

"L'âme du séjour tant aimé
Se dresse au milieu du silence;
Vers le passé, mon cœur s'élançe,
Par ses souvenirs, entraîné! . . ."

Ne dirait-on pas en effet, devant ces derniers vestiges matériels du berceau de notre fondation, qu'un main invisible soulève les cendres du passé, pour en faire jaillir mille étincelles qui auréolent l'ombre de celle qui fut l'âme du foyer, la T. H. Mère Pagé, de douce et pieuse mémoire, et irradient de même les figures de ses dévouées compagnes.

D'une voix émue, nous évoquons les heures pénibles et saintes de son dernier supérieurat, lesquelles, à n'en pas douter, méritent à la génération actuelle, la majeure partie des bénédictions de Dieu sur notre humble Hôtel-Dieu. Digne Mère Pagé! oui, la longue lignée de ses filles acclamera son nom, et puisse la gloire qui vient de Dieu rayonner sur son oeuvre dernière, pour publier les miséricordes de ce Dieu infiniment bon!

Sur les ruines de la vieille résidence, déposons donc le filial hommage de notre reconnaissance, et, pour fixer d'un trait de plume son précis historique en rapport avec les débuts de notre fondation, rappelons simplement qu'à l'époque, la Résidence Saint-Augustin abrite simultanément, durant quelque temps, monsieur le shérif Quesnel et sa famille, la Communauté et ses hospitalisés: pauvres, malades et pensionnaires, ainsi que MM. nos aumôniers lesquels, n'ayant tout premièrement qu'une chambre dans l'aile occupée par monsieur Quesnel, jouissent de l'aile complète après le décès de ce dernier, et même de la résidence tout entière, après le départ de nos orphelins qui y trouvent abri de 1913 à l'automne 1923. Cette résidence devient alors le partage exclusif de monsieur l'aumônier et de monsieur l'abbé C. E. Mailhot jusqu'à l'été de 1931 qui marque la fin des travaux de construction du nouvel hôpital, époque à laquelle des appartements de l'ancien hôpital leur sont affectés.

C'est le cas de le redire: tout s'écroule ici-bas, et, du passé comme de nos bonheurs fugitifs et de nos demeures, il ne reste pas pierre sur pierre!

Jubilé d'or sacerdotal de Monseigneur Brunault

Le mois de mai 1932 nous apporte la joie de la plus enviée des fêtes familiales: fêter personnellement, avec privilège d'anticipation, le jubilé d'or sacerdotal de Son Excellence Monseigneur notre Évêque. Longuement préparée à l'avance, cette fête n'a pourtant qu'une demi-réalisation. Fixée au 13 mai par Son Excellence elle-même, dans une lettre du 27 février où nous détachons ces mots: "Je serai avec vous le matin du 13 mai, pour me faire fêter, et ce sera pour moi un beau jour. . ." voici qu'à cette date, une pénible et dangereuse maladie retient notre bien-aimé Père à notre cher Hôtel-Dieu de Montréal.

Toutefois, la délicatesse paternelle de Son Excellence a trouvé un moyen ingénieux: déléguer Monseigneur Ant. Camirand, V.G. pour le représenter et lui transmettre nos vœux et notre humble offrande jubilaire. Nos fronts s'inclinent émus, caressant toutefois un suprême espoir.

De fait, la Providence n'a pas dit son dernier mot. . . Le 31 mai, voici qu'une autre fête de famille, hâtivement préparée, celle-là, nous apporte la mesure comble de bonheur.

Monseigneur L.-A. Côté, prélat domestique

Il s'agit de fêter notre vénéré supérieur, monsieur le chanoine L.-A. Côté, élevé à la Prélature romaine, le Saint-Siège ayant bien voulu condescendre à la demande de Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault, de daigner décerner, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, des titres honorifiques à cinq de ses prêtres lesquels sont, outre Monseigneur L.-A. Côté, Monseigneur O. Milot, curé à Victoriaville, Monseigneur Antonio Camirand, V.G., Monseigneur C.-E. Brunault, aumônier des RR. SS. de l'Assomption de la Sainte Vierge, à Nicolet, et Monseigneur F.-A. Saint-Germain, directeur spirituel du personnel de l'École normale de Nicolet.

À l'occasion de son élévation à la dignité de prélat domestique de Sa Sainteté Pie XI, il nous est ainsi donné d'offrir un hommage public de reconnaissance à cet insigne bienfaiteur et père qu'est Monseigneur Côté, supérieur ecclésiastique de notre maison depuis plus de trente ans. Pour la circonstance, Son Excellence Monseigneur Brunault vient à Arthabaska, et, du 30 mai au 1er juin, prend ses quartiers généraux au cher chez nous, se constituant notre hôte d'honneur.

Le 31 mai 1932, Son Excellence nous dit la messe et, après la cérémonie de l'investiture à la paroisse, tous les messieurs du clergé présents nous reviennent à l'heure du banquet servi dans notre orphelinat. Une cantate suivie d'une séance récréative chez nos orphelins nous permet d'offrir à la fois, et à notre vénéré premier Pasteur et à notre si méritant supérieur ecclésiastique, **HOMMAGE JUBILAIRE ET PLÉNIÈRE GRATITUDE.**

Ordination à l'Hôtel-Dieu

Le frère de notre Soeur Éva Sévigny, monsieur Amédée Sévigny, séminariste de Baltimore, É.U., atteint d'un sarcome profond jugé par les sommités de l'art médical ne laisser aucun espoir de guérison, est venu prendre place parmi nos patients; et voici que, grâce à la bienveillance paternelle de son évêque, Monseigneur Murray, lui arrivent de Rome les dispenses nécessaires pour recevoir les saints ordres.

Monseigneur de Nicolet, acceptant la douce mission de donner un prêtre de plus au Christ, reprend donc le chemin d'Arthabaska, et confère, dans notre chapelle, au cher malade devenu radieux, les ordres du sous-diaconat et du diaconat, le 30 juillet 1932, puis, le 31, il l'ordonne prêtre pour l'éternité.

Cérémonie sublime et grandiose dont nous garderons le plus édifiant souvenir! Cérémonie d'autant plus imposante et touchante qu'elle est, nous l'avons dit, sans précédent dans notre chapelle, et se déroule en faveur d'un jeune lévite aux portes de la mort.

Après le saint sacrifice, Monseigneur adresse la parole aux assistants, les engageant à remercier le bon Dieu de la faveur accordée au jeune abbé Sévigny et à sa famille.

Le nouveau prêtre, accompagné de Son Excellence et de monsieur notre aumônier, vient bénir chère Soeur Sévigny, à la grille, se rend ensuite à la balustrade pour y bénir tous les autres membres de la famille, pendant que, sans doute, sourient

Là-Haut, de l'autre côté des grands cieux,
Un père, une mère, penchés vers eux! . . .

Dans l'après-midi, visite de Son Excellence au cloître, accompagnée de l'élu du jour, de son frère, M. l'abbé Josaphat Sévigny, M. l'abbé Jos. Laferrière, M. l'aumônier, M. l'abbé E. Houde.

Le lendemain, 1er août 1932, monsieur l'abbé A. Sévigny dit sa première messe. Son frère, monsieur l'abbé J. Sévigny, et monsieur l'abbé J. Laferrière l'assistent. Nos soeurs font les frais du chant et l'heureuse Soeur Sévigny mêle sa voix émue à celles des solistes, laissant son coeur, on le comprend, chanter et pleurer à la fois.

Un record au noviciat

En septembre 1932, notre noviciat établit un record avec ses trente jeunes soeurs qui se préparent courageusement à la vêtue ou à la profession. Trois viendront bientôt grossir les rangs de la Communauté où le chômage n'a pas encore pénétré et où la main de Dieu nous protège visiblement durant cette crise de dépression financière.

Construction d'une buanderie

La construction d'une grande buanderie, attenante au corps de logis dit "ancien hôpital", et entièrement à l'épreuve du feu, est presque terminée. C'est un surcroît d'occupation pour notre si dévouée Mère Thibault, mais cette amélioration fort appréciée et réellement de toute première nécessité, lui fait oublier ou dominer les soucis du moment. Le coût total de cette buanderie s'élève à la somme de \$18 000.00, soit: construction \$8 900.00, installation du chauffage \$800.00, achat des équipements nécessaires \$8 330.00.

Approbation de notre école de garde-malades

Voyons un peu quelle place notre hôpital, en 1932, tient, au point de vue du progrès, dans nos temps modernes avides de science, ou plutôt remplis d'exigences scientifiques. C'est mademoiselle F. Upton, secrétaire de l'Association des garde-malades enregistrées de la Province de Québec, visiteuse officielle, qui va nous répondre en notant l'approbation de notre École de garde-malades pour religieuses, et l'inscription de notre hôpital sur la liste des hôpitaux enregistrés de la Province de Québec:

"Ma visite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, écrit le 3 août dernier, à MM. les membres du Comité de Régie de l'Association des garde-malades enregistrées de la Province de Québec, mademoiselle

F. Upton, m'a été des plus agréables; j'y ai été reçue très cordialement et je dois ajouter que la révérende Soeur supérieure désire ardemment se conformer à toutes les exigences du Nursing moderne afin que ses religieuses en retirent les plus grands bénéfices et pour le succès de la cause."

Énumérant ensuite les facilités du Nursing trouvées à l'Hôtel-Dieu, elle note:

"L'Hôpital consiste en une série de constructions communiquant entre elles par des corridors; la nouvelle section qui constitue l'hôpital proprement dit, comprend 55 lits, est magnifiquement construite et est à l'épreuve du feu.

Les salles sont très modernes, comprenant quatre lits, sont très bien aménagées, possèdent un système nouveau de lumières et signaux. Les cuisines sont commodément placées, les chambres à pansement sont très belles, les chambres d'utilité parfaites lorsque l'équipement en sera complet.

Chambres privées: sont tout à fait attrayantes, avec eau courante dans chacune, garde-robes à même, et chacune est pourvue d'un accessoire complet pour le service du Nursing.

Salles d'opération: il y en a deux; excellentes, modernes, équipement très complet et des plus nouveaux.

Services d'obstétrique: le service d'obstétrique est sur le même étage que la salle d'opération, mais complètement séparé de ce département et est aménagé pour recevoir dix patientes, avec salle d'accouchement et pouponnière.

Service d'isolement: comprend trois chambres séparées, avec chambres d'utilité et chambre de bains; chaque chambre est pourvue d'eau courante, etc.

Dispensaire: est joli et comprend un équipement moderne. Laboratoire: est très bien équipé et moderne.

Unité sanitaire de comté: le dispensaire du Gouvernement (anti-tuberculeux) pour le comté, est situé dans l'hôpital même; il constitue une organisation complète.

Autres dépendances: un hospice (pour les vieillards) contient 70 lits. Un orphelinat: contient 100 lits. . ."

L'Hôtel-Dieu peut être justement fier de cette appréciation de la visiteuse de l'Association des garde-malades enregistrées de la Province de Québec. D'ailleurs, nous nous appliquerons à mériter toujours ce témoignage dans l'avenir.

Départ de l'abbé Noé Pepin, aumônier

Le 30 novembre 1932, nous avons le regret d'enregistrer le départ de notre père spirituel, monsieur l'abbé Noé Pepin, qu'une obédience épiscopale appelle, après plus de huit ans de ministère auprès de nous, à échanger son titre d'aumônier de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour celui d'aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Pour sa part, monsieur l'abbé Elzéar Mondou, aumônier de ce dernier Hôtel-Dieu, nous arrive le même jour à Arthabaska.

Double jubilé chez nos médecins

Janvier 1933 se fait, dès son réveil, doux et caressant. Saison des vœux! Fête des cœurs! À sa louange, ajoutons vite que son aube ravissante ne présage rien moins qu'une discrète invite à la reconnaissance.

En effet, le 19 janvier 1933, l'Hôtel-Dieu s'anime vraiment sous le rayonnement d'un double jubilé. Au parloir décoré pour la circonstance, l'or et l'argent s'unissent pour redire: 50 ANS! 25 ANS! à deux de nos médecins de la première heure!

À huit heures, la chapelle s'illumine, se revêt de splendeur; son atmosphère se prête au recueillement, aux lointains souvenirs. Les vénérés jubilaires, bienfaiteurs insignes de notre Hôtel-Dieu, le docteur et Madame E. T. Belleau et le docteur et Madame Georges Côté, occupent les prie-Dieu tandis que prennent place autour d'eux, dans la nef, leurs heureuses familles.

Messieurs les abbés Arthur et Fernand Belleau, fils du docteur Belleau, se partagent les autels, et deux sacrifices d'action de grâces s'élèvent en même temps vers le ciel. Une magnifique allocution est prononcée par l'abbé Fernand, et le déjeuner réunit au parloir les familles des jubilaires et celle de l'Hôtel-Dieu.

Saisissant avec empressement cette occasion fortuite de témoigner à nos méritants et si dévoués médecins, la profonde reconnaissance de notre Maison hospitalière pour les services sans nombre qu'ils lui rendent depuis vingt-cinq et cinquante ans, le cœur de l'Hôtel-Dieu tressaille et adresse aux jubilaires, grâce à la parole si fine et au cœur si chaleureux de chère Mère Thibault, en le faisant passer toutefois sur des lèvres enfantines, le fidèle écho de ses sentiments, que nous nous plaisons à consigner en perpétuel hommage de gratitude:

"Dignes et vénérés JUBILAIRES,

Au cadran des âges, un demi-siècle de vie aux heures noblement pleines, a sonné pour vous! Et dans la radieuse vision d'un passé fait d'amour chrétien, principe de dévouement et d'austères vertus, la fête d'aujourd'hui ramène sur vos fronts une brise parfumée de jadis. . . celle du matin heureux entre tous, du 17 janvier 1883, où, riches de tendresse et d'espoir, vos âmes se fusionnaient, pour ainsi dire, dans le don irrévocable de deux cœurs faits par Dieu même, l'un pour l'autre, se liaient dans l'acceptation des mêmes devoirs futurs, s'unissaient dans le partage des mêmes soucis ou des mêmes bonheurs.

Cinquante ans ont passé! et voici qu'à cette distance, dans la pleine lumière d'un horizon serein, jetant un regard d'ensemble sur le long chemin parcouru, monte de vos âmes reconnaissantes, vers l'Auteur de tout don parfait, le chant de l'action de grâces, l'harmonieux et sublime MAGNIFICAT.

Oh! c'est que vraiment votre mission fut noble, belle et féconde. Les épis se sont levés dans vos sillons, les gerbes se sont amassées sous votre labeur quotidien, et, tandis que d'un geste

magnifiquement juste, le Seigneur appose aujourd'hui sur vos fronts, le nimbe symbolique du JUBILÉ D'OR, autour de vos personnes vénérées, se groupe, comme en un cadre d'immatérielle splendeur, la famille heureuse qui, au long des ans, a absorbé, sous le regard de Dieu et de par sa volonté sainte, la toute première part de vos sollicitudes et de vos tendresses.

Mais, dignes et vénérés JUBILAIRES, ce cercle familial ne saurait-il, à l'heure présente élargir son cadre de choix comme il l'a fait si effectivement dans l'ombre depuis cinquante ans, à peu de chose près, pour l'humble famille hospitalière qui s'honore d'avoir été favorisée de votre sympathique affection, de votre bonté aussi bien que du dévouement et des soins professionnels privilégiés du chef de la famille? Que dis-je, le bon Dieu, ne semble-t-il pas Lui-même magnifier en faveur de l'Hôtel-Dieu, la fête du JUBILÉ D'OR, en permettant que le premier fleuron de votre couronne de jubilaires puisse, par simple anticipation vraiment légale, y joindre l'éclat particulier d'un JUBILÉ D'ARGENT? Double fête que l'Hôtel-Dieu salue et acclame avec un bonheur vrai, intime et unique, car ce double jubilé est, pour les Religieuses hospitalières, non seulement celui de deux bienfaiteurs insignes, mais, par analogie, disons plus juste, celui d'un Père vénéré et d'un Frère aîné, objet de la reconnaissante affection de toute la famille.

Donc, gloire à Dieu d'abord, puis honneur, gloire aussi et reconnaissance aux deux médecins émérites auxquels respectivement un demi et un quart de siècle de bonté et de dévouement rattachent par les fibres les plus intimes de gratitude et d'estime l'Hôtel-Dieu et son personnel, tant religieuses que pauvres et malades.

Ne pouvant harmoniser son chant au diapason de sa reconnaissance, l'Hôtel-Dieu, par ses représentants attirés, aime du moins, à bénir le ciel des dons reçus et à moduler, à sa manière le doux écho du MAGNIFICAT et du TE DEUM.

Vous offrant, très dignes jubilaires, sous les reflets dorés ou argentés, les humbles et respectueux hommages ainsi que les vœux de longévité et de bonheur de vos toutes reconnaissantes, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, veuillez croire plus encore aux sentiments d'estime et d'immortelle gratitude qu'elles vous ont voués et qu'elles vous conservent à jamais."

Mère Thibault ira à Rome

En saluant février qui, une fois déjà, en 1931, lui apportait des parfums de Rome, la Communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska ne se doute guère que sa venue, cette fois, non seulement s'accompagnera de quelque "brise romaine", mais qu'elle lui ménagera la faculté de franchir bientôt les mers, en la personne de sa digne supérieure, la très honorée Mère Thibault, et d'aller s'agenouiller aux pieds de notre Très Saint-Père le Pape Pie XI lui-même, notre doux Pontife régnant.

Et pourtant, c'est bien cela. Nous en sommes, cette fois, à l'origine d'un voyage en Europe que nous sommes justement fières de relater en constatant, une fois de plus, combien le Seigneur est grand et magnifique, et avec quel art divin Il dispose des événements au gré de ses désirs.

Dans une visite qu'il fait au cloître, le 2 février 1933, en vue de nouvelles cellules à aménager, au nombre de dix-huit, lesquelles supporteront autant d'heureuses occupantes le 22 suivant, Monseigneur le supérieur est incidemment mis au courant, par notre très honorée Mère et nos soeurs Dagenais et Ouellette qui l'accompagnent, d'un voyage en France accepté par nos soeurs de Montréal: la très honorée soeur Allard ayant été choisie pour représenter l'Association des Garde-malades enregistrées de la Province de Québec et la Province elle-même au prochain congrès de Paris-Bruxelles, en juillet 1933.

Après être resté quelque peu songeur, Monseigneur Côté reprend soudain en s'adressant à notre très honorée Mère Thibault: "Écrivez à la supérieure de Montréal, et si elle n'a pas d'objection, vous allez les accompagner." Les interlocutrices se regardent stupéfaites, puis la conversation reprend sous une autre forme. Quelques minutes plus tard: "Mais, c'est pour tout de bon que je parle", ajoute catégoriquement Monseigneur le supérieur qui garde le plus fidèle souvenir à nos Maisons de La Flèche et de Laval qu'il a visitées en 1909, "et je verrai au budget des dépenses", conclut-il, "car ce sera une excellente chose pour vous de prendre contact avec vos soeurs de France".

Monseigneur Brunault, de Nicolet, sanctionne le projet soumis par Monseigneur Côté.

Le 5 février 1933, notre très honorée Mère Thibault en informe officiellement la Communauté, et le 18 avril s'effectue le départ pour Montréal, premier pas vers l'envolée outre-mer.

Départ pour les pays d'Europe

Nous voici donc au 18 avril 1933, un mercredi, jour du départ pour les pays d'Europe: la France, l'Italie, la Belgique. Le voyage est confié à la garde de l'archange Raphaël, et les prières liturgiques spéciales appellent les bénédictions du bon Dieu sur les voyageuses. La paternelle bénédiction de Monseigneur de Nicolet, dans une lettre où, dès la première ligne, Son Excellence se révèle si bonne que, "meilleure ne peut être": "Si j'étais libre, je serais à Arthabaska le jour de votre départ, pour vous souhaiter un heureux voyage. . ." Son grand coeur, du moins, y est tout entier. Monseigneur notre supérieur vient bénir notre très honorée Mère Thibault, que nos chères soeurs Victorine et Marie-Anne accompagnent jusqu'à Montréal, ainsi que monsieur l'abbé Henri Thibault, son frère, procureur à l'évêché de Nicolet.

Après un court séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 21 avril, à 10.20 heures a.m., le paquebot ALAUNIA emporte vers la France d'abord notre très honorée Mère Thibault et ses dignes compagnes: Mère Lacas et Soeur Allard de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Pour nous, la vie suit son cours

Dire l'impression de vide ressentie durant ces cinq mois de l'absence, n'est guère chose facile. Notre vie, cependant, suit son cours normal, aucun malencontreux accident n'en vient troubler la marche paisible, et la maladie même, par ordre de Dieu, semble respecter la Communauté d'Arthabaska. Notre sympathie, de ce fait, est profondé-

ment acquise à la chère Maison de Montréal, qui comptera elle, tant de douloureux départs durant ce laps de temps.

Des lettres chaque semaine

Au cours des longs mois de séjour en Europe, chaque semaine, des pages palpitantes d'intérêt pour nous glissent sous la plume de chère Mère Thibault, soucieuse de tromper ainsi l'absence et de nous raconter, au jour le jour, la route parcourue et ses multiples incidents. Avec quel enthousiasme, cette plume guidée par un coeur, dont nous connaissons les battements au rythme profond autant que mesuré, nous écrit combien la vieille France, telle une aïeule vénérée et bien-aimée, s'est faite accueillante et sympathique; partout, nous nous trouvons chez nous. Nos Mères françaises! quels grands coeurs! quel bonheur pour elles, de recevoir les petites soeurs canadiennes qu'elles trouvent "tout pareil" à elles; quelle délicatesse dans les mots et chants de bienvenue; quel gracieux décor: "partout, des guirlandes où brillent, par exemple le COR UNUM ET ANIMA UNA ou autres phrases symboliques redisant que la France et le Canada sont au bonheur et à l'honneur.

"France et Rome"

Ces notes intimes de voyage, grâce encore à Monseigneur L. A. Côté, nous les retrouvons réunies sous un charmant volume intitulé "FRANCE ET ROME" (1) écrit par chère Mère Thibault, au retour de ce merveilleux pèlerinage.

Lorsque cette relation de voyage vient porter aux bienfaiteurs et amis de l'Hôtel-Dieu, le témoignage de la reconnaissance et du souvenir, nombreuses et bienveillantes, élogieuses même sont les appréciations reçues de part et d'autre. Trop longue serait la liste de ces plumes autorisées; la piété filiale s'honore cependant de nommer ici: Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada; Son Excellence Monseigneur Georges Grente, évêque du Mans; Monseigneur André Roulleaux, P.D., supérieur des chapelains, Pontmain; M. le Commandeur J. C. MAGNAN, inspecteur général des Écoles normales; son fils, M.P.P. Magnan, professeur à l'École normale Laval de Québec.

On fête le retour de Mère Thibault

Du 9 au 16 août 1933, lyres et muses s'en donnent à coeur joie, retentissant de tous les coins de l'Hôtel-Dieu: cloître, hôpital, hospice, orphelinat, rez-de-chaussée, oui, jusqu'à nos serviteurs et servantes, voire même nos vieillards qui tiennent à offrir leurs couplets à notre chère Mère Thibault.

Le 9 au soir, nos petits orphelins, dans une adresse enfantine pleine d'âme et de poésie, saluent le retour de Mère Thibault, "comme est saluée l'aurore, l'océan, la mer, les montagnes, tout ce qui est beau, tout ce qui est sublime, tout ce qui émeut l'admiration, éveille l'enthousiasme. . ."

(1) France et Rome, Mère Marie-Berthe Thibault, L'Imprimerie Blais, Rimouski, 1936.

Les haltes heureuses se succèdent le lendemain et les jours suivants: il n'est rien moins qu'attendrissant de voir nos bonnes vieilles octogénaires et nos vieillards non moins jeunes offrir, d'une main et d'une voix tremblantes, et leurs hommages et leurs vœux à celle que leurs prières et leur souvenir ont accompagné jusque par-delà l'océan.

Le 15 enfin, sous les auspices de la Vierge de l'Assomption, le cloître, à son tour, retentit de mille chants. Les voix de notre jeune chorale évoquent au rythme suave de l'une de ses cantilènes que la piété filiale est ingénieuse à inspirer, l'heureuse randonnée de l'Europe, et modulent avec élan les accents d'une tendre dilection que les mois d'absence semblent avoir décuplée. La dernière strophe de la strophe finale:

“Au nid joyeux, c'est l'instant de s'aimer! . . .”

renferme plus qu'une synthèse sans principe d'analyse.

Durant les huit jours qui suivent l'arrivée de cette bien-aimée Mère Thibault, à toute heure opportune et inopportune, ses chères filles se groupent en rangs pressés auprès d'elle, ne se lassant point de réclamer ni d'entendre raconter par le menu, les faits et gestes de nos Mères de là-bas. La mère-patrie, combien Mère Thibault l'a trouvée belle et noble, grande et majestueuse!

Mère Thibault réélue pour un second terme

Le 31 août de cette année 1933, selon la coutume, notre très honorée Mère Thibault dépose aux pieds du bon Maître la houlette de supérieure de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska confiée à sa sollicitude depuis trois ans. Elle est toutefois rééligible pour un second triennat. “Si, comme je l'espère, il ne survient rien d'imprévu, je me ferai un devoir d'aller présider moi-même, le matin du samedi, 2 septembre, l'élection triennale de votre future supérieure, écrit Son Excellence Monseigneur de Nicolet, le 23 août dernier.”

L'élection est présidée par Mgr Brunault

Le 2 septembre 1933, Son Excellence est donc là. Faveur exceptionnelle parce que, troisième seulement du genre depuis 1884, vu que la distance de 47 milles qui sépare Arthabaska de Nicolet, autorise généralement le vénéré Ordinaire à se faire remplacer par Monseigneur le supérieur ecclésiastique comme délégué à cette élection de la Supérieure.

Pour nous, au matin de cette élection, combien nous sommes heureuses de retrouver comme supérieure notre bien-aimée Mère Thibault, dont les longs mois d'absence en Europe ont mis en relief le joug suave et léger qui est sien, ce ferme et doux empire qui entraîne et repose, encourage et console autant qu'il rassure et fortifie par sa force dirigeante, calme et sereine, sa maternelle onction.

Un legs de l'Honorable J. E. Perrault

Novembre 1933 met en vedette un legs en faveur du pauvre, legs testamentaire de \$10,000.00 offert par l'Honorable J. E. Perrault, ministre de la Voirie, à la seule charge, "honorable" pour l'Hôtel-Dieu, d'assumer à perpétuité le soin de son lot funéraire. L'Hôtel-Dieu accepte ce legs pour des ans lointains, car Dieu, nous l'espérons, sera prodigue d'années envers l'Honorable J. E. Perrault, depuis longtemps bienfaiteur insigne de notre institution.

La cause de nos vénérés fondateurs

Novembre allume encore une majestueuse étoile au firmament de notre ciel: l'espoir fondé de voir la cause de nos vénérés fondateurs introduite en cour de Rome, car, au 6 novembre 1933, en la fête de notre vénéré Père Le Royer, débute les préliminaires du procès informatif, présidé à La Flèche par Son Excellence Monseigneur Grete.

1934

Stages de formation à l'Hôtel-Dieu de Montréal

Au dernier soir de juin 1934, notre monastère ouvre ses portes toutes grandes devant un joyeux retour. Notre école d'infirmières étant maintenant affiliée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Association des Garde-malades enregistrées de la Province de Québec requiert que nos soeurs étudiantes y fassent un stage d'au moins six mois avant l'obtention du brevet d'infirmières. Ainsi, nos chères soeurs Claudia Trottier, Adèle Boucher, Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Rosilda Houle) et Éva Sévigny nous reviennent de l'Hôtel-Dieu de Montréal avec leurs parchemins au sceau de l'Université de Montréal attestant de leur compétence au service de "nos seigneurs les malades".

La délicate bienveillance et l'exquise charité de la digne Mère Rivard et de nos chères soeurs montréalaises appellent l'hommage de la reconnaissance. L'expérience se continuera quelque temps encore et ce sera le tour de Soeur Alma Talbot et de Soeur Brésolles (Dancause) en cette fin d'année 1934 de profiter de ce stage de formation à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Aide au Wisconsin

Devant le pressant appel de la maison de New London, Wisconsin, dernière fondation de notre maison de Chatham au Nouveau-Brunswick, la nôtre décide de sacrifier temporairement deux sujets possédant quelque pratique de la langue anglaise. Nos chères Soeurs Janelle et Carrier, désignées pour aller travailler à cette portion de la vigne du Seigneur, nous quittent le 10 juin pour le Wisconsin.

Le noviciat est vivant

Au 28 juillet 1934, le VENI CREATOR invite au recueillement "l'armée des jeunes" qui se range sous la bannière du révérend Père Richart, jésuite, du collège Bréboeuf de Montréal. Ces jeunes, en préparation à la vie religieuse, sont au nombre de quinze, dont 2 postulantes, 5 novices et 8 professes temporaires. C'est l'espoir de

demain et rien n'est négligé pour en faire des femmes fortes, au sens de l'Évangile, afin de les rendre aptes à remplir dignement l'oeuvre de miséricorde qui les attend à la Vigne du Seigneur.

Hommage au Cardinal J.-Marie Villeneuve

En août 1934, c'est le Canada tout entier qui vibre sous de grandioses manifestations: elles se déroulent du 25 au 28 août à l'endroit même, où, il y a 400 ans, l'intrépide Jacques Cartier plantait la croix et prenait possession, au nom du roi de France, de la France nouvelle qu'il venait de découvrir. Sur la même falaise, mais dans le granit indestructible, ce religieux symbole reparaît aujourd'hui sous le dénominateur de la CROIX DU SOUVENIR.

La mère-patrie, — source pure de nos saintes origines — représentée par la fine fleur de son élite selon l'expression d'un orateur célèbre, décerne, en la circonstance, à Son Éminence le Cardinal J.-M. Villeneuve, O.M.I., la Grand-Croix de la Légion d'honneur.

50e anniversaire de l'Hôtel-Dieu

Une fervente neuvaine d'action de grâces à notre bon Père Saint Joseph prépare la FÊTE du CINQUANTENAIRE de notre Hôtel-Dieu, au 2 octobre 1934.

Dû aux temps difficiles que nous traversons, ce cinquantenaire, célébré dans la plus stricte intimité de la famille religieuse, ne revêt aucun éclat extérieur. Quelques traits rapides et précis en fixent néanmoins le souvenir.

L'aube mi-séculaire du 2 octobre 1934 se lève radieuse, baignant dans l'or pâle de ses rayons la silhouette de notre Hôtel-Dieu.

Les premières heures de la matinée — heures d'intimité divine — sont enveloppées d'une atmosphère de sainte allégresse. Orné de frais chrysanthèmes, dont la teinte délicate s'harmonise admirablement aux ors timides qui brillent çà et là au sanctuaire, l'autel lui-même parle de gratitude et d'amour.

Pendant la messe, des voix vibrantes d'émotion disent avec élan leur reconnaissante prière, d'abord à l'auguste Trinité — source et principe de vie de notre humble tige hospitalière — puis à notre Père par excellence, le glorieux saint Joseph, enfin à notre Mère — reine des anges — aussi bien qu'à ceux-ci, protecteurs innés de notre fondation.

L'office terminé, nous entrons à la salle de communauté, au chant du MAGNIFICAT. Un DEO GRATIAS épanouit tous les fronts et met les coeurs en liesse.

La salle de communauté est des plus accueillantes sous sa gracieuse et artistique parure. Le nombre "50" en or est à l'honneur. Il forme maints écussons reliés par des délicates chaînettes dorées et surmontés d'une symbolique et minuscule gerbe de blé.

Et voici une intéressante galerie improvisée, représentant les vénérés personnages auxquels nos coeurs émus disent aujourd'hui un éloquent et filial merci. Jérôme Le Royer de la Dauversière, Mère Marie de la Ferre et notre digne fondatrice, Mère Pagé, figurent au premier plan. Son Excellence Monseigneur L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières (1870 à 1898) sous la houlette duquel notre maison fut fondée;

Son Excellence Monseigneur E. Gravel, premier évêque de Nicolet; Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault, évêque actuel, et Monseigneur L.-A. Côté, supérieur ecclésiastique de notre communauté, complètent la galerie.

L'ensemble de ce gracieux décor nous rend vivantes, pour ainsi dire, les réminiscences d'un lointain et cher passé.

L'après-dîner nous réserve le plaisir d'admirer les différents souvenirs-cadeaux, voeux et souhaits — de nos chères maisons d'Europe et d'Amérique, des amis et bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu. C'est dirions-nous un vrai mémorial de touchante délicatesse et d'exquise fraternité.

Un charmant sommet réclame une place d'honneur, car il est d'un frère aîné. Lisons plutôt:

Sur ton JUBILÉ d'OR, pieux mémorial,
Puis-je laisser planer l'indifférent silence?
1 Comme MÈRE BOURGEOYS fut soeur de JEANNE MANCE,
8 Je suis ton frère aussi, ton frère d'idéal. . .
8
4 Laisse-moi donc chanter mon salut cordial,
Tout d'amour fraternel et de reconnaissance:
Gloire à toi, doux asile et foyer de vaillance,
Gloire à toi, fier rameau de l'arbre marial!

1 Gloire à ta longue vie, et gloire plus encore
9 À la prospérité dont ton règne s'honore!
3 Honneur à tes bienfaits, à tes glorieux ans!
4
Vis bien longtemps encor, VÈNÉRÉ JUBILAIRE,
Fixe bien ta racine au sol de nos BOIS-FRANCS,
Deviens, pour son bonheur, plusieurs fois séculaire!

Ton vieux frère,

Le Couvent C.N.D.

Congrégation de Notre-Dame
Arthabaska, ce 2 octobre 1934

À trois heures, les agapes fraternelles nous réunissent à la salle de communauté. Deux tables d'honneur sont dressées pour recevoir les vénérées anciennes de tous rangs. La plus franche gaieté ajoute une saveur particulière aux mets délicieux. Aussi bien, le "Dispersit dedit pauperibus" et l'"Ecce quam bonum" sont-ils sur toutes les lèvres.

À la tombée du jour, une visite de notre dévoué supérieur ecclésiastique, Monseigneur L.-A. Côté, nous apporte, avec le témoignage non équivoque de la bienveillante sollicitude, un superbe chèque

valant plus que son poids d'or. Bienfaiteur et protecteur de nos oeuvres, ce vénéré Père nous parle longuement de nos Mères fondatrices qu'il a connues personnellement, et il s'arrête à tous les détails relatifs à leur arrivée dans nos Bois-Francis.

Monseigneur Côté écoute ensuite avec plaisir musique et chant exécutés en son honneur.

Tandis que nos fronts s'inclinent sous la main bénissante de Monseigneur notre Supérieur, nos âmes songent à toutes les bénédictions si généreusement octroyées à notre Communauté durant ce premier demi-siècle d'existence. Aussi, à l'office de Matines, notre TE DEUM monte-t-il fervemment vers l'Éternel, tout comme à l'heure vespérale, s'exhale spontanément de nos coeurs le QUID RETRIBUAM DOMINO.

Puis, tel un voile mystérieux, le grand silence monastique enveloppe bientôt sous les fils ténus du passé cette fête du cinquantenaire, qui éveilla chaleureusement l'intime écho familial.

Deux jours plus tard, un service solennel est célébré pour nos soeurs défuntes, ces vaillantes du devoir à qui revient la majeure partie du mérite de l'humble rameau hospitalier d'Arthabaska.

Précis des activités de 1884 - 1934

Toutes pages à tranches dorées marquent un tournant dans la grande ou la petite histoire. Avant de franchir définitivement ce pas, jetons un regard sur un précis des activités de cette année jubilaire de 1884 - 1934.

Les générations montantes y toucheront du doigt que les difficultés des débuts s'y révèlent sans équivoque. Mais il faut encore une fois rappeler que de 1884 à 1908, notre Hôtel-Dieu ne servit pratiquement que d'hospice pour les pauvres vieillards. Ce ne fut qu'au cours de 1908 que l'hôpital eut droit de cité en regard des soins hospitaliers à offrir aux malades d'alors.

De même faudra-t-il tenir compte, eu égard au personnel religieux, de la fermeture du noviciat de 1889 à 1897, années de consolidation de l'oeuvre après la perspective d'une ruine imminente pour notre fondation.

Tableau III

RELEVÉ DU NOMBRE DES RELIGIEUSES, DU PERSONNEL, DES MALADES, PERSONNES ÂGÉES ET ORPHELINS(ES) DE 1884 À 1934	
LE MOUVEMENT DES MEMBRES CHEZ LES R.H.S.J. DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA DU 2 OCTOBRE 1884 AU 2 OCTOBRE 1934	
Aspirantes admises au noviciat	304
Aspirantes sorties pendant le noviciat	171
Soeurs admises à la profession religieuse	126
Soeurs décédées	34
Postulante décédée	1
Novices et postulantes en formation	6
LA COMMUNAUTÉ DES R.H.S.J. DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA AU 2 OCTOBRE 1934	
Religieuses professes	95
Novices	5
Postulantes	1
Total	<u>101</u>
LE PERSONNEL DE L'HÔPITAL, HOSPICE ET ORPHELINAT AU 2 OCTOBRE 1934	
Religieuses	101
Médecins	12
Aumônier, prêtre retiré	2
Serviteurs et servantes	12
Total	<u>127</u>
LES MALADES, PERSONNES ÂGÉES (H-F) ET ORPHELINS(ES) AU 2 OCTOBRE 1934	
Malades	30
Vieillards	35
Dames âgées	36
Orphelins	29
Orphelines	43
Total	<u>173</u>

Tableau IV

RELEVÉ DE CERTAINES ACTIVITÉS DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA DE 1884 À 1934		
ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE 1884 À 1934		
Malades traitées de 1884 à 1934		9 248
Jours d'hospitalisation		153 306
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES ENTRE 1906 ET 1934		
Chirurgie (1906-1934)	Opérations majeures et mineures	5 238
Laboratoires (1925-1934)	Analyses: glycémie, Constante d'Ambard cytologie, etc.	3 139
Rayons X (1929-1934)	Radiographie, fluoroscopie	1 884
Physiothérapie (1931-1934)	Traitements: diathermie, rayons violets, courant galvanique et sinusoïdal	3 431
ACTIVITÉS À L'HOSPICE DE 1884 À 1934		
Pensionnaires admis		84
Pauvres admis		839
	Total	923
ACTIVITÉS À L'ORPHELINAT DE 1913 À 1934		
Orphelins admis		244
Orphelines admises		246
	Total	490
JOURNÉES D'HÉBERGEMENT DE 1884 À 1934		
Hospice et orphelinat (jours)		1 526 155

Vers une nouvelle décade

Sous l'égide aimée de Mère Thibault qui, non seulement recueille avec bonheur l'abondante moisson qui a germé sous la main de ses devancières, mais exploite aussi avec une habileté et un succès marquants l'héritage sacré confié à ses soins vigilants, notre Hôtel-Dieu entre, en 1934, dans une nouvelle décade, plein d'espoir en l'avenir.

La chapelle du cimetière

En ce mois de novembre 1934, nous nous arrêtons un instant devant l'heureuse transformation de notre petite chapelle SAINTE ANNE du cimetière. Entre les mains de chère Soeur Mance (Juliette Mercier), la palette et le pinceau ont joué dans cette transformation un rôle appréciable. En plus, grâce à la bienveillance de monsieur l'abbé C.-E. Mailhot, une très belle vierge de l'Apocalypse mesurant trois pieds et demi de hauteur, vient y établir sa demeure. Désormais, nous constituerons donc Marie, la douce PORTE DU CIEL, gardienne de la cité des morts.



La chapelle du cimetière en 1934.

50e de Soeur Dagenais

Le 5 novembre 1934, notre Communauté célèbre le 50e ANNIVERSAIRE d'entrée en religion de notre chère doyenne, Soeur Perpétue Dagenais.

Née le 20 août 1861, à Ste-Anne de Laval, elle demeure ensuite successivement à St-Martin, puis à Ste-Thérèse de Blainville. Entrée au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Montréal le 5 novembre 1884, elle revêt le saint habit le 10 novembre 1885, prononce ses vœux solennels le 16 novembre 1886 et arrive comme missionnaire à Arthabaska le 7 novembre 1892. Depuis, elle remplit à diverses reprises, les emplois de dépositaire, d'institutrice, d'assistante, et de supérieure de 1912-1918 et de 1921-1927.

Pour avoir parcouru quarante-deux ans du cycle jubilaire en notre fondation, cette vénérée ancienne a droit à une plénière reconnaissance. Dépositaire, institutrice, assistante ou supérieure, son dévouement ne connaît ni faiblesse ni lassitude. Dans l'impatiente attente des NOCES d'OR de profession, notre famille religieuse se plaît à souligner son jubilé d'ENTRÉE.

Cette petite fête, ravissante par son impromptu autant que par l'ingéniosité de son organisation, comble d'émotion non seulement l'héroïne septuagénaire, mais plus d'une autre, mettant des perles dans les yeux et des sourires sur les lèvres.

Saint-Joseph en face de l'hôpital

Voici qu'en cette année 1934, la blanche silhouette d'une statue de Saint-Joseph se détache au centre du parterre de l'hôpital, sur l'Avenue des Érables. Désormais, sur son socle de ciment, le Père veillera sur sa famille hospitalière, souhaitant la bienvenue aux pauvres souffrants qui viendront frapper à la porte de l'Hôtel-Dieu pour y requérir soins et santé.

Intimement liée à notre histoire, puisqu'elle date de 1885, cette statue, don de monsieur Louis Caron, architecte de Nicolet, est, selon l'intention du donateur, primitivement placée dans la tour et elle y demeure jusqu'en 1922, époque de sa démolition.

Sur les ruines de cette tour surgit alors l'orphelinat. Le fronton de cet édifice, terminé en 1924, revendique le droit et l'honneur de posséder le bon Saint-Joseph! Celui-ci vient y établir sa demeure, quoique un peu à la gêne, dans une niche qu'on eût désiré plus vaste. Un homonyme de grandeur convenable pour l'espace le remplacera dans la niche de l'orphelinat et c'est ainsi qu'en 1934, la statue de 1885 figure à nouveau à l'honneur à l'entrée de l'hôpital moderne de 1931.



La statue de St-Joseph de 1885.

Jubilé sacerdotal dans l'intimité

Au 24 novembre 1934, nos âmes vibrantes jettent aux seuls échos du monastère, l'hymne qui jaillit en crescendo pour célébrer la fête anticipée du 20 décembre 1934, date du JUBILÉ SACERDOTAL de Monseigneur le supérieur L.-A. Côté, P.D. À l'heure jubilaire, tout sera silencieux! les monts et les clochers!... C'est que, d'un geste très simple, où l'humilité le dispute à la magnanimité, Monseigneur le supérieur désire que le jubilé ne resplendisse d'aucun éclat extérieur. Encore que les radiations crépusculaires de 1934 ont bien longtemps à l'avance charmé notre piété filiale, celle-ci, respectueuse et soumise, doit s'incliner devant le désir de Monseigneur le supérieur.

1935

La bénédiction du nouvel an 1935

En un geste courtois, le nouvel an 1935 fait pleuvoir souhaits et vœux qu'accompagnent maints gracieux envois. Un pli symbolique à la facture élégante autant que délicate, les prime tous: heureux rappel du jubilé sacerdotal silencieux du 20 décembre 1934, il provoque même l'admiration, tandis que la reconnaissance va droit au père inlassablement bon qu'est Monseigneur le supérieur. Au demeurant, selon la coutume antique, les bénédictions matutinales baignent de soleil l'aube de ce 1er janvier 1935, et sur les fronts courbés de sa famille de l'Hôtel-Dieu, celle toute paternelle de Monseigneur Côté en vivifie les dernières heures. Ces joies et privilèges du JOUR de l'AN gardent une fraîcheur d'aurore même sous les frimas des années, et font rayonner le bonheur au fond de tous les yeux.

Un pas dans la cause des fondateurs

Au seuil de cette année 1935, la fidélité à nos saintes obligations s'impose, plus fervente que jamais, car, jointe aux instantes prières, elle constitue l'élément de choix pour obtenir la glorification de nos fondateurs, point qui dans notre horizon monastique, fixe présentement tous les regards.

À une date ultérieure, la SEMAINE RELIGIEUSE de Montréal nous apprend que le tribunal est formé le 2 février 1935, que l'on tient la séance d'ouverture le 4, à l'archevêché, et que ledit "TRIBUNAL ECCLÉSIASTIQUE" du diocèse de Montréal, qui entend le procès de béatification et de canonisation des serviteurs de Dieu, Jérôme LE ROYER de LA DAUVERSIÈRE et MARIE de la FERRE est formé.

C'est avec fierté que nous insérons ici un bref rappel historique sur les deux fondateurs de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, dont l'origine fait partie "d'un plan divin que l'Histoire qualifie d'épopée mystique".



Jérôme Le Royer de la Dauversière et Marie de la Ferre, fondateurs de l'Institut des Religieuses hospitalières de St-Joseph, à Laflèche, en 1636.

En 1630, à La Flèche, en France, Jérôme Le Royer de la Dauversière reçoit de Dieu, dans une vision surnaturelle, l'ordre de fonder une congrégation religieuse pour l'établissement d'un hôpital sur l'île de Montréal. Monsieur Le Royer est un mari dévoué, père de cinq enfants, collecteur de taxes pour sa ville. Il se caractérise par sa foi en Dieu et son amour des pauvres et des malades. Il fonde sa communauté des Religieuses Hospitalières à La Flèche en 1636 et en 1642 il fonde Ville Marie, alors que Jeanne Mance y établit l'Hôtel-Dieu.

Mère Marie de la Ferre, issue d'une noble famille de Poitou, sera la coopératrice de monsieur Le Royer dans la fondation du nouvel Institut, dont elle sera la première supérieure à l'Hôtel-Dieu de la Flèche.

En 1659, Jeanne Mance fera venir à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie trois Religieuses Hospitalières de La Flèche, les Mères de Brésoles, Macé et Maillet, pour y "soulager les souffrances physiques et morales

des Indiens, des soldats anglais et français et de tous leurs concitoyens".(1)

Dans la cause de "Nos Fondateurs", le premier pas est donc franchi. À Dieu de bénir toutes démarches subséquentes pour sa plus grande gloire et celle de ces serviteurs de la charité. Heureuses sommes-nous de leur entrée en Cour de Rome durant l'extension de l'Année sainte. Un événement religieux digne du jubilé de la Rédemption clôturera cette dernière à la Grotte de Lourdes.

Un 25^e anniversaire royal

Le mois de mai 1935 si fertile en beauté, ainsi qu'on l'a chanté de tout temps sous le ciel canadien, est particulièrement beau cette année, pour toutes les institutions de la province et dans tout le Canada.

Le VINGT-CINQUIÈME anniversaire de l'avènement au trône de leurs Majestés le Roi Georges V et la Reine Marie, à sa glorieuse répercussion dans tout le vaste empire britannique, et les 5 et 6 mai sont des journées d'inoubliable allégresse tant dans le domaine religieux que dans le domaine civil.

Les manifestations de cette loyauté, si belle et si noble à la fois, sont suscitées par l'Éminentissime cardinal-archevêque de Québec dans une lettre pastorale admirable de charité et de sens chrétien, publiée à l'occasion du jubilé d'argent de Sa Majesté Georges V.

Éclairés par la foi, plus encore que par une humaine philosophie, nos évêques décrètent la célébration religieuse du jubilé d'argent de Sa Majesté Georges V, notre souverain et sa gracieuse épouse, la reine Marie, pour le dimanche 5 mai, jour où doit être chantée une messe pontificale d'actions de grâces dans toutes les cathédrales. Dans les églises paroissiales, la messe du dimanche revêtira aussi, pour le même motif, un éclat particulier; après la messe, chant du DOMINE SALVUM FAC REGEM avec verset et oraison et enfin le TE DEUM chanté solennellement, viendra clore la solennité religieuse du jubilé royal.

Nos gracieux souverains ne sont pas en reste de munificence. Les titres honorifiques et les faveurs commémoratives largement départis dans chaque sphère de mérite, demeureront comme marques tangibles de royale appréciation.

L'Hôtel-Dieu décoré

Notre modeste Hôtel-Dieu aura sa part. Le 1er mai 1935, notre très honorée Mère Thibault et Soeur Marie-de-Jésus (Laurianne Thibault), directrice de notre École d'infirmières, reçoivent un message de Son Honneur le maire disant que Sa Majesté le Roi leur décerne la décoration commémorative de son jubilé, et qu'elles en recevront l'insigne sans différer.

(1) L'oeuvre de trois siècles à Ville-Marie 1659-1959, p. 9.

Derniers instants de Soeur Le Royer

À l'instant où l'on vient remettre à notre Mère cette décoration d'une Majesté terrestre, elle se trouve précisément au chevet de notre chère Soeur Le Royer (Émilie Guyard) à qui la Majesté souveraine de Dieu veut offrir l'éternelle récompense. Notre chère Soeur se plaît à considérer de ses yeux mourants l'insigne commémoratif puis... esquisse un faible sourire. L'au-delà ouvre devant elle ses horizons infinis.

Notre regrettée Soeur était âgée de soixante-quatre ans dont près de cinquante de vie religieuse. Entrée à notre maison de Montréal avant d'avoir atteint sa quinzième année, cette enfant robuste et pleine de santé est dirigée, sitôt son postulat terminé, vers notre maison naissante. Elle y acquiert d'incontestables mérites. Son goût inné du beau, du grand, de la culture intellectuelle trouvera surtout matière à sacrifice, encore que l'emploi de sacristine qui remplit la majeure partie de sa vie la dédommagera quelque peu. Avec bonheur elle consacre toutes les ressources de son être à parer les autels ou à confectionner les ornements et la lingerie destinés au culte divin qu'elle aime entourer de splendeur.

Active ouvrière, elle redoute l'inaction absolue comme la suprême souffrance. Aussi le bon Dieu qui ne cisèle les âmes qu'à bon escient, lui épargnera celle-ci en la rappelant à lui après quelques jours seulement de maladie.

Examens de graduation

Aux tout premiers jours d'octobre 1935, nous recevons pour la première fois une déléguée de l'Association des Gardé-malades enregistrées de la Province de Québec, Soeur St-Marcellin, pour présider ici-même les séances d'examen de graduation. Nos trois candidates, Soeurs Yvonne Champagne, Jeanne Verville et Mance (Juliette Mercier) voient leurs études couronnées de succès, et méritent des félicitations pour la belle tenue de leurs réponses.

Notre école d'infirmières est maintenant reconnue par l'Association professionnelle et le stage à Montréal n'est plus requis pour obtenir le droit de pratique hospitalière.

Fin du Procès informatif de nos fondateurs

Et 1935 ne sera pas des moindres à faire résonner sur le clavier de choix les nouveaux accents de notre gratitude. Car avec la mi-novembre se termine le Procès informatif de la Cause de béatification de nos fondateurs, Jérôme Le Royer de la Dauversière et Marie de la Ferre.

Le témoignage de Soeur Campbell a nécessité 11 sessions; celui de Soeur Mondoux, 14; ont suivi ceux de mademoiselle Marie-Claire Daveluy (auteur de la dernière vie de Jeanne Mance), du révérend Père Mélançon, s.j., et de monsieur l'abbé Puau, p.s.s. Le révérend Père Dom Jamet, o.s.b., témoin français de la cause, fut le dernier à être entendu, mais non le moins important. Cette commission rogatoire de Montréal, comprit 58 séances, et la copie du procès, qui compte 1,055 pages, a été adressée, le 6 novembre, à S. E. Monseigneur Grente, pour être expédiée à Rome avec le procès de La Flèche.

Ce début magnifique devra être couronné par l'obtention de faveurs célestes, car si le miracle ne fait pas la sainteté, il en devient une preuve irrécusable pour l'attester aux yeux de tous. À tout événement, 1935 restera fortement buriné dans les annales de notre Institut, et permet de solides espoirs.

Décès de Soeur Berthe Tessier

Le 27 décembre 1935 a lieu le décès de notre chère Soeur Berthe Tessier, choriste, âgée de 36 ans dont 10 de vie religieuse. Éducatrice et pédagogue incontestée, c'est surtout auprès des enfants que notre regrettée soeur aura déployé avec autant de générosité que de succès les ressources de son zèle. Les joies nobles et pures du dévouement sont toutefois de courte durée pour elle; bientôt le Seigneur la touche de sa croix.

La maladie avec son douloureux cortège de souffrances physiques et morales, vient parfaire l'oeuvre de sa sanctification et la préparer aux délices de l'union éternelle où il plaira au bon Maître la convier en la fête du disciple-vierge pour qui elle avait une dévotion toute particulière.

1936

"Un monastère avant la fin du monde"

Mars, le mois aimé de notre Père, saint Joseph, maintient cette ambiance surnaturelle. Comme toujours, nombreuses sont en cette année 1936 les intentions recommandées. Au premier plan figurent les intérêts d'ordre spirituel. C'est justice. Les humbles filles de saint Joseph doivent travailler sans cesse à l'accomplissement des adorables volontés de Dieu afin que leurs actions portent toutes le cachet des oeuvres d'éternité.

En regard du temporel, l'attention s'éveille; plusieurs d'entre nous ouvrent même de grands yeux en lisant sur le billet affiché dans l'avant-choeur: "demandons à ce bon Père les secours nécessaires pour la construction d'un monastère. . . avant la fin du monde. À nous de savoir mériter sa protection, et le succès de cette cause importante, pour le bien général, sera assuré."

Depuis longtemps, ce désir d'un monastère a tourmenté les vénérées Mères qui se sont succédé à la tête de notre Communauté. Le local affecté en 1923 aux besoins de la famille hospitalière ne peut être que transitoire et ne répond ni aux nécessités de l'heure présente ni aux exigences d'un monastère. Aussi bien, l'année ne se terminera-t-elle pas sans que notre divin Pourvoyeur et Père ne réponde, cette fois, à notre confiante requête.

L'année du tricentenaire de l'Institut

Le point culminant qui fixera notre attention au cours de cette année 1936, sera sans contredit le tricentenaire de l'Institut.

Déjà au début de février 1936, Monseigneur notre évêque nous témoigne son appréciation personnelle du programme des fêtes en perspective pour mai prochain. Vous m'écrivez, dit-il, à la date du 31 janvier 1936:

"Il y aura trois cents ans, le 18 mai prochain, que notre saint Institut prenait naissance à La Flèche, France; or, désirant voir commémorer ce tricentenaire d'une manière uniforme dans chaque maison de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, la très honorée Mère Lecordeux de notre Maison de La Flèche nous écrit:

... Le 18 mai, anniversaire de l'arrivée de notre vénérée Mère Marie de la Ferre et de sa pieuse compagne, Anne Fourreau, regardé comme l'époque de la Fondation, a été choisi pour le jour de la solennité. Un triduum préparatoire sera célébré dans notre chapelle, à partir du jeudi soir, 14 mai. Chaque jour du Triduum, grand-messe solennelle; le soir, au salut, sermon donné par monsieur le chanoine Goueslain. Le lundi 18 mai, Son Excellence Monseigneur Grente présidera la cérémonie et officiera pontificalement. Le panégyrique sera prononcé par Monseigneur Foin, Vicaire Général, archidiacre de La Flèche; la messe sera chantée par la schola des élèves du Petit Séminaire."

Introduction à Rome de la cause de nos fondateurs

Le dernier jour d'avril 1936 scelle à La Flèche, France, le Procès Informatif de nos Fondateurs, Son Excellence, Monseigneur Grente, évêque du Mans, fait diligence pour faire parvenir la documentation à Rome, de sorte que Monseigneur Léonidas Perrin, p.s.s., postulateur de la cause en annonce, dès le 13 mai, l'introduction en Cour de Rome.

Mai 1936, les fêtes du tricentenaire de l'Institut

Dans les vingt-trois maisons qui composent l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph en 1936, l'action de grâces s'apprête à jaillir. Pour notre humble part, nous verrons la prière et le chant liturgique en former les notes dominantes durant les trois jours consacrés à cette commémoration du tricentenaire de notre Institut.

Le samedi 16 mai, une grand-messe solennelle célébrée par notre supérieur ecclésiastique, Monseigneur L.-A. Côté marque l'ouverture du triduum. Notre chapelle se pare pour la circonstance; son décor sobre et gracieux favorise le recueillement tandis que, sous les doigts d'artiste du révérend Frère Raymondien, E.C., organiste et compositeur de Sainte-Foy, Québec, des flots d'harmonie envahissent suavement nos âmes et les fixent dans l'attitude de l'adoration et de l'amour.

La chapelle est remplie des religieuses, des vieillards de l'hospice, des orphelins et de bon nombre de malades que les soeurs infirmières conduisent à la chapelle pour ces circonstances, comme elles le font tous les dimanches selon le désir exprimé par ceux qui en sont capables.

Le chant est exécuté par la chorale des révérends Frères des Écoles Chrétiennes qui rend fort bien le propre grégorien de la messe votive du Saint-Esprit. Le commun est celui d'une messe composée en l'honneur de saint Joseph par le révérend Frère Raymondien, qui prend comme thème musical différentes parties de la messe Adjutor; l'harmonisation souple, discrète et variée, a la limpidité d'une prière.

À 4 heures, au salut solennel du Très-Saint-Sacrement, les voix pures et cristallines de nos orphelins rendent avec beaucoup d'expres-

sion les mélopées grégoriennes et les différents motets en parties.

Le dimanche 17 mai, notre aumônier célèbre la grand-messe à 9 heures, et la schola des révérends Frères du Sacré-Coeur du juvénat d'Arthabaska assure, cette fois, la partie musicale. Dès l'entrée au chœur, le triomphal choral de Bach, à 4 voix mixtes, "Louez le Dieu puissant" traduit bien notre allégresse et notre jubilation. La messe est celle du 5e dimanche après Pâques: polyphonie et mélodies grégoriennes sont exécutées avec art et vraie piété.

Dans une touchante allocution où il met toute son âme, notre dévoué Père spirituel donne un vivant raccourci des gloires de notre Institut. La cérémonie s'achève aux accents d'un cantique en l'honneur de saint Joseph.

L'aube du 18 mai s'ouvre sur une atmosphère de sainte jubilation.

À 9½ heures, au chant de l'ECCE SACERDOS, Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault fait son entrée solennelle au sanctuaire, suivie de plusieurs messieurs du clergé, une trentaine, puis la messe pontificale déploie ses magnificences. Ce matin encore, la chapelle est pleine à déborder, la nef et les jubés, des bons vieillards, des malades, des orphelins en rangs serrés, de même que de nombreux amis invités pour cette célébration.

Les religieuses, qui dépassent maintenant la centaine, prennent place au chœur derrière la grille de bois blanc, aux carrés minuscules.

Son Excellence officie avec pompe et majesté, ayant comme prêtre assistant monsieur le chanoine Benjamin Morin, et messieurs les abbés Noé Pepin et Farly, comme diacre et sous-diacre d'honneur, tous trois anciens aumôniers de notre maison. Messieurs les abbés Arthur Bergeron et J.-S. Caya, diacre et sous-diacre d'office, et monsieur l'abbé G.-E. Roberge, cérémoniaire.

La messe votive de la Sainte Trinité, tout indiquée pour ce jour commémoratif, est très bien rendue par la chorale du monastère, de même que le commun Fons bonitatis. C'est vraiment une prière chantée.

Le panégyrique du jour est donné par notre dévoué supérieur ecclésiastique Monseigneur L.-A. Côté, dont on sait la vénération pour tout ce qui touche à nos origines.

À l'Ite missa est, le prêtre-assistant annonce que Son Excellence accorde 50 jours d'indulgence à quiconque voudra bien prier à ses intentions au cours de la journée, délicatesse dont nous sommes réellement touchées.

Un vibrant Te Deum suivi d'une cantate en l'honneur de la Sainte Trinité, clôt la cérémonie et porte à Dieu le merci ému de nos âmes reconnaissantes.

Au cours de l'après-midi, le salut solennel du Très-Saint Sacrement chanté immédiatement après les vêpres et auquel Son Excellence assiste au prie-Dieu d'honneur, termine les fêtes jubilaires. Le programme composé de musique plutôt moderne, cette fois, est brillamment rendu par les élèves de la Congrégation de Notre-Dame d'Arthabaska.

Les touchantes cérémonies de ces trois jours d'intenses prières rayonnent le bonheur autour de nous et nous unissent intimement à toutes et chacune de nos chères maisons d'Europe et d'Amérique.

Grâce à la délicatesse de notre évêque vénéré, cette union se traduit explicitement par le câblogramme suivant adressé à La Flèche, au midi du 18 mai 1936:

"En ce jour béni du tricentenaire, évêque, nombreux clergé, soeurs déléguées de partout, citoyens d'élite, tous s'unissent à nous — de coeur et d'esprit — pour offrir à Maison-mère hommages, félicitations et voeux de bonheur."

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska."

En marge des manifestations religieuses, au midi du 18 mai, dans les salles de l'orphelinat artistement décorées, un modeste banquet réunit, sous la présidence de Monseigneur notre évêque, les messieurs du clergé, nos médecins et quelques amis de la maison.

Pendant ce temps, les agapes fraternelles, au cloître, pour être plus simples, n'en épanouissent pas moins tous les fronts. De distinguées hôtessees sont là, au nombre de douze: révérendes Mères de la Congrégation Notre-Dame et révérendes Soeurs de l'Assomption de la sainte Vierge à qui Son Excellence offre le privilège extraordinaire de prendre le dîner au monastère, et même d'y passer la journée. Les aimables visiteuses sont enchantées de cette délicatesse paternelle et en jouissent à plein coeur, autant que nous toutes, les Hospitalières.

Immédiatement après le banquet, Son Excellence accompagnée des messieurs du clergé, entre au cloître où l'attendent nos hommages filiaux auxquels elle répond aimablement et paternellement.

Son Excellence se rend ensuite à l'orphelinat et félicite chaudement les jeunes artistes qui, à la cérémonie du matin, ont si bien rendu le chant liturgique.

Les orphelins dépassent présentement la centaine. Ils y reçoivent, grâce au dévouement et à la compétence de quelques religieuses l'enseignement primaire, de même qu'une solide éducation chrétienne et civile dans le but d'en faire de bons citoyens quand ils quitteront les murs de l'orphelinat. Monseigneur Brunault ne manque pas, à cette occasion, de souligner le travail admirable des soeurs éducatrices et le souci apporté par ces jeunes à leur propre formation.

Tous les hospitalisés font également l'objet de la condescendante sollicitude de Monseigneur Brunault qui ne veut oublier personne et remplir au complet le cadre jubilaire. Plusieurs d'entre eux reçoivent à leur lit la visite et la bénédiction paternelle de Son Excellence.

Les vieillards de l'hospice, à la Salle Ste-Vierge et à la Salle St-Joseph, font à chacune des visites de Monseigneur partie de son programme et c'est avec une grande joie qu'ils auront leur part de cette fête jubilaire du tricentenaire de la Congrégation.

Le programme des fêtes publiques ayant pris fin, il nous reste à payer un tribut d'honneur et de reconnaissance au souvenir de nos bien-aimées soeurs défuntes. Une grand-messe solennelle est célébrée pour ces méritantes qui nous ont précédées dans la demeure du tombeau.

Une commémoration de trois cents ans, c'est beaucoup plus la fête des morts que celle des vivants! En fait, ce sont elles, les chères devancières

qui sont les héroïnes, elles qu'illumine le soleil de l'éternité.

Comme tout ce qui est terrestre, l'écho du tricentenaire va se perdre dans les milles détails de la vie quotidienne.

Nos chants de gratitude auront toutefois un prolongement magnifique puisque les dons reçus constitueront dans un avenir assez rapproché les premières pierres du futur monastère.

À Monseigneur notre supérieur L.-A. Côté, dont la main sait fixer aussi généreusement qu'harmonieusement en nombre, poids et mesure les chiffres d'or symboliques, va un merci plénier comme ses dons.

“. . . Pour souligner les fêtes du Tricentenaire de votre institut, écrit-il à Mère Thibault, je veux vous donner \$1.00 par année, depuis la fondation, c'est-à-dire \$300.00.

Je veux par là, aussi, exprimer mon admiration pour l'Institut, fondé par les Serviteurs de Dieu: Le Royer de La Dauversière et Marie de la Ferre. . .”

Retour des Soeurs Janelle et Carrier

Au 14 mai, nous notons avec joie le retour de nos chères Soeurs Janelle et Carrier en mission depuis deux ans à notre maison de New London et que l'on sent si heureuses de retrouver le toit familial à la veille des solennités jubilaires.

Notre école d'infirmières affiliée à Laval

L'Hôpital attire aussi l'attention. Le 22 mai 1936, notre École d'Infirmières-religieuses obtient son affiliation à l'Université Laval de Québec et prend ainsi rang définitif parmi les autres écoles hospitalières de la province. C'est un pas de plus dans la voie du progrès scientifique et nos religieuses-infirmières bénéficieront largement des avantages qui en résultent.

Un monastère enfin!

Au 16 juillet 1936, quelle joie ne réserve pas la fête de la Vierge du Carmel à notre chère Mère Thibault en lui apportant précisément ce jour, l'autorisation sollicitée relativement à la construction prochaine d'un monastère.

Ce monastère doit mesurer environ 160 pieds X 45, à quatre étages, plus le rez-de-chaussée. Cette construction s'impose surtout pour l'infirmierie, les dortoirs, le choeur, le réfectoire, les cuisines et les dépendances. Les travaux de construction de ce monastère, destiné à abriter plus de cent dix religieuses, ne dépasseront pas une somme globale de \$69,000.00.

Ce rêve d'un monastère va donc devenir une consolante réalité. Avec Thérèse d'Avila, nous pourrions redire dans un élan de gratitude: ce n'est pas en vain qu'on s'adresse à saint Joseph avec confiance et amour.

Cette autorisation officielle de Monseigneur Brunault irradie les dernières lueurs du supériorat de Mère Thibault et met le sceau sur son

dévouement dont il semble presque une récompense anticipée. À celui qui a semé, Dieu n'accorde-t-il pas en perspective les jouissances de la moisson future?

Avec regret et attendrissement, nous voyons rentrer dans l'ombre de l'obéissance la Mère bien-aimée qui, six ans durant, a déployé dans l'administration de notre maison les dons magnifiques dont le ciel l'a dotée, et a fait fructifier à son bénéfice tant spirituel que temporel les mille ressources de sa riche nature.

Si le chêne est appelé de par Dieu, à dominer par la force, plus encore est-il appelé à protéger, à abriter la faiblesse: telle est la Mère que le bon Dieu nous a prêtée et en qui toujours le lierre trouva un appui, comme le roseau, une providence.

Pendant ces six années du supérieurat de Mère Thibault, soit de 1930 à 1936, elle a présidé à quarante-quatre vêtues, vingt-huit professions temporaires et vingt-cinq professions perpétuelles dans notre monastère, ce qui porte à 104 le nombre de religieuses, dont 67 professes choristes, 25 professes converses, 7 soeurs tourières, 2 novices et 3 postulantes.

Par ailleurs, deux décès sont survenus durant cette période, ce qui est consolant si l'on compare ces tristes départs au grand nombre de la décennie antérieure. Nous pouvons sans doute affirmer que les conditions de vie et de travail des religieuses se sont grandement améliorées, grâce à la bienveillance et au grand sens de l'organisation communautaire dont a fait preuve Mère Thibault.

Bilan des activités hospitalières de 1936

Le rapport annuel de 1936 fournit en bref les renseignements suivants:

- l'orphelinat accueille 100 garçons et filles;
- l'hospice héberge 66 personnes âgées;
- l'hôpital compte 55 lits généraux, 3 d'isolement, 10 pour la maternité et 8 berceaux;
- la moyenne quotidienne d'occupation des lits est de 35;
- les laboratoires ont procédé à plus de 800 analyses;
- les services de rayons X et physiothérapie ont fourni plus de 1,500 examens et traitements;
- 900 interventions chirurgicales majeures et mineures y ont été pratiquées;
- un total de 1,390 patients y ont été traités, dont 660 hospitalisés et 730 en externe;
- 22 nouvelles religieuses ont obtenu leur droit de pratique à titre de garde-malades enregistrées;
- le corps médical compte alors onze médecins omnipraticiens et quelques spécialistes, dont entre autres, le Docteur Georges Côté en chirurgie générale, le Docteur C.-A. Gilbert en oto-rhino-laryngologie-ophtalmologie, le Docteur Edgar Vanasse en gynécologie-obstétrique.

**LES SIX ANNÉES DU 1^{er} SUPÉRIORAT
DE MÈRE KIROUAC
1936 - 1942**

SEPTEMBRE 1936



*Mère Corinne Kirouac, supérieure-administratrice
en 1936.*

Élection de Mère Kirouac

L'élection du 3 septembre fait choix de la très honorée Mère Kirouac pour présider aux destinées de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Habile dans la gestion des affaires, douée d'une exceptionnelle distinction et d'une exquise délicatesse de sentiments, l'élue du Seigneur est depuis six ans, préposée à l'administration de l'hôpital. Sa sympathique bonté est connue de tous, aussi conquiert-elle d'emblée respect, soumission et par-dessus tout, filiale affection de ses soeurs.

Aux hommages spontanés de sa Communauté, s'ajoutent les paternels encouragements de Son Excellence Monseigneur de Nicolet, qui apporte à la nouvelle élue sa première bénédiction.

La construction du monastère

Forte de cet appui, confiante en l'avenir qui s'annonce plein de promesses, Mère Kirouac embrasse d'un regard scrutateur le nouveau théâtre de ses activités. Quel sera son premier geste? Elle n'hésite pas un instant; le projet de construction d'un monastère ardemment désiré, dont Mère Thibault avait dressé les plans, au cours des derniers mois de son supériorat. Mère Kirouac aborde donc les préliminaires de ladite construction.

Nous voyons abattre à regret les majestueux érables qui ombragent le choeur et l'infirmerie, puis ceux qui bordent l'allée conduisant au cimetière. Ces arbres à la cime altière ont maintes fois suscité notre admiration. . . ils parlent à nos âmes de la munificence du Créateur. Pourtant la perspective de l'érection d'un monastère, à cet endroit, atténue cette mélancolique impression de les voir sombrer à jamais sous les coups cruels des bûcherons.

Soeur Thibault, surveillante des travaux

Le 5 octobre, à une assemblée spéciale du Chapitre, il est décidé de nommer notre chère ex-Mère Thibault surveillante des travaux de la construction et de la modification des plans et devis du futur monastère, tâche à laquelle elle s'acquittera avec grande compétence.

Travaux confiés à l'entrepreneur Dubé

Le lendemain, sur l'avis de Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault, la très honorée Mère Kirouac, Soeur Ouellette, assistante, et Soeur Thibault se rendent visiter la Maison provinciale des RR. FF. du Sacré-Coeur de notre ville, construite récemment par Monsieur Georges Dubé, entrepreneur résidant à Rimouski, à qui sont également confiés nos présents travaux de construction. Cette visite est effectuée avec grand avantage. Les travaux d'excavation commenceront cet automne, après autorisation accordée par Monseigneur Brunault.

Conversion d'une hospitalisée au catholicisme

Une de nos hospitalisées, Madame Ludger Rousseau (Clara Winifred Wright), protestante, touchée par la grâce confiée à sa jeune infirmière, Soeur Saint-Jean-de-Goto, son désir de se faire catholique; celle-ci l'encourage en son dessein et demande à l'autorité de la faire instruire à ce sujet. Comme Madame Rousseau parle la langue anglaise,

Soeur Jeanne-Mance (Mercier) est désignée pour se constituer son professeur de catéchisme, alors que Monsieur l'abbé Elzéar Mondoux, aumônier, visite la malade et lui conseille l'entrée dans l'Église catholique.

À l'aube du 24 octobre, les hospitalières sont à la joie; la néophyte, écossaise de nationalité, fait son acte d'abjuration au protestantisme suivi de sa profession de foi catholique. Instant solennel que celui où la catéchumène franchit le seuil du sanctuaire pour cette solennelle cérémonie aux longues prières rituelles. À peine l'onde baptismale a-t-elle régénéré son âme que la fervente convertie s'approche de la sainte Table pour recevoir son Dieu pour la première fois. Pendant la cérémonie, la chorale du monastère fait entendre en anglais des chants de circonstances fort goûtés par l'heureuse communiant.

Subséquentement monsieur et madame Rousseau feront bénir solennellement leur mariage à l'église paroissiale d'Arthabaska.

Jubilé d'or de Soeur Dagenais

Entre-temps une fête se prépare. . . fête sans précédent pour la génération présente, puisque le seul Jubilé d'or célébré en notre Communauté a été celui de Mère Pagé, fondatrice, en date du 17 mars 1886. C'est ainsi que l'on célébrera, le 16 novembre 1936, les Noces d'or de vie religieuse de notre vénérée et bien-aimée Soeur Dagenais.

Monseigneur de Nicolet, privé par la maladie de venir présider cette cérémonie, délègue Monsieur l'abbé Henri Thibault, frère de nos chères Soeurs Thibault.

Au 16 novembre 1936, la fête des noces d'or se déroule donc dans un décor sobre et gracieux. À neuf heures, une messe solennelle est chantée par Monsieur l'abbé Henri Thibault, frère de chère ex-Mère Thibault, procureur de l'évêché, assisté de MM. les abbés Arthur Bergeron et Elphège Boisvert, comme diacre et sous-diacre. La chorale des religieuses rend fort bien la messe "Dilexisti" et celle de l'orphelinat s'acquitte aussi avec honneur du commun de la messe. Un "Quid retribuam Domino" à l'offertoire et un "Suscipe me Domine" à la communion de la vénérée jubilaire, Soeur Dagenais, semblent tout indiqués pour cette cérémonie d'action de grâces qui s'achève aux accents du "Te Deum".

De vénérables prélats et plusieurs messieurs du clergé rehaussent de leur présence l'éclat de cette fête. Plusieurs communautés religieuses sont représentées; on remarque aussi nombre de parents et amis de l'Hôtel-Dieu.

Monseigneur L.-A. Côté donne le sermon de circonstance marqué d'une grande justesse d'appréciation et d'une profonde estime envers la digne jubilaire.

La fête qui débute dans l'imposant appareil des rites liturgiques, se continue avec entrain dans l'intimité du cloître. Parée avec un goût exquis d'oriflammes pourpre et or, de palmes et d'écussons commémoratifs, la salle de communauté se fait accueillante.

Avec enthousiasme et légitime fierté, nous chantons la Mère vénérée, dont la personnalité morale se dessine à nos yeux comme l'une des pierres d'assise de notre Hôtel-Dieu. Nombreux, en effet, sont les

titres lui donnant des droits acquis à notre gratitude et à notre affection; aussi bien les rappeler dans un élan de filiale tendresse, est-ce pour nous comme respirer le parfum d'un passé mi-séculaire, riche d'abnégation, de sacrifices, de dévouement.

La délicatesse de chacune de nos maisons de France et d'Amérique n'a d'égale que leur générosité: fleurs spirituelles, poésie, souhaits, cadeaux artistiques viennent ajouter à la fête une note harmonieuse. La chère Maison-mère mérite une mention spéciale pour l'offrande d'objets souvenirs et d'un superbe trousseau que la jubilaire, Soeur Dagenais, reçoit avec un bonheur visible.

À 4 heures, il y a Salut solennel du Très Saint-Sacrement et dans la soirée un drame historique qui nous captive vraiment: débuts de la fondation de l'Institut à Lafleche, et départ de Laroche de nos Mères fondatrices de Montréal.

Puis, c'est déjà le soir!... Les dernières notes de la cantate finale; le Magnificat du cinquantenaire, se perdent dans le silence monastique.

Le lendemain, un grand congé couronne dignement la fête inoubliable de celle qui porta le fardeau de la supériorité de 1912 à 1918 et de 1921 à 1927.

Premières diplômées de l'Université Laval

Ce même jour, deux de nos jeunes soeurs se rendent à Québec pour y subir des examens en science hospitalière. Pour la première fois depuis l'affiliation de notre École d'infirmières à l'Université Laval de Québec, en mai dernier, nos étudiantes se dirigent vers la capitale. Elles y reçoivent la plus aimable hospitalité chez les Augustines de l'Hôtel-Dieu et heureuse de leur succès, nous reviennent au soir du 21. Ce sont les Soeurs Yvonne Fréchette et Angéline Martel qui recevront leur parchemin à la mi-décembre. Comme les succès des élèves posent des rayons sur le front de leur maître, Soeur Marie-de-Jésus, directrice de l'école est à l'honneur vraiment.

Décès du Docteur Wilfrid Laroche

Le 27 novembre 1936, une ombre de deuil enveloppe l'Hôtel-Dieu: un de nos médecins, monsieur le docteur Wilfrid Laroche, résidant à Warwick décède à l'âge de 56 ans, après quinze jours seulement de maladie.

Par sa disparition Warwick perd un excellent citoyen et la profession médicale un membre méritant. Il était un de ces médecins praticiens de campagne qui font l'honneur de la médecine. Sa distinction, son dévouement, sa bonté lui attirent une excellente clientèle qui ne fait qu'augmenter avec les années. Ce vaillant du devoir apporte dans l'au-delà d'unanimes regrets particulièrement ceux de l'Hôtel-Dieu.

Le docteur Laroche est né à Saint-Antoine-de-Tilly le 20 juillet 1880, et il exerce la médecine depuis 1906. Il succombe à notre hôpital. Les funérailles ont lieu à Warwick, chantées par Dom Bruno Ward, o.s.b. beau-frère du défunt.

La fête de l'Immaculée

Après ce deuil, c'est pourtant dans la joie et l'action de grâces que doit se clore l'année 1936.

Le 8 décembre, le ciel se colore; c'est la fête de l'Immaculée et aussi celle de notre bien-aimée Mère Kirouac. La Communauté lui présente des hommages reconnaissants et des vœux de bonheur. Comme préparation, du 29 novembre au 8 décembre, une messe est célébrée chaque jour aux intentions de notre très honorée Mère.

Rescrit relatif à un emprunt de \$50,000

Aux dernières heures de cet an de grâces 1936, Monseigneur de Nicolet adresse à Mère Kirouac le Rescrit de la Sacrée Congrégation des Religieux relatif à l'emprunt de \$50,000 nécessité par nos constructions et sollicité, le 31 octobre dernier.

La volonté de Dieu est signifiée et sous la main bénissante de notre Pasteur commencera la construction du monastère ainsi que les réparations à l'hôpital et à la chapelle. L'année 1936 nous quitte en pleins travaux de construction de notre futur monastère.

1937

L'aube de 1937 nous apporte les bénédictions habituelles toujours vivement appréciés: celle de notre très honorée Mère, de Monsieur l'aumônier et de Monseigneur le Supérieur.

Arbre de Noël chez les hospitalisés

Nos hospitalisés reçoivent, le 4 janvier, leur part de bonheur, grâce au dévouement de Mesdames Wilfrid Girouard, Auguste Bourbeau, J.-O. Carignan, Romulus Guay et Mlles A. Belleau et M. P. Laliberté. Cette fête traditionnelle de l'ARBRE DE NOËL est, cette année encore un véritable succès, la crise financière qui sévit alors ne sachant porter atteinte au cœur généreux de ces bienfaiteurs.

De délicieuses friandises et d'utiles cadeaux sont distribués avec une bonne grâce et une délicatesse qui en doublent la valeur. Geste bienveillant qui a tôt fait d'épanouir tous les fronts.

Approbation des plans et devis

Le 21 février 1937, Monseigneur Georges Dubé, entrepreneur, se rend à l'évêché de Nicolet et soumet les plans et devis du monastère à Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault, qui les approuve avec bienveillance.

Afin de mettre de l'harmonie dans l'ensemble de nos constructions, il a été préalablement décidé d'exhausser et de modifier les toitures de l'ancien monastère et de l'hospice. Il convient d'effectuer en premier lieu ces réparations qui commencent en février 1937.

Début des travaux en mars

Au début du mois de Saint-Joseph, soit le 9, Monsieur Georges Dubé arrive à Arthabaska, accompagné de son contremaître, Monsieur Dionne. Il procède immédiatement à l'embauchage des ouvriers. Les

gens de la localité se présentent nombreux! 200 personnes sollicitent un emploi.

Mercredi le 10 mars, une première équipe — une dizaine d'ouvriers — commencent la démolition des toits des anciennes bâtisses. La réfection de ces étages supérieurs est vite terminée. On reprend alors les travaux d'excavation du futur monastère.

Et voici avril!

La nature s'anime; tout est espoir et vie. Dans cette nature en fête, le va et vient des travailleurs qui besognent activement, la cadence rythmée des marteaux que l'écho répercute, ont même un charme pour nous. Ne présagent-ils pas la réalisation d'un beau rêve?

Décès de Monsieur Auguste Quesnel

Le 17 avril 1937 décède Monsieur Auguste Quesnel, fils de Monsieur le shérif Auguste Quesnel qui a joué, on le sait, un rôle important dans la fondation de notre maison. Monsieur Auguste Quesnel demeure voisin de notre monastère. Il occupe la petite maison appelée Nazareth par nos Mères fondatrices qui l'ont habitée pendant quelques mois, c'est-à-dire jusqu'à ce que celle surnommée "Saint-Augustin" puisse les recevoir.

Mue par une exquise délicatesse, notre très honorée Mère décide d'offrir huit jours de prières et de bonnes oeuvres pour le regretté disparu. Nos soeurs tourières se rendent à tour de rôle, passer la nuit près du défunt exposé chez lui en chapelle ardente. Quelques-unes de nos aides vont prêter leur concours pour le service des tables. Une riche gerbe spirituelle témoigne, en outre, de notre religieuse sympathie envers la famille éprouvée.

L'abbé C. E. Mailhot décède à 81 ans

Le 31 mai suivant, un deuil plane sur notre ville et enveloppe l'Hôtel-Dieu. Monsieur l'abbé Charles Éd. Mailhot, ancien curé, retiré en notre maison depuis 1908, rend son âme à Dieu à l'âge de 81 ans, dont 55 de sacerdoce.

Historien né, servi par une mémoire étonnante et un jugement droit qui lui permet de juger sainement et justement les hommes et les choses, il écrit en quatre volumes l'Histoire des Bois-Francs. Cet ouvrage hautement apprécié lui vaut le titre de PREMIER HISTORIEN des BOIS-FRANCS.

Ardent patriote, notre région lui doit, dans une large mesure, l'érection de la Croix du Mont Saint-Michel en 1929. Il aime son coin de pays et c'est ainsi qu'il appelle la région des Cantons de l'Est, "la Suisse du Canada".

Dédaignant toute gloire humaine et préférant l'ombre et le silence claustral à l'apparat, Monsieur l'abbé Mailhot exprime le désir de n'avoir point d'oraison funèbre, et celui d'être inhumé dans la crypte des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Bel exemple de mépris des honneurs d'ici-bas! Et pour nous, c'est un privilège que ses restes mortels reposent dans notre crypte afin qu'un hommage perpétuel lui soit rendu par le secours de nos prières.

Pierre angulaire du monastère

Le 7 juin 1931, en dépit d'une santé précaire, Monseigneur de Nicolet est en visite pastorale dans notre région. L'Hôtel-Dieu ne sera pas oublié. Vers 3 heures p.m., accompagné de Monsieur le vicaire d'Arthabaska et de Monsieur l'aumônier, Son Excellence entre à la Communauté où les soeurs sont réunies. D'une affabilité toute paternelle, le vénéré Pasteur cause aimablement, s'intéresse à nos constructions dont il paraît très satisfait, nous gratifie d'un grand congé et il profite de son passage pour bénir la pierre angulaire du futur monastère.

Arthabaska accueille les restes mortels de Suzor Côté

Le 14 juin 1937, Arthabaska accueille avec émotion et fierté les restes mortels d'un de ses fils les plus célèbres, peintre, sculpteur, Monsieur Marc-Aurèle Suzor Côté, décédé à Daytona, Floride, le 29 janvier à l'âge de 68 ans.

Né le 6 avril 1869, fils de feu le notaire Théophile Côté, notre artiste aima sincèrement sa petite patrie d'Arthabaska, où il rencontrait d'ailleurs beaucoup de sympathie. Il se plaisait à reproduire des figures et des paysages de chez nous.

Après des études sérieuses, il eut l'avantage de passer 10 ans à Paris, où il se perfectionna en son art. Il remporta une médaille de bronze lors de l'Exposition internationale de 1900. Une plaque commémorative a été dévoilée en face de sa maison, lors des fêtes du Centenaire de notre ville en 1951, don de la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec, en hommage à l'un de nos plus grands peintres-sculpteurs.(1)

Pour notre part, il nous souvient de certaine toile due à son pinceau, mise en loterie pour le bénéfice de nos oeuvres. Au surplus, notre maison s'honore avec fierté d'en posséder une de grande qualité: "Rosée du matin", Vallée de Senlis, 1900.

Le monastère arrivera à point

Il y a affluence des malades à l'hôpital; l'hospice et l'orphelinat sont aussi littéralement remplis; c'est donc avec une vive satisfaction que nous voyons s'élever les murs du monastère, lequel, lorsqu'il sera terminé, nous permettra d'affecter à l'usage de nos chers hospitalisés différents locaux présentement occupés par la Communauté.

Déjà à la mi-juillet 1937, les étages supérieurs de l'hospice et de l'ancien monastère sont terminés. Depuis, une équipe d'ouvriers travaille à la réfection de la façade de la chapelle.

Le 6 août, on entreprend les réparations et agrandissement du choeur qui devra avoir un jubé, par conséquent occupera deux étages.

À Paris, on discute de généralat

Durant des journées d'études tenues à Paris, en cette année 1937, les supérieures de nos maisons de France discutent de l'opportunité de grouper en généralat, nos maisons d'outre-mer.

(1) Arthabaska, Capitale des Bois-Francs, Alcide Fleury, 1961, page 137.

Considérant l'état précaire de santé de plusieurs d'entre elles, la pénurie de sujets et les nombreuses difficultés matérielles de l'heure présente, toutes nos soeurs de France donnent leur adhésion à ce projet.

Le 7 août 1937, Mère Lecordeux, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Laflèche, écrit à ce sujet à Mère Kirouac, qui assemble les soeurs choristes à vœux perpétuels et leur fait part de la communication de Mère Lecordeux. Chaque religieuse est invitée à donner son opinion. La majorité des soeurs se déclarent en faveur du généralat. Sans tarder, Mère Kirouac en fait donc part à Mère Lecordeux.

Que nous réserve l'avenir? Secret de Dieu! Confiantes, nous saluons avec optimisme, une nouvelle année monastique.

Sous le flot toujours montant du labeur quotidien, notre vie religieuse continue son cours paisible, scandée par les coups sonores des marteaux qui retentissent fermes et drus du premier au cinquième étage, où en sont rendus présentement les travaux du monastère.

Fête jubilaire de Soeur Augustine

Le 14 septembre 1937, moins solennelle que nous l'aurions désiré, la fête jubilaire du 50^e anniversaire de Soeur Augustine (Labbé), la doyenne de nos chères soeurs converses, revêt par ailleurs un cachet d'intimité qui n'est pas sans charme.

De sa chambre d'hôpital, transformée en un véritable sanctuaire où les ors discrets se mêlent artistement aux corolles parfumées, Soeur Augustine s'unit à la messe d'action de grâces célébrée en notre chapelle avec une solennité digne d'un cinquantenaire. De nombreux neveux et nièces assistent à cette cérémonie et se rendent ensuite auprès de la vénérée jubilaire qui reçoit avec joie et gratitude les félicitations et témoignages d'estime qui lui sont offerts.

Les hommages de sa famille religieuse qui se succèdent tout au long de ce jour, trouvent également le chemin de son coeur.

Émue et heureuse, elle avoue que cette fête d'or la fait rêver du ciel. Au fait, ne semble-t-elle pas vraiment le prélude des joies immuables qui couronneront, dans un avenir peut-être prochain la laborieuse et méritante carrière de notre chère soeur?

Pour l'instant, à notre grande joie, l'heureuse jubilaire se maintient relativement bien. Dieu en soit béni!

Décès de Soeur Alberta, tourière

Par ailleurs, le 22 septembre 1937, notre ciel s'assombrit de nouveau. L'état de santé de notre chère Soeur Alberta (Laura Beauchemin), tourière, devient inquiétant. Atteinte depuis plusieurs années d'une néphrite hypertensive qui s'aggrave avec l'âge, cette vaillante ouvrière doit réduire graduellement ses activités. Consciente des progrès de la maladie, elle adhère avec filial abandon aux vœux divins et reçoit l'extrême-onction avec des sentiments de joie surnaturelle qui nous édifient.

Le 1^{er} octobre, sous l'égide de la Reine du Rosaire, l'âme de notre soeur prend son essor vers le séjour des bienheureux. Elle était âgée de 49 ans, dont 22 ans de vie religieuse. Les funérailles ont lieu le 4, présidées par Monsieur l'abbé Elzéar Moudou, aumônier.

Dernière maladie de Monseigneur Brunault

Le 10 octobre 1937, nos Soeurs Marie-Rose et Marguerite-Marie, tourières, vont de la part de notre très honorée Mère, offrir à Son Excellence la filiale sympathie de ses hospitalières des Bois-Francis. En dépit des progrès de la maladie, le vénérable évêque est très lucide et il se montre très touché de la délicate attention de Mère Kirouac, s'entretient longuement avec nos soeurs et s'intéresse tout particulièrement aux travaux de construction présentement en cours, preuve touchante de sa paternelle sollicitude à l'endroit de notre Hôtel-Dieu.

Décès de notre bien-aimé Évêque

Quelques jours plus tard, soit le 21 octobre, l'Église de Nicolet est plongée dans un deuil profond; elle a perdu celui qui, depuis 1904, était pour tous un père vénéré, un pasteur dévoué, un chef dont tous les actes ont été marqués au coin d'une prudence et d'une sagesse consommées.

Pour notre part, nous pleurons un bienfaiteur et un protecteur attiré de notre Communauté. Dès son élévation au siège épiscopal de Nicolet, en 1904, l'illustre pontife fait sienne l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Et depuis, sa main bienfaisante et largement ouverte ne cesse de prodiguer à notre Hôtel-Dieu une sollicitude qui lui vaudra une expansion qui tient du prodige. Indéfectible est son attachement pour les hospitalières, impérissables ses bienfaits. Aussi, avec l'hommage ému de notre vénération, nous déposons sur sa tombe, l'humble gerbe de nos prières ferventes et d'une immortelle gratitude.

Une kermesse au couvent d'Arthabaska

Octobre 1937 va se clore sous le signe de l'amitié. Pour obvier aux embarras financiers de leur maison, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame d'Arthabaska organisent une kermesse sous le bienveillant patronage de Monseigneur L.-A. Côté, curé. L'Hôtel-Dieu ne peut rester indifférent à l'appel de "son vieux frère" le couvent d'Arthabaska. Il tient à honneur de fournir sa quote-part. Sans tarder, des mains habiles confectionnent gâteaux et bonbons de toutes sortes, aussi différents articles de lingerie qui font bonne figure dans les kiosques et contribuent, pour une humble part au succès de cette organisation.

Geste fraternel qui traduit dans sa simplicité, l'affection séculaire qui unit les filles de Mère Bourgeois aux hospitalières de Jeanne Mance.

À nouveau, le deuil

Avec novembre, le deuil continue de planer sur notre Communauté. Notre chère Soeur Hélène (Côté) touchera bientôt les rives de la Patrie. Jeune et ardente ouvrière, elle a laissé le théâtre de ses activités en juillet dernier. Déjà le sacrement de l'Extrême-Onction a apporté à chère Soeur Hélène, réconfort et consolation, quand le 10 novembre, Monsieur l'aumônier se rend à son chevet pour réciter les prières des agonisants. Le lendemain, mandé en hâte, il lui renouvelle le geste du pardon tandis qu'une agonie très calme se prolonge quelque peu. Notre très honorée Mère, la religieuse infirmière et Soeur Irène Côté, cadette de Soeur Hélène, ne quittent pas la chère mourante qui exhale le dernier soupir, en pleine lucidité, sans la moindre lutte morale; telle une nacelle

doucement portée sur les ondes par un vent favorable, aborde heureusement au port, but unique et constant de son orientation.

Les funérailles ont lieu le 13, présidées par Messieurs l'abbé Elzéar Mondou, aumônier. Elle était âgée de 33 ans, 6 mois, 15 jours, et de religion 10 ans, 6 mois, 15 jours.

Un legs testamentaire

Décembre 1937 enregistre encore un legs testamentaire de Mademoiselle Corinne Méthot de Warwick, au montant de \$500.00 avec obligation de faire chanter chaque année six messes de Requiem, jusqu'à l'amortissement de ladite somme, soit une période de vingt-cinq ans.

Cette somme est aussitôt affectée à l'achat de nouvelles stalles pour le chœur qui vient d'être agrandi et rénové. Elles feront bonne figure dans ce local spacieux, bien que très simple. D'une capacité de 120 places, ce chœur possède en outre, au second étage, un jubé pour la chorale et les soeurs de l'infirmerie.

Occupation du chœur pour Noël

Au soir du 22, nous avons la joie d'y réciter Matines et Laudes de l'Office de la Sainte-Vierge. Avec quelle ferveur le Te Deum monte alors de nos lèvres vers l'Auteur de tout bien qui nous dispense si libéralement ses dons.

Aussi bien, notre Noël 1937 est-il non seulement fête de l'amour mais aussi fête de la gratitude.

Messes de la nuit et messe du jour, Vêpres et Salut du Saint-Sacrement sont célébrés avec solennité. Tout est à l'action de grâces! Les âmes se recueillent dans la méditation du grand mystère qui apporte le salut à l'humanité et elles magnifient le Très-Haut pour son Don à la terre.

Les Quarante-Heures couronnent dans la louange et l'adoration ce temps de grâces 1937, et sans transition, avec espoir et joie, nous accueillons l'an nouveau que dans sa bonté, Dieu nous donne.

1938

À ses toutes premières heures, l'an 1938 nous offre en prémices la bénédiction et les vœux traditionnels de notre très honorée Mère et de notre vénéré aumônier, Monsieur l'abbé Elzéar Mondou.

Témoignage de Monseigneur L.-A. Côté

La récréation du soir du premier de l'an nous réserve la coutumière visite de notre digne supérieur ecclésiastique, Monseigneur L.-A. Côté, P.D., curé à Arthabaska, très dévoué à notre oeuvre qui fait d'ailleurs partie intégrante de sa paroisse. Tandis que sa voix paternelle appelle les faveurs du ciel sur les jours nouveaux de 1938, nos fronts s'inclinent sous sa main bénissante.

Monseigneur cause aimablement, puis évoque avec émotion la figure du regretté Monseigneur J.-S.-H. Brunault "dont le nom, dit-il, mérite d'être buriné en lettres d'or dans vos annales". Et Monseigneur

qui a suivi avec intérêt et sollicitude toutes les étapes de notre histoire conclut: "Monseigneur Brunault, mes soeurs, fut le sauveur de votre maison."

Pour faire justice à l'histoire, disons que si Monseigneur Brunault a sauvé du naufrage notre frêle esquif menacé par l'épreuve, Monseigneur L.-A. Côté fut le nautonnier sage et prudent qui l'a lancé au large et l'a guidé d'une main assurée durant trente-huit ans.

Visite du Ministère de la Santé

Le 8 février 1938, comme nous l'annonçait Monsieur J. D. Gagné, M.P.P., dans une lettre en date du 17 janvier, le docteur Arthur Lessard du ministère de la Santé fait effectivement une visite à l'hôpital et se dit très satisfait de nos constructions. "Tout est bien organisé" se plaît-il à nous redire.

Décès du docteur Rochette

À l'hôpital le 14 mars 1938, nous déplorons la mort de l'un de nos médecins distingués, le docteur Alfred Rochette.

Brillant médecin-chirurgien de 36 ans, natif de Princeville, il fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet (1915-1922) puis étudie à la Faculté de médecine de l'Université Laval.

Pratiquant à Warwick, le docteur possède une excellente clientèle et dirige ses patients à notre Hôtel-Dieu où il a pratiqué une dizaine d'années (1928-1938).

Intelligent, habile, consciencieux auprès de ses malades, le docteur Rochette s'est dévoué sans compter ses fatigues. On le qualifie d'apôtre laïc. C'est un vrai chrétien, un catholique convaincu qui vit de sa foi. Même sur semaine, il entend la messe et se nourrit du Dieu des forts.

Il laisse dans le deuil son épouse et trois jeunes enfants.

L'Hôtel-Dieu rend hommage à ce praticien, prometteur de longues années de service, mais que dans sa prescience éternelle Dieu a décrété de rompre le fil tenu des jours.

On habite progressivement le monastère

Les jours de pérégrination sont terminés, aujourd'hui le 18 avril 1938, nos chères soeurs converses prennent possession de leurs cellules au 4^e étage. Les coeurs sont à la joie, le déménagement est un jeu.

Et le 27, le 3^e étage du dortoir est envahi par les soeurs choristes qui s'installent à leur tour dans leurs cellules.

C'est ainsi que le monastère tant désiré est pris d'assaut par la Communauté, dont l'âme reconnaissante bénit le Seigneur pour ce grand bienfait.

Un octroi de \$30,000

Mai 1938 enregistre la réception d'un octroi de \$30,000 obtenu du Gouvernement provincial par l'entremise de Monsieur J.-D. Gagné, M.P.P. pour aider à défrayer les coûts d'agrandissement, tant pour réaliser l'organisation d'un pavillon d'isolement que pour aménager une salle pour nos pauvres et modifier certains locaux de l'orphelinat, que pour parachever la construction de notre cher monastère.



Mgr. Albini Lafortune, évêque de Nicolet en 1938.

Élection de Monseigneur Albini Lafortune

Un télégramme venant de la Délégation apostolique annonce officiellement à Nicolet, le 18 mai 1938, l'élection de Son Excellence Monseigneur Albini Lafortune du diocèse de Joliette, comme évêque de Nicolet.

À cette nouvelle, les Hospitalières se réjouissent et hâtent la circonstance favorable qui lui ouvrira bien grandes les portes de l'Hôtel-Dieu. Pour le moment, le sentiment filial lui donne affectueuse hospitalité dans les coeurs.

Ordination de l'abbé Garneau d'Arthabaska

Le 11 juin suivant, le Dieu bon qui dispense les faveurs a jeté un regard de complaisance sur la famille si digne et si chrétienne de Me Robert Garneau, N.P. de notre ville! Leur fils, Monsieur l'abbé Benoît reçoit ce jour-là l'onction sacerdotale à Québec. Le lendemain, l'Hôtel-Dieu a le grand bonheur de voir le jeune lévite célébrer une messe en sa chapelle. Une fervente bénédiction descend sur chacune des soeurs réunies au parloir pour la visite de Monsieur l'abbé Garneau. Nous souhaitons à ce nouveau prêtre une carrière sacerdotale féconde.

Bénédiction du monastère

Une joie non moins grande succède à celle-là: la bénédiction du monastère par Monseigneur L.-A. Côté, le 21 juin 1938.

À l'issue de la messe, Monseigneur entre à la salle communautaire, escorté de quelques prêtres. Nos soeurs chantent avec brio une magnifique cantate à Saint-Joseph, agrémentée de quelques mots délicats à l'adresse de son instrument providentiel, Monseigneur L.-A. Côté, notre dévoué supérieur ecclésiastique.

Les visiteurs sont invités à parcourir les locaux du monastère qu'ils trouvent éclairés, confortables et d'une grande simplicité.

C'est grand congé! Le bonheur illumine les fronts. Les agapes fraternelles terminées, des mercis touchants disent à nos Mères aimées les sentiments de gratitude qui demandent à s'extérioriser. La digne Mère Kirouac et sa compétente coopératrice, Soeur Thibault, sont particulièrement congratulées et remerciées pour l'heureuse issue de leur entreprise.

Et la paix du soir étend sa quiétude sur la fin de ce jour de fête en date du 21 juin 1938, laquelle date sera inscrite en lettres d'or dans nos annales monastiques.



À gauche, le monastère des religieuses, en 1938.

1ère visite de Monseigneur Lafortune

Le 22 août 1938 aura l'honneur de mettre en relief une date heureuse par la visite du nouvel évêque de Nicolet, Monseigneur Albini Lafortune. L'Hôtel-Dieu le reçoit en ses murs pour un après-midi. Arrivé officiellement en sa ville épiscopale le 24 juillet, Son Excellence Monseigneur Albini Lafortune est sacré évêque le lendemain, par Son Éminence le Cardinal J. M. R. Villeneuve. On dit que jamais la ville de Nicolet n'a été aussi "joliette" sous sa parure de fête qu'en ce jour de réception. Quoique dans un climat plus simple, notre bienvenue au

nouvel évêque est empreinte de filial respect, mêlé à la joie d'accueillir un père déjà aimé et vénéré.

Dès l'entrée à l'Hôtel-Dieu, vers 2.30 heures p.m., une gerbe de fleurs est gracieusement offerte au pasteur par une gentille orpheline. Après quoi, nos Mères conduisent l'auguste visiteur au chœur, escorté de MM. les abbés Henri Thibault, G.E. Roberge, Éd. Châtillon et Monseigneur L.-A. Côté. Un brillant "Ecce Sacerdos Magnus" ponctue l'arrivée du nouvel élu.

Son Excellence procède alors à l'érection du Chemin de la Croix, don de généreux bienfaiteurs. À l'issue de cette cérémonie, une paternelle visite est faite aux Soeurs réunies à la salle communautaire. Sa simplicité et sa bonté conquièrent la confiance et la sympathie.

Notre nouveau Pasteur de Nicolet avoue que les Hospitalières de Saint-Joseph sont l'objet d'une prédilection spéciale de sa part, depuis sa prime enfance, les ayant toujours aimées à l'égal de sa mère, en la personne de son unique tante maternelle: la très honorée Soeur Laporte de notre maison de Chatham. "Je ressentis donc une joie sensible en apprenant que mon diocèse comptait l'un de ces monastères d'hospitalières."

À l'orphelinat, la filiale réception des petits "met du ciel dans son coeur". Et c'est déjà l'heure du départ. Par la suite, Son Excellence sera toute dévouée à notre monastère et à nos oeuvres. Maintes occasions l'ont éloquemment démontré.

Monseigneur L.-A. Côté s'installe à l'Hôtel-Dieu

Au soir de la Saint-Michel 1938, l'allégresse plane sur notre chère famille: notre vénéré Supérieur ecclésiastique Monseigneur L.-A. Côté, ancien curé, puisqu'il laisse sa cure d'Arthabaska, prend officiellement possession de ses appartements de choix dans la demeure de ses "vieux jours": notre humble Hôtel-Dieu, lequel de son côté, tel l'enfant accueillant son père bien aimé lui offre la plus chaleureuse bienvenue.

Dans la solitude et le calme, Monseigneur Côté s'exercera désormais à la vie montante, de concert avec son vieil ami, Monsieur l'abbé Elzéar Mondou, et un autre saint prêtre, Monsieur le chanoine Théophile Mélançon, a.c., qui fixe lui aussi, le 7 août, sa résidence à l'Hôtel-Dieu. Tous trois vivent paisibles, dans l'attente du "logis éternel", s'édifiant mutuellement, offrant à Dieu leurs souffrances et leurs saintes prières, attirant sur la maison qui les abrite, comme sur l'Institut tout entier qu'ils estiment et vénèrent, les plus larges bénédictions du ciel.

Le lendemain, Monsieur l'abbé Farly, successeur de Monseigneur L.-A. Côté, curé de Saint-Paul-de-Chester, ancien chapelain de l'Hôtel-Dieu, prend officiellement possession de la cure de Saint-Christophe d'Arthabaska.

Voeux "in articulo mortis"

La Reine du Rosaire semble convoiter l'âme de notre chère Soeur Sainte-Cécile (Champagne) dont l'état de santé inquiète le médecin. Laissons parler la secrétaire: Soeur Marie-de-Jésus (Thibault):

"Notre bonne petite Soeur Ste-Cécile est gravement malade. Atteinte de tuberculose miliaire, cette jeune religieuse s'achemine rapidement vers son éternité. Notre Mère obtient de Son Excellence Monseigneur Albini Lafortune une dispense pour lui faire prononcer ses vœux in articulo mortis. Soeur Ste-Cécile est reçue à la profession, malgré qu'elle n'ait seulement que deux mois et demi de noviciat (année canonique)!"

Monsieur l'abbé Elzéar Mondou est délégué à cette fin et, le 19 octobre 1938, Soeur Ste-Cécile prononce ses vœux de religion avec une ferveur angélique. Elle reçoit le Viatique et l'Extrême-Onction.

Et la cruelle maladie, en dépit des bons soins, fait son oeuvre de destruction. Le 14, Soeur Marie-de-Jésus écrit dans sa chronique:

"Soeur Ste-Cécile est plus mal. Cependant, elle se prolonge toute la journée. Ses souffrances semblent intenses. Ses poumons refusent de respirer et la mourante est à chaque moment sur le point d'étouffer. Sereine, elle ouvre de temps en temps des yeux "pleins de lumière et de paix" et ses lèvres redisent; "Mon Dieu, je vous aime."

À 7.15 heures, son âme s'envole en immobilisant sur son visage le sourire confiant. Elle est "surnaturellement belle" disent ses petites soeurs du noviciat; elle nous parle d'éternité. Elle avait 19 ans d'âge, dont 9 mois de vie religieuse.

Originaire de la paroisse de Saint-Valère d'Arthabaska, elle est la benjamine de Monsieur Paul Champagne et de Dame Amanda René. Sa soeur aînée, Yvonne, est aussi religieuse de notre Communauté.

Les funérailles ont lieu le 17 novembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. À l'exemple de sa grande amie, Soeur Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, ont peut dire de Soeur Sainte-Cécile que l'amour a gonflé sa voile et qu'en peu de temps, elle a beaucoup vécu.

Les petits Croisés

En la glorieuse fête du Christ-Roi 1938, c'est grande fête l'orphelinat. Soixante de nos orphelins et orphelines s'enrôlent dans la Croisade Eucharistique. Ces enfants apportent une singulière préparation à ce grand acte et maintenant, leur joie n'a d'égale que leur reconnaissance. Puisse le Christ-Roi conserver au coeur de ces petits Croisés un grand amour pour l'Eucharistie et les rendre fidèles à leur noble devise: "Prie, sacrifie-toi, sois apôtre!"

Décembre est là. . .

Au 8 décembre 1938, c'est le bouquet de fin d'année. . . Pour fêter notre douce Mère du ciel et celle de la terre, puisque c'est l'anniversaire de naissance de chère Mère Kirouac, les hymnes et les cantiques, comme les cantilènes et les chansons fusent de nos lèvres, émues, affectueuses, reconnaissantes. Que l'Immaculée récompense l'inlassable dévouement

de chère Mère Kirouac à la caractéristique toute de bonté!

Cette double fête prélude à la naissance de Jésus. Le 27, les orphelins aux gais minois, entourent un magnifique arbre de Noël, largesse des bienfaiteurs due à l'initiative de dames charitables de la région.

Et c'est dans ce climat de sérénité et de joie que se termine 1938.

1939

Bénédictions du 1er de l'an

Comme les vagues qui se poussent, les ans se succèdent. En ce 1er janvier 1939, sous le regard du Dieu de l'Hostie, nous saluons l'aube nouvelle, chargée d'espoir et dès 8 heures, nous nous réunissons à la salle de communauté, sous la main bénissante de notre vénéré Supérieur ecclésiastique, Monseigneur L.-A. Côté et de Monsieur notre aumônier.

Un Congrès, un voyage sur film

Le 4 janvier, grâce à la bienveillance du Révérend Georgius du Collège de Victoriaville, nous assistons par le truchement d'un film cinématographique au Congrès Eucharistique de Québec, tenu en juin 1938. Quelques jours après, par le même moyen, nous visitons l'Europe, ayant pour Cicerone, Monsieur le docteur Édouard Côté, qui nous présente une vivante relation de son voyage.

Décès de Sa Sainteté Pie XI

En ce 10 février 1939, l'Église pleure l'un des plus grands, parmi les 266 papes, qui l'ont à date gouvernée.

La mort a fini par avoir raison du grand et noble vieillard que fut Notre Saint Père le Pape Pie XI. La catholicité et tout le monde entier garderont un souvenir particulièrement admiratif de cet octogénaire qui a fait preuve, jusqu'au dernier soupir d'une vigueur et d'une lucidité au-dessus de l'humanité ordinaire. À la vérité, le pape qui vient de mourir joua pendant ses dix-sept ans de Pontificat, de 1922 à 1939, un rôle personnel extraordinaire, dans tous les domaines soumis à sa juridiction de Pontife suprême. Partout on reconnaît la marque de son génie, la lumière de sa science, la chaleur de son âme apostolique.

Quatre cent millions de catholiques attendent dans l'anxiété la venue de leur nouveau pasteur. Les papes meurent, mais le pape ne meurt pas!

Décès de Soeur Marthe

Le 23 février 1939, survient le décès de Soeur Marthe (Levasseur), âgée de quarante-trois ans, dont elle en a vécu vingt-cinq en religion. Ce furent des années riches de valeurs spirituelles, parce que visitées par la croix acceptée avec tout l'amour dont son coeur était capable.

Bénédiction de la crypte

Le même jour, a lieu la bénédiction de la crypte de nos soeurs défuntes, par monsieur l'abbé Elzéar Mondou, aumônier, autorisé par

Son Excellence Monseigneur A. Lafortune, évêque de Nicolet. Cette crypte funéraire, située au sous-sol du monastère construit en 1937, a été approuvée par les autorités municipales et le bureau provincial d'hygiène.

Élection du Pape Pie XII

Le 2 mars, à midi, nous entendons proclamer à la radio, l'élection de Notre Très Saint-Père le Pape Pie XII, le Cardinal Eugenio Pacelli, ex-secrétaire de Sa Sainteté Pie XI.

Dès le moment de son élection, le pape est officiellement Pontife suprême, mais son couronnement qui aura lieu le 12 suivant, est regardé comme le symbole de son ascension au pouvoir. Il décide que le couronnement aura lieu à la vue du peuple qui comptera un demi-million de spectateurs. C'est la première fois, depuis la chute de Rome en 1870, qu'un pape est couronné en public. Son secrétaire d'État devient le Cardinal Maglioni.

À cette occasion, les soeurs peuvent suivre à la radio les cérémonies qui se déroulent au Vatican. Scène émouvante que celle où résonne la belle voix de Sa Sainteté, à la préface de la messe, au Pater et à la bénédiction. Paroles non moins émouvantes que celles que prononce le doyen des Cardinaux lorsqu'il couronne le saint Pontife.

Assemblée en vue du généralat

Le 13 avril 1939, une assemblée des supérieures de nos maisons d'Amérique a lieu à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Notre très honorée Mère Kirouac s'y rend et recommande instamment à nos prières le succès de cette réunion qui a pour objet l'érection du généralat.

Le 24 avril 1939, à une assemblée spéciale des soeurs vocales de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, après la lecture du procès-verbal des délibérations de la réunion officielle des supérieures et déléguées de nos maisons d'Amérique, convoquées à l'Hôtel-Dieu de Montréal par la très Révérende Mère Rivard, supérieure dudit Hôtel-Dieu, le 13 avril précédent, il est résolu à la majorité des voix d'accepter le généralat avec tout ce qu'il comporte d'amendements et de modifications à notre vie religieuse actuelle. Dès le lendemain, nous soumettons la copie de ce procès-verbal à l'approbation de Son Excellence Monseigneur Albini Lafortune, évêque de Nicolet. Dans les jours qui suivent, Son Excellence fait parvenir son assentiment au généralat.

Les orphelines à la Tour des Martyrs. . .

La joie est à son comble, aujourd'hui, 13 juin 1939, chez nos petites orphelines; dû à la générosité des bonnes gens de l'endroit, toute la bande joyeuse se met en route pour un pèlerinage à la Tour des Martyrs de Saint-Célestin. Là-bas: communion, messe des Croisés dialoguée, suivie du repas en pique-nique sur le terrain de l'endroit; chemin de la Croix, jeux, amusements et retour le soir à la tombée du soleil, l'âme pleine d'émotion et de bonheur.

Translation au caveau funéraire

Le 16 octobre 1939 a lieu la translation des restes de nos chères soeurs défuntées dans le caveau funéraire. Des petites inscriptions renfermées dans des ampoules de verre nous permettent d'identifier nos chères défuntées. L'éternité! voilà la pensée qui nous saisit à la vue de ces reliques. Mon Dieu, faites-nous comprendre la brièveté de la vie, le prix du temps et la longueur de l'éternité!

Le 18, nous procédons à l'exhumation des restes de Monsieur l'abbé C. E. Mailhot, qui seront déposés aussi dans le caveau funéraire du monastère selon l'expression de ses dernières volontés.

Le 21 suivant, un service funèbre est chanté en notre chapelle pour nos chers disparus.

Jubilé d'or du docteur P. A. Brassard

Le 16 novembre 1939, un banquet, réunissant 70 convives, est offert en l'honneur du Jubilé d'or de pratique médicale de Monsieur le docteur P. A. Brassard, médecin de Princeville en service à l'Hôtel-Dieu depuis 1905. Le docteur Brassard se distingue, au cours de sa longue carrière, par un dévouement sans borne et par son exquise charité envers les malades qu'il soigne. Il occupe le poste de médecin coroner pendant les dernières années de sa pratique médicale.

Ces agapes fraternelles, à l'occasion du 50^e anniversaire du docteur Brassard, resserrent les liens qui unissent tout le personnel de l'Hôpital à ce médecin de la première heure et à ses confrères qui se dévouent au soin des malades de notre région.

Nos diplômées à l'Université Laval

Le 21 novembre 1939, à nouveau trois de nos jeunes soeurs reçoivent leur brevet d'infirmière de l'Université Laval: Soeur Berthe Lafontaine, Soeur Sainte-Jeanne-d'Arc (Dubois), Soeur Saint-Paul (Cécile Mercier). Ce souci constant des supérieures pour la formation professionnelle des religieuses ne se démentira pas au cours des ans, réalisant bien que la bonne Religieuse Hospitalière doit être des mieux préparées dans le champ particulier où elle exercera son dévouement.

1940

1^{er} janvier 1940

Mon Dieu! bénissez la nouvelle année! Ces notes tombées de la tribune de l'orgue trouvent le chemin des coeurs en cette aube qui commence l'an nouveau, environné de mystère.

Huit heures a.m. nous amène la première visite traditionnelle du temps des fêtes: Monseigneur L.-A. Côté, notre vénéré supérieur dont la bonté, d'ordinaire souriante, semble ce jour, empreinte d'une gravité inaccoutumée. À travers le voile de ses 78 ans, il semble entrevoir l'au-delà. . . et alors que la lumière éternelle se fait plus proche, l'accent de notre bon père se fait plus pénétrant. "Je vous souhaiterais volontiers les clés du bon Saint-Pierre, dit-il, si je n'étais assuré que déjà vous les avez. Point n'est besoin de vous offrir des souhaits de bonheur et de

prospérité. Vous êtes heureuses et votre Communauté est prospère. Je ne puis que remercier Dieu et le prier de vous continuer ses faveurs."

Hommage funéraire au Docteur Belleau

Le 1er mars 1940 marque un jour de deuil bien profond pour notre hôpital et notre famille religieuse qui voient s'éteindre, à l'âge de 84 ans, notre si bienveillant et si dévoué docteur Tancrède Belleau.

Né à Saint-Michel de Bellechasse en 1855, il fait ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Après avoir pratiqué pendant quelques années la médecine dans sa paroisse natale, il vient en 1885 s'établir en notre ville où durant plus de cinquante ans il se prodigue sans réserve et sans défaillance au service de ses seigneurs et maltres: les malades et les pauvres.

Dès l'ouverture de notre maison, il est le premier médecin à soigner les hospitalisés et les religieuses, . . . toujours "Pro deo". Le 24 mars 1930, il reçoit la Médaille du Roi pour son inlassable dévouement à ses concitoyens.

Nature généreuse et sympathique, âme droite et profondément religieuse, sa charité envers les pauvres est proverbiale. Non seulement il fournit soins et remèdes gratuits à l'occasion, mais que de familles il secourt discrètement! Du reste, jamais le malheur d'autrui ne le laisse insensible. Modèle accompli de l'homme de bien, sa mémoire vivra fidèlement dans les coeurs de tous ceux qui l'ont connu.

L'émotion profonde qui bouleverse notre ville, à l'annonce de sa maladie, l'affluence et le recueillement de la foule consternée qui donnent à ses funérailles un caractère d'universelle sympathie sont les plus sûrs garants de l'estime et de la reconnaissance, dont le regretté défunt était entouré dans toutes les classes de la société.

Ces lignes, hommage tardif offert à une vie féconde en dévouement et en bonnes oeuvres, désirent être un message de gratitude à sa mémoire vénérée.

Un service funèbre est chanté en notre chapelle le 4 mars et la Communauté offre, en outre, 30 jours de prières et de bonnes oeuvres pour le repos de son âme.



Docteur Tancrède Belleau, médecin de l'hôpital durant de nombreuses années.

"Je suis prête à partir"

"Qu'il est doux de mourir quand on n'a pas à redouter le regard du Père des Cieux! Je suis prête à partir", disait Soeur Augustine (Labbé) le 15 mai, à son infirmière.

Née à Saint-Cajetan d'Armach en 1864, Soeur Augustine est, en 1885, la première postulante de notre noviciat naissant.

Elle avait eu le bonheur de célébrer son jubilé d'or de vie religieuse le 14 septembre 1937, de sa chambre d'hôpital. Elle nous quitte chargée de mérites, dans la 77^e année de son âge et la 54^e de sa vie religieuse.

Un deuil vivement ressenti!

Le 18 juillet 1940, en dépit du rayonnant soleil de la joyeuse saison estivale, la morne atmosphère qui enveloppe notre maison dit notre profonde douleur causée par le décès du grand ami et bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu, Monsieur le docteur Georges Côté.



Docteur Georges Côté, en 1940.

On ne saurait mieux traduire les sentiments de la Communauté qu'en reproduisant, ici, quelques extraits d'un article du journal L'Union des Cantons de l'Est dû à la plume alerte et sympathique de notre chère Mère Thibault:

***... À LA MÉMOIRE DU Dr GEORGES CÔTÉ**

Le soir est descendu sur sa vie, comme il descend tôt ou tard, sur toute vie humaine, et depuis un mois déjà, il repose dans la paix du cimetière d'Arthabaska — par délicatesse de la Providence peut-être — à proximité de l'hôpital qu'il a tant aimé et dont il a servi les intérêts depuis la toute première heure. Il repose... lui dont la vie s'est usée à soigner les autres, à soulager la pauvreté humaine souffrante en lui consacrant le meilleur de son âme dans un dévouement passionné qui ne se soucia jamais de sa lassitude personnelle et partant, ne connut jamais le repos.

Travailleur actif, infatigable à la tâche, soucieux du bien-être de ses malades, il est resté sur la brèche jusqu'à épuisement complet. Son rêve caressé tout bas eut été de mourir, face au devoir professionnel et de rendre les armes en répondant à l'appel de son

dernier patient — tant de fois, surtout en ces dernières années il s'était transporté au chevet de ses malades, quand il aurait eu plus besoin de soin et de repos qu'eux-mêmes. Cependant, lorsque la maladie le terrassa pour de bon, sa forte constitution résista encore trois semaines. . . jours de mérites qui achevèrent de préparer le chrétien pour le suprême rendez-vous des cieux. . ."

". . . Nature loyale et généreuse, âme droite et franche, sa charité envers les pauvres fut proverbiale au cours des années de sa pratique active. Que de famille secourues, que de pauvres enfants il a vêtus chaque fois que son grand coeur rencontrait l'indigence vraie au foyer des malheureux qui réclamaient ses services professionnels. . ."

". . . Tout passe ici-bas. Dans la silencieuse attente de l'éternel réveil, qu'il repose donc en paix le grand travailleur que fut le docteur Georges Côté. Par-delà la mort, le bon Dieu ne dut-il pas se montrer libéral et très miséricordieux envers l'âme du charitable médecin? Et sur terre, les objets des trois grandes affections qui lui tinrent au coeur: sa famille dans laquelle il mettait sa seule gloire; l'hôpital, où chaque jour et même plusieurs fois le jour, il se retrouvait comme l'élément dans son centre; ses malades enfin pour lesquels il se dévoua passionnément, ne lui garderont-ils pour longtemps, avec tous ceux qui l'ont connu et apprécié, fidèle et reconnaissant souvenir?"(1)

Le docteur Georges Côté était âgé de 71 ans. Un service funèbre, solennel, fut chanté dans notre chapelle et l'offrande des religieuses comportait 30 jours de prières et de bonnes oeuvres pour le repos de son âme.

Inscription nationale

Les 19, 20, 21 août 1940, jours d'inscription nationale, nous rappellent que nous sommes en temps de guerre. Paisiblement, chacune va se faire inscrire, gardant au coeur la mansuétude qui convient à des épouses du Christ.

À répétition, notre Saint-Père demande et ordonne des prières spéciales pour obtenir le retour de la paix si désirée. Son Excellence Monseigneur notre évêque faisant écho aux appels de Sa Sainteté, nous dit que Hitler, ce nouvel Attila, aura la victoire tant que le monde malheureux et coupable ne se tournera pas sincèrement vers Dieu.

Noces d'argent au monastère

Oublions un instant les événements européens et leur répercussion en terre d'Amérique, voilà qu'au monastère la joie éclate dans tous les chants qui montent des coeurs. Une aurore jubilaire se lève le 30 août 1940! celle du 25^e anniversaire de profession religieuse de notre très honorée Mère Kirouac et de nos chères Soeurs Dubois, Pellerin et Jeanne (Laramée).

Aux premières Vêpres du 30 août, et sous l'aube joyeuse du matin suivant, nous demandons avec ferveur à l'Auteur de tout bien, à

(1) L'Union des Cantons de l'Est, jeudi, 22 août 1940.

l'occasion de la messe solennelle, célébrée par Monseigneur L.-A. Côté, de combler de faveurs célestes nos chères Jubilaires.

Cet anniversaire heureux permet une détente complète. La journée est magnifique! Les heures coulent rapides. C'est fête pour les yeux en même temps que douceur pour l'âme d'admirer la table jubilaire fleurie de lis et chargée de cadeaux.

Une grille en fer forgé

Le 4 novembre 1940, une grille en fer forgé, très jolie, remplace avantageusement à la chapelle l'antique grille de bois et son rideau de coton blanc dont nous saluons le départ, sans regret.

Don et installation d'un orgue

En la fête jubilaire du 30 août dernier, un magnifique don de \$2 000 est offert à part égale entre Soeur Bernadette Blanchet et Monsieur Wilfrid Roy, infirmier, pour l'installation d'un orgue dans le chœur des religieuses. . . Le 15 novembre suivant, l'orgue est installé! Les premiers accords font retentir le Magnificat, le Laudate, et une cantate reconnaissante à notre Père Saint-Joseph. Son harmonisation simple et discrète a la limpidité de la prière, qui implore, supplie ou triomphe avec nous. Il fait partie du vaisseau religieux dont il est l'âme sonore; il s'y incorpore au-dedans comme la cloche s'accroche au dehors. Il est, ce qu'on appelle dans la langue du droit, un immeuble, par destination.

Sur le conseil expérimenté de Monsieur Arthur Charlebois, docteur en musique de notre ville, il a été convenu d'acheter cet instrument chez J. O. Jacques, Limitée, de Saint-Hyacinthe. Monsieur Charlebois nous fera le plaisir de nous faire entendre un récital et, dans la suite, il donnera des leçons d'orgue à nos soeurs musiciennes ainsi qu'une série de cours d'harmonie qui sera suivie dès le mois de décembre par une dizaine de religieuses.

Brevets d'infirmière

Au cours de novembre, nos Soeurs Larche, Marchand et Marie-de-l'Eucharistie (Simone Verville) subissent avec succès les examens d'infirmière de l'Université Laval. Elles iront grossir les rangs des infirmières qui assistent les malades qui se font de plus en plus nombreux, et feront face ainsi à un nursing qui devient plus exigeant.

1941

Salut, an nouveau!

Qu'apportes-tu dans tes 365 feuillets? Mystère. . . Dieu qui a pitié de nous a tiré un voile sur "demain". C'est que chaque jour suffit sa peine. . . sa joie aussi.

Au babillard, nous lisons l'affiche suivante à laquelle nous serons heureuses de nous conformer:

Étrennes à nos bienfaiteurs: tout le personnel de l'Hôtel-Dieu voudra bien offrir les prières et les bonnes oeuvres du
3 janvier aux intentions de Monsieur et Madame J. D. Gagné

- 4 janvier aux intentions de Monsieur et Madame J. E. Alain
- 5 janvier pour notre bon et regretté médecin: docteur E. T. Belleau
- 6 janvier pour notre insigne bienfaiteur: le docteur Georges Côté
- 7 janvier pour tous nos autres bienfaiteurs.

Le Collège de Victoriaville, école d'aviation

Très sensibles à tout ce qui touche l'histoire locale, nous notons que le 15 février 1941, les RR. FF. du Sacré-Coeur cèdent leur collège de Victoriaville au Gouvernement qui le convoite depuis longtemps pour abriter les étudiants militaires-aviateurs. Demain, le collège sera une École d'aviation.

En radiologie

Le 17 mai 1941, après avoir suivi des cours en radiologie à Montréal, nos chères Soeurs Thibault, Kirouac, Boucher, Marie-du-Carmel, Carrier et Olier deviennent membres de la Société des Techniciens en radiologie de la Province de Québec, dont le but est de promouvoir la science et l'art de la radiologie.

À Montréal, décès de Mère Lachapelle

Le 21 mai 1941 survient à l'Hôtel-Dieu de Montréal le décès de notre vénérée ex-Mère Sophie Lachapelle, dont la mémoire demeure en bénédiction parmi nous. Neuf années durant, de 1906 à 1912 et de 1918 à 1921, elle a dirigé, on s'en souvient, les destinées de notre maison, lui imprimant un vigoureux essor vers le progrès.

Au cours des années intérimaires, elle a été maltresse des novices, chez qui elle a exercé une influence profonde.

Quinze années de sa vie, elle a consacré ainsi toute son énergie ou plus exactement, elle a mis toute son âme au service de notre jeune fondation qu'elle a aimée sincèrement.

Retournée à son berceau religieux en 1921, elle devait y atteindre l'âge de 90 ans, continuant à semer le bien par une piété solide et éclairée, jointe à un généreux et constant dévouement.

Honneur et fidèle reconnaissance à sa mémoire vénérée!

Le 30 mai, un service funèbre est chanté en notre chapelle pour le repos de son âme.

Haut-parleurs à l'infirmerie

En cette fin du mois de mai 1941, les électriciens s'affairent dans les locaux de l'infirmerie. Grâce à des haut-parleurs installés à différents endroits dans les corridors, nos chères soeurs malades pourront suivre les offices de la chapelle, les lectures du réfectoire et les conférences qui se donnent à la communauté. Quelle bienfaisante innovation!

Congrès eucharistique à Drummondville

Le 25 juin 1941 marque l'ouverture du Congrès Eucharistique de Drummondville. Le lendemain, étant la journée spéciale pour les enfants, nos orphelins et orphelines s'y rendent grâce à la généreuse bienveillance des bienfaiteurs de l'orphelinat, lesquels ont mis à la

disposition de la gent enfantine et leur bourse et leur coeur, se faisant un plaisir du bonheur de ces heureux petits.

Une soeur pionnière nous quitte

Le 30 juillet 1941, la mort vient cueillir en notre parterre une autre fleur de son choix: Soeur Marie-Joseph (Alphonsine Bossé). Les travaux pénibles de la buanderie, de la cuisine, de la couture pour le RR. FF. du Sacré-Coeur, aux jours sombres de notre maison, constituent son champ d'action privilégié. Le dévouement de cette vaillante ouvrière, son abnégation, sa franche gaieté marquent ses 47 ans de vie religieuse, au coin d'une admirable charité. Au cours de ses dernières années, des crises cardiaques ébranlent sa forte constitution. Prête à répondre au dernier appel du Maître, elle succombe à leurs atteintes à l'âge de 79 ans.

Changement d'aumônier

Le 30 septembre 1941, notre dévoué et saint aumônier, Monsieur l'abbé Elzéar Mondou, quitte notre Hôtel-Dieu qu'il dessert depuis 1932, pour aller exercer son ministère à Drummondville chez les RR. FF. de la Charité.

Dans une dernière instruction, monsieur l'aumônier nous fait ses adieux et ses paternelles recommandations. Ne croit-on pas revivre une scène inoubliable de l'Évangile: "Mes petits enfants, je ne suis que pour peu de temps avec vous. Priez bien. . . Dieu premier servi. . . Évitez la routine. . . Priez bien Saint-Joseph et la Sainte-Vierge. Aimez bien et servez de tout votre coeur les malades! Faites cela et vous vivrez." Puis il nous bénit paternellement.

Le même jour arrive son remplaçant: Monsieur l'abbé Ulric Leblanc, ainsi que Monsieur l'abbé Gérard Descoteaux comme assistant-aumônier.

Soeur Champagne à la Maison du Père

À peine âgée de 32 ans, notre regrettée petite Soeur Champagne (Yvonne) quitte la "vallée des larmes", le 20 octobre 1941, pour entrer dans la Maison du Père, après laquelle elle soupire de toute son âme.

D'une santé délicate, mais d'une énergie indomptable, nulle difficulté ne lasse son courage en face du devoir ou de la vertu. Elle sait cueillir ainsi des épis de choix qu'elle se hâte de lier en gerbes. Atteinte de typhoïde, son organisme ne peut résister à cette maladie qui la mine sourdement et fait place à la tuberculose pulmonaire. Quelques mois d'infirmierie et c'est la fin de son magnifique et fructueux pèlerinage ici-bas. Elle avait passé 14 ans en religion.

Évocation historique

Le 29 novembre 1941, une séance récréative à la salle des orphelines est donnée par les élèves de la Congrégation de Notre-Dame d'Arthabaska, sous la présidence de Monsieur l'assistant-aumônier Gérard Descoteaux. Une évocation historique nous fait revivre une partie de l'histoire des débuts de la colonie en des scènes héroïques et charmantes.

Jeanne Mance se penche sur les corps qui souffrent et Marguerite Bourgeoys sur les intelligences qui s'éveillent.

1942

Une année nouvelle

Au 1er janvier, notre vénéré Supérieur ecclésiastique nous apporte ses bénédictions, ses vœux et ses étrennes. Harmonisant le thème de sa paternelle causerie à l'anniversaire que nous célébrons, il évoque le souvenir des "neiges d'antan"... Neiges d'antan du foyer familial auquel se rattache un souvenir de reconnaissance et d'amour pour ceux qui autrefois en étaient l'âme et qui nous ont quittés pour l'au-delà; neiges d'antan, pour notre monastère aussi... grain de sénévé autrefois... arbre magnifique aujourd'hui. Que de bénédictions dont il faut remercier Dieu!

Encore une fois, la mort

Le 1er février 1942, la mort, cette impitoyable moissonneuse, vient cueillir une fois encore une des nos soeurs.

Au soir du 1er février, notre chère Soeur Caron (Lucile) quitte la terre de ténèbres, pour aborder aux rives éternelles. Artiste née, simple, candide, d'une fidélité à toute épreuve, en peu d'années, elle a vécu une longue vie. De bonne heure, la maladie la voue à l'inaction et la tuberculose pulmonaire en fait sa victime. Elle était âgée de 37 ans, dont 11 ans de vie religieuse.

L'idée du généralat refait surface

Le 23 février 1942, au cours d'une assemblée des soeurs vocales, on fait lecture d'une lettre de la Révérende Soeur Allard, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, demandant si la Communauté de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est en faveur de l'union sous forme de généralat. La proposition est acceptée à l'unanimité des voix des soeurs présentes.

Un terrain de jeux pour l'orphelinat

Le 4 mai 1942, un terrain de jeux est préparé pour les petits de l'orphelinat, sur une partie du jardin du monastère, à l'endroit où s'élevait autrefois la maison de Monsieur Quesnel. Une clôture de briques assez élevée limite le parterre de la Communauté.

Les deuils se succèdent

Les deuils ouvrent toujours en nous les sources de la douleur, mais en même temps ils allument en nos coeurs la sérénité de la divine espérance. C'est dans ce bienheureux sentiment de confiance et de paix, que s'envole, le 28 juillet 1942, vers des rives meilleures notre jeune Soeur Gertrude, née Marie-Ange Poirier.

Sa frêle constitution a dû exiger beaucoup d'abnégation et de générosité pour remplir durant près de dix ans, les fonctions qui lui furent assignées. Elle était âgée de 34 ans et son départ, après tant d'autres, constitue pour nous un réel chagrin.

Un bilan des années 1936-1942

En janvier 1942, la Communauté d'Arthabaska compte 108 religieuses, ainsi réparties:

- 68 professes choristes (vocales)
- 27 professes converses
- 5 professes temporaires
- 5 soeurs tourières
- 2 novices
- 1 postulante

Cette période de six ans a subi neuf décès, dont cinq en bas de 35 ans. La tuberculose, cette terrible maladie à formes multiples, en a fauché le plus grand nombre. On ne peut douter que les longues heures d'un travail exténuant, le pauvre régime alimentaire et les conditions de séjour insalubres des religieuses n'en soient la cause directe. Toutefois, on note qu'à cette époque, une religieuse atteinte de tuberculose est transférée dans un sanatorium de nos Soeurs du Nouveau-Brunswick et que l'on fait construire en 1941 une galerie-solarium, à l'étage de l'infirmerie du monastère, afin de faciliter la cure d'air prescrite pour certaines soeurs.

SUR LA VOIE DE L'EXPANSION

SEPTEMBRE 1942 - 1947

Retour de Mère Thibault comme supérieure

En dépit d'une brise caressante de fin d'été, les derniers jours d'août 1942 se sont faits tristes à l'égal des heures grises d'automne. Septembre heureusement apporte sans retard un renouveau d'année monastique. Sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Lafortune, de l'urne mystérieuse du 3 septembre la fonction de supérieure revient à notre très honorée Mère Thibault qui l'a si dignement exercée au cours des années 1930 - 1936; soeur Béliveau est nommée assistante; soeur Kirouac, hospitalière en chef; soeurs Ouellette et Janelle, conseillères; soeur Trottier est réélue maîtresse des novices et soeur Ling devient dépositaire. Assistées du secours divin, les unes et les autres auront mission de diriger et de soutenir notre oeuvre hospitalière pour répondre aux exigences actuelles. Par ailleurs, véritables puissances de bien et éléments de progrès, l'allégresse, le courage, la générosité se lisent sur tous les fronts.

La situation de nos soeurs d'outre-mer

Il nous est impossible à l'heure actuelle de correspondre avec nos chères soeurs d'outre-mer, dont nous ignorons tout de la vie en pays occupé par l'ennemi; plus d'un récit toutefois nous laisse deviner leurs angoisses et leur dénuement.

Notre situation économique et notre sécurité présente forment contraste et appellent, certes, de profondes actions de grâce envers le Dieu très bon qui protège notre patrie et lui assure des jours paisibles en marge des fluctuations quotidiennes.

Un nouveau cercueil se referme

Le 18 octobre 1942, un cercueil se referme sur notre chère soeur Saint-Jean-de-Goto, née Liliane Boisvert, choriste, soeur de notre chère soeur Lucienne Boisvert. La vie de notre regrettée disparue tient en trois mots: âme de prière, de devoir et de paix; aimable et conciliante, elle sait en toute occasion sourire et se taire. Des souffrances morales broieront cette âme délicate qui, fleur vraiment liliale, redoute le souffle des

automne et des hivers. Elle craint la mort; aussi, ces souffrances intimes deviennent le suprême complément de sa préparation pour le ciel où elle s'envole le 18 octobre, à l'âge de 31 ans dont 14 de religion.

Fêtes familiales

La Toussaint, au 1er novembre, en sa liturgie symbolique, nous représente nos chères envolées chantant au ciel d'une voix large et sans plus de lourdeur, nos prières tremblantes. On dirait un suave écho de l'union familiale qui se déploie à l'aise dans nos murs, précisément en cette fête de la Toussaint, anniversaire de naissance de notre très honorée Mère Thibault. Dans son rayonnement s'enchâsse pour l'heure un "jubilé missionnaire": celui de notre vénérée soeur Dagenais qui compte au 7 novembre, CINQUANTE ANS RÉVOLUS de mission dans nos Bois-Francs. L'une et l'autre sont fêtées avec élan: prières, amour filial, vœux reconnaissants rivalisent de formes et d'expressions à l'endroit de ces méritantes du devoir et du dévouement.

Deux nouvelles infirmières

En novembre 1942, nos chères soeurs Senay (Jeanne) et La Dauversière (Gertrude Provencher) reçoivent leur brevet d'infirmière de l'Université Laval. Les services hospitaliers réclamant sans cesse un plus grand nombre d'ouvrières, chaque graduation compte donc double joie.

Bureau d'admission et salon des médecins

Ces services hospitaliers réclament aussi certaines transformations assez difficiles d'exécution dans un édifice en béton armé construit à l'épreuve du feu. N'importe, le marteau réussit à démolir, et les experts de l'art, à remodeler. Ainsi, au premier étage on voit reculer certains murs et d'autres surgir, pour modifier une salle d'attente en bureau d'admission des malades et pourvoir en même temps à une pièce réservée aux médecins, ce qu'on a convenu d'appeler "le salon des médecins", mais qui est en réalité une salle d'attente et vestiaires pour ces derniers.

Des cours en nutrition

À la mi-décembre 1942, déléguée par l'Association des Gardemalades enregistrées de la Province de Québec, Mademoiselle Michelle S. Gosselin, professeur de nutrition à l'École des Infirmières hygiénistes de l'Université de Montréal, vient donner, en dix conférences, le cours complémentaire de diététique qu'elle a mission de donner aux écoles d'infirmières.

Activités de l'hôpital

Notre hôpital en 1942 est débordant d'activités:

- 1 765 malades hospitalisés;
- 835 consultations externes;
- 979 examens de radiologie;
- 1 056 traitements de physiothérapie;
- 2 077 analyses de laboratoires.

Les religieuses sont au nombre de cent dix et une trentaine d'aides féminines se dévouent avec elles au soin des malades — deux ou trois aides masculins complètent le personnel hospitalier. Le nombre des médecins pratiquant à l'hôpital se maintient à dix.

À l'orphelinat

L'orphelinat, comme l'hôpital, ne laisse personne dans l'oisiveté. La croisade eucharistique soulève d'enthousiasme tout son petit monde, et il faut voir à l'oeuvre CES HOMMES ET CES FEMMES DE DEMAIN pour sourire et espérer en l'avenir. Les garçons sont au nombre de cinquante et les filles de quarante-sept. Saurait-il exister des obstacles insurmontables pour cette jeunesse pleine d'ardeur conquérante?

À l'hospice!

À l'hospice, nos salles de vieillards sont aussi remplies à pleine capacité: quarante-deux hommes et trente-deux femmes. Nous vivons ainsi entre des vies montantes, des vies souffrantes et des vies déclinantes. L'amour de Dieu épure et transforme, nous l'espérons, nos labeurs quotidiens.

1943

Les souhaits de 1943

L'année 1943 s'ouvre sous une bénédiction et un souhait venant du coeur de notre bien-aimée Mère Thibault. Le souhait est à la saint François de Sales: "Une année pleine d'amour du bon Dieu et toute détrempee en douceur, suavité et charité pour le prochain". Il forme sans plus, tout un programme de perfection à ciseler au long des jours.

Incendie à Tracadie

À la Fête des Rois, la radio nous apprend qu'à l'heure du midi, un incendie consume l'Hôtel-Dieu de Tracadie: hôpital, lazaret, communauté, tout est réduit en cendres; l'académie seule reste debout. Sans tarder, un message télégraphique invite les chères éprouvées à nous envoyer leurs soeurs malades afin de leur assurer un abri et les soins que requiert leur état. Sensibles à ce geste fraternel, nos chères acadiennes tiennent pourtant à s'éloigner le moins possible de leur foyer et elles se dirigeront vers Chatham et Madawaska où les attend la même fraternité.

Grande fête chez les Croisés

Au 12 mars 1943, le 4^e anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Pie XII provoque un retentissement solennel dans notre région. L'élite enfantine d'Arthabaska se groupe autour du Chef de l'Église nicolétaine, Monseigneur Lafortune, venu tout exprès pour présider les manifestations de ses cent cinquante croisés auxquels Son Excellence sacrifie littéralement toute la journée.

Le révérend Père Antoine Poulin, s.j., directeur général de la CROISADE EUCHARISTIQUE se fait l'animateur et le prédicateur

de la journée. Le programme de la matinée se déroule à l'église paroissiale et au collège des révérends Frères des Écoles Chrétiennes; celui de l'après-midi, à l'Hôtel-Dieu. Une heure d'adoration dialoguée clôture cette journée papale et eucharistique.

Organisation du Bureau médical

Le 30 avril laisse un souvenir appréciable dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu: il s'agit de l'organisation définitive du Bureau médical, les premiers officiers sont:

Président: Dr Henri Bécotte
Vice-président: Dr Georges E. Roy
Secrétaire: Dr C.-Antoine Gilbert



*Docteur Henri Bécotte, 1er président
du Bureau médical en 1943.*

C'est un nouveau pas vers le progrès que cette organisation du Bureau médical de notre hôpital!

Les procès-verbaux des premières réunions du Bureau médical sont plutôt discrets. On y retrouve en général des demandes aux autorités de l'hôpital. Nous citons textuellement, à titre d'exemple:

"Le but de l'assemblée se résume à quelques demandes à faire aux autorités de l'hôpital:

1. L'achat d'un électrocardiogramme
2. La révision des honoraires pour radiographies.

Après discussion, demande est faite au secrétaire (Dr C.A. Gilbert en 1945) de rencontrer les autorités afin de leur soumettre les suggestions précitées."⁽¹⁾

(1) Cahier des Minutes du Bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, novembre 1945.

Six petits bonnets

Le 6 août 1943, une cérémonie de vœux perpétuels est présidée par Son Excellence Monseigneur Lafortune; six postulantes y figurent pour le chant du VENI CREATOR.

À l'issue de la cérémonie, Monseigneur Lafortune entre à la Communauté, va droit aux postulantes, et s'exclame avec bonhomie: "C'est effrayant comme je suis content de voir ça. . ." Nous avons vraiment fait chorus tout bas, car c'est depuis longtemps le premier contingent aussi impressionnant de "petits bonnets". . . Quel bonheur que cette relève débordante d'enthousiasme et de courage faisant leur entrée dans la vie religieuse.



Les postulantes d'août 1943.

Un orphelinat diocésain

À peine de retour à Nicolet, Son Excellence Monseigneur Lafortune s'occupe activement de nos intérêts matériels et des problèmes qu'il nous faut résoudre incessamment; l'hôpital requiert plus d'espace pour recevoir les nombreux malades qu'il faut refuser chaque jour, et la situation économique actuelle nous empêche de construire une aile absolument nécessaire. Dès le 9 août, un message téléphonique avertit Mère Thibault que le vaste orphelinat du Christ-Roi de Nicolet peut recevoir tous nos orphelins et qu'il deviendra, de ce fait, orphelinat diocésain selon le désir antérieurement formulé par Son Excellence.

Le sacrifice d'une oeuvre chère

Le mois d'août 1943 burinera donc en traits indélébiles le sacrifice d'une oeuvre déjà vieille de trente ans et qui a poussé de profondes racines dans tous les coeurs des Religieuses hospitalières et de la population locale.

Le 11 août 1943, Mère Thibault écrit à Son Excellence Monseigneur Lafortune à ce sujet:

"Votre dernier passage parmi nous, Excellence, a laissé une empreinte ineffaçable. Votre bienveillance paternelle, votre particulier intérêt à nos oeuvres nous permettent effectivement de nous compter plus que jamais parmi les enfants privilégiés du meilleur des Pères. Nous vous en savons gré, Excellence, et vous prions d'agréer l'expression de notre filiale reconnaissance.

Cette visite laissera encore sa marque dans notre humble histoire puisque, sous son influence bénie, a été résolu le problème posé par le manque d'espace pour le développement normal de nos oeuvres.

Le transfert de nos orphelins à Nicolet est accepté par Mgr L.-A. Côté, notre vénéré supérieur, parce que, dit-il, il peut escompter que l'avenir sera digne du présent et que toujours, vous serez là pour protéger et, au besoin, défendre l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et son hôpital.

J'ai écrit aujourd'hui même à la révérende Mère provinciale de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, et attendrai sa réponse pour fixer le départ de nos chers petits.

Je sollicite le secours de vos ferventes prières pour mener à bien les différentes modifications qu'il nous restera à réaliser."

Le transfert des orphelins à Nicolet

Ainsi donc, c'est vers l'ORPHELINAT DIOCÉSAIN de la ville épiscopale que s'achemine tout notre petit monde le 19 août 1943. Deux Soeurs Grises se sont portées à leur rencontre et nos soeurs tourières accompagnent le groupe jusqu'à Victoriaville. Quel attendrissement de voir ces bambins franchir définitivement le seuil de notre maison; on ne peut se défendre d'une émotion mal contenue jusque là, et des larmes silencieuses répondent à leur dernier geste d'attachement.

Le lendemain, Soeur Normand, supérieure, écrit à Mère Thibault:



Les orphelins et orphelines de l'Hôtel-Dieu en 1943.

"... Notre voyage de retour s'est effectué heureusement. Pas un des chers petits n'a été malade et ils ont été bien sages. Tout les intéressait beaucoup sur le parcours: les ponts, les rivières, le beau fleuve Saint-Laurent, les gros bateaux, les petites chaloupes, etc. etc.; chacun disait ses impressions et dévoilait ses connaissances, ils ont été bien intéressants. Pas un n'a versé une larme depuis qu'ils sont arrivés, ils s'entendent bien avec leurs nouveaux compagnons; à les voir, nous croirions qu'ils sont ici depuis longtemps. Je souhaite que leurs Mères d'Arthabaska se consolent bien vite de leur absence elles aussi. . ."

Plus large la part des souffrants

Ce départ, va sans dire, creuse un vide profond. Le bon Dieu saura le combler en nous donnant la consolation de faire plus large et plus belle, la part des souffrants car c'est pour cette raison que Mère Thibault et sa Communauté ont accepté le transfert des orphelins à Nicolet. Par ailleurs, c'est tout un souci que ce travail de modification et de remodelage qui s'impose à l'égard des pièces désaffectées.

Des médecins sous les drapeaux. . .

Un autre souci vient s'ajouter en cet automne 1943. L'appel de toute la phalange de jeunes médecins sous les drapeaux constitue, à l'heure actuelle, une menace pour le fonctionnement de nos hôpitaux. Tout en faisant large la part du devoir patriotique et civil, maintes fois déjà, les autorités de nombreuses institutions ont protesté. Les nôtres sont alertées au début de septembre par l'appel au service militaire d'un jeune et brillant chirurgien, le docteur Paul Côté. Eu égard au nombre restreint de ceux-ci, ce départ causerait un réel préjudice à notre hôpital. Une requête est donc adressée par message spécial au ministère des Services nationaux de Guerre, puis une seconde, adressée celle-là au représentant du comté à Ottawa et appuyée par Son Excellence Monseigneur notre Evêque. Cette dernière requête a tout l'effet attendu, et notre chirurgien peut continuer à pratiquer son art dans la paix de nos murs. D'autres appels suivirent concernant l'un, notre anesthésiste, l'autre, le plus jeune de nos médecins, mais cette fois sous une forme atténuée, de sorte qu'en définitive, nul ne partit. Une fois de plus, le Seigneur a déployé la force de son bras envers ceux qui se confient pleinement en Lui.

Retour de Soeur Desharnais

Le 10 septembre 1943, notre chère Soeur Desharnais (Régina), en mission depuis cinq ans à nos maisons de Vallée Lourdes et Bathurst, Nouveau-Brunswick, est heureuse de rentrer au foyer d'Arthabaska. On eut aimé la retenir davantage là-bas où son entier dévouement a su la faire vivement apprécier. Une chaude bienvenue a tôt fait de faire oublier à notre chère soeur l'exil, que nos sympathiques soeurs lui ont pourtant adouci de toute la délicatesse de leur affection.

Cinq nouvelles diplômées

Tandis que la transformation de l'orphelinat s'opère à une allure assez rapide pour devenir des ressources matérielles nouvelles destinées au soin des malades, nos jeunes soeurs se préparent à fournir leur quote-part dans les nouveaux services. Soeurs Gagné (Maria), Poisson (Irène), Blanchet (Bernadette), Rivard (Claire) et Saint-Louis-de-Gonzague (Mathilde Pellerin) sont toutes fières de détenir, à quelques temps de là, le brevet d'infirmière de l'Université Laval et ce, avec la note "grande distinction".

1944

Aide du Frère Barnabé, s.c.

Sous la direction du révérend Frère Barnabé, s.c., organiste à la maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur de notre ville, la psalmodie de notre chorale fait un pas vers le progrès; il y a même lieu d'espérer qu'un effort continu lui fera atteindre une perfection relative. Le dévoué professeur, licencié en musique et ancien élève de Dom Mercure, s'ingénie à joindre l'utile à l'agréable. Le 19 mars 1944, à la fête de Saint-Joseph, l'orchestre du scolasticat qu'il dirige nous gratifie d'un magnifique concert. Violon, cornet, piano, chant, tout est du meilleur goût et d'excellente exécution; cette soirée prend figure de "charmante trouée" dans un ciel de carême.

Prêtre pour la divine rencontre

Le 8 juillet 1944, notre chère Soeur Juliette (St-Cyr) âgée de 31 ans dont 11 de vie religieuse, s'en va vers notre Père des cieux. Son âme est prête à la divine rencontre; la solitude fleurie de la campagne où elle est née l'a accoutumée à "voir grand et à regarder haut"; la souffrance et l'inactivité des dernières années plus pénibles pour elle que la mort, lui enseignent le complet renoncement et la pratique suave de l'union à Dieu. Elle salua sa dernière heure avec joie, une joie quasi enfantine: elle s'en va au ciel! . . .

Sorel désire un hôpital

Au cours de cet été 1944, Monsieur Ludger Simard, de Sorel, vient au nom de l'Honorable Cardin et des citoyens de la ville, solliciter des religieuses pour fonder un hôpital de 60 lits dans ce centre, l'un des plus anciens du Québec. Les propositions, attrayantes au premier abord, sont longuement étudiées, puis soumises à Son Excellence Monseigneur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, dont relève Sorel. La réponse du prélat, bienveillante et sympathique, ne laisse pas de faire pressentir les difficultés réelles de l'entreprise qu'enserme un réseau de circonstances particulières. Par ailleurs, des raisons d'ordre administratif, jointes à l'exclusion de l'école de garde-malades pour un hôpital de 60 lits — tel que stipulé par Statuts refondus de l'Association des Garde-malades — motivent un refus. De prime abord, Son Excellence Monseigneur Lafortune, notre évêque, a encouragé le projet mais, au 6 août, lorsqu'il vient présider une cérémonie de profession, il juge péremptoires les raisons qui s'y opposent, et avec sagacité, conseille de n'y pas donner suite.

Cérémonie religieuse inusitée

Le 27 septembre 1944, Madame J.L. Sexton reçoit, dans notre chapelle, les sacrements de baptême et d'eucharistie et voit, peu après, son mariage régularisé avec M. Sexton, un catholique n'ayant guère pratiqué sa religion. Tous deux manifestent les meilleures dispositions: leur fillette, Marling, âgée de six ans reçoit, elle aussi, l'eau régénératrice qui la fait enfant de Dieu et de l'Église; elle s'appellera désormais Mary. La chorale du monastère exécute des chants de circonstance et un déjeuner est servi aux membres de la famille.

Nos chères Soeurs Jeanne-Mance (Mercier) et Marie-du-Sacré-Coeur (Béliveau) sont les principaux agents de cette double conversion; à elles l'honneur et le mérite tandis que la Communauté témoigne sa reconnaissance au ciel pour cette nouvelle bénédiction accordée à son oeuvre hospitalière.

lère technicienne en laboratoire

En novembre 1944, après une année d'études à notre Hôtel-Dieu de Montréal et après y avoir subi les examens requis, Soeur Sévigny nous revient avec un certificat de technicienne, obtenu avec un maximum de 95 points sur 100, de l'Association technologique de laboratoire de Hamilton, Ontario. Ces succès constituent, on en convient, un apport très appréciable dans les circonstances.



Soeur Éva Sévigny, lère technicienne en laboratoire en 1944.

Le bonheur est simple

La chronique des derniers mois de 1944 est silencieuse; on y note qu'elle est simple comme le bonheur... courte comme les jours heureux.

En décembre pourtant, deux industriels de Victoriaville, déjà bienfaiteurs insignes de notre maison, nous comblent de leurs largesses. Monsieur J. D. Gagné nous adresse ses vœux avec un chèque de cinq cents dollars, ajoutant: vous m'obligeriez en voulant bien accepter le chèque inclus pour aider la belle oeuvre que vous avez su développer dans notre comté. Monsieur J. E. Alain nous remet gracieusement de multiples factures avec la note "sans charge", le tout représentant un montant également appréciable: exquise générosité qui ne réclame en retour qu'un souvenir près de Dieu.

Et nous voici au terme de 1944.

Semblable au voyageur, nous embrassons du regard le chemin parcouru, ou plutôt nous le mesurons en présence de Dieu et de l'éternité.

Les bienfaits du Seigneur n'eurent de cesse: en plus des biens, d'ordre spirituel, 75 lits additionnels à l'hôpital et 30 à l'hospice prouvent éloquentement que, grâce à Dieu, il a été avantageusement tiré parti de l'orphelinat. Il serait même juste de dire qu'il n'y a guère d'endroits dans les anciennes constructions, qui n'aient subi quelque modification. Le département de pédiatrie n'est rien moins qu'à la page; celui de la maternité et les salles de chirurgie ont presque doublé leur capacité.

1945

Un mois de janvier discret

Janvier installe si discrètement l'an 1945 chez nous que seules, durant la série de ses trente et un jours, une seule voix trouve écho dans nos pages.

Cette voix rend le son d'un épanchement intime: elle est de Mère Thibault et s'adresse à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal: il y vibre des sons nous rappelant que la supériorité n'est pas une charge honorifique.

"... Enfin, à la grâce de Dieu, il a promis d'être avec les âmes de bonne volonté. Comme vous êtes de celles-là et que je me flatte d'appartenir aussi à cette catégorie, puisse le Dieu de paix et d'amour verser sur nous et sur les âmes, à nous confiées, la plénitude de ses dons; c'est ma prière et le souhait que je vous prie d'agréer en cette veille d'Épiphanie, fête de foi, d'espérance et d'amour..."

Nos maisons d'outre-mer

Février 1945 nous réserve le plaisir de renouer les relations avec nos maisons d'outre-mer. En dépit des souffrances et des privations subies par chacune d'elles, saint Joseph s'est visiblement montré leur protec-

teur et leur soutien. Celle de Lobbes, Belgique, a subi les plus lourds dommages matériels, ayant été obligée d'évacuer deux fois, mais toutes ont vécu des jours plus que sombres.

Zone d'hôpital

Une transaction s'inscrit au printemps de 1945 dans le but d'enlever un souci pour l'avenir. Cette transaction consiste dans l'échange de trente emplacements de 50 pieds de largeur par 150 de profondeur, côté sud-est de l'avenue des Érables, contre le terrain appartenant à monsieur Maurice D. Campagna, et ayant appartenu autrefois à monsieur Henri Beauchesne. Ce terrain étant situé en face de l'Hôtel-Dieu, il n'y aura plus à craindre les constructions projetées qui menacent depuis quelques temps la tranquillité nécessaire à toute zone d'hôpital.

À l'Université Laval

En avril 1945, nos chères Soeurs Brunelle (Marie-Ange) et Perreault (Jeanne-Rose) subissent avec grand succès leurs examens d'infirmière à l'Université Laval. Toute la communauté s'en réjouit et on peut déjà affirmer qu'avec ces deux dévouées infirmières, les malades seront bien soignés.

Maladie de chère Mère Thibault

Le 11 mai 1945, un décollement partiel de la rétine frappe soudain notre très honorée Mère Thibault, la menaçant de cécité. Sur le conseil de notre spécialiste en ophtalmologie, le docteur Gilbert, notre Mère se rend immédiatement à Montréal. Soeur Marie-de-Jésus l'accompagne.

Le docteur François Badeaux, consulté, décide d'intervenir. Combien lentes et lourdes s'écoulent les heures et les jours jusqu'au 26 mai alors qu'un message téléphonique nous apprend que la chère malade guérira... la vision lui est totalement rendue.

Toutefois, Mère Thibault séjournera à Montréal quelques mois et ce n'est qu'au 18 août que nous l'accueillerons parmi nous, visiblement heureuse d'avoir recouvré l'oeil qui nous a valu à toutes tant d'inquiétudes et d'angoisses.

Stagiaires à l'hôpital

L'été 1945 nous amènera le premier interne en médecine venu faire un stage dans notre hôpital. Il s'agit du docteur Jean-Paul Thibault, étudiant à l'Université Laval, neveu de nos chères Soeurs Thibault.

C'est aussi en cette année 1945 que débute à notre Hôtel-Dieu, pour plusieurs années, un stage de deux mois en obstétrique pour les élèves infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Gardes Georgette Lafontaine et Louise Pellerin constituent les deux premières stagiaires à profiter de ce programme.

Mère Thibault, élue pour un second terme

Septembre 1945 confirme nos prévisions et nos espérances: notre bien-aimée Mère continuera à prodiguer le meilleur d'elle-même pour la gloire de Dieu et le bien de ses filles spirituelles, étant réélue supérieure

lors du chapitre d'élection du trois de ce mois.

Au monastère et à l'hôpital, la vie reprend sa figure accoutumée.

Départ pour le ciel

Le 28 septembre 1945, nouveau départ pour le ciel.

Notre chère soeur Bernadette (Beauchemin), âgée de 39 ans dont 18 de vie religieuse, voit avec un bonheur sensible de délier les liens terrestres de l'exil. Douée d'un esprit d'ordre et de propreté, notre chère soeur se dévoue dans les différents emplois qui lui sont confiés. Généreuse dans l'action, elle l'est encore dans le sacrifice et accepte avec une inaltérable sérénité d'âme les trois années de souffrances morales et physiques qui couronnent sa carrière religieuse.

Départ et arrivée d'aumôniers

En août 1945, monsieur l'abbé U. Leblanc, aumônier, est obligé, en raison de son mauvais état de santé, de se retirer du ministère pastoral de l'hôpital. Monsieur le chanoine Théophile Mélançon, désigné pour lui succéder, arrive à la mi-novembre. Homme d'un rare mérite, il unit à la distinction, la science, la piété et la suavité des saints. Au premier, va notre reconnaissance, au second, nos vœux avec l'espoir d'un ministère long et fructueux parmi nous.

Décès du docteur Henri Bécotte

Le 26 décembre 1945, le docteur Henri Bécotte, décède à Montréal. Ses restes mortels sont transférés ici, car les obsèques auront lieu en l'église d'Arthabaska. Suprême témoignage d'estime, tous nos médecins accompagnent au lieu du dernier repos celui qui a été leur confrère et le premier président de notre bureau médical. Le soir d'une année, toujours générateur de réflexions profondes, rappelle vivement, devant cette tombe trop tôt ouverte, qu'il faut se hâter de faire le bien.

Projets de fondations déclinés.

En dépit des meilleures bonnes volontés, le bien ne s'accomplit jamais que dans la mesure où les circonstances le permettent. Ainsi, au cours de l'année 1945, plus d'un projet de fondation nous fut soumis que nous aurions aimé accepter pour le soulagement des pauvres souffrants et qu'il nous a fallu décliner: notamment Amqui et Trois-Pistoles. Actuellement, l'acceptation possible d'un futur hôpital à Mont-Laurier est à l'étude.

Docteur L. P. Langelier, titulaire de la radiologie

Dans le domaine hospitalier, en décembre 1945, le docteur L.P. Langelier est nommé titulaire du service de radiologie et ira faire un stage d'études à l'Hôtel-Dieu de Montréal afin d'y acquérir les connaissances requises. C'est un pas vers la spécialisation nécessaire et désirée des différents services de notre hôpital.



Docteur L.P. Langeber, titulaire du service de radiologie en 1945.

1946

Au début de 1946, après de longs pourparlers entre Mère Thibault, Monseigneur l'Évêque de Nicolet et Monseigneur Limoges de Mont-Laurier, ce dernier remet sa fondation à plus tard et se raccroche à un lointain espoir.

Jubilé d'or de profession

Le 19 mars 1946, date du jubilé de profession religieuse de notre chère soeur Marie-Anne (Béliveau), tourière, met les coeurs en liesse, bien que la santé de notre chère soeur limite les démonstrations extérieures à leur plus simple expression. Après la grand-messe solennelle, un goûter est servi aux membres de la famille présente, et l'après-midi est réservé aux témoignages affectueux de la Communauté.

Estimée par les messieurs du clergé et avantagement connue des citoyens de la région pour s'être dévouée sans compter aux jours déjà lointains des quêtes paroissiales, notre chère soeur Marie-Anne reçoit maints témoignages de sympathique gratitude. Le traditionnel congé des noces d'Or lui vaut, avoue-t-elle ingénument, l'une des meilleures joies de sa vie, et sa reconnaissance envers ses supérieures trouve le mot juste pour dire: "Il n'y a que dans nos communautés que l'on peut jouir ainsi. Vous m'avez fait une belle fête avant le ciel".

Certificat d'études infirmières

En fin d'avril 1946, six de nos chères soeurs obtiennent de l'Association des Garde-malades enregistrées de la Province de Québec un certificat d'études d'infirmière. Ce sont les Soeurs Lavallée (Bernadette), Sainte-Élisabeth (Lambert), Dancause (Eugénie), Côté (Irène), Marie-du-Sacré-Coeur (Béliveau) et Saint-Joseph (Lafontaine). Ces six soeurs trouveront sans difficulté un champ d'activités où exercer leur apostolat, le soin des malades à l'hôpital réclamant toujours plus d'ouvrières avec l'arrivée de nouveaux médecins, ce qui a porté leur nombre à quinze en 1946.

Transfert de la ferme

Les multiples inconvénients qui résultent de la trop grande proximité des bâtiments de la ferme avec l'hôpital ont tôt fait de permettre aux agronomes, mandés à cette fin, de juger de l'opportunité du projet. Ils se rendent donc visiter nos terrains et choisissent sur le premier gradin du Mont Saint-Michel, face à un gracieux bosquet d'érables, un site vraiment pittoresque et charmant. L'endroit choisi étant situé à dix arpents de notre Hôtel-Dieu — soit aux limites de la ville — le transport ne peut s'effectuer sans de nombreux soucis et tracasseries. Fort heureusement, nous n'avons à déplorer aucun accident. Notre ferme est splendide et laisse même espérer des améliorations subséquentes, susceptibles de la rendre, certain jour, un endroit idéal pour nous reposer tant soi peu des labours de l'hospitalisation des malades.

Projets d'amélioration à l'hôpital

Dès que les circonstances le permettront, s'impose de toute évidence la construction d'une cuisine centrale et d'une aile nouvelle à l'hôpital. Depuis l'an dernier, force nous est d'affecter et d'aménager temporairement pour différents services, plusieurs pièces de l'hôpital: salle d'attente, salle d'étude, parloir. Va sans dire que cet état de chose ne saurait durer et que pour rétablir l'ordre normal, une addition devra être faite dès que l'industrie de la construction le permettra. La difficulté de se procurer les matériaux nécessaires constitue présentement un obstacle insurmontable. Des démarches ont été faites auprès de l'autorité provinciale à l'effet d'obtenir un octroi du gouvernement et les priorités nécessaires pour l'achat des matériaux. La réponse très bienveillante n'indique pas pour autant que l'heure soit venue des réalisations. . .

Visite du docteur Paul Baillard

Juin 1946 apporte fortuitement jusque dans nos murs, un écho du XVIII^e Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Sur l'invitation de son ancien élève, docteur C. A. Gilbert, spécialiste en oto-rhino-laryngologie, Monsieur le docteur Paul Baillard, membre de la délégation française à Québec, nous honore d'une visite.

De réputation mondiale, l'éminent médecin joint à une distinction parfaite, une grande simplicité et une courtoisie toute française. Il aime le Canada et lui prodigue ses éloges. Dans une causerie-conférence adressée au personnel de l'hôpital, médecins et religieuses, il dit sa joie de retrouver sur notre sol l'esprit français, la mentalité française. Sous certains rapports, ajoute-t-il, vous êtes restés plus français que nous. . . vous avez subi moins que nous l'influence étrangère; vos noms par exemple, sont presque tous de vieux noms français. Le distingué visiteur va jusqu'à souligner aimablement la "modestie" des médecins canadiens qui, bien que savants et possédant un mérite réel, se présentent néanmoins comme "élèves".

Les baptêmes à l'hôpital

Son Excellence Monseigneur Lafortune, au cours du mois d'août, enjoint à Mère Thibault d'organiser toutes choses à l'effet de faire administrer désormais à l'Hôtel-Dieu par Messieurs nos aumôniers, le sacrement de baptême aux enfants qui naissent à l'hôpital, et ce, pour décharger les Messieurs prêtres de la paroisse qui lui en ont fait la demande.

En conséquence, les fonts baptismaux sont installés au jubé de la chapelle au cours de cette année 1946. Ces cérémonies du baptême des nouveau-nés à l'hôpital sont faites avec grande joie par les Aumôniers et le personnel de l'étage de la maternité est heureux de préparer la réception aux parents, qui se fait en général dans la chambre de l'heureuse maman.



*Les baptêmes à l'hôpital en 1946, par Mgr T. Mélançon.
(L'enfant est Luc Gendron de Victoriaville)*

Envoi des Constitutions à Rome

Août 1946 nous réserve sans conteste un sourire du ciel: l'envoi à Rome du projet des constitutions révisées par Son Excellence Monseigneur Émile Yelle, archevêque d'Arcadiopolis, et annotées par le Père L. C. de Léry, S.J., professeur de Droit canonique. Toutefois, il n'y est pas question de généralat. Le projet reste autonome.

Une volumineuse correspondance avec notre maison de Montréal, et maints voyages également faits à Montréal par notre très honorée Mère Thibault, dans l'intérêt de cette cause, nous dévoilent une part infime des soucis et des difficultés de l'entreprise.

S'il est à regretter, pour les promotrices du Généralat, que le texte de constitutions ne concerne qu'une régie autonome, il s'adapte parfaitement, du moins, aux besoins présents et, dans les circonstances, atteindre l'indispensable est l'unique réalisation possible.

Jubilé de diamant de Soeur Dagenais

Le jubilé de diamant de notre vénérée soeur Dagenais, encore qu'il soit célébré dans la plus stricte intimité, irradie novembre de ses rayons lumineux. Nous lui faisons la plus belle fête de famille possible, car "c'est notre Mère à toutes pour avoir été douze ans supérieure, et maîtresse des novices pour autant". Chacune de nos maisons a fait parvenir vœux, souhaits ou cadeaux, et notre sympathique supérieur ecclésiastique n'oublie pas, une fois de plus, d'exprimer le symbolique chiffre 60 en argent sonnant.

Par une délicatesse qui émeut profondément la digne jubilaire, Son Excellence Monseigneur Lafortune fait le voyage de Nicolet à Arthabaska pour lui apporter une toute spéciale bénédiction.

Groupement des maisons du Nouveau-Brunswick

Une autre date mémorable aiguille sans tarder, les esprits vers l'avenir; le 26 novembre 1946 marquera un tournant dans l'histoire de notre institut.

Ce jour-là, nos maisons du Nouveau-Brunswick annoncent leur regroupement en congrégation nouvelle sous le nom de "Soeurs hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick". Le 26 janvier dernier, les représentantes de ces maisons, réunies à Saint-Basile, Madawaska, ont décidé de s'unir pour parer aux conséquences inévitables d'une lourde dette contractée par la Maison de Saint-Basile pour la construction d'un hôpital et d'un sanatorium à Saint-Basile. Leur demande portée à Rome vient de recevoir une sanction favorable; le décret d'érection de la nouvelle congrégation est daté du 12 septembre 1946, et vaut pour un premier essai de sept ans. À n'en pas douter, c'est un dénouement heureux pour nos maisons précitées.

Tout de même, la division que ce groupement entraîne ne peut que susciter des regrets. Une fois de plus, les voies de Dieu sont insondables. . . Il y a si longtemps que la question du généralat s'agite dans l'institut, et voici qu'elle aboutit à un groupement partiel qui ne va pas sans souffrances réelles de part et d'autres. Puisse Dieu en tirer sa gloire et faire tourner toutes choses à bien.



Les 110 RHSJ d'Arthabaska en 1944 en compagnie de Mgr Émile Yelle.

Le temps se chargera de dissiper ou de justifier les prévisions qui jettent leur ombre sur cette fin d'année 1946.

Pour nous, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, terminons cette année 1946 par une brève revue des activités hospitalières:

Capacité en lits de l'hôpital.....	155
Nombre de berceaux	19
Malades hospitalisés	5 112
Patients externes	3 150
Nombre de jours d'hospitalisation	46 187
Pourcentage de la présence moyenne	81%
Naissances	576
Nombre d'anesthésies	2 744
Interventions chirurgicales	4 453
Traitements en physiothérapie	2 469
Examens de laboratoire	12 592
Examens de R.X.	2 052
Dispensaire - traitements - consultation	1 065

Le personnel de l'hôpital est ainsi réparti au 31 décembre 1946:

Prêtres (retirés)	4
Religieuses	110
Médecins	15
Infirmières	3
Aides garde-malades	6
Infirmiers (aides)	19
Aides féminines	46

FIN DES ANNALES

Décembre 1946 marque la fin des Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 1884 à 1947, dues, nous l'avons vue, à la plume de Mère Thibault, de sa soeur, Soeur Marie-de-Jésus et de Soeur Yvonne Rochon.

Nous les avons racontées année par année, par ordre chronologique en tenant compte des événements les plus marquants qui ont façonné notre histoire locale.

Nous y avons vu grandir à la fois la Communauté des religieuses et se développer l'oeuvre hospitalière pour répondre aux besoins les plus pressants du moment et du milieu.

Cette survie d'un peu plus de soixante ans s'est réalisée grâce à la bienveillance des Évêques du diocèse de Trois-Rivières puis de Nicolet, du clergé local, de nombreux bienfaiteurs et amis de l'Hôtel-Dieu, grâce aussi aux quêtes et aux souscriptions paroissiales, aux kermesses annuelles, et durant les dernières années à des octrois et subventions gouvernementales.

C'est avec émotion que nous avons jusqu'à cette date de décembre 1946, enregistré les décès à Montréal des cinq fondatrices et des supérieures venues à Arthabaska pendant les quarante-trois premières années de la fondation, de même que nous avons présenté une brève

notice nécrologique pour chacune d'elles et pour les quarante-huit religieuses décédées ici de 1884 à 1947. C'est justice, croyons-nous, que de laisser aux parents, aux amis et aux consocurs de ces pionnières le fraternel hommage qui leur était rendu dans ces Annales.

Pour la même raison de gratitude, nous y avons consigné les décès des premiers médecins de l'hôpital, ces derniers formant, on l'aura senti, partie de la grande famille hospitalière d'alors.

Comme nous le disions dans la présentation de cet ouvrage, la deuxième partie sera différente de la première, puisqu'elle nous est plus contemporaine, plus connue à la plupart des lecteurs et en plein cheminement pour bon nombre des réalisations que nous y rapporterons dans ces pages relatant l'histoire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 1947 à 1984.

UN CHEMINEMENT RAPIDE
1947 - 1968



NOTE DE L'AUTEUR

Cette période de vingt ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska nous fera voir le cheminement de cette institution de 1947, date où se termine la rédaction des Annales de Mère Marie-Berthe Thibault, jusqu'à 1968, l'année 1967 ayant enregistré le changement de corporation par le transfert du patrimoine des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaskaville à Hôtel-Dieu d'Arthabaska et l'ouverture officielle du nouvel hôpital, en construction depuis de si longues années.

Nous délaissions à ce moment la présentation annuelle pour conserver toutefois l'ordre chronologique des faits marquants qui retiennent notre attention, tant au niveau de la vie des sœurs ou de la Communauté locale, que de celle de l'oeuvre hospitalière, qui continue son cheminement rapide vers l'expansion et le progrès. Ce rappel des faits marquera autant de pas en avant dans l'histoire des cent ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

En effet, c'est pendant cette période que nous verrons notre Hôtel-Dieu rayonner par le développement de sa mission, pour répondre aux besoins de l'hospitalisation qui se font ailleurs de plus en plus pressants, et au désir d'un détachement de la branche première, prête à une transplantation dans une autre région. En 1945, les Religieuses d'Arthabaska sont au nombre de cent onze et les demandes de fondation continuent d'être soumises à l'Hôtel-Dieu des Bois-Francs.

On se souviendra que déjà en 1944, une fondation à Sorel n'a pu être réalisée, un arrangement n'étant pas survenu entre l'Évêque de Sorel et la Communauté d'Arthabaska. Toutefois, Sorel aura son Hôtel-Dieu en 1948 grâce à l'engagement de nos Sœurs du Nouveau-Brunswick.

Il y aura des demandes similaires pour Mont-Laurier en 1947 et Grande-Vallée en 1948. Là encore, l'heure des réalisations n'est pas venue et les Hospitalières d'Arthabaska n'accepteront ni l'une ni l'autre de ces requêtes.

Vers 1947, on étudie aussi à Arthabaska la possibilité d'une fondation à Biddeford, Maine, É. U. Ce sera cependant l'Hôtel-Dieu de Montréal qui fera cette fondation le 26 janvier 1951. L'Hôtel-Dieu de Montréal fondera aussi l'Hôtel-Dieu de Hauterive en 1950, situé dans

les locaux même de l'Évêché de 1950 à 1955, date de l'ouverture officielle de cet hôpital de la Côte Nord.

Le pays de prédilection d'Arthabaska sera Saint-Jérôme dans les Laurentides, où les Hospitalières y ouvriront un Hôtel-Dieu en 1950.

En même temps, les Religieuses d'Arthabaska concluront une entente avec le gouvernement du Québec, en regard de l'ancien Collège de Victoriaville et en 1952, elles y ouvriront l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville.

C'est ainsi que les locaux de l'orphelinat, construits en 1923 et occupés par les orphelins jusqu'en 1943, deviennent à nouveau vacants en 1952 par le transfert de l'hospice à Victoriaville. On y verra surgir en 1953 l'École Jeanne-Mance pour la formation des infirmières de la région. En 1959, l'Hôtel-Dieu dirigera aussi une École de techniciens en radiologie.

Nous avons donc songé à regrouper l'histoire de 1947 à 1968 autour de ces oeuvres nouvelles; puis nous retrouverons les faits marquants de la vie de la Communauté et de l'hôpital sous des rubriques qui leur seront propres.

Mais avant de parler de ces oeuvres nouvelles et d'en relater brièvement l'histoire, nous assisterons entre 1947 et 1965, à la fusion progressive des maisons des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Amérique en Généralat, puis aux dernières cérémonies de profession et à la fermeture du noviciat d'Arthabaska entre 1947 et 1949, à cause de l'impact important qu'auront ces deux changements dans le devenir de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et de la Communauté locale qui en est responsable.

LA FUSION DES MAISONS EN GÉNÉRALAT 1947 - 1965

Il ne s'agit pas de faire ici l'histoire du généralat mais plutôt, à l'intérieur de notre histoire locale, d'en rappeler les différentes étapes afin de mieux situer le lecteur sur la situation de la Communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska pendant cette période de 1947 à 1968.

Nous possédons d'ailleurs un ouvrage complet, écrit en 1973, par Soeur Lucie Dugas, religieuse hospitalière de Saint-Joseph, annaliste à la Maison-mère de Montréal, "Le Généralat d'Amérique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph"! Ce document d'histoire, d'une valeur exceptionnelle, est propre à satisfaire les besoins de toute personne intéressée à connaître à fond l'histoire du Généralat d'Amérique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, à partir de sa phase initiale qui remonterait en 1919 et jusqu'à l'union totale en 1965.

Nous avons vu que le regroupement des maisons d'Hospitalières du Nouveau-Brunswick, sous le nom de "Soeurs Hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick" en 1946, cause un grand déchirement au coeur des autres maisons d'Amérique qui, rêvant d'un unique Généralat pour l'Europe et l'Amérique, ne cessent de multiplier les démarches en vue d'une fusion de leurs maisons respectives, cette initiative constituant pour elles une étape première vers l'union totale.

En juillet 1947, la reprise du projet d'un généralat montréalais naît de la condition posée à l'Hôtel-Dieu de Montréal par Son Excellence Monseigneur J. Charbonneau de n'accepter, à titre de filiales, que les fondations qui s'offrent présentement: Hauterive, Biddeford et Saint-Jérôme.

Cette reprise du projet voit alors une évolution si rapide qu'une assemblée générale, tenue à Montréal les 14 et 15 août 1947, "donne comme résultat l'adhésion des maisons de Montréal, Kingston, Chat-ham, Arthabaska, Windsor, Winooski et Goesbriand, Cornwall, Chicago et Saint-Georges, Polson, Hartford, Antigo, New-London et la fondation de Sainte-Catherine acceptée par la Maison de King-ston".(1)

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, *Chronique*, août 1947, p. 65.

Le projet d'érection en généralat comporte la division en provinces et l'adaptation des Constitutions à cet effet. À cette date, la Congrégation compte 1 157 membres; 273 d'entre elles font partie du Généralat acadien et plus de 200 sont réparties dans les maisons de France.

Les 2 et 3 février 1948, aux assemblées tenues à Montréal, les représentantes des maisons des provinces de Québec et d'Ontario et celles des États-Unis décident d'accepter la proposition de se grouper en deux généralats distincts: un canadien-français pour les maisons de Montréal, d'Arthabaska et des trois fondations naissantes, soit Biddeford (Maine) et Hauterive pour Montréal, et Saint-Jérôme pour Arthabaska. Cette section compte 266 religieuses.

La section anglaise compte 310 religieuses et elle regrouperait les maisons de l'Ontario et des États-Unis.

Dans la supplique, adressée au Saint Père par la Révérende Mère Saint-Georges (Bertrand) de l'Hôtel-Dieu de Montréal, il y est précisé "que les deux généralats ainsi distinctement organisés, poursuivraient leur oeuvre de charité avec une force accrue, susceptible de mieux répondre aux exigences des temps présents".(2)

Le Saint-Siège, n'ayant pas jugé bon d'accorder une réponse favorable à cette requête, prie alors les requérantes de se joindre au Généralat des Hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick.

Son Excellence Monseigneur A. Lafortune, évêque de Nicolet, appuyé par l'Archevêque de Montréal, daigne intercéder en faveur du projet d'union qu'il présente à nouveau, le 31 juillet suivant, à l'attention de la Sacrée Congrégation des Religieux, suppliant le Saint-Siège de permettre aux monastères de Montréal et d'Arthabaska de s'unir en généralat, avec tous les droits, privilèges et obligations que cette union comporte.

La réponse attendue vient le 5 mai 1949, alors que les chroniques rapportent que ce jour, "toutes les soeurs sont convoquées à la salle de communauté. Lecture y est faite par Mère Kirouac du Décret de la Sacrée Congrégation des Religieux, daté du 5 mars 1949, déclarant réunies en Congrégation, sous le nom de Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, les maisons de Montréal et d'Arthabaska".

La Maison-mère de la Congrégation est fixée à l'Hôtel-Dieu de Montréal(1) et le Conseil généralice est formé des révérendes Mères suivantes:

(2) Ibid., février 1948, p. 72.

(1) Ibid., 5 mai 1949, p. 86.

N.T.R. Mère Rivard, supérieure générale
 Rév. Mère Thibault, 1re conseillère
 Rév. Mère Allard, 2e conseillère
 Rév. Mère Kirouac, 3e conseillère
 Rév. Mère Lafond, 4e conseillère
 Rév. Mère Dugas, secrétaire générale
 Rév. Mère Robert, dépositaire générale

Dans une lettre qu'elle écrit le 6 mai 1949 à Mère Kirouac et à ses filles d'Arthabaska, Mère Rivard s'exprime en ces termes:



Le Généralat montréalais, 1er Conseil général, 1949.

"... Le berceau de Montréal vous a toujours été cher, je le sais, mais maintenant vous serez "chez-vous" dans notre maison, qui ouvre tout grands ses rangs et son coeur pour accueillir la belle famille des Bois-Francis."⁽²⁾

Tout en étant membre du Conseil généralice, Mère Kirouac continue d'exercer la charge de supérieure d'Arthabaska jusqu'en novembre 1950, date à laquelle elle se rend à Montréal pour y occuper le poste de conseillère à plein temps.

En octobre 1952, à la demande de Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, le Conseil général de Montréal convoque les déléguées des trois généralats: l'acadien, le canadien-français et l'anglais à des séances d'études qui ont pour but la fusion des trois généralats en un seul. Le résultat de ces assises est favorable.

(2) *Ibid.*, 6 mai 1949, p. 87.

Les précieux documents sont transmis à Rome par son Excellence Monseigneur P. E. Léger, archevêque de Montréal. La décision de Rome ne tarde guère; le Saint-Siège accueille favorablement la demande de réunir en une seule les trois Congrégations d'Hospitalières.

Le 19 mars 1953, Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, proclame l'élection de Mère Marie-Berthe Thibault au poste de supérieure générale de la Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal; elle exerçait la fonction d'assistante générale depuis mai 1949, lors de l'érection du premier généralat de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et de leurs fondations.

À cette même date, les autres nominations suivantes sont faites, pour six ans, par le Délégué apostolique au Canada:

Mère Marie-de-la-Ferre (Villeneuve), ex-dépositaire générale de Kingston, assistante générale;

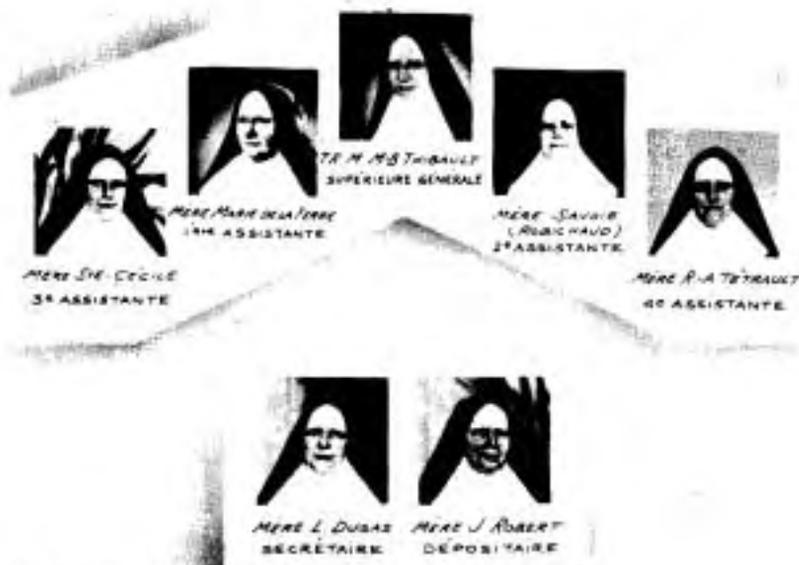
Mère Savoie (Robichaud), ex-supérieure générale de Bathurst, assistante générale;

Mère Sainte-Cécile (Pelletier), ex-supérieure locale d'Edmundston, assistante générale;

Mère Rose-Anna Tétrault, ex-supérieure locale de Windsor, Ontario, assistante générale;

Mère Lucie Dugas, de Montréal, secrétaire générale;

Mère Juliette Robert, de Montréal, dépositaire générale.



Le Généralat d'Amérique à Montréal, 1er Conseil général, 1953.

Avec sa simplicité habituelle, dès le 21 mars 1953, Mère Thibault écrit dans sa première lettre circulaire:

"La divine Providence, en me plaçant à la tête de la Congrégation, m'offre le fardeau des responsabilités qui serait beaucoup trop lourd pour mes faibles épaules, si je ne mettais toute ma confiance dans le Dieu Tout-Puissant qui sera mon appui et ma force."(1)

À la tête de la Congrégation, elle étend son regard sur les maisons et les religieuses qui constituent désormais sa grande famille; elle aura pour toutes un coeur de mère. Nous, d'Arthabaska, prétendons, non sans raison, y mériter une place de choix, nous lui sommes si attachées et elle nous le rend si bien!

Toutefois, les voies de Dieu étant insondables, la mort viendra nous la ravir prématurément le 9 janvier 1957, en plein exercice de son mandat, à l'âge de 68 ans. Jamais deuil ne fut plus profondément ressenti au sein de la Congrégation tout entière!

Nous y reviendrons. Restons-en pour le moment à la formation du généralat. N.T. Révérende Mère Marie-de-la-Ferre (Villeneuve) de Kingston, Ontario, succède à la regrettée Mère Thibault le 16 juillet 1957. C'est pendant son terme d'office que la Sacrée Congrégation des Religieuses, par un Décret en date du 24 octobre 1961, ordonne que les communautés de nos Soeurs de France, regroupées en Fédération depuis 1952, soient converties en un seul généralat français en vue de s'intégrer plus tard à celui de Montréal.

Le Généralat français est formé le 9 février 1962 et la Révérende Mère Madeline Faisant, de La Flèche, en devient la première Supérieure générale.

En juillet 1964, la situation de nos maisons de France se précise en vue de leur union avec le Généralat d'Amérique. La chronique locale note que, suite à une lettre de N.T. Révérende Mère Marie-de-la-Ferre (Villeneuve), relative à cette question, le *Veni Creator* est récité quotidiennement et elle souligne:

"En ce temps d'oecuménisme, cette perspective d'union du Généralat de la France à celui de Montréal est vraiment opportune et l'objectif visé sûrement en harmonie avec le désir de l'Église."(1)

Nous sommes au 26 décembre 1964. Nous apprenons ce jour que les filles de Le Royer sont unies en un seul généralat, celui de Montréal, 225 soeurs françaises s'ajoutent à nos communautés d'Amérique. Notre Très Révérende Mère Marie-de-la-Ferre (Villeneuve) se rendra en France en compagnie de Mère Rose-Anna Tétrault, assistante, et de Mère Lucie Dugas, secrétaire, pour jeter les bases de cette union. Le Décret qui unit le Généralat français à celui d'Amérique est daté du 13 mai 1965. Au 1er janvier 1966, les statistiques de la Congrégation démontrent 1 159 membres pour les quatre provinces religieuses.

(1) Ibid., 21 mars 1953, p. 8a.

(1) Ibid., 27 juillet 1964, p. 5.

Le regroupement des maisons en provinces remonte au 22 avril 1953, alors que la Congrégation compte trois provinces religieuses:

La Province Ville-Marie, avec siège social à Montréal, Mère Germaine Lafond en est la première supérieure provinciale;

La Province Saint-Joseph, dont le siège social est fixé dans le diocèse de Kingston, sous la direction de Mère Cécilia Murray, première supérieure provinciale;

La Province Notre-Dame de l'Assomption, avec siège social à Bathurst, la première supérieure provinciale est Mère Marthe Laplante.

Ces trois provinces réunies comptent quarante-trois maisons, s'étendant à vingt-et-un diocèses, pour un total de huit cent quatre-vingt-onze professes.

Le rattachement des Soeurs de France au Généralat montréalais, le 13 mai 1965, regroupe les huit maisons françaises en une quatrième province, sous le nom de Province Sainte-Famille; la première supérieure provinciale est Mère Pauline Maillé, ex-supérieure provinciale de la Province Ville-Marie de Montréal, qui entre en fonctions en juillet 1965. La maison provinciale, fixée d'abord à Angers, s'établira à Paris en 1967. Mère Madeleine Bachand remplacera Mère Maillé au poste de Supérieure provinciale de 1965 à 1971 pour la Province Ville-Marie.

Suite à cette fusion, la Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal compte 61 maisons, où les soeurs oeuvrent dans les multiples champs apostoliques rattachés au service des pauvres et des malades et à l'éducation.

Soeur Lucie Dugas ajoute, en guise d'appendice, aux cent quatorze pages merveilleuses qu'elle a écrites sur cette histoire du généralat:

"Les mains unies par la Bulle romaine, les filles de Jérôme Le Royer de la Dauversière peuvent présenter à Dieu, en un fraternel offertoire, leurs louanges et leurs actions de grâce enveloppant d'espérance l'épisode nouveau de leur histoire."⁽¹⁾

(1) Soeur Lucie Dugas, r.h.s.j., *Le Généralat d'Amérique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*, 1973, appendice.

DERNIÈRES PROFESSIONS ET FERMETURE DU NOVICIAT 1947 - 1949

Entre 1947 et 1949, neuf professes temporaires prononcent à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska leurs vœux définitifs. La dernière profession perpétuelle, cette cérémonie qui ravive la jeune ferveur des aînées, a lieu le 6 août 1949 par l'émission des vœux perpétuels de Soeur Alice Champoux. La cérémonie est présidée par Monseigneur Théophile Mélançon, aumônier de l'Hôtel-Dieu.

Cette situation provient de la fermeture du noviciat, survenue suite à l'érection du Généralat en mai 1949. C'est ainsi qu'après avoir reçu le saint habit, le 16 mai 1949, nos quatre dernières novices, Soeurs Mariette Couture, Jacqueline Gagnon, Monique Fournier et Françoise Turcotte nous quittent dès le 28 mai pour aller terminer leur année canonique au noviciat centralisé de Montréal. Une autre novice d'août 1946, Soeur Thérèse Payer, est aussi transférée, de même que trois jeunes postulantes qui ne demeureront toutefois que peu de temps à Montréal pour retourner ensuite dans leurs familles.

La secrétaire-archiviste d'Arthabaska note en ce jour avec un brin de tristesse:

"Le 27 mai 1949, veille de leur départ définitif pour l'Hôtel-Dieu de Montréal, nos 8 benjamines du noviciat témoignent à leurs aînées de la Communauté toute leur reconnaissance et l'assurance de leur pieux souvenir."⁽¹⁾

(1) Ibid., mai 1949, p. 89.



La dernière prise d'habit à Arthabaska, 16 mai 1949.

De 1884 à 1949, 373 postulantes ont été inscrites au registre des admissions. Si on considère qu'en mai 1949, la Communauté locale compte 115 membres et qu'il y a eu 49 décès pendant la même période, on peut conclure qu'un peu moins de 50% ont persévéré dans la vie religieuse.

Le 28 mai 1949, c'est le départ des novices et postulantes que Mère Thibault, assistante générale, et Mère Saint-Georges, maîtresse des novices, sont venues chercher. Soeur Kirouac, supérieure, les accompagne à Montréal. "Le beau palais du saint renoncement est à jamais désert. . . Premier fruit de l'oeuvre généralice!"(1)

Le 30 mai, une longue missive des novices raconte à leurs aînées d'Arthabaska leur arrivée à l'Hôtel-Dieu de Montréal:

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, *Chronique*, mai 1949, p. 88.

"Tout comme pour les plantes que l'on enlève de terre, quelques fibres se sont douloureusement brisées au cours de la transplantation; mais l'accueil si cordial de leur nouvelle famille religieuse et les multiples attentions dont elles sont l'objet auront tôt fait de rasséréner les esprits et les cœurs!"(2)



Les novices et postulantes d'Arthabaska avec le Conseil général à Montréal, août 1949.

Cette fermeture du noviciat amènera progressivement, nous le verrons, la fermeture de l'école des infirmières religieuses, la relève n'étant plus, de ce fait, assurée à Arthabaska.

(2) *Ibid.*, mai 1949, p. 89.

FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME 1947 - 1950

Selon les archives de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, la demande pour une fondation à Saint-Jérôme remonte aux années 1884-1887, alors qu'une requête est adressée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, par la population de Saint-Jérôme, à l'effet de fonder un hôpital dans cette ville des Laurentides appelée, à bon droit, la Reine du Nord.

À cette époque de 1884, c'est la requête d'Arthabaska qui a préséance sur celle de Saint-Jérôme. En 1887, lors du décès de la révérende Mère Saint-Louis, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la secrétaire note dans sa notice biographique "que la mort est venue arrêter cette révérende Mère dans l'exécution d'un projet de fondation à Saint-Jérôme."⁽¹⁾

C'est ainsi qu'à soixante ans de distance, Dieu, dans sa Providence admirable, veut que le florissant Hôtel-Dieu des Bois-Francs vienne poser les assises de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

En juillet 1947, les autorités administratives de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska sont invitées officiellement à fonder l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, par M. J.A. Blanchard, député de Terrebonne. Dès septembre de cette même année, Mère Marie-Berthe Thibault, alors supérieure à Arthabaska, sur invitation du Ministre de la Santé, l'Honorable Albin Paquette, se rend à Saint-Jérôme, en compagnie de Soeur Alice Ouellette et de Soeur Irène Ling.

C'est le 7 septembre 1947. Elles sont reçues à l'Hôtel de Ville par les autorités civiles et le corps médical, puis elles visitent le terrain gracieusement offert par la Compagnie Rolland pour l'érection du futur hôpital.

Ce projet de fondation reste à l'étude quelques mois et au printemps 1948, soit le 5 mars, nous retrouvons Mère Thibault à la tête de la construction de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, l'Hôtel-Dieu

(1) Archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Notice biographique de Mère Saint-Louis, février 1887.

d'Arthabaska ayant officiellement accepté de se charger de la fondation d'un hôpital de 150 lits, moyennant un octroi du gouvernement provincial.

Le 30 juin 1948, Mère Thibault, en l'étude de Me J.A. Blanchard, signe les contrats relatifs à cette fondation, alors que Monseigneur Charbonneau lui remet le Décret d'érection canonique de l'Hôtel-Dieu en question.

Le 5 juillet de cette même année, l'Honorable Albin Paquette, ministre de la Santé, préside la cérémonie officielle qui marque le début des travaux par la traditionnelle levée de la première pelletée de terre.

Déjà, le 14 septembre 1948, la législature de Québec émet la Charte ou Lettres Patentes constituant en Corporation les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. L'ex-Mère Thibault est élue supérieure fondatrice. Le 15 septembre, nous lisons dans les chroniques de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska que "la vaillante Mère Thibault embrasse d'un regard attendri l'institution belle et prospère à laquelle elle a consacré 36 années de sa vie religieuse. D'un pas ferme, elle se dirige vers l'inconnu, où l'attend le sol en friche d'une oeuvre naissante."⁽¹⁾

Les travaux de construction vont bon train et, dès le 11 octobre 1949, un premier groupe de six soeurs quittent Arthabaska pour Saint-Jérôme. On les désignera comme les fondatrices, bien que Mère Thibault en restera la supérieure-fondatrice, cette nomination remontant au 14 septembre 1948. On se rappellera que le 5 mai 1949, Mère Thibault est devenue 1re Conseillère du Généralat montréalais. Ces six religieuses fondatrices de Saint-Jérôme sont:



1ère rangée, les fondatrices de Saint-Jérôme, 11 octobre 1949.

(1) Religieuses Hospitalière de Saint-Joseph d'Arthabaska, *Chroniques*, 15 septembre 1948, p. 85.

Soeur Irène Ling, supérieure
Soeur Yvonne Therrien, assistante
Soeur Lucienne Boisvert, économe
Soeur Ernestine Marchand
Soeur Madeleine Proulx
Soeur Irène Côté

Le 1er octobre 1950, Monseigneur Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, préside à la bénédiction de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. Nous reproduisons des chroniques d'Arthabaska la relation de cette cérémonie officielle:

"Sur l'estrade d'honneur, on remarque l'Honorable Paul Sauvé, Ministre du Bien-être Social et de la Jeunesse, l'Honorable Albini Paquette, Ministre de la Santé, le Député provincial J. A. Blanchard, Son Honneur le Maire de Saint-Jérôme, Me Léopold Nantel, le docteur Rosaire Lapointe, président du Bureau médical de l'Hôtel-Dieu."

Figurent aussi sur l'estrade d'honneur la Révérende Mère Marie-Berthe Thibault, assistante générale et fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, Soeur Irène Ling, supérieure de l'hôpital, Soeur Lucienne Boisvert, hospitalière en chef, et Soeur Alice Mercier, économe, toutes quatre d'Arthabaska.

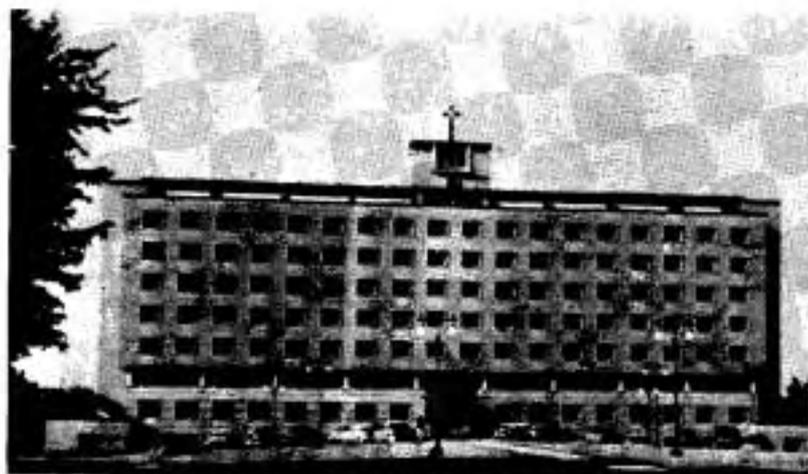
"L'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme est un hôpital des plus modernes, écrit L'Écho du Nord au 1er octobre 1950, aménagé tout spécialement au point de vue primordial de procurer le plus de confort possible aux malades. C'est une construction de neuf étages, admirablement bien située au sud-ouest de la ville, et facile d'accès. Les architectes sont MM. Deshaies et Dépocas et les ingénieurs constructeurs, J. L. Guay et Frères.

Dès l'ouverture, l'Hôtel-Dieu pourra hospitaliser 152 patients. C'est un monument qui marque une grande étape dans les annales de l'histoire jérômiennne.

Hommage donc à sa digne fondatrice, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation!

Hommage aussi à tous ceux et celles qui dans la suite des ans soutiendront l'oeuvre naissante par leurs travaux, leur compétence et leur dévouement." "Le service de l'humanité est le plus beau travail auquel on puisse dévouer sa vie. (Tom Dooley)"(1)

(1) L'Écho du Nord, Saint-Jérôme, 1er octobre 1950.



L'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, ouverture en 1950.

L'ouverture officielle de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme(1) a lieu le 3 décembre 1950 par l'admission de ses premiers hospitalisés. L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska sacrifie, dans les années qui suivent, ses propres religieuses pour prêter assistance dans ce nouveau champ d'activités. De 1948 à 1976, date de la fermeture de la résidence des religieuses de Saint-Jérôme, 34 soeurs d'Arthabaska ont oeuvré à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, pour plusieurs d'entre elles, pendant de nombreuses années.

Nous considérons qu'il est juste de leur réserver une place dans ces quelques pages de l'histoire de l'Hôtel-Dieu jérômien. Voici la liste de ces religieuses:

Mère Marie-Berthe Thibault, supérieure fondatrice
 Soeur Irène Ling, 1re supérieure locale
 Soeur Corinne Kirouac, 2e supérieure locale
 Soeur Marie-Rose Lafontaine (St-Joseph),
 8e supérieure locale
 Soeur Françoise Béliveau (Marie-du-Sacré-Coeur)
 Soeur Lucienne Boisvert
 Soeur Alice Champoux
 Soeur Rolande Collet
 Soeur Irène Côté
 Soeur Berthilde Croteau
 Soeur Madeleine Desfossés
 Soeur Corinne Dion
 Soeur Théodora Fortier
 Soeur Yvonne Fréchette
 Soeur Annette Houle
 Soeur Aurore Lambert (Ste-Élisabeth)
 Soeur Gertrude Larche
 Soeur Ernestine Marchand
 Soeur Rose-de-Lima Marchand
 Soeur Alice Mercier
 Soeur Juliette Mercier (Jeanne-Mance)
 Soeur Marcelle Pellerin (St-Jean)
 Soeur Mathilde Pellerin
 Soeur Jeanne-Rose Perreault
 Soeur Thérèse Perreault (Thérèse-de-Jésus)
 Soeur Louise Plourde
 Soeur Madeleine Proulx
 Soeur Yvonne Rochon
 Soeur Gertrude Provencher (La Dauversière)
 Soeur Jeanne Senay
 Soeur Alma Talbot
 Soeur Yvonne Therrien
 Soeur Claudia Trottier
 Soeur Simone Verville (Marie-de-l'Eucharistie)

Ces départs répétés creusent un large vide pour les Religieuses d'Arthabaska; le coeur un peu gros, elles suivent les "missionnaires" de leurs prières et de leurs vœux.

Le 30 août 1959 a lieu la bénédiction d'une magnifique école des infirmières pouvant accueillir une centaine d'élèves résidentes, le pavillon Jeanne-Mance, par Son Excellence Monseigneur Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, à laquelle assistent plusieurs personnalités religieuses et civiles. Soeur Kirouac est alors supérieure-administratrice de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

La directrice de cette école d'infirmières est Soeur Thérèse-de-Jésus (Perreault) de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. L'École a ouvert ses portes aux élèves infirmières en septembre 1958. Le directeur de l'Écho du Nord, M. Marc Fortin, écrit au 26 août 1959, "L'École des

Infirmières est née du cœur de son évêque" en rappelant que c'est par ces paroles que Soeur Thérèse-de-Jésus a exprimé sa reconnaissance à l'Évêque de Saint-Jérôme, Monseigneur Frenette, lors de la bénédiction du Pavillon Jeanne-Mance.

Le 23 octobre 1960, l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme fête le 10^e anniversaire de sa fondation par des célébrations auxquelles participent quelques religieuses d'Arthabaska, plus spécialement les ouvrières de la première heure: Soeurs Kirouac, Ling, Boisvert, Rochon et Jeanne-Mance (Juliette Mercier). Soeur Thérèse Trottier est supérieure-administratrice et les fêtes sont présidées par Son Excellence Monseigneur Émilien Frenette qui rend hommage aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph pour le don magnifique d'un hôpital et d'une école d'infirmières à la Cité de Saint-Jérôme.

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a raison d'être fier de ce rameau, détaché de l'arbre fondateur en 1950, et devenu par lui-même un établissement hospitalier qui peut être cité parmi les plus méritants du Québec.

TRANSFERT DE L'HOSPICE À L'ERMITAGE SAINT-JOSEPH 1952

Dès 1948, des pourparlers s'engagent entre le gouvernement du Québec et les autorités administratives de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à l'effet de transférer l'hospice à l'ancien Collège des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville.

Il s'agit de demandes maintes fois réitérées des autorités et de la population de Victoriaville, de celles de Monsieur le Curé Origène Grenier et de Monsieur Wilfrid Labbé, député du comté d'Arthabaska.

À l'hôpital, les locaux sont restreints et on ne peut songer à développer l'oeuvre hospitalière sans la construction d'une aile additionnelle. Il est vrai que le départ des orphelins en 1943 a cependant permis d'aménager au 3e étage de l'orphelinat une pédiatrie pourvue de toutes les améliorations modernes.

De plus, nous savons que depuis 1949, le transfert du noviciat à Montréal a eu comme conséquence la fermeture de notre école d'infirmières religieuses qui assurait la relève des infirmières depuis 1936.

Enfin, la fondation de Saint-Jérôme a grandement diminué le nombre des infirmières diplômées et il faut, de toute évidence, assurer le service à l'hôpital par la formation sur place des infirmières recrutées parmi les jeunes filles de notre région.

Ce sont là les raisons qui motivent le Conseil général des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal à autoriser, le 23 mai 1951, les Soeurs d'Arthabaska à acquérir du gouvernement provincial l'immeuble dénommé l'ancien Collège des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville, conformément à l'arrêté en conseil no 457 et de désigner Soeur Adèle Boucher, supérieure, et Soeur Desneiges Boutin, économiste de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour la signature de l'acte de vente pour un dollar (1,00 \$).

L'arrêté en conseil ordonne que l'hospice de Victoriaville, Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, soit reconnu parmi les institutions d'Assistance publique, Classe "C", et qu'une somme de cent mille dollars (100 000,00 \$) payable en deux versements annuels, soit

accordée à l'hospice de Victoriaville. Cet arrêté en conseil est signé par Monsieur le député Albert Morissette, greffier de la Chambre du Conseil Exécutif.

Le 18 juillet 1951 marque le début des travaux de réfection de l'ancien Collège de Victoriaville pour le transformer, selon les règles de l'architecture moderne, en une maison pouvant accueillir les vieillards qui sont abrités à l'Hôtel-Dieu depuis 1884. Les travaux sont confiés à l'architecte David Deshaies de Nicolet et à l'entrepreneur Robert Noël d'Arthabaska.

Soeurs Marie-du-Carmel (Thibault) et Soeur Irène Ling d'Arthabaska assument effectivement les fonctions de supérieure et d'économe bien que leur nomination à ces postes n'est faite qu'en mars 1952. Monseigneur Théophile Mélançon ayant terminé son mandat à l'Hôtel-Dieu, reçoit en septembre de cette même année son obédience pour l'Ermitage Saint-Joseph et il y célèbre la 1ère messe le 12 novembre suivant dans une petite chapelle improvisée.

Le nouvel immeuble à quatre étages prend le nom d'Ermitage Saint-Joseph parce qu'il fait moins austère que celui de Hospice de Victoriaville, le 18 mars 1952, sur réception des lettres patentes l'incorporant sous le nom de Ermitage Saint-Joseph.

"Le contrat est signé avec le gouvernement provincial d'une part et Révérendes Soeurs Adèle Boucher et Desneiges Boutin, respectivement supérieure et économe à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska d'autre part, mettant ainsi les religieuses de l'Ermitage Saint-Joseph en possession de la partie de l'édifice léguée par le Gouvernement, une partie ayant été réservée à la Commission scolaire pour l'École Saint-Wilfrid. Dans les jours qui suivent, les religieuses d'Arthabaska cèdent par acte notarié ledit édifice pour la somme de un dollar (\$1.00)."(1)



L'Ermitage Saint-Joseph en 1952.

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, *Chroniques*, 18 mars 1952, p. 105.

Nous nous retrouvons au 7 décembre 1952, à la veille du transport des vieillards des salles Sainte-Vierge et Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville. Laissons parler la secrétaire-archiviste de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska:

"Le 7 décembre 1952, groupées en cercle familial, nous soulignons de nos chants et de nos vœux les dernières heures vécues avec nos chères compagnes qui partent demain, au nombre de 12, vers Victoriaville, leur nouveau champ de labour."

"L'appel vient de sonner au sein de l'Ermitage
Et dans notre foyer, il résonne vibrant.
C'est l'heure solennelle: écoutons le langage
Du céleste "Veni" aux apôtres vaillants."

Les partantes sont:

Soeur Marie-du-Carmel (Thibault) supérieure
Soeur Alice Ouellette, assistante
Soeur Marie-Anne Pellerin, 2e conseillère
Soeur Irène Ling, économiste
Soeur Régina Desharnais
Soeur Maria Labbé
Soeur Émérentienne Lavigne
Soeur Marguerite-Marie (Croteau)
Soeur Lucienne Provencher
Soeur Virginie Robichaud
Soeur Sainte-Rose de l'Eucharistie (Prince)
Soeur Saint-Jean-de-la-Croix (Pellerin)

"Les 8 et 9 décembre 1952, le coeur de l'Hôtel-Dieu s'émeut à l'aube de ces jours d'exode inoubliable. C'est qu'il voit, à regret, s'éloigner ses premiers protégés, ses joyaux, les plus fidèles compagnons de son existence. Un volume d'histoire se ferme après 68 ans; ce volume ouvert par les mains charitables de la Révérende Mère Pagé, fondatrice de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, alors qu'elle enregistrait le premier vieillard admis en 1884. Près de trois-quarts de siècle ont passé depuis ce geste initial de pure charité.

Plusieurs centaines de vieilles gens ont bénéficié en ce foyer béni d'une aide charitable. Les uns ont fêté leur jubilé d'argent, les autres, leur jubilé d'or.

Aujourd'hui, 85 vieillards (37 dames, 48 hommes) disent adieu au Jésus de leur chapelle tant fréquentée. . . Le coeur gros d'émotion, les religieuses disent "au revoir" à leurs protégés et des larmes silencieuses coulent de part et d'autre. Même l'adieu aux choses inanimées est cruel; on dirait qu'à cette minute, elles aussi ont une âme.

En dépit de l'importun trémolo étreignant la voix, les religieuses expriment le trop plein de leur coeur sur un air bien connu de Théodore Botrel: "C'est la jeunesse":

"À qui donc s'adresse en ce jour
Le chant si doux de notre amour?
À vous, grands-pères, grands-mères.
Pour qui l'écho de nos chansons
se répand-il dans la maison?
Pour vous, grands-pères.
Acceptez donc tous nos regrets
Nos vœux sincères et nos souhaits
Chers bons grands-pères (mères)
Ici vraiment nous vous aimons
Jamais nous ne vous oublierons
O bons Grands-pères (mères)

Qui faisait de notre séjour
Un doux abri pour les vieux jours
C'est vous. . .
Qui était de notre chapelle
Les gardiens fervents et fidèles
C'est vous. . .
Le JÉSUS de notre foyer
Par vous était glorifié
Chers bons grands-pères
Vous attiriez sur la maison
Mille et mille bénédictions
Pieux grands-pères (mères)

Pour oublier vos cheveux blancs
Et soutenir vos pas tremblants
O chers grands-pères
Pour soulager votre douleur
Et consoler tous vos malheurs
O chers grands-pères
Nous vous cédon et de grand cœur
Nos bonnes, nos si bonnes soeurs
À vous. . .
Nous sollicitons en retour
Votre prière chaque jour
Pieux grands-pères (saintes grands-mères)." (1)

L'exode de ce jour, écrit la chroniqueuse, serait réellement triste si ce sentiment n'était atténué par la bonne organisation du départ et de l'arrivée. Plusieurs voitures mises gracieusement à la disposition des partants effectuent le transfert. L'accueil bienveillant du personnel de l'Ermitage, la rencontre des mêmes religieuses à l'action, attentives à leurs désirs, adoucissent l'amertume et l'angoisse du renouveau, qualifié par les vieillards de GRAND DÉRANGEMENT.

Bientôt, plusieurs autres hospitalisés viendront partager l'accueil du bienveillant foyer, portant le nombre des patients à 122 dès la Noël suivante.

Dans la chapelle fraîchement restaurée, plus de 600 personnes assistent à la messe de minuit. L'orgue, muet depuis quelques années,

(1) Ibid., 1952, page 108.

résonne harmonieusement et une chorale bénévole rend brillamment les chants liturgiques de la fête.

Le lendemain midi, dû à la gracieuseté des citoyens de Victoriaville, un banquet, servi bénévolement par plusieurs jeunes filles de la ville et auquel assistent plusieurs notables de Victoriaville est offert à tous les vieillards hospitalisés, dans l'auditorium existant aux jours où les 500 élèves des Frères du Sacré-Coeur y tenaient leurs séances dramatiques et musicales. Cette chaleureuse réception de la population à tous les degrés de l'échelle sociale, réjouit les pensionnaires et stimule l'enthousiasme des hospitalières.

Dès leur installation à Victoriaville, les Hospitalières font appel à la collaboration de dames dévouées de la région pour les aider dans leur service aux vieillards. Déjà à Arthabaska, un groupe de dames charitables, multipliait ses largesses aux vieillards et aux orphelins.

À l'Ermitage, ces dames s'organisent progressivement et en 1958, Mme Pauline Marcoux de Victoriaville devient la première présidente des Dames Patronnesses de l'Ermitage St-Joseph. La charité de ces dames, qui sait se faire toute à tous, figure, au cours de cette période de transition pour l'oeuvre de l'hospice, un souvenir qu'aimeront si souvent évoquer chères Soeurs Ling et Kirouac qui en conserveront jusqu'à la fin de leur vie, une reconnaissance émue.



À l'Ermitage St-Joseph, au départ pour Notre-Dame-du-Cap.

C'est, répétons-le avec émotion, un volume de 68 ans d'histoire qui se ferme pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en ce mois de décembre 1952. Il ne nous appartient pas, dans le cadre de cet ouvrage, de suivre l'évolution de l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville. Tout au plus, nous permettrons-nous de souligner le 10^e anniversaire de cette institution, célébré le 9 décembre 1962.

Nous empruntons à la chronique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska une des ces pages qui témoignent du grand attachement que conservera toujours l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour l'oeuvre merveilleuse de tendresse et de compassion réalisée à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville.

"Le 9 décembre 1962, se lève radieux le 10^e anniversaire de la fondation de l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville. Soeur Éva Sévigny, supérieure, et Soeur Isabelle Rodrigue représentent le Conseil d'Arthabaska. Les ex-missionnaires de l'Ermitage iront elles aussi fêter ce grand jour. Avec l'envoi d'une magnifique gerbe d'oeillets, la secrétaire écrit aux religieuses qui se dévouent là-bas:

Honneur à l'ERMITAGE bien-aimé dont nous fêtons le 10^e ANNIVERSAIRE de fondation.

Pensée charitable née du grand coeur de Monseigneur O. GRENIER laquelle s'est concrétisée par le "OUI" des hospitalières. D'abord le "OUI" du Conseil généralice, celui de la fondatrice Soeur Marie-du-Carmel, de Soeur Ling, et du "OUI" de toutes les autres soeurs qui ont contribué à l'organisation d'une belle et indispensable maison comme celle de l'ERMITAGE.

Merci à l'initiateur de l'oeuvre, merci à tous ses coopérateurs et coopératrices.

Que la CHARITÉ souriante se penche de longues années sur les malades et les pensionnaires de ce Foyer bienfaisant. Que la bénédiction du Seigneur se perpétue et lui assure un progrès toujours croissant.

Gratitude à la Supérieure actuelle, Soeur Desneiges Boutin, à son conseil et à toute la Communauté!

AD MULTOS ANNOS!

9 décembre 1962

Les Religieuses Hospitalières
de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu
d'Arthabaska" (1)

(1) Ibid., 1952, page 289.

L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA 1953 - 1972

Nous avons vu qu'en 1936, notre École d'infirmières est approuvée par l'Association des Gardes-malades Enregistrées de la Province de Québec et qu'en mai de la même année, elle est affiliée à l'Université Laval pour la formation professionnelle des Religieuses Hospitalières d'Arthabaska.

De 1936 à 1951, quarante-sept de nos religieuses ont reçu de cette Université leur diplôme d'infirmières et obtenu de leur Association professionnelle le droit de pratiquer la profession. Soeur Marie-de-Jésus (Thibault) en est la dévouée directrice de 1936 à 1948, date de son décès, alors qu'elle est à parfaire des études à l'Institut Marguerite d'Youville pour l'obtention de son Baccalauréat en nursing. Soeur Saint-Paul (Mercier) remplace Soeur Marie-de-Jésus au poste de directrice de l'École.

On se souvient aussi de la fermeture du noviciat en mai 1949, ce qui a amené automatiquement la fermeture de l'École des infirmières en 1951, la dernière promotion comptant les cinq dernières religieuses à y parfaire leurs études d'infirmières.

Le 5 octobre 1950, Monsieur l'abbé Jacques Garneau, directeur du Cours d'infirmières à l'Université Laval, sous le sceau de cette Université, écrit à Soeur Saint-Paul, directrice de notre École d'infirmières:

"... En conformité avec les désirs de Son Excellence Monseigneur Albertus Martin, évêque coadjuteur de Nicolet, exprimés le 14 août 1950, et sur rapport favorable du Docteur Renaud Lemieux, qui a fait la visite de votre Hôpital, le 3 août 1950, en compagnie de Monsieur l'abbé Jacques Garneau, le Bureau de Direction de nos Écoles d'Infirmières, réuni le 4 octobre 1950, a décidé de ce qui suit:

Attendu que votre hôpital est situé dans les limites de notre district universitaire;

Attendu que nous n'avons pas encore d'école d'infirmières organisée pour les laïques, dans votre région;

Attendu que votre École satisfait à nos règlements d'affiliation;

La demande que vous nous avez faite d'étendre votre affiliation universitaire à la formation d'infirmières laïques est accordée.

En vous donnant l'autorisation d'accepter des étudiants laïques à votre École, le Bureau de Direction recommande que vos départements de médecine et de chirurgie soient séparés afin que les stages de vos élèves, dans ces départements, soient mieux contrôlés et leur soient plus profitables. . ."

En prévision de l'ouverture de cette école aux laïques, et pour répondre aux exigences du comité des écoles d'infirmières de l'Association des Infirmières de la Province de Québec, Soeur Saint-Paul (Mercier) obtient un baccalauréat en nursing à l'Université Laval en 1950, de même que Soeurs Thérèse-de-Jésus et Claire-de-Jésus (Perreault) en 1951.

Enfin en 1951, les autres exigences de l'Association des Infirmières de la Province de Québec pour l'ouverture d'une école d'infirmières sont remplies: Soeur Saint-Denis (Talbot) reçoit un certificat en pédiatrie de l'Institut Marguerite d'Youville et l'Hôpital est approuvé en septembre par l'American College of Surgeons. Le manuel d'administration, ou coutumier propre à chaque département, est terminé en 1952.

C'est ainsi que le 25 novembre 1952, quelques semaines avant le transfert de l'hospice à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville, Soeur Adèle Boucher, supérieure-administratrice, écrit à Son Excellence Monseigneur Martin pour demander l'autorisation d'adresser une requête au gouvernement provincial pour l'obtention d'un octroi, permettant l'aménagement de l'École des infirmières dans l'aile qui sera disponible au début de décembre. Il y est fait mention que le gouvernement fédéral fournira une subvention équivalente à celle du gouvernement provincial.

Son Excellence Monseigneur Martin, en sa lettre du 29 novembre 1952, approuve chaleureusement le projet "assuré que cette école apportera d'immenses avantages, non seulement à votre hôpital, mais aussi à toute la région des Bois-Francs".(1)

La préparation des plans et devis est confiée à M. David Deshaies, architecte de Nicolet, et les travaux de construction à J. Robert Noël, entrepreneur d'Arthabaska. Les octrois attendus des gouvernements fédéral et provincial sont versés tels que promis, et les travaux sans être complètement terminés permettent l'ouverture de l'École en 1953.

En effet, le 1er août 1953, l'École Jeanne-Mance d'Arthabaska ouvre ses portes aux 8 premières étudiantes: Louise Arcand, Gisèle Binette, Rachel Brisson, Margot Delisle, Angéline Martel, Louise Roberge, Madeleine Serré et Soeur Claire Meloche, r.h.s.j.

(1) Ibid., 29 novembre 1952, p. 107.



Les 8 premières étudiantes infirmières, août 1953.

Un article du Journal L'Union des Cantons de l'Est de l'été 1953, adressé aux amis de l'éducation, souligne en ces termes l'ouverture prochaine de l'École des infirmières:

"... Le Corps médical et les autorités administratives de l'Hôtel-Dieu sont fiers de cette initiative et promettent leur entière collaboration à l'École Jeanne-Mance.

Soeur Saint-Paul, Soeur Claire-de-Jésus et Soeur Thérèse-de-Jésus, "trois petites Soeurs de chez-nous" assumeront la direction de l'École Jeanne-Mance. Les "grandes filles de chez-nous" trouveront en elles, nous le savons, des éducatrices désireuses du perfectionnement de l'être physique, intellectuel, social et moral de celles qui leur seront confiées.

La profession d'infirmières est une vocation féminine qui répond aux désirs d'idéal d'une jeunesse montante.

La profession d'infirmières est une vocation de choix qui rassasie une élite féminine assoiffée de blancheur, de don de soi et de grandeur morale.

Vienne la blanche légion des Infirmières, anges de nos chers malades!"(1)

Nous ne saurions passer sous silence la collaboration précieuse que nous offre Mlle Suzanne Giroux, infirmière visiteuse officielle des écoles d'infirmières à l'Association des Infirmières de la Province de Québec. En fait foi une lettre adressée à Soeur Saint-Paul (Mercier), le 5 novembre 1953, alors que le recrutement des étudiantes constitue le principal problème à l'expansion de l'École Jeanne-Mance. Nous en reproduisons de larges extraits:

"... Je vous félicite de votre heureuse idée de faire une campagne de publicité pour le recrutement d'élèves-infirmières. Voici quelques suggestions, si elles peuvent vous être utiles, j'en serai bien heureuse.

Je crois que vous avez un poste de radio à Victoriaville; peut-être qu'une petite causerie ou un reportage sur votre école ou les impressions d'une étudiante dans une nouvelle école seraient appropriés.

Invitez les élèves des pensionnats à assister à la remise des voiles, tout en leur faisant bien comprendre qu'il n'y a pas là un "simulacre" de la prise de voile d'une religieuse, mais un symbole de la dignité, du sérieux de la profession; si vous faites la cérémonie de la lampe, il faudra encore en expliquer le symbole, charité et science. ."(1)

Cette école de 1953 constitue une résidence attrayante offrant tous les aménagements désirables pour répondre aux exigences sociales et culturelles, nécessaires à l'épanouissement des personnalités: à part les salles de cours, les bureaux de la direction et des professeurs, un service de santé, une vaste salle de détente, une cuisinette, des chambres privées et semi-privées, un oratoire à la Vierge, un salon, auditorium, toit promenade et salarium, tennis extérieur, bref, tout ce qui permet aux élèves infirmières d'évoluer dans un climat familial et amical, les acheminant, pendant trois ans, à l'obtention du brevet d'infirmière pour le soin de "nos seigneurs les malades".

En tant que branche des sciences médicales, le Nursing est non seulement un art, c'est aussi une science appliquée. L'organisation de l'enseignement théorique et clinique des sciences infirmières de même que l'expérience pratique, qui se prend dans les divers champs cliniques de l'hôpital, procure à l'étudiante infirmière une formation progressive,

(1) L'Union des Cantons de l'Est, Arthabaska, août 1953.

(1) Archives de l'École Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 5 novembre 1953.

lui permettant d'appliquer au lit du malade, avec sa charité compréhensive, les connaissances scientifiques reçues en classe, grâce à la collaboration des infirmières professeurs et des médecins de l'hôpital. D'où sa devise: Charité et Science!

Les quatre premiers mois de la formation de l'étudiante constituent une période préparatoire consacrée presque exclusivement à l'enseignement des notions fondamentales de l'art du nursing. C'est avec impatience que la jeune aspirante attend le jour où sa préparation lui permettra de franchir le seuil de l'hôpital.

La prise du voile, qui a lieu lors d'une cérémonie remplie de symbolisme, lui permet ce bonheur. L'hôpital devient alors pour elle un champ d'activités cliniques qui la mettra à même d'acquérir la science pratique, l'habileté technique et les qualités humaines qui caractérisent la profession d'infirmières.

Au mois d'août 1956, l'École compte 56 étudiantes sur une capacité de 56 places. En août 1958, les étudiantes sont au nombre de 73, un 3^e étage de chambres a été construit pour répondre à cette demande accrue. Le coût de cette transformation s'élève à environ 80 000 \$, financé par un emprunt de 100 000 \$ autorisé par un rescrit venant de la Sacrée Congrégation des Religieux, par l'intermédiaire de Son Excellence Monseigneur Martin.

En juin 1956, on assiste à la première collation des diplômes aux infirmières. Elles sont huit comme en août 1953, lorsqu'elles y sont venues. Toutefois, l'une d'entre elles, Margot Delisle, ayant suspendu temporairement ses études pour des raisons personnelles, graduera en 1958. Elle a été remplacée par Louissette Bourque. Nous les voyons ici sur la mosaïque de la 1^{re} promotion 1953-1956, avec les trois soeurs fondatrices.



Lesières diplômées de l'École Jeanne-Mance, 1956.

Même si cette brève histoire déborde le cadre de 1968, qui constitue la fin de ce chapitre sur le cheminement de l'Hôtel-Dieu, nous avons

pensé tracer ici l'histoire complète de cette école de formation spécialisée en nursing qui devra fermer ses portes progressivement de 1969 à 1972, par son intégration progressive au département des techniques infirmières du Collège d'Enseignement général et professionnel (CEGEP) de Victoriaville, suivant en cela une directive du ministère de l'Éducation du Québec, suite au rapport Parent paru en cette matière.

Depuis 1964, de dix à quinze étudiants(es) sont externes, les chambres ne pouvant les accueillir tous comme résidents. Le bal des finissantes a remplacé la traditionnelle et touchante remise des diplômes à l'Église, que les diplômées reçoivent lors d'une cérémonie grandiose à l'Université Laval, avec les trois à quatre cents infirmières(ers) qui y graduent chaque année.

Notre École Jeanne-Mance aura, à quatre reprises, l'honneur de participer au programme artistique de cette cérémonie de la remise des diplômes à l'Université Laval, soit en 1954, 1957, 1960 et 1962. À la collation des diplômes de 1954, Thérèse Maheu, étudiante de 1re année, y interprète "La vie est un rêve" de Haydn, et "Venez, agréable printemps" de J. B. Werkerlin. Sa soeur Denise l'accompagne au piano.

Lors de la construction de l'hôpital actuel, au cours de l'année 1965, la pavillon Jeanne-Mance subit des transformations majeures qui augmentent sensiblement le nombre de places pour les étudiantes résidentes. Tout le bloc des salles de classes occupe le 5e étage avec amphithéâtre de plus de 100 places, laboratoires de démonstration en nursing et laboratoires de chimie expérimentale. Le 3e étage loge les bureaux de la Direction et des professeurs, de même qu'une magnifique bibliothèque pouvant répondre aux besoins en références et recherche des élèves et des professeurs. Au début de son transfert au CEGEP de Victoriaville, en 1969, l'École Jeanne-Mance compte 150 étudiantes(ts) répartis en 1re, 2e et 3e année du cours.

Le tableau qui suit nous donne un aperçu des diplômées(és) sorties(is) chaque année de notre école d'hôpital de 1956 à 1972. C'est un total impressionnant de 555 diplômées(és), dont 532 infirmières et 23 infirmiers.

Tableau V

DIPLOMÉS(ES) DE L'ÉCOLE JEANNE-MANCE D'ARTHABASKA DE 1956 à 1972																	
1956	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	TOTAL
8	16	11	16	25	29	35	33	27	33	30	48	40	55	49	48	52	555(1)
(1) De ce total de 555 diplômées(és), 23 sont des infirmiers.																	

Tout au cours de l'existence de l'École Jeanne-Mance, la vie des élèves est ponctuée chaque année d'événements heureux qui agrémentent leur entraînement à la pratique de la vie infirmières: l'arrivée des probanistes, les cérémonies de la remise du voile, et en 1965, de la coiffe sans ruban, les grandioses collations des diplômés tant de l'École que de l'Université Laval, les Noël aux malades et plus spécialement aux enfants hospitalisés à cette période, les retraites annuelles et la fête de Saint-Joseph le 19 mars, les activités récréatives, artistiques et culturelles, etc.

On comprend que c'est à regret que l'Hôtel-Dieu accepte le transfert de son école hospitalière au réseau public des institutions d'enseignement, la présence de pareille oeuvre d'éducation constituant pour tout le personnel en service à l'hôpital, une motivation à garder bien haut l'idéal du soin des malades, légué, de génération en génération, par celles qui l'ont précédées dans les divers services de l'Hôtel-Dieu.

Lors de la fermeture de l'École Jeanne-Mance, la direction est toujours assumée par Soeur Saint-Paul (Cécile Mercier) qui en aura été l'unique directrice. Elle est secondée par une adjointe en administration, Mlle Monique Monfette, et une au programme d'études, Mlle Hélène Hamel. Le corps professoral comprend 8 institutrices à temps complet, 9 institutrices cliniques, 10 professeurs spécialisés de l'extérieur et 15 médecins professeurs à la leçon qui conjuguent leurs efforts pour perpétuer la formation intégrale des infirmières et infirmiers. En 1956, Soeur Thérèse-de-Jésus quitte Arthabaska pour aller ouvrir une école d'infirmières à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. Soeur Claire-de-Jésus quitte à son tour en 1960 pour l'Université de Montréal, dans le but d'y poursuivre des études pour l'obtention d'une maîtrise en administration hospitalière.

Tout au long de cette merveilleuse histoire, qui aura duré dix-neuf ans, l'École Jeanne-Mance aura décerné le diplôme universitaire d'infirmière(er) à 555 finissants, dont 532 infirmières et 23 infirmiers. Trois Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph sont de ce nombre: Soeur Claire Meloche de la 1re promotion en 1956 — Soeur Françoise Petitclerc de la promotion 1955-1958 — et Soeur Marie-Blanche LeBlanc de la promotion 1956-1959.

Il est intéressant de noter que la médaille à la devise "Charité et Science" est portée dans six pays du monde: au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, en Afrique, aux Indes et au Congo.

En mai 1983, dix de nos infirmières diplômées de l'École Jeanne-Mance détiennent des postes de commande à l'intérieur de l'équipe des soins infirmiers de notre hôpital.

L'ÉCOLE HOSPITALIÈRE DE TECHNOLOGIE RADIOLOGIQUE 1953 - 1970

Parmi les sciences technologiques qui font de rapides progrès dans les années 1950, pour une pratique médicale plus scientifique, la radiologie figure sans contredit au premier plan dans l'évolution hospitalière des institutions en Amérique.

On réalise dès lors la nécessité de procurer aux médecins radiologistes les techniques les plus modernes pour faciliter leur travail et pour y parvenir, on doit leur fournir des techniciens expérimentés en ce domaine.

Les hôpitaux de région souffrent, pendant de longues années, de la pénurie de cette main-d'oeuvre spécialisée et la meilleure façon de corriger cette situation est d'ouvrir, comme plusieurs autres hôpitaux du Québec le font à cette époque, sa propre école de technologie radiologique.



À l'école de technologie radiologique en 1964.

C'est ainsi que, grâce au travail conjoint du Docteur L.-P. Langelier, titulaire du département de radiologie, et de Soeur Marie-du-Divin Coeur (Raymond), technicienne en chef, une École hospitalière de technologie radiologique formera à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska des techniciens(ennes) en radiologie diagnostique et thérapeutique de 1953 à 1970.

Pendant cette période, l'École de Technologie radiologique, approuvée par la "Joint Council in technical training Canadian Society of radiological technicians and Canadian Association of Radiologists", décernera à 20 techniciens(ennes) le diplôme de techniciens enregistrés en radiologie.

Nous sommes heureux de mentionner que Monsieur Gaston Provencher est le 2e diplômé de cette école en 1956 et que Mme Mariette Larrivée (Fournier) figure au 3e rang en 1958. Ces deux professionnels de la santé sont toujours, aujourd'hui, à l'emploi de notre hôpital qui s'honore de leurs services dévoués et compétents.

Notre école en technologie radiologique a reçu jusqu'à ces dernières années, 4 ou 5 stagiaires annuellement, le ministère d'Éducation du Québec ayant décidé de n'offrir par la suite cette option professionnelle que dans quelques CEGEP désignés de la province. Soeur Alexina Raymond quittera l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à la fin de 1967, après 15 années de services dévoués au département de radiologie et plus particulièrement à la formation des étudiantes en technologie radiologique de notre école.

Cette oeuvre éducative, pour n'avoir été que transitoire, aura quand même fourni une aide appréciable pour l'organisation scientifique du département de radiologie et le rehaussement des standards de qualité dans les techniques radiologiques en usage dans ce département.

Après avoir parlé de la formation progressive du généralat à partir de juillet 1947 et jusqu'au 13 décembre 1965 et des changements que cette union a amenés au sein de la Communauté locale d'Arthabaska, dont le premier a trait aux dernières cérémonies de profession et à la fermeture du noviciat le 23 mai 1949, nous avons rappelé la fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme en 1950, le transfert de l'hospice de l'Hôtel-Dieu à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville en décembre 1952.

Par ailleurs, nous avons relaté l'histoire de l'École Jeanne-Mance de 1953 à 1972 et celle de l'École de technologie radiologique de 1953 à 1970. C'est ce que nous appelons au début de ce chapitre intitulé "Un cheminement rapide", les oeuvres nouvelles.

Nous voudrions maintenant regrouper sous deux rubriques qui leur seront propres:

- La vie des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska de 1947 à 1968
- Les faits marquants de la vie de l'hôpital de 1947 à 1968.

LA VIE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH D'ARTHABASKA 1947 - 1968

Si en 1944, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska sont au nombre de 110, elles ne sont que 56 en 1964. Cet état de fait provient de deux causes que nous croyons nécessaire d'identifier pour les générations à venir.

Les mutations multiples

Les oeuvres nouvelles créent des besoins et les soeurs quittent Arthabaska pour y répondre et parfois elles y reviennent au rythme des nominations annuelles qui se font le plus souvent en septembre. Pendant cette période de 1947 à 1965, nous les avons vues partir nombreuses pour Saint-Jérôme: six en 1949 pendant les travaux de construction — et 11 en 1950 lors de l'ouverture de l'hôpital; elles quittent aussi nombreuses pour l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville: 12 en décembre 1952, lors du transfert des vieillards, quelques-unes vont ensuite leur prêter main forte; d'autres quittent Arthabaska pour la Maison provinciale, la Maison-mère, Biddeford, Hauterive et l'Afrique.

Chacun de ces départs et plus tard de ces retours à la "Maison-mère d'Arthabaska" constitue pour les soeurs des échanges fraternels et des agapes familiales qui alimentent la vie communautaire de celles qui n'ont qu'un seul but: servir le pauvre et le malade partout où il se trouve.

Les décès

Malheureusement, pendant cette période de 1947 à 1968, le Seigneur a rappelé à Lui 26 de ses fidèles servantes d'Arthabaska.

Chacun de ces deuils est douloureusement ressenti par la famille entière et fournit l'occasion de resserrer davantage les liens qui les unissent les unes aux autres, dans leur idéal de vie consacrée au Seigneur.

Il revient à l'histoire de consigner ici les noms de ces vaillantes du devoir et de leur conserver ainsi à jamais le souvenir que l'Hôtel-Dieu

d'Arthabaska leur gardera à travers les ans. Leurs corps reposent dans la crypte de la Communauté, où nous aimons leur rendre des visites pieuses et fraternelles.

Qu'elles reposent toutes dans la paix du Seigneur!

IN MEMORIAM
1947 - 1968

30 mai 1948	Soeur Marie-de-Jésus (L. Thibault)	46 ans
8 novembre 1949	Soeur Gracia Hould	51 ans
7 juillet 1950	Soeur Marie-Anne Béliveau	74 ans
3 novembre 1950	Soeur Bernadette Giguère	47 ans
7 décembre 1950	Soeur Victorine Proulx	88 ans
13 mai 1951	Soeur Victoria Goyette	79 ans
3 octobre 1951	Soeur Perpétue Dagenais	90 ans
12 août 1952	Soeur Ste-Catherine (Seery)	80 ans
1er novembre 1954	Soeur Adèle Boucher, supérieure	57 ans
12 octobre 1956	Soeur Ste-Albine (Sévigny)	61 ans
28 juin 1961	Soeur Marie-Ange Lupien	67 ans
27 octobre 1961	Soeur Irène Poisson	46 ans
25 mai 1962	Soeur Yvonne Rochon	61 ans
8 octobre 1963	Soeur Lucienne Provencher	64 ans
20 décembre 1963	Soeur Théodora Fortier	55 ans
2 mars 1964	Soeur Adélaïde Bouchard	92 ans
7 avril 1964	Soeur Rose-Anna Labrecque	83 ans
8 juillet 1964	Soeur Marie-de-la-Ferre (A. Thibault)	67 ans

2 novembre 1964	Soeur Alice Ouellette	86 ans
27 août 1965	Soeur Marie-du-Carmel (Marie-Louise Thibault)	68 ans
23 janvier 1966	Soeur Laura Nault	76 ans
29 avril 1966	Soeur Maria Labbé	61 ans
8 septembre 1966	Soeur Lucie Fleury	87 ans
4 novembre 1966	Soeur Anny Béliveau	87 ans
15 novembre 1966	Soeur Béatrice Brosseau	87 ans
17 novembre 1966	Soeur Lucienne Boisvert	64 ans

C'est toujours avec émotion qu'à plus de trente ans de distance, les Soeurs d'Arthabaska évoquent le décès subit de chère SOEUR ADÈLE BOUCHER, supérieure-administratrice de 1950 à 1954. Elle nous quitte dans l'exercice de sa charge, au soir du 1er novembre 1954, alors que nous comptions tant sur elle.

Atteinte d'une hémorragie cérébrale foudroyante, quelques heures de cette terrible maladie la ravissent à l'affection de toutes ses filles. Nos chroniques écrivent à son sujet:

"Trois mots peignent en couleur très vive cette fervente religieuse: "âme de devoir". Telle elle se montra dès sa prime enfance, telle elle fut jusqu'à son dernier soir.

Elle passa aux salles de chirurgie la majeure partie de sa carrière religieuse. Les fonctions de maltresse des novices et d'économe lui furent aussi confiées, mais c'est dans l'exercice du supériorat de novembre 1950 à novembre 1954 qu'elle donna la pleine mesure de son zèle."⁽¹⁾

Elle n'était âgée que de 57 ans, dont 28 consacrés au Seigneur dans la vie religieuse.

De plus, au cours de cette même période, la Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph a la douleur de perdre ses deux premières Supérieures générales, Mère Marie-Rose Rivard le 9 mai 1953 et Mère Marie-Berthe Thibault le 9 janvier 1957.

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, Archives, Notice biographique de Soeur Adèle Boucher, Arthabaska, décembre 1957.

MÈRE MARIE-ROSE RIVARD a été élue supérieure générale du Généralat regroupant Montréal et Arthabaska le 5 mai 1949. Le 1er juillet 1951, elle subit une intervention chirurgicale qui révèle une tumeur cancéreuse à la colonne vertébrale. Nos chroniques notent à ce jour:

"... Jamis plus grande sympathie ne se sera jointe à la science médicale pour conjurer un mal qui s'avère impitoyable." (1)

La mort vient la ravir à ses filles bien-aimées le 9 mai 1953.

"Elle fut, dit sa notice biographique, une grande religieuse, une remarquable hospitalière et une éminente supérieure. Avant de mourir, elle voit l'inauguration des trois provinces qui parachève l'oeuvre de ses soucis et en assure l'organisation. Elle était âgée de 64 ans dont 42 de religion." (2)

Qu'elle soit couronnée dans la béatitude infinie et puisse-t-elle, par son intercession, unifier de plus en plus nos coeurs dans l'union et la charité!

Le 9 janvier 1957, notre très révérende **MÈRE BERTHE THIBAUT**, supérieure générale n'est plus. Elle est entrée dans la paix de son Seigneur!

En mai 1949, elle est élue assistante-générale, fonction qu'elle remplit jusqu'à sa nomination comme supérieure générale de toutes nos maisons d'Amérique fusionnées en généralat le 19 mars 1953.

La secrétaire-archiviste d'Arthabaska écrit à cette date du 9 janvier 1957:

"Évoquer la mémoire de Mère Thibault, c'est faire revivre d'emblée son attachante personnalité et mettre en relief ses belles qualités de coeur et d'esprit.

Fille de l'Église dans toute l'acception du mot, animée d'une foi vive, d'un grand amour de Dieu, d'un zèle apostolique remarquable, douée d'une intelligence supérieure, Mère Thibault a accompli des oeuvres admirables.

... Au près de sa dépouille mortelle, recueillons son testament: ses 18 lettres circulaires sont à relire et à méditer." (3)

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, Chronique, 5 juillet 1951, p. 103.

(2) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, Notice biographique de **Mère Marie-Rose Rivard**, mai 1953.

(3) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, Chroniques, 9 janvier 1957, p. 120.

Daigne, Seigneur, faire revivre l'âme de cette bien-aimée Mère Thibault en chacune de ses filles d'Arthabaska, pour qui elle fut et restera à jamais la Mère vénérée!

Enfin, au chapitre des décès, mais cette fois au sein de l'Église ou de la société civile, les Religieuses d'Arthabaska s'associent aux deuils répétés qui marqueront cette période, tant à cause de leur attachement à l'Église qu'à celui de leur appartenance au pays ou à la région des Bois-Francis, à laquelle elles se sont de toujours identifiées.

C'est bien à regret que nous devons nous contenter de souligner ces deuils, invitant les lecteurs à se souvenir avec nous, devant le Seigneur, de ces chers disparus.

**SEIGNEUR, DANS VOTRE AMOUR,
RAPPELEZ-VOUS DE L'ÂME DE:**

27 mars 1945

Dr J. Arthur Ricard, médecin

8 février 1947

Abbé Roch Salvas, assistant-aumônier

3 mars 1947

Dr Paul Côté, chirurgien

13 mars 1948

Dr Philippe-Antoine Brassard, médecin

2 juin 1948

Mgr L. A. Côté, supérieur ecclésiastique, bienfaiteur

14 juin 1948

Honorable J.-E. Perreault, bienfaiteur

11 mai 1949

Mlle Mathilde Spénard, bienfaitrice

8 novembre 1950

Mgr Albini Lafortune, 3e évêque de Nicolet

11 mars 1951

Dr Paul Nadeau, médecin

7 février 1955

Abbé Elzéar Mondou, aumônier

1er mai 1955

Abbé Henri Thibault, bienfaiteur

12 mars 1958

Mgr Théophile Mélançon, aumônier

30 mai 1958

Abbé Henri Bernier, curé d'Arthabaska

9 octobre 1958

Sa Sainteté le Pape Pie XII

7 septembre 1959

Honorable Maurice Duplessis, Premier ministre du Québec

- 2 janvier 1960
Honorable Paul Sauvé, Premier Ministre du Québec
- 20 août 1961
Dr C. A. Gilbert, oto-rhino-laryngologiste
- 3 juin 1963
Sa Sainteté le Pape Jean XXIII
- 22 mai 1964
Monsieur J. E. Alain, bienfaiteur
- 26 novembre 1964
Monsieur Philippe Baril, employé
- 4 février 1965
Me Renaud Lavergne, C.A., bienfaiteur
- 5 mars 1965
Monsieur Antonio Sévigny, employé
- 21 février 1966
L'Honorable Paul Comtois, Lieutenant-Gouverneur de la Province
- 8 octobre 1966
Mgr Conrad Chaumont, archevêque de Montréal
- 5 mars 1967
Général Georges Vanier, Gouverneur général du Canada

Sous cette rubrique de la vie des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska de 1947 à 1968, trois éléments principaux nous semblent caractériser cette époque du cheminement de la Communauté locale:

- la formation humaine et professionnelle des soeurs;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail;
- les célébrations communautaires et hospitalières.

• **La formation humaine et professionnelle des soeurs**

Nous constatons qu'il n'y a aucun domaine de l'activité hospitalière qui n'appelle les soeurs à parfaire leurs connaissances par l'acquisition d'un certificat, diplôme, baccalauréat ou maîtrise.

C'est ainsi que le 11 janvier 1947, Soeur Jeanne Senay obtient un certificat de technicienne (R.T.) en laboratoire de la Canadian Society of Laboratory Technologists de Hamilton, Ontario. Soeur Rollande Collet reçoit aussi ce certificat en 1950, de même que Soeur Mathilde Pellerin en 1951.

Entre 1948 et 1951, 13 religieuses reçoivent leur diplôme d'infirmière de l'Université Laval: — en 1948 Soeurs Estelle Breton, St-Jean (Marcelle Pellerin), Claire-de-Jésus (Perreault), Thérèse-de-Jésus (Perreault) et Cécile Trottier; — Soeurs Alice Champoux, Leroyer (Cécile

Prince) et Madeleine Desfossés en 1949; — Soeurs Berthilde Croteau, Marie-de-l'Assomption (Julienne Boisvert), St-André (Jeanne-Éva Trottier), Isabelle Rodrigue et Saint-Denis (Thérèse Talbot) en 1951. Ce sera, on l'a vu, la dernière promotion, le transfert du noviciat ayant amené la fermeture de notre école d'infirmières.

Au cours de 1948, 31 certificats de comptabilité et finances ès sciences hospitalières sont remis à autant de candidates qui ont suivi ces cours de Soeur Claire Rochon de notre Maison de Montréal. Les certificats sont décernés par le Collège universitaire de Victoriaville.

En février 1950, Soeur Jeanne Saint-Louis, s.g. de l'Institut Marguerite d'Youville de Montréal donnera une session intensive de huit jours en surveillance hospitalière, à l'issue de laquelle 43 soeurs subissent les examens avec succès et reçoivent un certificat en surveillance hospitalière de l'Institut Marguerite d'Youville de Montréal.

Encore en 1950, le Frère Benjamin fait profiter les soeurs de la chorale d'une série de cours en psalmodie et chant grégorien.

À la même époque, des certificats sont décernés à plusieurs religieuses infirmières, responsables d'unités de soins: — en médecine, (Soeurs B. Lafontaine et Alma Talbot, — en obstétrique, (Soeurs Olier (Trottier), J. Rose Perreault et Irène Poisson), — en pédiatrie, (Soeurs J. d'Arc (Dubois) et Saint-Denis (Talbot), — en salles d'opération, (Soeur Angéline Martel), — en administration du nursing, (Soeurs Leroyer (Prince) et Jeanne Verville).

Entre 1950 et 1957, quatre baccalauréats ès sciences infirmières sont décernés: les trois premiers de l'Université Laval, à Soeur Saint-Paul (Mercier) en 1950, à Soeurs Claire-de-Jésus et Thérèse-de-Jésus (Perreault) en 1951; le quatrième de l'Institut Marguerite d'Youville de Montréal à Soeur Alice Champoux en 1957.

Soeur Estelle Breton obtient, en octobre 1955, un baccalauréat ès sciences nutrition de l'Université de Montréal; elle devient ainsi la première diététiste à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Soeur Saint-André (Trottier) reçoit le titre d'archiviste par l'obtention d'un certificat de la Canadian Association of Medical Record Librarians le 14 septembre 1956.

Des cours sur l'organisation d'un service central, de la buanderie, de l'entretien ménager, en art culinaire, en initiation au travail des tâches, en organisation rationnelle du travail, en anglais, en droit corporatif, en bible, morale, spiritualité, solfège et liturgie sont suivis par un grand nombre de religieuses.

Soeur Cécile Gaudet reçoit de l'École des Arts et Métiers de Montréal un diplôme en art culinaire en mai 1960.

En août 1960, Soeur Jeannette Carrier reçoit un trophée de la Société Canadienne des techniciens en radiologie, pour un travail scientifique présenté sur l'Angio-sériologie. Un certificat de Mérite et la "George Reason Cup" lui sont remis lors de la 18e assemblée annuelle tenue à Edmonton, Alberta.

En juillet 1962, Soeur Juliette Mercier obtient un diplôme de bibliothéconomie de l'Université Laval et le 19 juin 1964, le même mérite revient aux Soeurs Judith de Brésolles (Dancause) et Saint-Augustin (Fortier).

Soeur Eugénie Dancause reçoit un certificat de l'Association des Dactylographes du Canada et un diplôme de l'Institut Sténographique Perreault en 1964.

Les Semaines de formation sociale, présidées par M. l'Abbé Charles-É. Mathieu du département d'Action Sociale de la Conférence Catholique Canadienne, attirent pendant plusieurs années un bon nombre des religieuses d'Arthabaska, parmi les quatre à cinq cents religieuses qui suivent assidûment ces sessions d'études, vers les années 1960-1970.



S. Jeannette Carrier opérant la Bombe à Cobalt 60 à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Dans le domaine de l'administration hospitalière, Soeur Kirouac reçoit le certificat de "Membre" de l'Association des Administrateurs d'Hôpitaux de la Province de Québec le 24 novembre 1960, puis le 14 mai 1961 le "Fellow" de la même Association. Pour sa part, Soeur Saint-Paul (Mercier) reçoit le certificat de "Membre" de cette Association en septembre 1963, alors que Soeur Claire-de-Jésus (Perreault) se voit décerner le "Nomineeship" de l'Américan College of Administrators et celui du "Membership" de la même association américaine en 1965.

Soeur Madeleine Desfossés termine en 1961 les stages d'une année, requis pour l'obtention d'un certificat en administration hospitalière du Comité des hôpitaux du Québec, dont le Directeur est le Révérend Père Hector L. Bertrand, s.j. Elle obtient, la même année, le titre de "candidat" de l'Association des Administrateurs des Hôpitaux de la Province de Québec.

Le 20 octobre 1962, Soeur Claire-de-Jésus (Perreault) obtient une maîtrise en administration hospitalière de l'Université de Montréal. En septembre 1963, elle débute, pour une durée de quatre ans, des cours en administration hospitalière à l'Extension universitaire de l'Université Laval.

En août 1965, Soeur Yvonne De la Mirande, chef du Service des archives médicales, obtient un certificat de la Canadian Hospital Association de Toronto en Administration et Organisation hospitalière.



Il nous semble utile de rappeler, à ce moment-ci, que le Québec vit ce que l'on qualifie sa "Révolution tranquille". Le secteur des hôpitaux subit des transformations profondes, une "vaste réforme", par l'application de la Loi sur l'Assurance-hospitalisation en janvier 1961 et par l'entrée en vigueur, le 8 juillet 1962, de la Loi des Hôpitaux "Bill 44", comme nous le verrons plus loin, en rappelant les faits marquants de la vie de l'hôpital à cette époque.

Cependant, nous nous permettons de consigner au chapitre de la vie des religieuses une étape importante de l'évolution hospitalière. Au 8 août 1962, l'Association des hôpitaux catholiques de la Province de Québec (A.H.C.P.Q.) naît de la fusion des Associations suivantes: la Conférence de Québec, la Conférence de Montréal, l'Association Patronale des Services Hospitaliers et le Comité des Hôpitaux du Québec. Mère Pauline Maillé, supérieure provinciale de la Province Ville-Marie des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de 1959 à 1965, est élue première présidente de cette Association, qui répond à un désir des autorités ecclésiastiques du Québec et qui constitue, selon les divers responsables, un gage de progrès hospitalier par l'unification des pensées pour parvenir à une plus grande unité d'action.

Dans les circulaires que Mère Maillé écrit aux religieuses au cours de cette période, aussi bien que chaque fois qu'elle intervient à la télévision ou dans les journaux, à titre de présidente de l'Association des Hôpitaux Catholiques de la Province de Québec, elle insiste sur la nécessité d'une préparation adéquate pour répondre aux lourdes responsabilités de l'heure et sur "l'union des esprits dans la vérité et l'union des coeurs dans la charité".

Comme nous venons de le voir, dans les pages qui précèdent, les religieuses d'Arthabaska n'ont pas à craindre l'orage; le souci de leur formation personnelle et professionnelle en est garanti et la fusion du Généralat des années 1949-1965 les a sans nul doute initiées à la recherche de l'union des esprits et des coeurs.

• L'amélioration des conditions de vie et de travail

Le temps est venu d'offrir un peu de confort aux religieuses qui peinent toujours très fort. En 1947, on ne connaît pas encore les trois horaires de travail, la journée de service des religieuses est de 5 heures du matin à 9 heures du soir, le travail à l'hôpital n'étant entrecoupé que des temps de prières, de repas en silence, et d'une heure de récréation en commun, le soir. Tout au cours de la période qui nous occupe, on sent le souci des autorités à favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des religieuses. Nous en mentionnerons quelques exemples.

Le premier chalet, une petite maison canadienne blanche et bleue d'une seule pièce, sans électricité ni eau courante, est construit par un de nos dévoués employés, M. Philippe Baril, en 1950. Un lac y est creusé à proximité pour le canotage, la baignade n'étant autorisée que vers 1952. En juillet 1949, la chroniqueuse note "qu'en guise de vacances, pendant les mois de juillet et août, les soeurs auront la liberté de se reposer lorsque leurs devoirs d'office le leur permettront. Que toutes officières et compagnes veuillent bien s'entendre afin de profiter le mieux possible de cette permission".(1)



Le chalet de la "montagne", 1956.

(1) *Ibid.*, 29 avril 1961, p. 182.

Au niveau des mentalités, on y sent encore les restes de la clôture monastique.

La construction du chalet actuel remonte à 1956, sous le supériorat de Soeur Éva Sévigny. On voit se profiler au milieu du feuillage, dans un site des plus enchanteurs, un magnifique havre de paix et de repos, à moins d'un mille de l'hôpital. Les soeurs jouiront d'abord d'une semaine de repos par année. Le chalet comprend treize chambres, l'Hôte béni du Tabernacle y demeure en permanence pendant la saison estivale. Le chalet est dédié à Notre-Dame-des-Allégresses et sa bénédiction en est présidée par Monseigneur O. Grenier, P.D. le 15 août 1956.

Ce n'est que le 29 avril 1961 que les soeurs pourront profiter d'une journée hebdomadaire de repos, la directive exprimée à ce sujet précisant que "ce sera un jour de repos physique, de calme et de paix, un jour aussi de ressourcement spirituel et intellectuel: formule adéquate à une mentalité de religieuse".(1)

C'est cette même année que le terme "vacances" est utilisé pour la première fois. On y parlait avant de "période de repos". En 1961, la même circulaire no 13 de la Supérieure générale, Mère Marie-de-la-Ferre, précise que "la période de repos, octroyée dans notre Congrégation, est de 15 jours pleins sans compter le jour du départ et celui de l'arrivée. C'est une faveur appréciée de toutes".(2)

Au cours de cette période, on note diverses améliorations au monastère, soit l'organisation d'une cafétéria par l'installation d'une unité chauffante, avec urnes et accessoires sur comptoir en acier inoxydable. Cette bienfaisante amélioration, due à l'initiative de notre nouvelle diététiste, Soeur Estelle Breton, se situe en 1956 et elle contribue largement au confort et au maintien de la santé des religieuses.

La diététiste en profite alors pour élaborer, avec la collaboration des soeurs cuisinières, des menus répondant aux besoins de santé ou à l'état de maladie de certaines religieuses. On a compris qu'il ne sert à rien de s'épuiser à la tâche puisqu'il faudra ensuite retirer du soin des malades des soeurs, dont la santé ne peut plus répondre au travail exigeant qui leur est demandé.

Afin de permettre aux soeurs de jouir du grand air, le 2 mai 1955, un homme s'affaire à agrandir le parterre du monastère, par l'annexion du jardin de la propriété acquise des demoiselles Spénard. Le 11 septembre 1955, nous assistons à la bénédiction solennelle d'une statue de Marie, Reine du Monde, érigée dans ce nouveau parterre. Cette cérémonie, présidée par Monseigneur O. Grenier, P.D., prend figure de pèlerinage qui est rehaussé par le concours bienveillant de la fanfare de la Ville et par la présence de nombreux pèlerins.

En avril 1959, la chronique souligne:

(1) Ibid., juillet 1949, p. 89.

(2) Ibid., 29 avril 1961, p. 182.

"Une équipe d'ouvriers, à l'emploi de la firme Robert Noël Inc., s'affaire aux alentours et à l'intérieur de notre chapelle. L'Architecte David Deshaies a préparé les plans de rénovation de la demeure de l'Hôte divin.

On enlève la grande grille de fer forgé, bien jolie pourtant, mais de nul usage puisque la clôture monastique n'existe plus; on n'en laisse que la partie inférieure comme ballustrade entre le chœur des religieuses et le sanctuaire.

L'autel est placé au centre du sanctuaire, faisant face aux fidèles; on y installe des bancs modernes et plus confortables au chœur des religieuses. La peinture est entièrement renouvelée de même que les fixures électriques, ce qui donne à la nouvelle chapelle un aspect tout à fait agréable, pieux et reposant."⁽¹⁾



La chapelle des R.H.S.J. rénovée en 1959 selon les plans de l'architecte D. Deshaies.

Pour répondre aux exigences d'adaptation au travail, aux besoins d'hygiène et de confort des soeurs, le costume des religieuses est progressivement modifié. L'uniforme blanc a remplacé le noir vers 1952. Dans une lettre circulaire, écrite par Mère Maillé, supérieure provinciale, le 24 octobre 1962, on y lit:

"À l'occasion du prochain Chapitre Général, les membres délégués auront à étudier plusieurs problèmes d'adaptation parmi lesquels se trouvera celui du costume. Sans doute ce n'est pas le problème le plus important, même si le public semble y attacher une importance exagérée. Mais le Saint-Père veut qu'on y réfléchisse afin de voir si notre habit religieux est simple, hygiénique et économique et s'il y a moyen de l'améliorer sous l'un ou l'autre de ces aspects."⁽¹⁾

(1) Ibid., avril 1959, p. 1.

(1) Ibid., 24 octobre 1962, p. 6.

Qu'on se rappelle que le 11 octobre 1962 a lieu à Rome l'ouverture de Vatican II, sous le signe d'une grande espérance. "L'Église se renove et se rajeunit dans son visage humain et extérieur", comme le dit Sa Sainteté Jean XXIII.

Pour ce qui est des religieuses et religieuses, Vatican II viendra en 1966, par son décret sur la vie religieuse "Perfectae Caritatis" proposer aux communautés locales et à leur gouvernement à tous les niveaux, une façon nouvelle de témoigner de l'idéal évangélique, dont elles font profession.

En filles d'Église, c'est pour "se rajeunir dans leur visage humain et extérieur" que la question de l'habit prend, pour quelques années, une grande importance, en même temps que le style monastique des Hospitalières, Congrégation de Soeurs apostoliques, subit de multiples petits changements en vue de l'adapter aux exigences de l'apostolat.

Les décisions capitulaires du chapitre général d'août 1963 font état de ces changements dans les exercices de piété et la vie communautaire, en même temps qu'on annonce entre autres orientations, que le "problème de l'habit a été longuement discuté au cours des assemblées capitulaires, mais le choix n'est pas encore définitif. Vous êtes autorisées toutefois à modifier la manche de la robe de façon à n'en avoir qu'une, fermée au poignet. Le manteau remplacera la mante. . ." (2)

Les Soeurs abdiqueraient leur descendance de filles d'Ève si elles n'admettaient le vif intérêt que suscite ce problème de l'habit religieux, question qui sera débattue progressivement et qui verra un règlement, satisfaisant à la fois les tendances conservatrices et les avant-gardistes, au Chapitre général de 1979, alors que le texte des Constitutions révisées sera approuvé par Rome pour une période de dix ans, période après laquelle la Congrégation pourra envisager un texte définitif de ses Constitutions.

• Les célébrations communautaires et hospitalières

Un dernier élément de la vie communautaire entre 1947 et 1968 fait référence à la préoccupation de la Communauté locale à multiplier les occasions de célébrer ensemble, religieuses et personnel de l'hôpital et de l'école, les événements marquants de la vie des religieuses: les jubilés des soeurs et des institutions, les fêtes relatives à l'Église universelle et celles ayant trait aux dévotions traditionnelles des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, les départs et les retours des "missionnaires" de Saint-Jérôme ou de l'Ermitage Saint-Joseph, les faits marquants de la vie de l'hôpital. L'oeuvre hospitalière et le quotidien des religieuses vivent alors l'intégration la plus complète qu'il soit possible de connaître.

Entre 1947 et 1968, les chroniques des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska et les archives administratives de l'Hôtel-Dieu relatent plusieurs célébrations, fêtées conjointement par les religieuses et le personnel de l'hôpital.

(2) Ibid., 19 août 1963, pp. 16 et 17.

Il nous suffira, dans le cadre de cette histoire, d'en rapporter quelques-unes pour notre joie à tous.

Nous nous souvenons que chaque fin d'année apporte une rencontre conjointe entre les religieuses, les médecins, les aumôniers, le personnel de l'hôpital, les professeurs et élèves de l'École Jeanne-Mance, pour le traditionnel échange des Vœux de Noël et du Nouvel An. C'est l'occasion d'exprimer, de part et d'autre, des sentiments de gratitude pour la collaboration apportée, de préciser les priorités de l'année qui vient, de mentionner les mérites de certains et pour tous de célébrer dans la cordialité la période annuelle des Fêtes.

Les étudiantes infirmières ne manquent pas d'organiser chaque année, à l'occasion de Noël, une célébration au chevet des malades hospitalisés, plus spécialement chez les enfants de la pédiatrie: distributions d'étrennes, activité récréative et artistique.



Noël à la pédiatrie, 1960.

Chaque année aussi, la fête de Saint-Joseph réunit au 19 mars les religieuses, le personnel et les étudiantes dans une commune dévotion au titulaire de l'Hôtel-Dieu.

Ces célébrations sont l'occasion de fraterniser et de prier ensemble pour les malades hospitalisés et les patients externes, pour leurs parents, amis et bienfaiteurs, pour les disparus, pour l'Église universelle.

Les projets en cours ou à venir, les problèmes de l'heure, les soucis financiers et matériels sont confiés à Saint-Joseph avec une grande ferveur et l'expression d'une dévotion populaire qui s'exprime par un pèlerinage en son honneur, à des oratoires montés et finement décorés dans chaque service ou unité de malades, le tout rehaussé de prières et de cantiques appropriés.

Les cérémonies de prises de voile et les graduations d'infirmières contribuent de même à resserrer les liens qui unissent la grande famille hospitalière: religieuses, médecins, infirmières, membres du personnel, tous sont fiers des brillants succès remportés par nos étudiantes; ces occasions donnent lieu à des fêtes à la fois touchantes par leur simplicité et grandioses par le déploiement des talents qui s'y manifestent.

• **Jubilés des Religieuses**

Les célébrations jubilaires se font de plus en plus nombreuses chez les religieuses d'Arthabaska.

Les noces d'argent de profession religieuse commencent à être fêtées en 1960 et chaque année, la Communauté locale aura la joie de célébrer dans l'intimité d'abord, avec les familles ensuite, les 25 années de profession de quelques soeurs; les jubilés d'or et de diamant sont fêtés avec éclat, la plupart présidés par Son Excellence Monseigneur Martin, évêque de Nicolet. On y célèbre aussi les jubilés des aumôniers et des employés de l'hôpital.

3 août 1960

Jubilés d'or et de diamant des Soeurs Béliveau, Cloutier, Sainte-Véronique et Sainte-Lucie;

9 juin 1962

Jubilé de diamant de Soeur Alice Ouellette;

24 février 1963

Jubilé d'or de Soeur Ernestine Marchand;

16 mars 1963

Jubilé d'argent de Soeur Pauline Maillé, supérieure provinciale;

20 juillet 1963

Jubilé d'or de Soeur Marie-Rose Prince;

16 novembre 1963

Jubilé de diamant de Soeur Rose-Anna Labrecque;

20 juin 1964

Jubilé d'or de Mère Marie-de-la-Ferre, supérieure générale;

15 juillet 1964

Jubilé d'or des Soeurs Robichaud, Janellé et Marguerite-Marie;

13 février 1965

Jubilé d'argent de Marcel Genest, employé de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska;

16 février 1965

Jubilé d'argent de Benoit Kirouac, employé de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska;

19 mai 1965

Jubilé d'argent de l'abbé Germain Rouillard, aumônier;

26 juin 1965

Jubilé d'or des Soeurs Kirouac, Dubois, Pellerin, Laramee;

Jubilé d'action de grâces (65 ans) de Soeur Béliveau;

24 octobre 1966

Jubilé d'argent du Père Lallier, c.f.s.

Le 7 octobre 1960, nous fêtons avec tout le diocèse de Nicolet le 10e anniversaire d'Épiscopat de Son Excellence Monseigneur Albertus Martin, évêque de Nicolet, dont les réalisations sont déjà si nombreuses au cours de ces premiers dix ans.

De même, le 12 janvier 1963, à l'occasion du 10e anniversaire de Cardinalat du Cardinal Protecteur de notre Congrégation, Son Éminence le Cardinal Léger, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska s'associent à toutes les Soeurs de la Congrégation pour lui offrir le tribut de leur respectueuse admiration.

Enfin, l'année 1967 est marquée, à l'écrin des souvenirs historiques, d'événements importants qu'il nous importe de souligner:

- L'Exposition internationale 1967
- Le Centenaire de la Confédération
- Le 350e anniversaire de l'arrivée du premier colon à Québec
- Le 325e anniversaire de la fondation de Montréal
- De juin 1967 à juin 1968, année de foi proclamée par Sa Sainteté Paul VI.

• **Jubilés des institutions**

Les jubilés des institutions ont une place de choix dans les célébrations de la Communauté d'Arthabaska. Mentionnons au cours de cette période:

Du 28 juin au 3 juillet 1951

Centenaire de la fondation de la Ville d'Arthabaska;

1-2-3 octobre 1959

Tricentenaire de l'Arrivée des Fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Montréal;

5-6-7 décembre 1959

75e anniversaire de la fondation d'Arthabaska;

2-3 octobre 1960

10e anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme;

1er-2 juillet 1961

Centenaire de la fondation de Victoriaville;

9 décembre 1962

10e anniversaire de la fondation de l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville;

12 octobre 1963

10e anniversaire de l'École Jeanne-Mance d'Arthabaska.

Nous avons souligné, en leur temps, le 10e anniversaire de la fondation de Saint-Jérôme, de l'Ermitage Saint-Joseph et de l'École Jeanne-Mance.

Qu'il nous suffise de rappeler brièvement le Centenaire de la fondation de la Ville d'Arthabaska en 1951, celui du tricentenaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal et le 100e anniversaire de la Ville de Victoriaville en 1961.

Le Centenaire de la Ville d'Arthabaska Juillet 1951

Le 28 juin 1951, la secrétaire-archiviste de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska écrit:

"La silencieuse petite ville d'Arthabaska, surnommée "la perle des Bois-Francis", s'éveille soudainement au bruit d'un vibrant tintamarre, annonçant l'ouverture de la célébration du Centenaire de sa fondation. Nous félicitons et rendons hommage aux Comités des Organiseurs pour le dévouement et le travail gigantesque que comporte la préparation de ces fêtes magnifiques."⁽¹⁾

Les fêtes se poursuivent du 29 juin au 2 juillet inclusivement. Chaque jour, il y a grand-messe solennelle, dont deux Messes Pontificales, l'une présidée par Son Excellence Monseigneur Gagnon, en remplacement de Monseigneur A. Martin, évêque de Nicolet, en voyage à Rome, et l'autre par Monseigneur l'Évêque de Sherbrooke, Son Excellence Monseigneur Desranleau.

Tous les soirs, il y a présentation du Grand Pageant historique du Centenaire, réalisation du Révérend Père Laurent Tremblay, o.m.i., sous la direction de Maurice Morenoff, metteur en scène: le spectacle, d'une durée de 2½ heures, est réalisé avec la participation de plus de 300 artistes locaux. À chaque représentation, les 5 000 sièges de l'amphithéâtre en plein air sont occupés.

La 1^{re} journée des Fêtes est dédiée aux jeunes avec divertissements appropriés; la 2^e journée est consacrée aux anciens, au cours de laquelle il y aura dévoilement de monuments à Charles Beauchesne, fondateur de Saint-Christophe d'Arthabaska; à Adolphe Poisson, le barde des Bois-Francis; à Suzor Côté, peintre-sculpteur; la 3^e journée est réservée aux invités et on assiste à une grande parade du Centenaire sur chars allégoriques; la 4^e et dernière journée fait mémoire des disparus et elle clôture les fêtes vers minuit par un magistral feu d'artifice sur les hauteurs du Mont Saint-Michel.

Chaque soir, nous avons plaisir à voir se dérouler un concert de folklore ou de fanfare dans les rues, les participants portant le costume de l'époque de 1851.

Les Hospitalières ont le privilège d'assister au pageant historique en plein air et faveur unique: les religieuses, originaires d'Arthabaska, sont autorisées à passer une journée dans leur famille respective.

(1) *Ibid.*, 28 juin 1951, p. 103.

Le tricentenaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal **Octobre 1959**

Les premiers jours d'octobre 1959 commémorent la célébration des fêtes jubilaires du troisième centenaire de l'arrivée à Montréal des trois premières Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à Ville-Marie: les Mères Judith Moreau De Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet, parties de La Rochelle, en France.

Ces célébrations sont marquées à l'Hôtel-Dieu de Montréal par un triduum d'action de grâces: le 1er octobre dédié aux prêtres religieux; le 2 octobre conviant aux fêtes les laïques; le 3 octobre est réservé aux religieuses.

Les chroniques locales soulignent d'une façon magnifique que ces jours ont un cachet de splendeur: d'abord par la solennité des offices religieux qui se déroulent, ensuite par l'assistance de la hiérarchie ecclésiastique et civile, et encore par la représentation du jeu scénique "Vers la terre promise", dont la réalisation est due à Soeur Béatrice Hébert, r.h.s.j., directrice de l'École des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et l'exécution sur scène aux Séminaristes des S.S. Apôtres et aux étudiantes infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Notre Très Révérende Mère Générale, Mère Marie-de-la-Ferre, est décorée de la médaille BENE MERENTI, honneur venant de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, par l'intermédiaire de notre Cardinal Protecteur, Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger.

Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph sont venues de partout, à Montréal, par centaines, rompre le pain de l'amitié et exprimer aux soeurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal leur admiration et leurs félicitations.

Le 7 octobre, un autobus transporte à l'Hôtel-Dieu de Montréal vingt-six religieuses et quatorze infirmières de notre Hôtel-Dieu, en réponse à une aimable invitation à assister à la présentation du jeu scénique "Vers la terre promise". Nous sommes fières d'être Hospitalières, fières de nos origines mystiques et nous demandons au Seigneur de suivre les traces de celles qui ont ouvert la voie à la génération des infirmières du 20e siècle.

Pour clore cette grandiose page d'histoire, laissons parler notre secrétaire-archiviste:

"Ces fêtes rappellent à 300 ans de distance l'arrivée de nos héroïques Mères en terre montréalaise après avoir parcouru 1 300 lieues pour atteindre le pays lointain de leur mission. Elles furent dès lors accueillies par Monsieur De Chomedey, gouverneur, qui les conduisit chez mademoiselle Mance où la population, une trentaine de familles environ, se rendaient les saluer, à tour de rôle, et leur exprimer leur joie et leur contentement.

L'humble fondation a prospéré et la génération actuelle des Hospitalières peut chanter en ce tricentenaire un Te Deum vainqueur, aux notes de gratitude et d'amour, pour les grandes miséricordes du Seigneur à son égard.⁽¹⁾

Le 100e anniversaire de la Ville de Victoriaville Juillet 1961

Nous reproduisons ici quelques extraits de l'excellente relation de ces fêtes du Centenaire de Victoriaville des Chroniques des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska de l'année 1961.

"Les 1er et 2 juillet 1961, Victoriaville fête avec éclat son centenaire dans la joie et la fraternité.

Cette ville a été édifiée par l'union bienfaisante et la collaboration pressée entre le clergé et les autres classes sociales, dit en substance Son Excellence Monseigneur A. Martin.

À 4.00 heures p.m., le 1er juillet 1961, Son Excellence Monseigneur Georges Cabana de l'archidiocèse de Sherbrooke chante une messe pontificale en l'Église Sainte-Victoire.

Les religieuses et religieux natifs de Victoriaville répondent nombreux à l'invitation et une dizaine de nos soeurs ont l'honneur et la joie d'être présentes, et s'unissent à la population pour l'action de grâces.

Le drapeau, dont la réalisation est due à chère Soeur Irène Ling de l'Ermitage Saint-Joseph, et l'original peint par elle-même, est hissé au mât de l'Hôtel de Ville par Mademoiselle Centenaire, Marie Roux, aidée du Capitaine Clément Cantin, en présence du Maire de la Ville, Me Rolland Provencher. Le coordonnateur des fêtes centenaires est M. Gilles Desrosiers, professeur.

Victoriaville, la Ville-reine des Bois-Francis, compte en janvier 1961, une population de 18 858 âmes, réparties dans 4 082 familles et possède cinq paroisses.

Le lendemain, 2 juillet, sous la direction de Me Raymond Beaudet, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Son Éminence le Cardinal P.-É. Léger, précédé d'un cortège imposant, fait son entrée solennelle à l'Église des SS. Martyrs-Canadiens. C'est dimanche, Monseigneur Alphonse Roux, curé, reçoit Son Éminence et l'invite à prononcer le sermon de circonstance.

L'éminent prédicateur établit un parallèle entre l'essor merveilleux de Victoriaville et le miracle de la multiplication des pains, rapporté dans l'évangile du jour, ce qui l'amène à parler du citoyen honnête dans la cité, son apostolat par la recherche du bien commun, en collaboration avec la hiérarchie de l'Église.

À l'Hôtel de Ville, Son Honneur le Maire P.-A. Poirier souhaite la bienvenue, lors de la réception civique et souligne que c'est le deuxième Cardinal qui visite Victoriaville. Son Éminence le

(1) Ibid., 20 octobre 1959, p. 38.

Cardinal Bégin avait présidé le Congrès Eucharistique de 1918.

Mademoiselle Centenaire "Marie Roux" offre ensuite au distingué Visiteur le signe distinctif du Centenaire: la canne de bois d'ébène, à pommeau d'or, portant les armoiries et devise de la Ville de Victoriaville.

À 4.00 heures p.m., les visiteurs se dirigent vers le Manège Militaire. Les communautés missionnaires exposantes sont à leur kiosque dans l'attente respectueuse du Cardinal, Soeur Ling assume la présentation des exhibits au kiosque des Hospitalières de Victoriaville et d'Arthabaska aidée des SS. Lambert et Jeanne-Mance (Mercier). Cette exposition d'envergure est l'inspiration de Monseigneur O. Grenier, P.D., curé de Sainte-Victoire, et réalisée avec le concours des Chevaliers de Colomb, sous la direction de Monsieur Wilfrid Dupuis, grand Chevalier des différentes compagnies et services bénévoles ou firmes de la ville.

Cette exposition grandiose, visitée par 25 000 personnes, du 29 juin au 6 juillet, veut rendre hommage aux communautés religieuses, aux fils et aux filles de Victoriaville qui ont embrassé la vie religieuse et dont le nombre approximatif est de 300 depuis 1861.

Au kiosque des Hospitalières, notre Cardinal Protecteur accepte notre invitation à se rendre à l'Hôtel-Dieu.

Un Bénédicteus en parties ponctue l'arrivée du Cardinal Léger dans notre salle de communauté.

D'une façon toute paternelle, Son Éminence fait une causerie sur les attributs d'un Cardinal Protecteur; sur les responsabilités de l'hospitalière d'aujourd'hui; ses actes répréhensibles auprès du malade peuvent avoir une répercussion mondiale; savoir apprécier la sécurité que nous octroie notre vie communautaire; méditer parfois sur l'insécurité de l'ouvrier qui, chaque matin, part soucieux pour gagner la vie de sa famille.

Avant de quitter la salle, Son Éminence donne sa bénédiction, passe dans les rangs et chaque soeur a le privilège de baiser son anneau.

La journée a, certes, été épuisante, aussi l'Hôtel-Dieu est reconnaissant au Prince de l'Église pour cette visite cardinalice, à l'occasion du Centenaire de Victoriaville.⁽¹⁾

Le 75e anniversaire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska Décembre 1959

Tel un anneau symbolique qui reliera la vie des religieuses à celle de l'hôpital pendant cette période de 1947 à 1968, l'année 1959 nous apparaît, avec les fêtes du 75e anniversaire de l'Hôtel-Dieu, les célébrations conjointes par excellence, vécues dans la joie et la fraternité.

C'est dans cet esprit que nous avons pensé y consigner ici les grandes lignes de ces fêtes inoubliables.

Les 5, 6 et 7 décembre 1959, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska souligne trois quarts de siècle d'existence par des célébrations religieuses et civiles.

(1) Ibid., juillet 1961, pp. 196-198.

5 décembre 1959

La Messe pontificale d'ouverture du 5 décembre a lieu à l'Église d'Arthabaska "où l'Hôtel-Dieu s'est transporté", et elle est chantée par Son Excellence Monseigneur Albertus Martin, évêque de Nicolet. La chorale de la paroisse Sainte-Victoire de Victoriaville assume les frais du chant liturgique, sous la direction de Raymond Girouard; la messe de Pérosi à trois voix égales est brillamment rendue.

La secrétaire écrit:

"Monseigneur Martin parle avec éloquence. Dans son allocution, il magnifie les vertus des fondatrices, loue leur esprit missionnaire, leur courage, leur dévouement, la pérennité de leur oeuvre hospitalière, oeuvre de charité, d'assistance aux pauvres et aux malades, oeuvre bénie du ciel et pleine de promesse en l'avenir. . ."(1)

À l'issue de cette messe, un dîner d'honneur est servi aux invités: dignitaires ecclésiastiques, dont Monseigneur L.-A. Vachon, vicaire-recteur de l'Université Laval, Monseigneur Georges Dubuc, vicaire général du diocèse de Nicolet, Monseigneur A. Roux, curé de la paroisse Sainte-Victoire, ainsi que des religieux, religieuses et des personnalités civiles, dont l'honorable Wilfrid Labbé, Ministre d'État,



La signature du Livre d'Or au 75e, 5 décembre 1959.

(1) Ibid., 5 décembre 1959, p. 54.

Monsieur Sam Boulanger, député de Drummond-Arthabaska au fédéral, Monsieur le Juge Jules Poisson, les maires des deux villes-soeurs: Me Roland Provencher de Victoriaville et Monsieur Félix Houle d'Arthabaska, ainsi que plusieurs médecins et dentistes de l'hôpital accompagnés de leurs épouses.

Le banquet, au menu varié et de qualité, magnifiquement dressé, est sous la responsabilité de Soeur Estelle Breton, chef de notre service de diététique, qui assumera avec compétence et dévouement, avec l'aide de son personnel, tous les repas servis pendant ces fêtes.

A la clôture du banquet, Soeur Kirouac remet une décoration au doyen du corps médical, monsieur le docteur Georges-E. Roy, pour ses trente-trois années de dévouement et de fidèle collaboration à l'oeuvre hospitalière.

Suite à ce banquet, on procède à la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel hôpital, dont on projette incessamment la construction. Son Excellence Monseigneur Martin bénit la pierre angulaire en présence des nombreux invités d'honneur. Le procès-verbal de cette bénédiction est gardé aux archives locales de l'hôpital et il témoigne de la détermination de Soeur Kirouac à obtenir enfin les ressources financières qui permettront la construction de l'Hôtel-Dieu actuel. On trouve aussi dans ce même dossier la liste des noms, copiée au parchemin, déposée dans la pierre angulaire bénite ce 5 décembre 1959: en plus des noms des personnalités présentes à cette cérémonie, on y a inséré ceux des membres de l'Administration générale, de l'Administration provinciale et les 56 noms des soeurs qui forment alors la Communauté locale d'Arthabaska.



La bénédiction de la pierre angulaire, 5 décembre 1959.

Chaque soir du triduum, à l'auditorium de l'École des infirmières, un jeu scénique intitulé "Avenue des Érables" est présenté aux invités. Il s'agit d'une composition historique réalisée par Soeur Claire-de-Jésus (Perreault), assistante-directrice de l'École des infirmières, en coopération avec Soeur Saint-Paul (Mercier), directrice. Des tableaux vivants, évocation d'un passé riche en péripéties, captivent l'auditoire et mettent en valeur les vertus héroïques des fondatrices de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, leur courage et leur dévouement. Ces tableaux sont présentés sur un fond musical, choisi parmi les oeuvres des grands maîtres classiques, ce qui ajoute à l'ensemble du jeu scénique un charme de grande festivité. Les acteurs et actrices sont les élèves de l'École des infirmières, qui rendent avec brio leur rôle respectif.

6 décembre 1959

La deuxième journée du triduum est consacrée aux religieuses. La messe est célébrée à l'Hôtel-Dieu par Monseigneur O. Grenier, P.D.V.G., curé de la paroisse Sainte-Victoire de Victoriaville, que la secrétaire qualifie de "seneur de joie". La manécanterie de l'Académie Saint-Louis de Gonzague exécute brillamment la messe du jour et le commun des Anges. Le sermon est donné par Monseigneur Grenier, dont les talents d'orateur sont bien connus. Il y loue entre autres le mérite des Hospitalières, la science et la dignité du corps médical, l'épanouissement de l'École des infirmières. Monseigneur Grenier fait le rappel du Sermon sur la montagne et il exalte le chant des Béatitudes, qui proclame, dit-il, "la hiérarchie des valeurs humaines, des valeurs qui peuvent nous mériter joie, paix et bonheur".

À 6.00 heures p.m., au salon des infirmières, les religieuses invitées et les Hospitalières rompent ensemble le pain de l'amitié. À l'issue de ce diner, Soeur Kirouac, supérieur-administratrice, offre une médaille du mérite hospitalier à la doyenne des Hospitalières, Soeur Alice Ouellette, première infirmière diplômée de 1909. Dans sa présentation, Soeur Kirouac mentionne qu'à l'âge de 81 ans, Soeur Ouellette sollicite le privilège d'assister les mourants à l'hôpital. Elle les berce de pieux Ave pour adoucir leurs derniers moments et leur indique l'avenue du ciel".(1)

7 décembre 1959

La troisième journée est réservée au personnel de l'Hôtel-Dieu. La messe de 4.00 heures p.m. rallie tout le personnel à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Elle est célébrée par Monsieur l'abbé Ernest Marier, curé d'Arthabaska, qui en prononce le sermon de circonstance. Les infirmières, les étudiantes de l'École et les employés exécutent avec ferveur et piété les divers chants de la messe. Dans son sermon, l'Abbé Marier fait l'apogée de la charité chrétienne qui s'exprime par des oeuvres.

(1) Ibid., 6 décembre 1959, p. 64.

"Dieu veut que nous fassions des oeuvres; vous avez compris que Dieu voulait des oeuvres et vous avez fait vôtre cette parole de Saint Paul aux Corinthiens: "Pour moi, bien volontiers, je dépenserai et me dépenserai moi-même tout entier pour vous." 2 Co 12, 15 et c'est ce qui explique votre joie à tous."(2).

À 12.30 heures, le déjeuner pour le personnel auxiliaire a lieu au Pavillon des infirmières, au cours duquel Soeur Kirouac remet la médaille-souvenir du 75e anniversaire aux doyens des employés: Monsieur Philippe Baril et Mademoiselle Madeleine Rheault.



Madeline Rheault reçoit de S. Kirouac la médaille-souvenir du 75e, 7 décembre 1959.

Le dîner de 6.00 heures p.m. réunit, toujours au pavillon des infirmières, les infirmières et étudiantes, compagnes de travail et éducatrices dans une fête incomparable de l'amitié et du souvenir. La doyenne des infirmières licenciées de l'Hôtel-Dieu, Garde Éliane Desharnais, reçoit de Soeur Kirouac la médaille commémorative du 75e anniversaire de l'Hôtel-Dieu.

Le triduum d'action de grâces est terminé mais la fête du souvenir se continue à l'intérieur des murs de l'hôpital.

Le 8 décembre, nous accueillons des étudiantes et des professeurs de l'École des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, de l'Hôtel-Dieu de Montréal et de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville pour l'assistance au jeu scénique. Cette rencontre inter-écoles se termine par un buffet agrémenté de franche cordialité.

Les 10 et 11 décembre, la secrétaire écrit:

(2) Ibid., 7 décembre 1959, p. 66.

"La divine Victime est immolée sur l'autel pour les Soeurs défuntes et les bienfaiteurs disparus: médecins, malades et amis de l'Hôtel-Dieu. C'est le tribut de reconnaissance dû aux nobles coeurs qui ont contribué, de quelque façon que ce soit, à l'épanouissement de l'oeuvre hospitalière."(1)

À l'occasion de ces fêtes, les membres du Bureau médical par la voix de leur Exécutif et de son président, le Docteur Arthur Thibault, offrent le 1er décembre 1959, à la Supérieure et aux religieuses, "une magnifique murale, dont le thème sera élaboré en même temps que seront complétés les plans du futur hôpital".(2)

Rappelons encore que les Hospitalières et leur Hôtel-Dieu reçoivent lors de ces fêtes, de multiples témoignages d'hommages et de félicitations, sous des formes multiples, toutes plus éloquentes les unes que les autres. Nous nous permettrons de citer ici un poème adressé par les Hospitalières de l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville.

1884 - 1959

Ton front nimbé de gloire	Soixante-quinze années
O mon cher Hôtel-Dieu	Comme de purs diamants
Vit en ces jours d'histoire	Scintillent enchâssées
Un passé radieux.	Dans ton écrin charmant!
Nous, tes enfants très chères	Te DEUM LAUDAMUS
Te louons de tout coeur	O mon cher Hôtel-Dieu
Notre âme émue et fière	Rendons gloire à JÉSUS
Chante l'hymne vainqueur!	AUJOURD'HUI et aux CIEUX!

(1) Ibid., décembre 1959, P. 68.

(2) Archives du Bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 1er décembre 1959.

Les Religieuses Hospitalières de St-Joseph



1884 Les Supérieures 1959



Hotel-Dieu d'Arthabaska

Les Supérieures-administratrices de 1884 à 1959.

Terminons cette relation déjà longue du 75^e anniversaire par la présentation d'une mosaïque des supérieures-administratrices "qui se sont succédées au gouvernail de la barque hospitalière d'Arthabaska de 1884 à 1959", réalisation artistique de Georges Laquerre de Victoria-ville, à partir d'anciennes photos des archives de la Communauté.

Le soir de 1959 descend! Un dernier quart de siècle est là devant nous, avant le Centenaire, riche de l'oeuvre à poursuivre, des vertus à conquérir, de la sainteté à atteindre pour tous et chacun des membres de la grande famille hospitalière d'Arthabaska, plus unie que jamais, suite aux célébrations de ce 75^e anniversaire de fondation de notre Hôtel-Dieu.

La situation de l'oeuvre hospitalière, en cette fin d'année 1959, se présente ainsi, au tableau VI qui suit:

Tableau VI

RELEVÉ DU PERSONNEL ET DES ACTIVITÉS DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1959	
PERSONNEL	
Médecins et dentistes	30
Infirmières licenciées	32
Techniciennes en laboratoire	2
Techniciennes en R.X.	2
Garde-bébés	16
Garde auxiliaire	1
Employés hommes et femmes	139
	Total: 192
Étudiantes infirmières	92
Étudiantes techniciennes en R.X.	2
ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES	
Lits adultes et enfants	192
Berceaux	30
Malades hospitalisés	7 048
Journées d'hospitalisation	60 380

(1)

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, **Rapport annuel 1959.**

LES FAITS MARQUANTS DE LA VIE DE L'HÔPITAL DE 1947 À 1968

La vie de l'hôpital, pendant ces années qui s'échelonnent de 1947 à 1968, est marquée de faits saillants que nous regrouperons autour des étapes spécifiques suivantes, en respectant l'ordre chronologique de leur présentation:

- les transformations et l'agrandissement par l'intérieur de l'hôpital de 1931;
- les débuts de l'organisation scientifique des années '50
 - l'arrivée de plusieurs nouveaux médecins
 - la venue de professionnels de la santé et de l'administration
- l'organisation syndicale en 1954 et les grèves des salariés;
- les nouvelles législations et leur impact sur l'hôpital entre 1961 et 1964
 - l'assurance-hospitalisation au 1er janvier 1961
 - la Loi des Hôpitaux, Bill 44, en 1962
 - le changement de Corporation en 1963
 - le transfert du patrimoine en 1964
 - la formation du Conseil d'administration en 1964
- la construction et l'occupation de l'hôpital de 1967

En reprenant une à une ces différentes étapes, nous retracerons l'histoire de cette période, que l'on pourrait qualifier de l'aboutissement inespéré de ce cheminement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

• Les transformations et l'agrandissement par l'intérieur de l'hôpital de 1931

De 1948 à 1961, l'hôpital de 1931 subit progressivement de multiples transformations, certaines d'entre elles considérées majeures. Les besoins augmentent, l'hôpital ne peut plus suffire à la demande croissante et diversifiée et le temps n'est pas des plus favorables à la construction.

On se rappelle que l'École Jeanne-Mance pour les infirmières a été aménagée dans les locaux de l'orphelinat de 1923, laissés disponibles en 1952 par le transfert de l'hospice à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville.

Déjà, vers les années 1946, des laboratoires modernes sont installés au 1er étage de l'hôpital, sous la direction de Soeur Éva Sévigny, technicienne licenciée en laboratoires depuis 1944. En 1961, on note l'aménagement dans les laboratoires d'une banque de sang et l'organisation d'un service d'hématologie.

Depuis plusieurs années, les employées féminines sont domiciliées au département Sainte-Marthe, qui est transféré à quelques reprises dans divers locaux de l'hôpital, pour faire place aux services des malades. Le 13 février 1950, suite à l'acquisition de la "Maison Spénard" par les religieuses, les employées féminines s'installent en résidence sur l'Avenue des Érables, à proximité de l'hôpital. Cette résidence reçoit une trentaine de chambres jusqu'en 1965, date à laquelle elle est transformée en quatre appartements domiciliaires. Monsieur et Madame Arthur Vallières en sont les concierges. Le reste des employées féminines continuent de loger à l'hôpital jusqu'en 1960.

Au 25 juin 1951, a lieu l'ouverture de la nouvelle cuisine centrale. La secrétaire des Religieuses écrit ce jour-là:

"Nos chères soeurs cuisinières et leur personnel entrent en fonctions, dans la cuisine centrale, entièrement rénovée. Le local est spacieux, clair et bien aéré; en un mot, la nouvelle cuisine est magnifique! Après un exode de près d'un an dans un espace restreint, nos chers "cordons bleus" jouissent, ce jour, d'une juste et heureuse rétribution pour les nombreux sacrifices acceptés dans la dernière année. Le travail de réfection terminé, le service centralisé des cabarets est installé sans retard pour un meilleur service aux malades."(1)

En 1953, le raccordement reliant l'hôpital de 1908 à celui de 1931 est aménagé en vingt petites chambres, tant au 3e qu'au 4e étage, le 3e constituant le département Notre-Dame pour la médecine et le 4e augmentant les lits d'obstétrique du département Sainte-Marguerite.

Le 16 mars 1953, la secrétaire mentionne l'ouverture à Victoriaville de l'Hôpital Saint-Anne, un hôpital privé d'une capacité de douze lits, propriété de Monsieur Wellie Béliveau, cette initiative devant pallier au manque de lits à l'Hôtel-Dieu.

Le département de radiologie profite de certaines acquisitions importantes au cours de cette période:

- en 1954, installations de la radiothérapie profonde;
- en 1957, climatisation des salles de radiologie;
- en 1959, grâce à un octroi du ministère de la Santé, installation d'un premier appareil de Rayons X de 43 867,40 \$ et en 1961, d'un second appareil au coût de 47 586,00 \$, avec amplificateur de brillance;
- en 1960, arrivée de la cinématographie en radiologie et d'une télévision médicale "Philips" en circuit fermé.

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, *Chroniques*, 25 juin 1951, p. 102.

Deux dons du Club Richelieu de Victoriaville méritent d'être soulignés en 1955: le 1er, en date du 21 avril, consiste en un incubateur "Isolette" pour la pédiatrie, d'une valeur de 1 100,00 \$; le second est celui d'une télévision pour les enfants hospitalisés. Le président du Club Richelieu est alors Me Raymond Beaudet, C.R. de Victoriaville.

En mai 1961, quelques pièces pour la physiothérapie sont aménagées temporairement au rez-de-chaussée de l'Hôpital de 1885, en attendant l'ouverture d'un département complet dans l'hôpital neuf projeté.

Le 19 septembre 1964, à sa 1ère réunion, le Conseil d'administration de l'hôpital se voit octroyer un droit de passage par les religieuses, pour la circulation sur chacun des étages entre l'hôpital et le pavillon des infirmières. À cette même assemblée, les administrateurs obtiennent de la Communauté la location, pour un prix symbolique, d'un terrain de stationnement, situé sur l'Avenue des Érables, qui est mis gratuitement à la disposition du personnel de l'hôpital, pendant de longues années.(1)

• Les débuts de l'organisation scientifique des années '50

• L'arrivée de plusieurs nouveaux médecins

On se rappelle que le 1er Bureau médical remonte au 30 avril 1943 et que le Docteur Henri Bécotte en a été le premier président.

Si en 1950, le Bureau médical compte toujours dix ou douze médecins, on voit arriver, au cours des années 1952-1957, plusieurs nouveaux médecins, dont nous mentionnerons le plus grand nombre: en 1952, Docteur Gilles Piché; en 1953, Docteur Fernand Plante; Docteur Paul-Émile Patry en 1954; Docteurs Laurent Duval, Raymond Allard et René Deschamps en 1955; en 1956, les Docteurs Richard Dessurault, Henri Lavoie, Gérard Larouche, René Jutras, Thérèse Martel-Jutras; en 1957, Docteurs Marc Poulin et Jean-Paul Provencher.

Chaque année, le Bureau médical s'enrichit ainsi de nouveaux membres. Les années 1963-1964 sont particulièrement remarquables. En 1963, on y voit arriver les Docteurs Armand Andersen, Jean-Charles Patry, Claude Brière, Nicol Ouellette, Ronald Frenette, Jean-Guy Gagné, Dong Nguyen; en 1964, ce sont les Docteurs Pierre-Yvon Proulx, François St-Pierre et Georges-Henri Dubois.

Le rapport annuel 1964 donne un total de 35 médecins ayant les statuts suivants:

Membre honoraire _____	1
Membres actifs _____	16
Membres associés _____	11
Membres agréés _____	5
Membres consultants _____	2

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Archives de l'hôpital. Réunion du Conseil d'administration, 19 septembre 1964.



Les médecins à l'origine de l'organisation scientifique.

Mentionnons que le Docteur Paul-Émile Patry, absent pendant quatre années pour se spécialiser en chirurgie, revient en mai 1961, avec le titre de "Fellow" du F.R.C.S. (chirurgie).

Un directeur médical, le Docteur Laurent Duval, médecin hygiéniste, est entré en fonctions en octobre 1955, avec mandat d'assumer l'organisation scientifique de l'hôpital par le bon fonctionnement du Bureau médical et de ses comités.

Pour sa part, le personnel dentaire comprend 7 dentistes.
L'Exécutif du Bureau médical, élu en décembre 1963 pour l'année 1964, est ainsi formé:

- Docteur Édouard Côté, président
- Docteur Gilles Piché, vice-président
- Docteur René Deschamps, secrétaire
- Docteur Laurent Duval, directeur médical

Des seize médecins actifs, dix sont omnipraticiens et six spécialistes; des dix membres associés, trois sont omnipraticiens et sept spécialistes; les cinq membres agréés sont omnipraticiens et les deux membres consultants sont spécialistes.

Le rapport annuel 1964 nous fournit la liste des comités du Bureau médical ainsi que le nom de leurs présidents respectifs.

Il existe un comité conjoint formé des membres du Comité exécutif et de trois religieuses de l'administration.

Les comités du Bureau médical sont les suivants:

- Comité de créances: Dr Léonard Bécharde
Président
- Comité des dossiers: Dr Gérard Larouche
Président
- Comité des tissus et infections: Dr Georges-Henri Dubois
Président
- Comité de la pharmacie et diètes: Dr Gérard Larouche
Président
- Comité des transfusions sanguines: Dr Georges-Henri Dubois
Président
- Comité scientifique et bibliothèque: Dr Léon-Philippe Langelier
Président
- Comité des soins intensifs: Dr Gérard Larouche
Président

L'organisation départementale commence en 1964 par la formation des services de médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie-pouponnière, radiologie, laboratoires et anesthésiologie avec nomination d'un chef respectif pour chacun d'eux.(1)

Une véritable organisation départementale s'inscrit au rapport annuel 1965 par la formation des départements suivants, ayant à leur tête un chef nommé par le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité exécutif du Bureau médical:

Département de médecine générale	Dr Fernand Plante
Département de médecine interne et cardiologie	Dr Gérard Larouche
Département de chirurgie générale,	Dr Édouard Côté
Département d'obstétrique,	Dr Léonard Bécharde
Département de gynécologie,	Dr François St-Pierre

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Rapport annuel 1964.

Département de pédiatrie,	Dr René Jutras
Département d'oto-rhino-laryngologie,	Dr Armand Andersen
Département d'anesthésie,	Dr Gilles Piché
Département de radiologie,	Dr Léon-Philippe Langelier
Département de pathologie,	Dr Georges-Henri Dubois(1)

La première "accréditation" de l'hôpital par la "Joint Commission on Accreditation" remonte au 3 août 1954, pour les trois années à venir. Cette visite officielle, qui se fait régulièrement aux trois ans, a pour but de témoigner de la pratique de normes de soins de qualité, d'une organisation médicale adéquate et elle atteste de la valeur professionnelle de l'équipe médico-hospitalière en place. Il est à souligner que ce certificat, que l'on appelle maintenant "d'agrément" et aujourd'hui décerné par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux, a toujours été maintenu à l'Hôtel-Dieu depuis cette première visite de 1954.

- La venue des professionnels de la santé et de l'administration

Au cours de ces dernières années, des professionnels de l'administration et des professionnels de la santé, autres que médecins et infirmières, viennent grossir les rangs de l'équipe médico-administrative de l'Hôtel-Dieu.

Au niveau des unités de soins, les officières des années '50 sont devenues les hospitalières des années '60 et les infirmières-chefs du nouvel hôpital, lors de l'ouverture du pavillon A en 1965.

C'est à partir de 1960 que l'on souligne, entre autres, l'arrivée des premiers professionnels et chefs administratifs suivants:

Solange Michaud, au Bureau des soins infirmiers en janvier 1960; Jean-Charles Tremblay, comme biochimiste entre à l'hôpital en juillet 1960; Jean Verville, c.a., au poste de contrôleur financier en janvier 1961; Paul Pelletier en pharmacie en juin 1961; André Poliquin devient le premier chef de l'agence de sécurité Pinkerton en octobre 1961; Soeur Claire-de-Jésus (Perreault) occupe le poste d'assistante directrice générale en décembre 1962; Jean-Marc Poliquin occupe le poste de directeur du personnel en juillet 1963; la première diététiste à seconder Soeur Estelle Breton est Colette Létourneau qui entre à l'hôpital en juillet 1963; Louise Pellerin, assistante archiviste devient membre enregistré de l'Association médicale Canadienne des archivistes médicales en décembre 1963; Réjean Boutet au poste d'acheteur en janvier 1964.

Petit à petit, au rythme des travaux de construction de l'hôpital neuf, travaux qui se réalisent pendant cette période, une équipe professionnelle et administrative cadre prend progressivement forme de façon à assurer à la fois la mise en place des nouvelles structures et une bonne gestion de l'hôpital, face aux exigences nouvelles, apportées par les Législations et la syndicalisation, dont nous parlerons plus loin.

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Rapport annuel 1965.



L'arrivée des professionnels de la santé, 1963.

• **L'organisation syndicale en 1954 et les grèves des salariés**

La première accréditation syndicale remonte au 28 septembre 1954 pour les employés généraux, sous le nom de "Syndicats des Employés d'Hôpitaux et d'Hospices du comté d'Arthabaska, C.S.N."; le 4 décembre 1964, les infirmières obtiennent leur accréditation qui s'appellera "L'Alliance des Infirmières de Sherbrooke, section Hôtel-Dieu Saint-Joseph d'Arthabaska, C.S.N."

En 1960, les négociations se font au plan diocésain, soit avec les hôpitaux et hospices de Drummondville et de Nicolet, pour les employés généraux. Lors de ces premières négociations au plan diocésain, il y aura séances de conciliation entre les parties. Le 16 août 1960, il y a signature d'une convention collective entre les parties sous l'égide de l'Association Patronale des Services Hospitaliers de Québec,

section de Nicolet. Le nombre d'heures de travail est de 44 heures pour toutes les catégories d'employés.

À compter de novembre 1962, par sentence arbitrale couvrant tous les hôpitaux et hospices du diocèse de Nicolet, la semaine de travail pour tous les employés passe à 40 heures, réparties en 5 jours de 8 heures. Les employés ont droit à deux journées complètes de congé par semaine et à 9 jours chômés et payés par année. Les vacances sont acquises en 1954, à raison de 10 jours payés après 1 an.

Le 22 juillet 1965, il y aura signature de la première convention collective des infirmières, suite à des moyens de pression et à une menace sérieuse de grève, qui obligent l'hôpital à réduire son taux d'occupation à 60% pour une durée de deux semaines environ.

Il est à souligner que sous le Gouvernement Lesage, le droit de grève a été donné aux salariés des services hospitaliers, le 31 juillet 1964.

Puis c'est, au 17 février 1966, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, en dehors de la période prévue pour une grève légale, sans avis préalable, la grève illégale de 48 heures des infirmières et des employés généraux, qui donnera suite à une enquête, puis au rapport Cardin et à la démission du directeur du personnel.

À compter de novembre 1965, les négociations du renouvellement des conventions collectives de travail se planifient à l'échelon provincial. L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est alors regroupé avec les hôpitaux de la région des Cantons de l'Est, Sherbrooke, région 05.

Les hôpitaux du Québec connaissent leur première grève générale provinciale en juillet 1966, par un arrêt de travail dans 139 hôpitaux, privant pendant 19 jours continus 32 500 employés de leur travail. Ce conflit se termine par la mise en tutelle temporaire des hôpitaux du Québec; Me Yves Pratte ayant été nommé administrateur général de tous les hôpitaux de la province, une convention collective des employés et des professionnels est signée le 4 août 1966 entre ce dernier d'une part et la Fédération Nationale des Services (C.S.N.) d'autre part.

Cette convention collective, signée à l'échelle provinciale, a aussi un contenu aux mêmes dimensions. C'est un document de soixante-dix-neuf pages, avec trente-deux clauses générales et spécifiques normatives, qui ouvrent largement sur l'érosion des droits de gérance des employeurs et propriétaires des établissements de santé, et où les gains syndicaux se situent particulièrement au niveau de la liberté d'action syndicale.

Les grèves qui se déclenchent à chaque renouvellement de la convention collective provinciale, et le climat de travail difficile que connaissent les hôpitaux du Québec par la suite, donnent place à des grèves multiples et "sauvages", dont les malades auront toujours à souffrir et desquelles les salariés sortiront en général perdants, au dire même des employés d'hôpitaux.

Dans le magazine MacLean de novembre 1966, sous le titre "Qui a gagné la grève des hôpitaux?" et dans celui de février 1968, "Les syndicats contre le peuple?", Jacques Guay établit ainsi le bilan de la crise de 1966:

"... Les gains des syndicats sur le plan des promotions et de la liberté d'action ont coûté très cher: les syndicats pourraient-ils faire sortir leurs membres en grève dans un avenir prochain? D'autre part, l'opinion publique est de plus en plus irritée de ces débrayages successifs dans des secteurs clés. Pour les administrations hospitalières, c'est une humiliation de taille que la mise en tutelle!
"... L'État, pourtant peu outillé, sort vainqueur de l'aventure. Le gouvernement s'en tire indemne, sans plus. Il devra faire la preuve, dans les mois qui viennent, qu'il est à la hauteur de la décision que son chef a prise pour mettre un terme au conflit."⁽¹⁾

Et en 1968, le même auteur conclut:

"Que ce n'est pas tant le bien commun qui déterminera le déclenchement des grèves dans le secteur public, mais l'opinion publique!"⁽²⁾

Disons pour terminer ce triste rappel des périodes douloureuses des grèves d'hôpitaux, à cette date de 1968, que selon nous, jamais l'État ne pourra mesurer les difficultés et problèmes d'application de ces manuels de convention collective qui consacrent, de signature en signature, une ingérence gouvernementale de plus en plus marquée dans les pouvoirs des corporations hospitalières, et qui emprisonnent les gestionnaires dans des contraintes additionnelles, toutes plus préjudiciables les unes que les autres à une saine gestion des ressources humaines, dont ils sont responsables.

L'organisation syndicale des salariés amène obligatoirement la mise en place des structures d'encadrement pour permettre, en décembre 1967, l'approbation par le Conseil d'administration de l'hôpital d'un plan d'organisation reflétant le partage des responsabilités de gestion entre les divers cadres de l'établissement.

En corollaire à ce chapitre des conflits de travail, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, avec l'ensemble des hôpitaux du Québec, fait face, en septembre 1962, au conflit des médecins radiologistes, devant l'échec de leurs négociations avec le gouvernement provincial. En septembre 1970,

(1) Jacques Guay, Le Magazine Maclean, Qui a gagné la grève des hôpitaux, novembre 1966, p. 64.

(2) Ibid., Les syndicats contre le peuple, février 1968, p. 43.

le conflit des médecins spécialistes doit malheureusement se terminer par la passation, en octobre, d'une Loi spéciale ordonnant le retour au travail des médecins spécialistes.

On doit se souvenir que le Québec vivait alors l'une des époques les plus douloureuses de son histoire, que l'on a appelée la "crise d'octobre 1970", ce qui constitue, dans les circonstances, un contexte peu favorable à un dialogue constructif entre le gouvernement et ses partenaires médicaux.

• **Les nouvelles législations et leur impact sur l'hôpital entre 1961 et 1964**

- **La Loi de l'Assurance-hospitalisation en 1961**

La première législation à venir transformer la vie de l'hôpital pendant cette période d'histoire, est celle de l'Assurance-hospitalisation au 1er janvier 1961. Il s'agit d'un plan conjoint fédéral-provincial; la province de Québec est la dernière des provinces du Canada à profiter de ce régime d'Assurance-hospitalisation.

La Loi, adoptée par l'Assemblée législative le 12 décembre 1963, est connue sous le nom de Bill 2 et elle abroge la Loi de l'Assistance publique en vigueur depuis 1921. Tous les hôpitaux du Québec entrent solidairement dans ce plan qui, selon le vœu du Ministre de la Santé, l'Honorable Alphonse Couturier, doit apporter à la population du Québec la sécurité sociale qui lui est indispensable pour assurer sa santé individuelle et collective.

Le Docteur Jules Gilbert en est le premier directeur général. Un comité provisoire consultatif, formé de 27 membres, est chargé d'aviser ce dernier pour une juste application de cette Loi. Mère Maillé, supérieure provinciale des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de la Province Ville-Marie de Montréal, y représente l'Association des Hôpitaux Catholiques du Québec.

Le montant versé par ce plan fédéral-provincial se calcule sur l'évaluation du budget annuel, méthode à laquelle les hôpitaux sont peu initiés et qui laisse place à de nombreuses imprécisions et interprétations. D'aucuns ont l'impression que les gestionnaires vigilants sont pénalisés pour avoir montré au Gouvernement des budgets moindres que certains autres, ce qui amène des disparités et des iniquités qui sont dénoncées avec vigueur.

En bref, le nouveau régime comprend globalement les éléments suivants:

- les malades de salles n'ont rien à déboursier pour leur pension, traitements et remèdes; ils sont toutefois à rémunérer leur médecin;
- les taux des chambres privées et semi-privées sont fixés par le Gouvernement; ils sont chargés aux malades à titre de différentiel à l'hospitalisation, qui leur est assurée gratuitement, tout comme pour les malades de salles;
- les services externes ne sont pas couverts, de même que les médicaments requis par les malades externes.

Les chroniques des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska notent à ce sujet de l'entrée en vigueur la Loi de l'Assurance-hospitalisation:

"Le principe de l'entraide collective ouvre une ère nouvelle aux hôpitaux du point de vue de la charité individuelle et institutionnelle. Souhaitons que le fardeau financier de nos hôpitaux en soit allégé, sans que la qualité des soins aux malades en soit diminuée."⁽¹⁾

Mentionnons, à cause de l'intérêt que ce détail est susceptible de susciter chez le lecteur, que pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le taux fixé par le Gouvernement pour une chambre privée est de 7,00 \$ et de 4,00 \$ pour une semi-privée, avec services hospitaliers gratuits dans les deux cas; 60% de ces revenus sont envoyés au Gouvernement, après perception du compte par l'hôpital.

- **La Loi des Hôpitaux, Bill 44, en 1962**

Le 6 juillet 1962, la Loi des Hôpitaux, Bill 44, entre en vigueur au Québec. Les dispositions de cette nouvelle loi fixent et organisent les relations entre l'État et les hôpitaux, entre les malades et les hôpitaux, entre les médecins, les hôpitaux et leurs conseils d'administration. À ce sujet, Me Robert Choquette, dans un exposé présenté lors de la réunion annuelle des Administrateurs d'Hôpitaux de la Province de Québec, le 10 septembre 1962, déclare en substance que l'Hôpital reste une institution privée, mais son financement et la réglementation qui s'y applique, le lient de si près à l'État qu'il est devenu un partenaire ou associé dans l'administration de chaque hôpital de la province, et qu'il devient par conséquent semi-gouvernemental. Cette loi laisse place à de multiples imprécisions, dans son application. Il faut attendre près de sept ans, soit au 31 janvier 1969, les Règlements applicables à cette loi, ce qui constitue une période de flottement sans précédent, tant au chapitre de l'administration de l'hôpital qu'à celui de l'organisation médicale et administrative des différents départements et services médicaux, administratifs et auxiliaires, relatifs aux diverses classes d'hôpitaux définies par la Loi de 1962. À cet effet, les administrateurs d'hôpitaux ont le privilège d'assister à des causeries fort enrichissantes par les conseillers juridiques Me Gilles Filion et Me Jacques Morency, deux experts en l'interprétation de la Loi des Hôpitaux.

Cette Loi de 1962 amène trois changements majeurs au sein de l'administration de notre hôpital:

- la nécessité de réviser l'incorporation de 1885 et de demander une nouvelle incorporation;
- le partage du patrimoine de la Corporation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaskaville à la nouvelle Corporation "Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal";
- la formation du Conseil d'administration selon les normes établies par la Loi des Hôpitaux.

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska. *Chroniques*, 1er janvier 1961, p. 163.

- **Le changement de corporation en 1963**

Après bien des négociations à la Législature de Québec, les nouvelles lettres patentes pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska reçoivent le sceau du lieutenant-gouverneur, l'Honorable Paul Comtois, le 28 août 1963, en remplacement de l'incorporation de 1885, devenue inadéquate avec la nouvelle ère gouvernementale. Toutefois, des inexactitudes s'étant glissées dans l'émission des lettres patentes, une deuxième requête, rédigée le 22 janvier 1964, sollicite l'octroi de lettres patentes supplémentaires qui sont émises le 15 avril 1964, en vertu des dispositions de l'article 24 de la Loi constituant en corporation "Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal", 11-12 Élisabeth II, chapitre 122. La Corporation Hôtel-Dieu d'Arthabaska est donc formée.

- **Le transfert du patrimoine en 1964**

Une fois incorporée sous ses titres et privilèges propres, la Corporation Hôtel-Dieu d'Arthabaska, sur requête adressée au lieutenant-gouverneur par la Corporation propriétaire "Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal", pour le règlement de la transmission du patrimoine, un arrêté en conseil parvient de Québec le 12 août 1964 autorisant cette transmission des biens.

La signature, sous forme de contrat de vente, de la transmission du patrimoine des "Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaskaville" à la Corporation "Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal" a lieu le 13 novembre 1964. Il est utile de mentionner que depuis août 1958, la tenue des livres de comptes pour l'hôpital et la Communauté est séparée.

- **La formation du Conseil d'administration en 1964**

Muni de ces pièces légales, le Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska débute ses opérations pour l'année 1964-1965 le 19 septembre 1964.

Conformément à la Loi des Hôpitaux de la Province de Québec, Bill 44, section II, paragraphe 7, le Conseil généralice, formant les membres de la Corporation Hôtel-Dieu d'Arthabaska, réunis en assemblée à la résidence de Senneville, procède à la nomination des membres du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour une période d'un an.

Selon le paragraphe 7 de ladite loi, trois membres forment le tiers attaché à l'hôpital à titre d'employés.

- Soeurs Corinne Kirouac, r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
- Soeur Saint-Paul (Mercier), r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
- Soeur Angéline Martel, r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Un membre est un médecin délégué du Bureau médical:

- Docteur Léon-Philippe Langelier

Les autres membres sont:

- Soeur Desneiges Boutin, r.h.s.j. de l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville
- Soeur Lucienne Boisvert, r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
- Soeur Yvonne Fréchette, r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

- Me Raymond Beudet, avocat de Victoriaville
 - Monsieur Gérald Lavoie, homme d'affaires de Victoriaville
- À cette même assemblée du 4 septembre 1964, le Conseil généralice désigne les officiers suivants:



*Me Raymond Beudet,
1er président
du Conseil d'administration,
1964.*

- Me Raymond Beudet, au poste de président
 - Soeur Lucienne Boisvert, au poste de vice-présidente
 - Soeur Claire-de-Jésus (Perreault), au poste de secrétaire sans droit de vote
 - Soeur Isable Rodrigue, au poste de trésorière, sans droit de vote
- À la 1re réunion du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, tel que mentionné plus tôt, le 19 septembre 1964, Soeur Corinne Kirouac est nommée, par résolution unanime, directrice générale de l'hôpital, conformément à la Loi des Hôpitaux.(1)

Une assemblée mensuelle réunit les membres du Conseil d'administration de l'hôpital. Les ordres du jour font spécialement état des travaux de construction de l'hôpital, des contrats relatifs aux professionnels de la construction, de l'admission de nouveaux médecins, de la nomination des chefs de départements et de services, de l'émission de séries d'obligations pour le financement des travaux de construction, de la réception des subventions reçues pour la construction, de la nomination des vérificateurs, de la signature des conventions collectives des salariés, etc.

Petit à petit, la réforme s'opère dans l'administration hospitalière québécoise, mettant à découvert, à l'usage, les zones grises des nouvelles législations, tant le régime de l'Assurance-hospitalisation de 1961 que la Loi des Hôpitaux de 1962: les pouvoirs des corporations propriétaires, la marge de manoeuvre des membres des conseils d'administration, les procédures de fixation des budgets, les modes de nomination et d'élection des administrateurs, les nombreuses direc-

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Archives de l'Hôpital, Procès-verbal de la 1re réunion du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 19 septembre 1964.

tives du ministère de la Santé, les lenteurs administratives qui caractérisent l'appareil gouvernemental.

Toutefois, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, tout le monde s'affaire à parachever les travaux de l'hôpital en voie de construction, ce qui constitue sans doute, un bon dérivatif à la rigueur imposée par l'application des nouvelles législations.

Le 28 août 1965, Soeur Kirouac, ayant quitté son poste de supérieure-administratrice pour l'Hôtel-Dieu de Hauterive, à l'expiration d'un mandat de six ans, Soeur Jeanne-Mance Bertrand, ex-directrice adjointe de l'Institut supérieur d'administration hospitalière de l'Université de Montréal, est nommée directrice générale par le Conseil d'administration, à sa réunion du 7 septembre 1965. Elle cumule de même les fonctions de supérieure de la Communauté des Hospitalières d'Arthabaska.

Soeur Jeanne-Mance Bertrand préside aux destinées de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska jusqu'en septembre 1967, alors qu'elle est remplacée au poste d'administratrice par Soeur Claire Perreault, assistante directrice générale depuis 1962.

Soeur Jeanne-Mance Bertrand demeure supérieure des religieuses jusqu'en août 1969, alors qu'une grave maladie l'oblige à quitter ses fonctions pour retourner à la Maison-mère, où le "Veni" final du Seigneur vient couronner une brillante carrière hospitalière et cette dernière année de souffrance, le 10 mars 1970, à l'âge de 73 ans, dont 49 de vie religieuse.

De 1965 à 1967, cette universitaire de l'administration hospitalière assume avec compétence et courage les fonctions qui lui sont dévolues, à ce tournant difficile de l'évolution des hôpitaux du Québec et au plan local, à une période où les installations physiques modernes n'opèrent pas automatiquement les changements de mentalité requis pour la meilleure gestion possible de l'hôpital. Avec sérénité, elle a traversé cette période et c'est à regret que nous la voyons nous quitter.

• La construction et l'occupation de l'hôpital de 1967

Le magnifique hôpital, qui fait aujourd'hui notre fierté, a été construit grâce à l'esprit de foi et de ténacité qui caractérisent Soeur Corinne Kirouac, et son histoire remonte au 2 octobre 1959 alors que l'Hôtel-Dieu recevait à dîner l'Honorable ministre de la Santé, Monsieur Arthur Leclerc, et son épouse. L'Honorable Wilfrid Labbé, député du comté d'Arthabaska, et Monseigneur Origène Grenier, curé de la paroisse Sainte-Victoire de Victoriaville, accompagnent les visiteurs.

Monsieur David Deshaies, architecte, présente la maquette de l'hôpital projeté, vaste projet qui porterait la capacité de l'Hôtel-Dieu de 185 lits à 400 lits. Cet agrandissement consisterait en une nouvelle section, annexée à l'hôpital de 1931, et les travaux devraient débiter au printemps de 1960 pour se terminer au cours de 1962.

On a vu que lors des cérémonies du 75^e anniversaire, on a béni la pierre angulaire de ce nouvel hôpital, demandant alors au ciel de bénir les prémisses de la construction projetée.

En février 1960, les plans préliminaires sont présentés à Québec, à

l'Honorable Ministre de la Santé. En avril, cette présentation est faite au Conseil généralice de Montréal qui encourage fortement cet agrandissement.

Une lettre, datée du 21 avril 1960, signée par Monsieur Arthur Leclerc, ministre de la Santé, approuve les plans soumis par l'architecte Deshaies et autorise à commencer immédiatement les travaux d'agrandissement.

Deux jours plus tard, l'Honorable Arthur Leclerc écrit à l'Honorable Wilfrid Labbé, ministre d'État, que son Ministère est disposé à payer 50% du coût de la construction "si les Révérendes Mères en font autant".

En Mai 1960, Soeur Kirouac reçoit de l'Honorable Wilfrid Labbé copie certifiée d'un décret ministériel l'informant qu'un octroi de 1 000 000 \$ était accordé à l'institution pour contribuer aux travaux d'agrandissement et de rénovation. Cet arrêté en conseil porte le numéro 801 et le versement du million se fera pendant cinq ans, à raison de deux cent mille dollars (200 000 \$) par année, à compter de l'année financière 1961-1962.

Le 12 mai suivant, l'architecte Deshaies commente les plans en présence de Soeur Kirouac et de son conseil, de l'Honorable Wilfrid Labbé, de Monsieur Félix Houle, maire d'Arthabaska, et de plusieurs médecins. Les plans démontrent que les travaux seront exécutés en quatre sections différentes: ailes A, B, C, D pour un coût approximatif de 5 000 000,00 \$.

Le 22 juin 1960, le parti libéral a pris le pouvoir et l'Honorable Jean Lesage devient premier ministre du Québec. L'Honorable Alphonse Couturier est nommé Ministre de la Santé. Le nouveau député d'Arthabaska est Monsieur Albert Morissette, en remplacement du Ministre Wilfrid Labbé, qui a été très dévoué à la cause de l'hôpital et qui mérite toute notre gratitude. Par l'intermédiaire de Monseigneur de Nicolet, le rescrit de Rome, autorisant un emprunt de 1 500 000,00 \$ nous parvient le 23 juillet 1960.

Les travaux de construction ont débuté le 21 septembre 1960 par le creusage des fondations puis le coulage du ciment de la charpente en béton armé des neuf étages du pavillon A. Cette charpente est terminée en mars 1961 alors que les ouvriers s'apprêtent à commencer la toiture. Ces travaux ont été confiés à J. Robert Noël, entrepreneur général d'Arthabaska. La firme Jean F. Gagnon, ingénieurs de Montréal, est responsable des travaux de charpente et structure alors que les ingénieurs Paquet et Dutil de Québec se sont vu confiés les travaux d'électricité par des contrats respectifs signés en mai 1961.

Parallèlement aux travaux de charpente du pavillon A, réservé aux chambres des malades, la construction de la centrale thermique et du pavillon D vont bon train. La structure du pavillon D en est une de fabrication pré-contrainte, les planchers étant livrés tout prêts à être montés sur place. Le pavillon D est de six étages, comprenant divers services qui ouvriront leurs portes les premiers, dès que leur livraison en est faite par l'équipe de la construction.



La construction de l'hôpital en 1961.

Ouverture du pavillon D

1962, décembre:	Centrale thermique, 1er étage
1964, février:	Entrée du personnel et des vestiaires centraux, 2e étage
1964, février:	Service de radiologie, 3e étage
1964, juin:	Unité des soins intensifs, 5e étage
1964, juillet:	Service de pharmacie, 6e étage
1965, janvier:	Service des pouponnières, 4e étage

Un comité de construction est formé depuis février 1962; Soeur Claire Perreault, assistante-directrice générale, est nommée surveillante de l'exécution des travaux en décembre 1962, tâche qu'elle assume jusqu'à la fin de la construction en 1967.

Déjà, le 17 décembre 1962, on note avec joie que l'aile D est chauffée au moyen de la nouvelle bouilloire, la centrale thermique ayant été ouverte ce jour-là. Le 11 février 1963, les anciennes bâtisses sont raccordées au nouveau système à l'huile qui remplace avec avantage l'ex-système au charbon.

Les travaux sont d'envergure et devant le retard accusé pour la préparation des plans et devis, le 2 février 1963, l'architecte Deshaies embauche Monsieur Antoine-L. Auger de Montréal à titre d'architecte adjoint.

En avril 1963, s'ouvre une période difficile pour l'administration de l'hôpital et M. Deshaies, architecte. On multiplie les rencontres, on s'échange des lettres recommandées, on cherche des solutions au problème que cause la lenteur des travaux de construction. Depuis le mois de février 1962, la firme Scharry-Moreau, ingénieurs-conseils de Montréal, a été nommée par le Ministre de la Santé pour la coordination des travaux et la surveillance du coût; les travaux prennent un retard regrettable selon l'institution et les autorités gouvernementales.

Conformément aux règlements de l'Association des Architectes de la Province de Québec et de son code d'éthique, l'architecte Deshaies considère, comme bris de son contrat, la division du travail qui lui est proposée par l'administration de l'hôpital, le 23 avril 1963. Cette proposition lui laisse la terminaison des plans et devis des pavillons A et D et confie à l'architecte Auger les travaux relatifs aux pavillons B, E et F, terrains de stationnement et voies d'accès.

Enfin, le 20 mai 1963, l'architecte Deshaies autorise la supérieure-administratrice, Soeur Kirouac, à transiger, avec tout autre bureau de son choix, un nouveau contrat de travail aux fins d'exécuter tout ce que détaché de son mandat original. Ainsi, le 27 mai 1963, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska retient les services professionnels de la Société Gascon et Auger, représentée par Antoine-L. Auger, architecte, pour le parachèvement des travaux présentement en cours.

Les choses en sont là, les travaux progressent lentement, sous la direction des deux bureaux d'architecte, quand le 5 juillet 1963, un télégramme du ministre de la Santé, l'Honorable Alphonse Couturier, précise:

"... Je profite de cette occasion pour exiger qu'à partir du 15 juillet prochain, l'architecte David Deshaies soit remercié de ses services pour tout travail à exécuter à votre hôpital même pour les ailes A et D. Veuillez donc prendre disposition nécessaire pour que M. David Deshaies vous remette sa note d'honoraires et que nous puissions continuer dans l'harmonie au parachèvement de votre hôpital avec les architectes Gascon et Auger déjà retenus par votre Généralat (Corporation propriétaire)." (1)

Devant la décision du Ministre de la Santé, transmise par Soeur Kirouac à Monsieur Deshaies, ce dernier s'y soumet, mais non sans brisement et sans heurt, on le comprend.

Le 23 juillet 1963, Monsieur Deshaies termine ainsi une lettre d'affaires à Soeur Kirouac dans laquelle il se soumet à la décision prise, n'ayant d'ailleurs pas d'autre alternative, et ce, sans préjudice à ses droits; il remet ce jour-là copies des plans et devis des pavillons A et D, ceux des autres pavillons ayant déjà été remis à l'architecte Auger en mai 1963:

"... Ainsi prend fin une série ou continuité de loyaux services, dans une lutte où malgré la puissance des moyens de l'adversaire et l'incapacité des spectateurs à rectifier le tir, on tira le blanc en visant le noir (...)" (2)

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Archives de l'Hôpital, 5 juillet 1963.

(2) Ibid., 23 juillet 1963.

Au cours de 1965, l'architecte Deshaies en appelle de ce congédiement à l'Association des Architectes de la Province de Québec et suite à un arbitrage rendu par l'architecte Trépanier, président de ce tribunal, un règlement intervient lui octroyant une compensation monétaire à la satisfaction des parties.

Les travaux de construction se poursuivent, les installations se font par pavillon. Avec quel bonheur on s'approprie la terre promise. . .

L'année 1965 voit l'ouverture des pavillons A et C, selon un échéancier qui a été conservé et que nous reproduisons ici.

Ouverture du pavillon A

1965, janvier:	Obstétrique (post-partum), 4e étage
1965, février:	Chirurgie femmes, 5e étage
1965, février:	Laboratoires, 3e étage
1965, mars:	Chirurgie hommes, 6e étage
1965, mars:	Médecine femmes, 7e étage
1965, mars:	Médecine hommes, 8e étage
1965, mai:	Buanderie-lingerie, 2e étage
1965, juin:	Pédiatrie, 9e étage (1)

(1) La Maternelle d'occupation thérapeutique, grâce à un don du Club Richelieu de Victoriaville, est ouverte en mars 1969.

Ouverture du pavillon C

1965, janvier:	Centrale téléphonique, 1er étage
1965, mai:	Entrée principale, 1er étage
1965, juin:	Service d'admission, 1er étage
	Médecine physique et réhabilitation, 1er étage
	Service des finances, 1er étage
	Bureaux de l'administration générale, médicale, personnel et nursing, 2e étage
1965, juillet:	Centrale de renseignements, 1er étage

Nous verrons plus loin qu'il y aura suspension des travaux du 22 novembre 1965 au 23 mai 1966. Ainsi l'année 1966 verra uniquement en décembre 1966, l'ouverture de la chapelle des malades, au 5e étage du pavillon C, suite à des négociations serrées avec le ministère de la Santé, l'aménagement d'une chapelle, si petite soit-elle, étant exclue des subventions accordées pour la construction d'un hôpital. Cette chapelle est enfin construite à la grande satisfaction de tous et l'inauguration qui en est faite le 7 décembre 1966 constitue une belle page d'histoire au chapitre de la compassion face à la souffrance humaine.

En 1967, les divers services du pavillon B occupent progressivement les étages:

Ouverture du pavillon B

1967, avril:	Centrale d'entretien ménager, 2e étage
1967, août:	Service alimentaire, 2e étage Stérilisation centrale, 3e étage Service d'urgence, 1er étage Cardiologie, 3e étage Aumônerie, 3e étage Oxygénothérapie, 3e étage Magasins centralisés, pavillon A, 1er étage
1967, septembre:	Médecine hommes et femmes, 4e étage Chirurgie hommes et femmes, 5e étage
1967, novembre:	Psychiatrie, 6e étage

Cependant, c'est un hôpital d'une capacité de 303 lits qui est ouvert à la population, le 10 novembre 1967, fin des travaux de construction. Et c'est un hôpital neuf et non un agrandissement de l'hôpital de 1931.

Une première mise au point s'impose à ce moment-ci. Les plans originaux portent la capacité de l'hôpital neuf à 400 lits, mais il s'agit alors d'un agrandissement, les ailes additionnelles devant s'intégrer à l'hôpital de 1931 que l'on espère conserver.

Toutefois, au cours des travaux de construction du pavillon D d'abord, ensuite du pavillon A et plus tard du pavillon C, il est apparu impossible de sauver l'hôpital de 1931 de la démolition, suite à une expertise menée par les ingénieurs Jean F. Gagnon et Associés. Les bases de l'édifice de 1931 ne peuvent supporter trois étages supplémentaires. De plus, les ajustements au niveau des planchers, des installations de plomberie et d'électricité devenant si difficiles et tellement coûteux, qu'il est décidé de démolir l'hôpital de 1931 pour y construire, au même endroit, le pavillon B.

Rappelons que les travaux ont été suspendus le 22 novembre 1965, suite à une intervention du ministre de la Santé, M. Éric Kierans, sous le gouvernement Lesage, revenu au pouvoir aux élections de 1962. Monsieur Morissette, réélu alors député, est devenu ministre d'État le 21 janvier 1965.

En effet, le 22 novembre 1965, Monsieur Éric Kierans, ministre de la Santé, par l'intermédiaire de son sous-ministre le docteur Laurent Lizotte, fait transmettre sur place, au Conseil d'administration de l'hôpital, un "ultimatum" de cessation des travaux. Les 400 lits planifiés depuis le début des travaux en 1960, sont maintenant reconnus trop élevés et le ministre de la Santé demande d'arrêter temporairement la construction, pour une période indéterminée, afin de permettre la révision des travaux qu'il reste à compléter.

L'annonce de cette décision fait l'effet d'une "bombe politique", écrit l'Union des Cantons de l'Est. Les Chambres de Commerce des quatre villes réunies: Victoriaville, Princeville, Warwick et Arthabaska, forment un comité spécial chargé d'assurer une étude objective de la question. Un mémoire, rédigé de la façon la plus rationnelle possible et brillamment argumenté, est présenté par les Chambres de Commerce qui réclament du Gouvernement les 400 lits de l'hôpital régional, promis par le Ministre Couturier du temps.

En dernière analyse, les excavations du pavillon B, qui font l'objet du présent litige, étant terminées, et tous les services diagnostiques, thérapeutiques et auxiliaires ayant été réalisés pour un hôpital de 400 lits, l'administration de l'Hôtel-Dieu propose dans un mémoire bien documenté, de recevoir dans les lits qu'on veut absolument couper, des malades en soins prolongés, pour lesquels on manque de ressources dans la région des Bois-Francs. Mais on réalise très tôt que c'est bien plus pour le Gouvernement une question économique et financière que de planification des ressources nécessaires pour répondre aux besoins! L'embargo est maintenu tel que prévu lors de l'ultimatum du 22 novembre 1965.

En résumé, la révision exigée par le ministère de la Santé soustrait au total 97 lits sur les 400 prévus: 70 lits, dont 64 de salles pour adultes aux 7^e et 8^e étage; au 9^e étage, la coupure de 27 lits de pédiatrie comprend des chambres pour cohabitation enfants-parents, des chambres d'isolement, quelques chambres privées et une salle d'enseignement clinique pour les élèves infirmières.

Suite à une directive antérieure du ministère de la Santé, une décision a déjà été prise à l'effet d'affecter une unité de l'hôpital aux soins des malades psychiatriques, soit le 6^e A; le 6^e B sera aménagé pour la clinique externe psychiatrique, les salles d'occupation thérapeutique et les bureaux de l'équipe multidisciplinaire travaillant en psychiatrie. Une partie des surfaces planifiées pour le service de l'alimentation est aussi retranchée des plans, laissant un espace inoccupé le long de l'Avenue des Érables.

Cette soustraction des 64 lits de salles du pavillon B constitue encore aujourd'hui pour l'Hôtel-Dieu un problème de fonctionnement et de manque à gagner important, face à la répartition des lits pour l'Assurance-hospitalisation, qui prévoit que les deux tiers des lits d'un hôpital doivent être des lits de salles. Cette proportion n'étant pas respectée, puisqu'on se retrouve en 1967 avec 64 lits de salles sur 303 lits, soit moins de 1/3, il s'ensuit que les suppléments perçus sur la location des chambres privées et semi-privées sont de beaucoup inférieurs à ce qu'ils devraient être. L'Hôpital ne pouvant répondre à la demande originale d'hospitalisation de la clientèle en lits de salles, les chambres privées et semi-privées sont mises à la disposition des malades sans que l'on puisse en percevoir le supplément escompté.

Aux élections du 5 mai 1966, l'Union Nationale prend le pouvoir, avec l'Honorable Daniel Johnson, comme premier ministre; M. Roch Gardner est élu député du comté d'Arthabaska.

La révision des plans est complétée. L'Hôtel-Dieu est autorisé à terminer la construction de l'hôpital. La reprise des travaux a lieu le 23 mai 1966 par le retour au travail des ouvriers de la firme de J. Robert Noël pour la construction des six étages du pavillon B.

Les travaux de construction prennent fin le 10 novembre 1967. Ils ont coûté au total la somme de 11 012 446,00 \$ y compris l'équipement et le mobilier, de même que les travaux de démolition des anciennes bâtisses. Le financement en a été assuré de la façon suivante:

(1) Ibid., États financiers de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska au 31 décembre 1969, État no 9.

— 3 émissions d'obligations, séries A, B, C _____	8 630 125,00 \$
— Subventions du Gouvernement du Québec _____	1 710 100,00 \$
— Subvention du Gouvernement Fédéral _____	822 466,67 \$
	<hr/>
	11 162 691,67 \$

Tout au cours de cette longue période de construction, on procède à l'ouverture officielle des pavillons, et parfois des départements, au fur et à mesure de leur livraison au propriétaire, puisqu'il s'agit, dans bien des cas, d'un transfert des services de l'ancien hôpital dans le neuf. Chacune de ces installations devient l'occasion de réviser les méthodes de travail et le fonctionnement des services. De plus, ces transferts progressifs constituent une invitation à attendre patiemment son tour, le temps devant un jour mettre fin aux multiples problèmes rencontrés en cours de construction.

Toutefois, Soeur Kirouac terminant un mandat de six ans comme supérieure-administratrice à la fin d'août 1965, on décide de procéder, le 27 août, à la bénédiction semi-privée de l'entrée principale de l'hôpital, du pavillon C et des terrains de stationnement, en présence des membres des Conseils général et provincial des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, de M. le Curé Walter Houle d'Arthabaska et des aumôniers de l'hôpital, des membres du Conseil d'administration de l'hôpital, de l'équipe des professionnels de la construction, architectes, ingénieurs et entrepreneur, du Comité exécutif du Bureau médical et des membres de la Direction.

À cette occasion, on pose officiellement la pierre angulaire, bénite le 5 décembre 1959, à l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de l'Hôtel-Dieu.

Cette pierre témoigne, encore une fois, de la foi et du courage de la vaillante Soeur Kirouac à réaliser, contre vents et marée, cet imposant édifice hospitalier de la région des Bois-Francs.

L'Honorable Albert Morissette, ministre d'État, aidé de Monsieur Elphège Manseau, contremaître des travaux, scelle dans la pierre commémorative un tube de cuivre contenant le procès-verbal et quelques souvenirs de l'époque. Les ouvriers de la firme J. Robert Noël procèdent à la mise en place de la lourde pierre, sur la façade de l'hôpital, à gauche de la porte d'entrée.

Monsieur l'abbé Germain Rouillard, 1^{er} aumônier de l'Hôtel-Dieu, préside la cérémonie de bénédiction du hall d'entrée du pavillon C et des terrains de stationnement.

Le dévoilement des deux fresques murales, réalisation des Ateliers Claude Théberge de Montréal, offertes par le Bureau médical à l'issue des fêtes du 75^e anniversaire en 1959, s'effectue dans le hall d'entrée de l'hôpital, en présence du Docteur Laurent Duval, directeur médical, et du Docteur Fernand Plante, vice-président du Bureau médical, de Son Honneur le maire d'Arthabaska, M. Robert Noël, de Me Raymond Beaudet, président du Conseil d'administration, et des autres invités.

En février 1965, L'Union des Cantons de l'Est publie dans son édition du 17 février, un excellent reportage photographique sur le nouvel hôpital: les unités de soins, l'obstétrique et la pouponnière, les



L'Honorable Albert Morissette avant la mise en place de la pierre angulaire.

soins intensifs, la radiologie, la pharmacie, la centrale téléphonique et la centrale thermique, les locaux administratifs, bref, tout l'hôpital en opération en 1965.

Ce reportage spécial est commandité par les autorités civiles, par les industriels, les commerçants et hommes d'affaires de la région et les professionnels, entrepreneurs et sous-traitants de la construction. Grâce à la collaboration du Journal "L'Union", nous reproduisons ici une photo tirée de ce reportage qui fait partie intégrante des archives de l'hôpital.(1)

La visite officielle du nouvel hôpital a toutefois lieu le 26 novembre 1967, une fois les travaux du pavillon B terminés.

Ce jour-là, l'Honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé du Québec, en compagnie de Monsieur Roch Gardner, député d'Arthabaska, de Monsieur Herman Fournier, président du Conseil d'administration, de Soeur Jeanne-Mance Bertrand, supérieure des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, de Soeur Claire Perreault, directrice générale, et de Monsieur le docteur Laurent Duval, directeur médical, font une visite officielle de l'hôpital.

(1) L'Union des Cantons de l'Est, 17 février 1965, pp. 25 à 38.



Voici l'équipe technique responsable de la construction du vaste complexe hospitalier que représente l'Hôtel-Dieu: de gauche à droite, M. Léo Scharry, ingénieur professionnel, coordonnateur des travaux, M. Antoine L. Auger, architecte, M. Maurice Boileau, assistant-architecte, M. J.-Robert Noël, entrepreneur-général, M. Jacques Lacasse, ingénieur-conseil en électricité de la firme Paquet & Duill.

Une tournée des divers départements de l'hôpital est effectuée avec beaucoup d'intérêt par les invités. L'Honorable Jean-Paul Cloutier se dit émerveillé de la disposition des lieux, de l'aspect fonctionnel du milieu et de l'accueil du personnel.

Au cours de la conférence de presse, à laquelle Monsieur le ministre Cloutier se prête avec amabilité, il déclare qu'il est dans l'optique du ministère de la Santé de voir l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska devenir un hôpital régional, lequel serait un apport important pour les petits hôpitaux satellites.

La visite de l'hôpital et la conférence de presse terminées, les visiteurs se rendent au salon, où les attendent les membres du Conseil d'administration, la Direction et les médecins-chefs de l'hôpital. Un délicieux buffet froid, préparé par l'équipe du service alimentaire, est servi avec tout le décorum requis en la circonstance.

Tout le monde est à la joie devant la réalisation concrète que nous avons là sous les yeux. Si nous jetons un bref regard sur les difficultés qui furent la monnaie courante de ces années de construction, et qu'en même temps nous admirons ces pavillons spacieux qui abritent maintenant malades et services, nous avons tôt fait de ressentir avec fierté la joie des réalités présentes. Et cette joie est d'autant plus profonde qu'intenses furent nos inquiétudes et lourds nos soucis et nos problèmes.

Demain nous réserve beaucoup d'espoir. Car dans cet hôpital magnifique qui est nôtre, il y a place pour toutes les bonnes volontés qui, nous le souhaitons, continueront à former cette longue et forte chaîne de collaboration et d'entraide, essentielle à l'organisation et au bon fonctionnement d'une institution hospitalière de telle envergure.



L'hôpital de 1967.

Avant de tourner la dernière page de cette année 1967, voici un relevé des activités, tiré du rapport HS-1 de cet hôpital, qui n'a cessé d'accroître les services rendus à la population, tout en parachevant les travaux de la construction.

Tableau VII

**RELEVÉ DU PERSONNEL ET DES ACTIVITÉS
DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA
POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1967**

PERSONNEL

Médecins et dentistes _____		40
	T.C.	T.P.
Unités de nursing*		
Adultes et enfants _____	217	10
Nouveau-nés _____	21	1
Administration du nursing _____	10	1
Salles d'opération _____	29	—
Salles d'accouchement _____	15	—
Service d'urgence _____	11	—
Centrale de distribution _____	10	—
Services spéciaux		
Pharmacie _____	8	—
Laboratoires _____	22	5
Radiologie _____	20	—
Physiothérapie _____	6	—
Consultations externes _____	8	1
Oxygénothérapie _____	2	—
Cardiologie _____	4	1
Autres services spéciaux _____	68	7
Services généraux		
Archives et bibliothèque médicale _____	12	—
Administration générale _____	46	8
Alimentation _____	55	16
Blanchissage _____	17	1
Service du linge _____	9	1
Entretien ménager _____	52	10
Fonctionnement de l'installation matérielle _____	14	—
Entretien de l'installation matérielle _____	9	—
Groupes professionnels ou techniques		
Dietétistes _____	2	1
Archivistes médicaux _____	3	—
Techniciens de laboratoires _____	10	—
Techniciens de radiologie _____	5	—
Physiothérapeute _____	1	—
Pharmaciens _____	2	—
TOTAL	686	62

* Ce personnel comprend toutes les catégories au nursing: infirmières, auxiliaires, puéricultrices, aides-malades.

Étudiants(es)

Élèves-infirmières _____	155
Élèves garde-malades auxiliaires _____	7
Étudiantes et stagiaires en radiologie _____	9

TOTAL 171

Activités hospitalières

Capacité en lits (adultes et enfants) _____	303
Berceaux _____	32
Malades hospitalisés _____	7 769
Malades externes _____	19 924
Nouveaux-nés _____	887
Journées d'hospitalisation _____	74 959
Total des accouchements _____	922
Interventions chirurgicales _____	5 512

(1)

AUJOURD'HUI. . .
1968 - 1984

AUJOURD'HUI, LES HOSPITALIÈRES D'ARTHABASKA

Aujourd'hui, c'est maintenant! C'est cette période de 1968 à 1984, qui est si présente à tous et à chacun de nous, que nous croyons pouvoir nous inspirer du Livre de Josué, au chapitre 4,9 en disant: "Les pierres sont là encore aujourd'hui".

"Josué fit dresser douze pierres au milieu du Jourdain à l'endroit où les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance avaient mis les pieds, et elles y sont jusqu'à ce jour". Jos 4,9

Oui, l'établissement hospitalier de 1967, formé des divers pavillons A, B, C, D, E, F, figurant autant de pierres à la mémoire des bâtisseurs de cette époque pas si lointaine, est là jusqu'à ce jour. Il constitue, pour la population des Bois-Francs, un magnifique ensemble de services adaptés aux besoins du milieu: un centre hospitalier régional constamment en recherche, qui témoigne, à n'en pas douter, à l'occasion de cette année centenaire, d'UN SIÈCLE DE PRÉSENCE ET DE PROGRÈS, thème choisi par le Comité central des fêtes du Centenaire pour célébrer à la fois dignement le PASSÉ, le PRÉSENT et L'AVENIR de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Nous voudrions brièvement, telle une rétrospective animée, faire se dérouler, sur l'écran de nos souvenirs, les événements marquants de la vie de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska depuis 1968 à aujourd'hui, laissant chacun à ses propres réflexions et à son analyse personnelle des faits qui y seront rapportés.

Pour ce faire, nous verrons d'abord se profiler les grands moments de l'évolution de la Communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, pendant cet aujourd'hui d'une quinzaine d'années.

Puis, nous rappellerons les événements qui ont façonné l'aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu pendant cette période, puisqu'aux yeux du Seigneur, mille ans sont comme le jour d'hier.

"Oui, mille ans, à tes yeux, sont comme hier, un jour qui s'en va, comme une heure de la nuit", Ps 89,4.

Nous savons que depuis 1949, lors de la fermeture du noviciat d'Arthabaska, le nombre des Religieuses n'a fait que diminuer d'année en année; quelques soeurs de Montréal y sont venues, certaines pour un séjour de quelques années, mais la mort venant par ailleurs nous en ravir plusieurs. Il n'y a plus de nouvelles recrues, quelques années même avant 1968.

Le tableau VIII qui suit nous fait voir le nombre des religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, par décennie, de 1884 à 1983. Ces chiffres parlent par eux-mêmes.

Tableau VIII

NOMBRE DE RELIGIEUSES D'ARTHABASKA, PAR DÉCADE, DE 1884 À 1983											
	1884	1894	1904	1914	1924	1934	1944	1954	1964	1974	1983
Sœurs vocales	4	6	8	10	21	45	70	62	56	48	39
Jeunes professes			4	3	13	19	3				
Sœurs converses	1	3	11	12	15	24	24				
Sœurs sœurs		2	3	8	8	7	5				
Novices			1	6	1	5	6				
Postulantes		2	1	8	9	1	2				
TOTAL	5	13	28	47	67	101	110	62	56	48	39

Depuis 1968, deux communautés locales distinctes regroupent, sous le même toit, les religieuses d'Arthabaska: la Communauté de la Résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska et la Communauté des Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

— La résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska

La résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska occupe le Monastère construit en 1938, dont l'intérieur a été plusieurs fois modifié pour répondre aux besoins nouveaux des soeurs et à de meilleures conditions de séjour et de travail pour ces dernières.

La Résidence est entourée sur trois côtés de magnifiques parterres, possédant des arbres probablement centenaires, comme la fondation elle-même. Une magnifique statue de saint Joseph, don fait par Monsieur Louis Caron, architecte, lors de la construction de l'hôpital de 1885, y tient une place d'honneur, de même que celle de Marie-Reine

du Monde, érigée, comme on l'a vu, en 1955; une croix blanche et la petite chapelle du souvenir, constituent les reliques du premier cimetière des religieuses, remplacé par la crypte en 1938.

Depuis 1968 à aujourd'hui, la Communauté d'Arthabaska est heureuse d'accueillir les soeurs qui reviennent de "mission", soit de Saint-Jérôme, de l'Ermitage Saint-Joseph, de Hauterive ou de Montréal. En septembre 1968, avant la formation de la Fraternité, la Résidence compte 50 soeurs, sous la responsabilité de Soeur Jeanne-Mance Bertrand, supérieure, assistée d'un Conseil local formé de quatre membres.

De 1969 à 1976, Soeur Angéline Martel devient supérieure de la Communauté, suite au retour à Montréal, pour maladie, de Soeur Jeanne-Mance Bertrand; Soeur Martel sera remplacée par Soeur Madeleine Desfossés de 1976 à 1982 et, depuis 1982, Soeur Liliane Péloquin est responsable de la Résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, qui compte au 1er juin 1983, 32 religieuses dont la moyenne d'âge atteint le chiffre respectable de 73.8 ans.

Les soeurs aînées vivent à la Résidence des jours marqués au sceau de la sérénité, chacune partageant son horaire quotidien, selon ses capacités, entre la prière et l'aide aux services communautaires. Rien ne les laisse indifférentes: leur famille, la Congrégation, les malades de l'hôpital.

Elles s'intéressent, surtout par leurs prières, à la culture des vocations, aux besoins de l'Église universelle et aux changements auxquels doit s'ajouter leur Hôtel-Dieu dans le système actuel de distribution des soins.

Depuis l'année 1973, la Communauté s'associe avec bonheur à une oeuvre discrète, celle d'accueillir au 4e étage de la résidence, des dames pensionnaires qui partagent à la fois la vie de prière et plusieurs activités communautaires des religieuses. Le bonheur ressenti par ce partage est sans nul doute réciproque pour les deux groupes concernés. En juin 1983, ces pensionnaires sont au nombre de cinq, à faire partie intégrante de la famille des Hospitalières d'Arthabaska.

De 1968 à 1983, plusieurs célébrations jubilaires de 25e, de 50e, de 65e et même de 70e de consécration religieuse ont apporté de la joie et autant d'occasions exceptionnelles de resserrer les liens fraternels qui nous unissent toutes, en tant qu'Hospitalières, tout en exprimant de plus en plus cordialement l'attachement que chacune des Jubilaires conserve toujours à sa famille.

Lors de ces fêtes, préparées avec soin et célébrées avec toute la dignité qu'elles méritent, "nos Mères" des Conseils général et provincial nous font l'honneur de leur présence, de même que plusieurs prêtres et amis de la Communauté, ainsi que les familles des Jubilaires.

L'histoire conserve précieusement, comme des joyaux inestimables, le souvenir de ces jours heureux, témoins du dévouement de ces religieuses à l'oeuvre hospitalière de leur vie, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et symbole non moins touchant de leur attachement à la Communauté qui est devenue leur famille de prédilection.



Soeur Gracia Marchand, à son 70e anniversaire de profession religieuse, Soeur Noëlla Veillette, sup. prov., Père A. Mercier, aumônier.

**HOMMAGE À NOS JUBILAIRES
DE VIE RELIGIEUSE
DE 1963 à 1983**

15-09-68	Soeur Yvonne Therrien	50 ans
06-06-70	Soeur Philomène Cloutier	60 ans
06-06-70	Soeur Claire Lebel	50 ans
20-05-72	Soeur Mathilde Simoneau	50 ans
20-05-72	Soeur Flore Prince	50 ans
01-09-73	Soeur Gratia Marchand	60 ans
01-09-73	Soeur Marie-Zelpha Prince	60 ans
01-09-73	Soeur M.-Louise Desrochers	50 ans
01-09-73	Soeur Germaine Lavigne	50 ans
01-09-73	Soeur Isabelle Rodrigue	25 ans
21-09-74	Soeur Marie Janelle	60 ans
21-09-74	Soeur Bernadette Lavallée	50 ans
21-09-74	Soeur Marie-Ange Tellier	50 ans
21-09-74	Soeur Marie-Ange Brunelle	50 ans
31-08-75	Soeur Angéline Dubois	60 ans
07-12-75	Soeur Aurore Lambert	50 ans
16-02-76	Soeur Laurette Prince	50 ans
16-02-76	Soeur Berthe Lambert	50 ans
16-02-76	Soeur Augustine Laramée	50 ans
27-06-77	Soeur Léona Dancause	50 ans
17-09-78	Soeur Yvonne Therrien	60 ans
17-09-78	Soeur Jeannette Carrier	50 ans
17-09-78	Soeur Rosilda Houle	50 ans
17-09-78	Soeur Alma Talbot	50 ans
17-09-78	Soeur Éva Sévigny	50 ans
15-09-79	Soeur Jeanne Verville	50 ans
15-09-79	Soeur Émérentienne Lavigne	60 ans
06-04-80	Soeur Philomène Cloutier	70 ans
16-09-81	Soeur Yvonne Fréchette	50 ans
16-09-81	Soeur Madeleine Proulx	50 ans
16-09-81	Soeur Lucienne Leclerc	50 ans
17-04-82	Soeur Mathilde Simoneau	60 ans
17-04-82	Soeur Claudia Trotter	60 ans
17-04-82	Soeur Juliette Mercier	50 ans
17-04-82	Soeur Angéline Martel	50 ans
17-04-82	Soeur Alice Laliberté	50 ans
17-04-82	Soeur Cécile Mercier	50 ans
05-03-83	Soeur Gratia Marchand	70 ans
05-03-83	Soeur Rose-de-Lima Marchand	50 ans
17-09-83	Soeur Yvonne Therrien	65 ans
17-09-83	Soeur Marie-Zelpha Prince	70 ans

Malheureusement, pendant cette période, la mort est venue, trop souvent hélas, nous ravir des soeurs très chères. Ces départs pour le ciel se font, en général, suite à un séjour plus ou moins prolongé à l'infirmerie, où nos soeurs malades sont l'objet de soins prodigués avec tendresse et compassion, tant par les Religieuses qui en sont responsables que par un personnel des plus dévoués et attentifs à adoucir les souffrances de celles qui leur sont confiées.

Nous avons vu qu'en mai 1949, 48 religieuses sont décédées à Arthabaska. À la fin de 1967, elles sont au nombre de 73 et en avril 1983, on en compte 101, ce qui fait 28 décès pendant cette dernière période.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici à tous ceux qui liront ces cent ans de l'histoire de l'Hôtel-Dieu de rappeler les noms de ces vaillants qui ont, comme celles qui les ont devancées dans le lieu du repos éternel, offert à l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu le meilleur d'elles-mêmes, dans la joie du don total au service de "nos seigneurs les malades".

**À LA DOUCE ET REGRETTÉE MÉMOIRE
DES RELIGIEUSES DÉCÉDÉES À ARTHABASKA
DE 1968 À 1983**

11 avril 1968	Soeur Pulchérie Croteau (Marguerite-Marie)	80 ans
15 janvier 1969	Soeur Marie-Anne Pellerin	73 ans
14 septembre 1969	Soeur Virginie Robichaud	75 ans
8 octobre 1969	Soeur Jeanne Laramée	76 ans
8 février 1970	Soeur Véronique Martin	93 ans
9 février 1974	Soeur Éva Pellerin	81 ans
27 août 1974	Soeur Claire Lebel	82 ans
12 novembre 1974	Soeur Marie-Ange Brunelle	73 ans
14 janvier 1975	Soeur Eugénie Dancause	72 ans
4 février 1977	Soeur Annette Houle	73 ans
9 juillet 1977	Soeur Marie Janelle	86 ans
2 septembre 1977	Soeur Bernadette Lavallée	75 ans
17 juin 1979	Soeur Angéline Dubois	86 ans
4 octobre 1979	Soeur Valéda Trottier (Olier)	69 ans
25 mars 1980	Soeur Corinne Dion	76 ans
18 décembre 1980	Soeur Jeanne-Rose Perreault	66 ans
2 mai 1981	Soeur Régina Desharnais	85 ans
28 mai 1981	Soeur Aurore Lambert	78 ans
4 juin 1981	Soeur Augustine Laramée	83 ans
7 juin 1981	Soeur Philomène Cloutier	96 ans
29 octobre 1981	Soeur Germaine Lavigne	79 ans
23 janvier 1982	Soeur Marie-Louise Desrochers	82 ans
5 mars 1982	Soeur Simone Verville	67 ans
3 avril 1982	Soeur Laurette Prince	82 ans
30 mai 1982	Soeur Maria Gagné	72 ans
13 août 1982	Soeur Lucienne Leclerc	72 ans
12 janvier 1983	Soeur Marie-Ange Tellier	87 ans
28 avril 1983	Soeur Rose-de-Lima Marchard	77 ans



La crypte des Religieuses.

Elles reposent dans la crypte, où il nous fait bon de penser que depuis le premier départ pour la patrie céleste en 1901, petit à petit, la Communauté de la terre va rejoindre celle qui se forme autour du Seigneur, parmi ceux et celles qui, en son nom, ont donné à boire un verre d'eau à celui qui avait soif et pansé celui qui était blessé.

— **La Fraternité des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska**

Le 12 octobre 1968, il y a formation d'un sous-groupe communautaire à l'intérieur des Hospitalières d'Arthabaska; en septembre 1969, nous obtenons des Supérieures majeures le statut d'une communauté locale distincte, sous le nom de Communauté des Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, appelée "Fraternité".

Le but de l'ouverture de la Fraternité est de permettre aux Soeurs qui travaillent à l'hôpital une meilleure intégration de la vie religieuse et communautaire à leur vie apostolique. Nous vivons, dans l'Église, le renouveau apporté par Vatican II, et l'on cherche, à cette période, des communautés locales à "dimensions humaines", regroupées autour d'un projet apostolique commun. Pour nous, ce sera l'Hôtel-Dieu, cet hôpital qui subit des transformations profondes dans ses structures et son fonctionnement, cet hôpital qui commande, de la part des Hospitalières qui s'y dévouent, une unité de pensée et de coeur que la vie en fraternité ne peut que favoriser.

Soeur Claire Perreault est supérieure de la nouvelle communauté locale de 1968 à 1978. La Fraternité n'est pas propriétaire des locaux qu'elle occupe, elle paie des frais de location, pour une partie à la Résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et pour une



Les pierres de l'hôpital de 1885.

autre à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Ces locaux sont situés dans l'hôpital de 1885; la porte d'entrée actuelle a remplacé une fenêtre qui voisinait les deux autres de cette époque, facilement identifiables dans le sous-bassement solide de pierres des champs qui constitue la façade de la Fraternité. Les Hospitalières de la Fraternité s'honorent d'occuper la partie la plus historique du premier hôpital, sauvée des démolitions successives survenues au cours des cent dernières années.

Il est donc vrai de dire, avec Josué, "les pierres sont là encore aujourd'hui". Ne témoignent-elles pas de l'Alliance conclue entre le Seigneur et toutes ces Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph qui s'efforcent d'être, dans son Église, des pierres vivantes à la louange de sa gloire!

Au fur et à mesure de leur mise à la retraite de l'hôpital, les soeurs demandent, en général, leur transfert à la Résidence. Composée de vingt et une soeurs en octobre 1968, la Fraternité compte actuellement sept membres dont 4 sont à la retraite, tout en exerçant des fonctions bénévoles, soit à l'hôpital ou à la Résidence; deux sont responsables d'un service d'écoute téléphonique anonyme, Tel-Aide Victoriaville, depuis son existence en septembre 1977; l'une est directrice générale de l'hôpital.

De 1978 à 1981, Soeur Georgette Dussault est responsable de la Fraternité. En 1981, Soeur Claire Perreault est nommée à nouveau supérieure, tâche qu'elle assume présentement. Depuis la formation de la Fraternité en 1968, toutes les soeurs du groupe font partie du Conseil local. Toutes les décisions importantes se prenant en collégialité, ce style de gouvernement appelle la participation et favorise, à n'en pas douter, un plus grand sentiment d'appartenance au groupe communautaire.

Au fil des quinze années d'existence de la Fraternité, les Soeurs ont continué à parfaire leur formation personnelle et professionnelle; elles ont intensifié leur vie fraternelle, suite à Vatican II, pour un témoignage

plus vivant de leur joie de vivre ensemble la pratique des conseils évangéliques; l'organisation de la vie de prières, de loisirs et d'activités apostoliques s'adapte aux besoins du groupe, de façon à réaliser la plus grande unité possible dans la vie de chacune et dans celle du groupe de religieuses qu'elles constituent.

Le 8 février 1970, la Fraternité célèbre avec joie les 25 ans de vie religieuse des Soeurs Thérèse et Claire Perreault, ainsi que Claire Meloche, fête à laquelle participent aussi Soeur Marcelle Pellerin de Hauterive et de loin Soeur Estelle Breton, alors de service en France. En novembre 1975, Soeur Jacqueline Gagnon fêtera à son tour ses noces d'argent de consécration au Seigneur.

Le 16 février 1976, nous célébrons dignement les noces d'or de Soeur Laurette Prince; en juin 1982, celles de Soeur Cécile Mercier et l'automne 1983 verra le Jubilé d'or de Soeur Berthe Lafontaine.

Toutes ces célébrations se font conjointement avec les religieuses de la Résidence, les deux communautés locales fraternisant ensemble le plus souvent possible, dans la joie comme dans la peine, puisque toutes constituent la grande famille des Hospitalières d'Arthabaska.

Les Soeurs de la Fraternité cherchent toujours à vivre ensemble, le plus concrètement possible, le "Voyez comme ils s'aiment" de l'Évangile. Leur travail apostolique est, comme en 1968, soutenu par cet idéal de vie consacrée, qui a Jésus comme source et comme but ultime, dans un contexte bien différent c'est certain, mais avec le même souci de répondre, avec tendresse et compassion toujours, aux besoins des pauvres et des malades qui constituent le champ apostolique confié aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

La préparation des Fêtes du Centenaire se fait conjointement entre les deux communautés locales et l'Hôtel-Dieu, et c'est merveille de voir l'intérêt et l'engagement manifestés par ces pionnières, pour que soit célébrée avec splendeur l'Oeuvre de leur vie, l'Hôtel-Dieu centenaire.

AUJOURD'HUI, L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

C'est bien le temps de redire ici, encore une fois, avec Josué: "Les pierres sont là encore aujourd'hui".

Oui, le nouvel hôpital, terminé en 1967, a exigé de tous, pendant cette dernière décennie et demie, à la fois la souplesse et la détermination, la prudence et le risque, la confiance mutuelle dans l'affirmation des diversités, puisque nous assistons entre 1968 et 1983:

- à l'organisation scientifique de l'hôpital;
- à son intégration à la communauté;
- à la mise en place d'une organisation administrative locale et régionale.

Le but de toute organisation est de réaliser cette transformation du milieu hospitalier, dans le meilleur intérêt des malades et de tous ceux qui travaillent dans l'Hôtel-Dieu, lui-même partie d'un vaste réseau régional d'établissements de santé et des services sociaux.

Ce sera donc sous ces trois priorités que nous retrouverons les événements les plus marquants de l'évolution de l'Hôtel-Dieu, pendant cet aujourd'hui de 1968 à 1984.

• L'organisation scientifique de l'hôpital

Nous avons vu pendant la période de 1947 à 1968, plus particulièrement dans les années 60, l'organisation scientifique, sous la responsabilité du Bureau médical et sous la direction du Docteur Laurent Duval, directeur médical, se concrétise par la formation des départements et services, selon la Loi des Hôpitaux de 1962 et les Règlements adoptés en 1969 pour l'application de cette Loi.

L'adoption de la Loi de l'assurance-maladie en 1970, la Commission Castonguay-Nepveu et son rapport sur la Santé et le Bien-être social, publié en 1971, l'entrée en vigueur de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (bill 65, ch. 48) le 24 décembre 1971, puis le Règlement qui en découle le 8 novembre 1972, la Loi du Code des professions sanctionnée le 6 juillet 1973, la Loi 27 sanctionnée en décembre 1981, enfin de multiples autres législations sont venues, depuis 1960, accélérer et chambarder le processus d'organisation

scientifique; le plus souvent, les milieux de santé, et plus particulièrement les membres de la profession médicale, ressentent un profond malaise d'adaptation à tous les échelons de leur fonctionnement.

L'État s'organise. Le malade est devenu personne de droit, c'est la période qui peut être qualifiée de période de prise en charge progressive par l'État des services hospitaliers au Québec et au Canada.

C'est ainsi qu'en entrant dans l'histoire des années, 1968-1984, nous observons le retrait des religieuses, de la propriété ou de l'administration des institutions hospitalières, en même temps que nous constatons que l'oeuvre de suppléance de l'Église a fait son temps.

Nous citerons, à ce sujet, le Docteur Paul David, directeur des services professionnels, le C.C.P.C. trouve, cette année une place dans un article intitulé "Valeurs et médecines":

"Un État providence démocratique s'est créé qui dirige les aspirations d'une société à partir des besoins matériels et idéologiques des individus qui sont ses électeurs."⁽¹⁾

À l'automne 1972, les Conseils régionaux de la Santé et des Services sociaux sont formés. Les établissements de la région des Bois-Francs, qui travaillent depuis plus de dix ans avec les hôpitaux de la région des Cantons de l'Est — Sherbrooke, plus précisément avec le C.P.S.S.C.E. (comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est), région 05, sont transférés, avec ceux de la région de Drummondville, à la région administrative 04, Trois-Rivières, sous la responsabilité du Conseil régional de la Santé et des Services sociaux 04.

Pendant les dix premières années de fonctionnement du CRSSS-04, la Directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska fait partie, à deux reprises, du Conseil d'administration, d'abord de 1972 à 1975 — puis de 1977 à 1981, ayant assumé la présidence de cet organisme pendant les deux dernières années. Suite à l'adoption de la Loi 27 en 1981, un médecin représente les Conseils des médecins et dentistes des centres hospitaliers de la région 04 au Conseil d'administration du CRSSS-04. Le Dr Jean-Marie Bolduc, pédiatre de notre hôpital, aura été le premier médecin de la région 04 à occuper ce poste.

L'intégration de la rive sud du Saint-Laurent fait continuellement l'objet de revendications de la part des directeurs et du corps médical des hôpitaux de la rive sud, de la part des directions et du corps médical des centres de soins de longue durée, tant de la part du CRSSS-04 que des établissements, d'en arriver à un partage équitable des ressources matérielles et financières des budgets alloués pour cette région 04, par le fait que la région administrative 04 constitue, aux yeux d'un grand nombre d'organismes et de gestionnaires, une région superficielle, dont les limites ne sont pas définies en fonction des habitudes et des besoins de la population qui la compose.

(1) Paul David, ec. M.D., Santé, Maladie: humanisme et spiritualité, 6 - Valeurs et médecine, pp. 28-33, avril 1983.

- Par ailleurs, malgré cet état de fait, l'organisation scientifique réussit à progresser à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Nous reverrons, dans un premier temps, l'achèvement de l'organisation départementale, et, en second lieu, la mise à jour de la technologie médicale pour répondre aux besoins nouveaux et plus diversifiés des spécialistes qui se sont joints à l'équipe médicale, pendant cette période.

- **L'achèvement de l'organisation départementale**

C'est ainsi qu'un contrat de services médicaux spécialisés est passé avec le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke le 12 juin 1974, à l'effet de mieux répondre aux besoins de services de la population des Bois-Francs, en assurant une meilleure complémentarité et coordination des services entre les deux institutions concernées; ce contrat comprend des services professionnels portant sur les secteurs suivants: anatomo-pathologie, médecine, pédiatrie, obstétrique, chirurgie pour les services ultra-spécialisés.(1)

Enfin, au 28 janvier 1977, après plus de deux ans d'efforts concertés entre les parties, un contrat d'affiliation est signé entre l'Université de Sherbrooke, Faculté de Médecine, et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, pour la formation des futurs médecins: stagiaires, internes et résidents.

Chaque année, près de cent étudiants en médecine font un séjour de quelques semaines à quelques mois dans les divers départements cliniques de notre centre hospitalier: médecine, obstétrique-gynécologie, anesthésie-réanimation, pédiatrie, psychiatrie.

Le Docteur Claude Richard, chef du Département de médecine, est nommé par l'Université de Sherbrooke au poste de coordonnateur de l'enseignement médical dans notre hôpital, le 12 décembre 1978; quatorze médecins y possèdent en 1982-1983 un statut de professeur à temps partiel: chargés de cours, adjoints ou agrégé d'enseignement clinique, dans le cadre de cette affiliation avec l'Université de Sherbrooke.

Depuis plusieurs années déjà, trois journées médicales et scientifiques se tiennent annuellement dans notre centre hospitalier, grâce à la participation conjointe des médecins de l'Hôtel-Dieu et de conférenciers invités de l'extérieur, des grands hôpitaux universitaires de Sherbrooke, Québec ou Montréal. Ces journées médicales ont un franc succès et elles constituent un puissant stimulant pour toute l'équipe médicale à une pratique de qualité, à la fine pointe des dernières découvertes scientifiques dans ce domaine.

À travers les législations successives, citées plus haut, votées à un rythme essouffant, les Conseils des médecins et dentistes du Québec s'adaptent plus ou moins positivement à ces nouvelles structures qui leur apparaissent le plus souvent imposées, sans dialogue véritable entre l'État et les Fédérations qui les représentent collectivement.

Le 3 octobre 1980, suite à la prise de retraite du Dr Laurent Duval, le Dr Claude Brière, qui assume depuis un an les fonctions d'adjoint au

(1) Centre hospitalier Clinique de l'Université de Sherbrooke et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, *Contrat de services intervenu le 1er juin 1974, annexe (1974)*.

D.S.P., est nommé au poste de directeur des services professionnels. Une adjointe administrative entre en fonctions en 1981. L'équipe de la direction des services professionnels accomplit un travail exceptionnel pour la direction et le support administratif, requis à la bonne marche du Conseil des médecins et dentistes et de ses comités, et à l'organisation scientifique de l'hôpital.

Suite à un mandat, que l'on considère mal défini au chapitre 48, le Conseil consultatif du personnel clinique est plutôt inopérant dans le centre hospitalier. Des modifications à ce chapitre ayant été apportées par la Loi 27, notamment aux fonctions dévolues au Directeur des services professionnels, le C.C.P.C. trouve, cette année, une place dans l'organisation scientifique, en collaboration avec le Conseil des médecins et dentistes de l'établissement.

Au chapitre des réalisations, pendant cette période, nous pouvons souligner l'implication sociale du corps médical de l'Hôtel-Dieu, lors du changement de vocation en soins prolongés de l'Hôpital Sainte-Anne en 1968, de l'admission, la même année, des médecins de cet hôpital à notre Conseil des médecins et dentistes et, plus tard, en 1972, pour l'obtention de cent lits pour malades à long terme à Victoriaville, ce qui donne alors à la région des Bois-Francis un centre hospitalier moderne et bien adapté aux besoins des malades en soins prolongés, l'actuel Centre hospitalier des Bois-Francis de Victoriaville.

À la fin de la période précédente, soit celle de 1947 à 1968, nous avons vu, au rapport annuel des activités au 31 décembre 1967, que le corps médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska compte 40 médecins et dentistes.

La même source de références nous fournit, au 31 mars 1983, que le Conseil des médecins et dentistes est formé de 84 médecins, 8 dentistes et 4 pharmaciens. De plus, il compte 7 médecins honoraires et 15 membres conseils en hématologie, médecine physique, néphrologie, neuro-chirurgie et santé communautaire. (cf Tableau IX)

L'organisation médicale par départements et services s'est implantée progressivement pour donner, à cette même date, la répartition des médecins et dentistes actifs, selon le tableau suivant.(1)

Tableau IX

RÉPARTITION DES MÉDECINS ET DENTISTES ACTIFS PAR DÉPARTEMENT ET SERVICE AU 31 MARS 1983	
Départements/services	Nombre de médecins et dentistes actifs
• Anesthésie-réanimation	5
• Biologie médicale	
- Anatomopathologie	1
- Biochimie	(1) a)
- Hématologie	(1) b)
- Microbiologie	1
• Chirurgie	
- Chirurgie générale, thoracique,	
- vasculaire, plastique	6
- Ophtalmologie	3
- Oto-rhino-laryngologie	3
- Orthopédie	3
- Urologie	1
• Chirurgie dentaire	8
• Gynécologie-obstétrique	3
• Médecine	
- Médecine interne	5
★ Médecine générale et	38
- Soins prolongés	
• Médecine préventive et hygiène publique	1
• Médecine nucléaire	2
• Médecine physique	(3) c)
• Pédiatrie-pouponnière	5
• Psychiatrie	3
• Radiologie	4
TOTAL:	92

- Légende: • Département médical
 - Service médical
 a) Service dirigé par un biochimiste, B.Sc.
 b) Pédiatre-hématologue, déjà au nombre des pédiatres
 c) Les orthopédistes sont responsables de ce département

(1) Rapport annuel de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 31 mars 1983.

• La mise à jour de la technologie médicale

On sait que l'organisation scientifique départementale ne saurait être possible sans le souci de l'hôpital à offrir une gamme complète de services cliniques de qualité à la population desservie et à demeurer le plus à jour possible au chapitre de la technologie médicale.

Nous venons de voir que l'organisation départementale est bien implantée et que l'Hôtel-Dieu répond, en général et d'une façon satisfaisante, à la demande en services généraux et spécialisés d'un centre hospitalier de soins de courte durée spécialisés, pour la région des Bois-Francis.

Au chapitre d'une technologie appropriée, jusqu'à ces dernières années, les équipements acquis par l'hôpital pendant les années 1964-1967, à la dernière étape de la construction, suffisent à la demande dans les départements et services médicaux utilisateurs.

L'arrivée de nouveaux spécialistes dans les divers départements cliniques appellent les équipements requis à une pratique répondant aux besoins de l'heure. C'est ainsi que dès 1971, des moniteurs cardiaques de chevet avec console centrale de contrôle sont installés à l'unité des soins intensifs, pour quatre lits affectés aux soins coronariens.

Suite à une directive du ministère des Affaires sociales de transformer 10% du total des lits des hôpitaux de 300 lits et plus en lits pour les services psychiatriques, à la dernière phase de la construction de l'hôpital, à l'automne 1967, une unité de 34 lits est alors aménagée pour assurer ces services d'une façon adéquate. Le 6eB est construit pour répondre aux besoins des malades externes, sous forme de cliniques externes psychiatriques, de locaux d'occupation thérapeutique et de bureaux pour les membres de l'équipe multidisciplinaire: médecins, travailleurs sociaux, infirmières, ergothérapeutes, etc.

Le département de psychiatrie ouvre ses portes en 1968, avec l'arrivée du Dr Louis Voyer, psychiatre, sous le modèle de l'équipe multidisciplinaire avec Mme Louise Ricard-Lavoie, pour le service social psychiatrique et M. Roger Laplante pour le service de psychologie. Le 6eF, de l'ex-pavillon des infirmières, est occupé par le centre de jour psychiatrique depuis 1979.

En 1976, des besoins sont à combler au département de la radiologie et des laboratoires par l'acquisition d'appareils plus modernes et plus sophistiqués; l'achat de deux appareils pour analyses précises dans les laboratoires de biochimie, en 1976, la mise en fonction d'un appareil pour analyses de la formule sanguine en hématologie en 1979, la réorganisation de deux salles de radiologie en 1976 et 1980 constituent un progrès notable à l'organisation médicale de ces deux départements diagnostiques de l'hôpital.

De nouveau, en 1976, une autre directive du ministère des Affaires sociales oblige les hôpitaux de 300 lits et plus à regrouper les malades en soins prolongés dans une unité appropriée à cette fin. C'est ainsi que le 4eB est ouvert à ces malades au cours de 1977 et que, grâce à diverses subventions du Fédéral et du CRSSS-04, un projet "Plein soleil sur nos aînés" permet, le 9 novembre 1978, l'ouverture d'une annexe qui offre aux 30 bénéficiaires de cette unité des locaux répondant à leurs besoins

spécifiques, en termes d'occupation thérapeutique, de services religieux, d'accueil aux familles, de repas et de loisirs-détente, dans une atmosphère familiale, s'éloignant le plus possible du style institutionnel que l'on veut éviter. Une plaque commémorative nous rappelle que cette salle est dédiée au doyen de nos médecins, le Dr Georges-É. Roy, qui célèbre en 1977, ses Noces d'or de pratique médicale à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Un personnel de soins infirmiers y dispense les services requis, avec la collaboration des autres professionnels de l'équipe interdisciplinaire: médecins, aumôniers, éducateurs spécialisés, dans le respect et la dignité de chacun, pour que cette unité devienne réellement pour eux un milieu de vie et de séjour. Une trentaine de bénévoles apportent chaque jour à ces bénéficiaires la chaleur de leur gratuité et de leur dévouement inconditionnel. Les aumôniers du service de pastorale procurent à "nos aînés" le réconfort de leurs visites et des célébrations liturgiques, qui constituent des temps forts au sein de leur vie, qui risque sans cesse de se transformer en solitude.

Le 14 mai 1979, on assiste à l'ouverture officielle, dans le service d'oto-rhino-laryngologie, d'une clinique d'audiologie-orthophonie pour le dépistage et le traitement des troubles auditifs, touchant plus particulièrement les enfants.

Le département de médecine-cardiologie procède, le 20 juin 1979, à l'ouverture officielle d'un laboratoire d'évaluation cardiaque à l'effort par l'installation d'un tapis roulant; la mise sur pied d'une clinique de vérification de l'entraîneur électrosystolique, pour le contrôle des malades porteurs d'un appareil "pacemaker" a lieu en janvier 1982.



Dr Claude Richard au cours de l'évaluation cardiaque d'un malade au tapis roulant, 1983.

Dans le département d'obstétrique, la chambre des naissances est ouverte en mars 1980 pour répondre à une demande d'un certain nombre de mères qui désirent vivre cette expérience d'une façon

naturelle, un peu comme à domicile, mais à proximité des services hospitaliers, qui peuvent être requis au cours de l'accouchement.

Le 16 décembre 1981, on voit enfin aboutir les démarches de quelques années, à l'obtention des ressources financières, pour l'ouverture dans le département de radiologie d'un service d'ultrasonographie (échographie), devenu urgent de répondre aux besoins d'une clientèle, obligée de se déplacer vers les grands centres hospitaliers extérieurs à la région.

En 1982, avec l'accord de toutes les instances concernées, le Conseil d'administration décrète comme priorité numéro 1 la réorganisation du service d'urgence. L'ouverture officielle des nouveaux locaux, pourvus de toutes les installations modernes, a lieu le 13 décembre 1982 à la grande satisfaction des bénéficiaires, des médecins et du personnel soignant. Une attention particulière y a été apportée au niveau de l'accueil, de l'intimité des bénéficiaires et des familles, le tout dans un continuum fonctionnel des soins dispensés par l'équipe soignante.



Une salle de consultation à l'urgence, 1982.

En juin 1983, l'hôpital fait l'acquisition d'un appareil pour électro-encéphalographie, dans le département de médecine, et sous la responsabilité opérationnelle d'un technicien spécialisé en la matière. Cette nouvelle pièce d'équipement diagnostique empêchera les déplacements des malades vers les centres de l'extérieur.

L'automne 1983 verra enfin se réaliser l'ouverture d'un département de médecine nucléaire à Arthabaska, ce mode d'investigation qui utilise une très faible quantité de substance marquée par un radio-isotope permettant de faire l'étude physiologique et morphologique d'un système ou d'un organe du corps humain. Il s'agit d'une spécialité jeune et en pleine évolution.

La poursuite de ce dossier, ouvert en 1980, aura exigé beaucoup d'énergies, de disponibilité et surtout une forte dose de détermination, aux différentes étapes de son cheminement, tant de la part des administrateurs et médecins de l'Hôtel-Dieu que des permanents du CRSSS et des membres des diverses commissions administratives, concernées par cette demande jugée prioritaire entre toutes depuis trois ans.

Signalons enfin pour terminer ce chapitre de l'organisation scientifique de l'Hôpital, que le mois de juin 1983 a l'honneur de recevoir successivement la visite officielle du Dr Laurent Lizotte de la Corporation professionnelle des médecins du Québec et celle du Dr Étienne Sirois et de Mme Jeanne Rivard du Conseil Canadien d'Agrément des Hôpitaux.

Nous sommes fiers de pouvoir citer, en guise de conclusion aux efforts concertés de toute notre équipe médico-administrative, l'opinion non équivoque de ces deux organismes, chargés de s'assurer du respect de normes de qualité, pour les meilleurs services possibles aux bénéficiaires de notre centre hospitalier.

Le 27 juin dernier, le directeur général adjoint du Conseil Canadien d'Agrément des Hôpitaux, Dr James H. Murray, écrit au Docteur Claude Brière, directeur des services professionnels, qu'il se fait un grand plaisir de présenter à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska un témoignage d'excellence à l'occasion du Centenaire de l'établissement. Nous citerons ce témoignage:

"... C'est en 1953 que l'hôpital participa pour la première fois au programme d'agrément de la "Joint Commission on Accreditation of Hospitals", programme qui en 1959 devint la responsabilité du Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. Cette participation dure encore aujourd'hui et à date l'hôpital reçut un total de douze visites d'agrément. Après la visite initiale en 1953, l'hôpital fut visité par le docteur J.J. Laurier, en 1954. Les visites subséquentes prirent place en 1957 (docteur Langlois), 1960 (docteur W. Cormier), 1963 et 1966 (docteur R. Gatién). 1969 (docteur M. Gingras), 1972, (docteur G. Desrosiers), 1975 (M. Jutras, madame T. Ton That), 1979 (docteur G. Roy et madame S. Lalonde-Desjardins) et la plus récente tout dernièrement en juin 1983. Cette longue histoire de visites d'agrément atteste de la haute qualité des soins fournis par l'hôpital et de son souci de rencontrer les exigences du conseil.
L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska peut être justement fier de la grande considération dont il jouit ..."

Pour sa part, le Président-secrétaire général de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy nous adresse une lettre des plus élogieuses, dont nous reproduisons ici intégralement le contenu:

"L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska s'apprête à célébrer le centenaire de sa fondation. Je m'associe à toute la population qui, à cette occasion, l'assure de sa vive reconnaissance et lui offre des vœux. Un siècle de services aux malades, ça se mesure plus en organisation, en travail et en dévouement de générations d'hommes et de femmes qui ont fondé, bâti et développé cette institution essentielle dans notre réseau de soins.

Mais au surplus, c'est avec une grande fierté que je veux ici témoigner de l'excellence des soins de santé offerts par l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska qui a suivi le rythme accéléré des progrès de la science tout en assurant la plus grande accessibilité des services de santé.

J'offre mes plus vives félicitations aux médecins, à tout le personnel de l'hôpital et à la population qui contribue à le développer par sa haute et légitime appréciation. Je fais les vœux les plus sincères pour que le deuxième siècle qui débute réalise encore les grandes promesses de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska."

Le témoignage d'appréciation de ces deux organismes accrédités dira aux générations futures de médecins et d'administrateurs que les efforts conjugués de tous permettent d'espérer pour l'avenir, non seulement le maintien de cette note d'excellence, mais des progrès plus sensibles encore pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

• **L'intégration de l'Hôtel-Dieu à la communauté**

Conscient de l'influence que peut apporter l'intégration d'un hôpital à la communauté qu'il dessert et à la participation de la population au fonctionnement et au développement d'un centre hospitalier régional, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska cherche, plus particulièrement au cours des dix dernières années, à favoriser la meilleure concertation possible avec la communauté, par des efforts d'intégration au milieu, de façon à développer le sentiment d'appartenance pour l'institution, qui n'a d'autre raison d'être que de servir d'abord la population des Bois-Francs.

C'est au cours des multiples conflits de travail, qui secouent le réseau hospitalier à compter des années '65, et plus spécialement celui de treize semaines de 1976, que subit l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, que nous constatons, avec plus d'évidence que jamais, combien la population assiste plutôt passivement à ces retraits des services médicaux, auxquels elle a droit.

Cette période douloureuse de l'été 1976, et les perturbations ressenties dans le milieu par la suite, sont encore trop récentes pour que nous puissions en tirer, croyons-nous, des leçons objectives. Nous laisserons au recul du temps le soin de faire son oeuvre, à ce chapitre des relations de travail entre l'État-employeur et les salariés des secteurs publics et para-publics au Québec.

Quoiqu'il en soit, les Législations hospitalières, en vigueur pendant cette période, font appel à la participation populaire pour l'administration des établissements, soit par l'élection de représentants des

citoyens au Conseil d'administration, soit par l'obligation pour les institutions de tenir une séance publique annuelle d'information, soit encore par la possibilité pour les usagers de déposer des plaintes au Service des plaintes du Conseil régional de la Santé et des Services sociaux, qui a, entre autres, pour mission d'informer la population sur ses droits et de défendre ses intérêts en faisant les recommandations appropriées à l'établissement concerné et au Ministre.

C'est ainsi qu'en juin 1978, le Conseil d'administration, sur recommandation de la Direction du centre hospitalier, décide de commander une étude à une firme de consultants en administration sur les orientations et recommandations appropriées à la mission de l'hôpital et à son évolution.

Le rapport final de cette étude est déposé le 22 mars 1978. Confiée à Irène Désilets-Malouin et Louis Beaudry de Gram Inc. de Montréal, avec la participation de quelques membres du Conseil d'administration et de la Direction, cette recherche a pour but de répondre, face à cette question de l'ouverture ou de l'intégration de l'Hôtel-Dieu à la communauté, à deux questions majeures que les conseillers expriment à peu près en ces termes:

- Conscient du leadership que doit inévitablement exercer en matière de santé un établissement de son importance dans la région, comment l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska peut-il traduire le souci qu'il a de l'implication de la population dans son évolution?
- À l'heure actuelle, quelle est la perception, ou quels sont le degré de satisfaction et le désir d'implication de la population des Bois-Francs face aux services offerts par l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska?(1)

À l'effet de fournir une réponse adéquate à ces interrogations du Conseil d'administration, les auteurs soulignent les mécanismes élaborés par l'Hôtel-Dieu, en plus de ceux prévus par la Loi, à ce chapitre de l'implication de la population. Ils sont au nombre de cinq.

- Le service des bénévoles, en fonction depuis juin 1975, qui compte près de 80 participantes, et dont les activités se regroupent dans trois secteurs différents: la boutique du cadeau qui assure l'indépendance financière du service, l'accueil des bénéficiaires et l'organisation d'activités récréatives ou de type occupationnel pour les malades à long terme.
- Le comité d'humanisation des soins et des services, qui existe depuis 1974, est formé de membres du personnel et de cinq personnes extérieures à l'hôpital. Ce comité travaille par sous-comités avec les mandats spécifiques suivants, en vue de recommandations à faire à la Direction ou au Conseil d'administration. Mme Germaine Garand en est la première présidente.
 - les conditions de séjour;
 - le rôle de l'équipe multidisciplinaire;
 - l'approche au mourant;
 - la production du feuillet d'accueil et d'appréciation des services.

(1) Gram Inc., *Les Services de Santé de la Région des Bois-Francs, sa population et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska*, février 1979, pp. 1 et 2.

- La présence d'un porte-parole des malades qui a comme fonction exclusive d'être à l'écoute des malades et de leurs familles, en recevant leurs plaintes et en faisant des suggestions pour leur règlement auprès des autorités concernées.
- L'aide aux malades atteints de cancer par la création d'un fonds spécial appelé "Fonds Gertrude Lemay", administré par un comité conjoint formé de membres de la famille Lemay et de quelques personnes de l'hôpital.

La recommandation numéro 2 du rapport précité invite le Conseil d'administration à développer une plus grande présence de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska dans son milieu par la mise en place de mécanismes, particulièrement utiles à cette fin, et que l'établissement prend en sérieuse considération.

Voici donc brièvement les principales interventions axées sur l'ouverture de l'hôpital à la communauté depuis l'étude de ce rapport en 1979:



Le Conseil d'administration des Bénévoles en 1983.

- l'action des bénévoles s'est intensifiée; au 31 mars 1983, le service bénévole hospitalier compte 120 membres et leurs activités débordent les cadres de 1979. Les bénévoles offrent de l'aide personnalisée, un accueil gratuit et elles se manifestent de façon plus concrète à la période des Fêtes auprès des malades hospitalisés. Les malades en soins prolongés et les enfants de la pédiatrie sont l'objet d'une plus grande préoccupation de la part des bénévoles de l'hôpital. Depuis sa fondation, le Service bénévole hospitalier est administré par un Conseil d'administration de 11 membres. La première présidente a été Madame Jeannine St-Pierre et la présidente actuelle est Madame Lise Montcalm;

- l'utilisation des media d'information, dans le but de faire connaître aux citoyens le rôle et la vie de l'hôpital, a produit pendant l'année 1981 — grâce à la collaboration de Cablevision Nationale de Victoriaville — une série de 13 émissions télévisées, présentée à la population, sous la responsabilité de Madame Hélène Girard, relationniste à l'hôpital; les journaux locaux et régionaux publient des reportages sur l'ouverture de nouveaux services à la clientèle;
- le comité d'humanisation des soins et services remet, depuis 1979, une pochette d'information à l'intention des bénéficiaires; des formules d'évaluation des soins et services sont utilisées dans tous les départements de l'hôpital. Le comité actuel est présidé par Soeur Thérèse Perreault et il décide en 1982-1983 d'axer ses priorités sur l'accueil aux bénéficiaires, les conditions de séjour, de transfert, de congé des hospitalisés ou des bénéficiaires des services ambulatoires et, par voie de conséquence, les personnes qui les accompagnent ou leur rendent visite. Il existe présentement six sous-comités:
 - Accueil des malades et des visiteurs
 - Condition de séjour
 - Accompagnement du mourant
 - Évaluation des soins et services
 - Intégration des familles
 - Équipe de pastorale
- le poste de porte-parole du malade est devenu celui de protecteur du malade, mettant l'emphase sur l'information à donner aux malades et aux familles croyant avoir été lésés dans leurs droits, dans le but de les aider à sortir positivement de cette expérience d'hospitalisation, dans un environnement que l'on cherche par tous les moyens possibles à rendre plus humain;
- au cours de l'année 1982, suite à l'adoption de la Loi 27, un comité des bénéficiaires est formé selon les normes prévues à cette loi; il est sous la présidence de Madame Louise Laflamme, bénévole de l'hôpital et il se donne comme priorité la sensibilisation aux familles des bénéficiaires hospitalisés à l'unité de soins prolongés. Il publie à cet effet "Le Journal aux Familles" qui constitue un instrument précieux à l'atteinte de l'objectif fixé; nous avons vu que les aumôniers offrent aujourd'hui régulièrement à ces bénéficiaires des services spirituels adaptés à leurs attentes et que les bénévoles y sont de plus en plus présentes par leur action qui est des plus bénéfiques à l'endroit de ces malades;
- grâce à l'obtention d'une subvention fédérale et à la faveur d'un parrainage assuré par le Club Lions de Victoriaville, un projet "Environnement-Santé" offre, depuis 1982, sur le terrain de l'hôpital, une aire de détente en plein air aux malades hospitalisés;
- des cours adaptés sur l'approche aux mourants, les sessions offertes par le ministère des Affaires sociales "L'espoir, c'est la vie" et plusieurs activités, visant la qualité des soins, l'approche des bénéficiaires, l'amélioration de l'accueil, de la qualité de vie, de la sécurité et santé au travail sont offerts au personnel;
- un colloque régional a lieu les 12 et 13 novembre 1982 sur le concept et l'organisation des soins palliatifs, à offrir aux malades à la phase

terminale de leur maladie. Ce colloque veut permettre aux participants d'approfondir leurs concepts "Vie et Mort" et il est organisé conjointement par le service des soins palliatifs de l'Hôpital Royal Victoria de Montréal, le service de l'Éducation aux adultes du CEGEP de Victoriaville, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et avec la participation du Centre hospitalier des Bois-Francis de Victoriaville. Les journaux locaux et régionaux offrent une excellente couverture à cet événement qui réunit plus de 400 participants au Motel Colibri à Victoriaville. L'Union des Cantons de l'Est consacre à ce colloque une partie importante de son édition du 16 novembre 1982, sous le titre: "Une expérience bouleversante; on parle de mort, mais bien plus encore, de vie".(1)

La Tribune, pour sa part, titre son article: "L'événement aura des suites"(1). C'est ainsi qu'après une année d'implantation à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, grâce à l'engagement personnel et professionnel d'une équipe de recherche en soins palliatifs sous la direction de Madame Germaine Garand, le Centre Marie-Pagé, du nom de la fondatrice de l'hôpital de 1884, verra le jour en septembre 1983.

Le financement de ce projet, pour la période de son implantation, est assuré par une aide financière de cent mille dollars (100 000 \$) de la Congrégation des Religieuses Hospitalières de St-Joseph de Montréal, sensibilisée à cette oeuvre humanitaire par la directrice générale de notre hôpital, qui voit par ce geste un hommage tangible et permanent à Mère Marie Pagé, et une consécration à "nos Seigneurs les malades", dans la tendresse et la compassion, qui caractériseront ceux et celles qui auront le privilège d'être au service des malades de cette unité.

Lors des fêtes d'ouverture du Centenaire de l'Hôtel-Dieu, on procédera à l'inauguration de ce nouveau service à la communauté: un service médical et humanitaire, un service de présence, d'accompagnement, de soulagement de la douleur, d'aide aux familles concernées. N'est-ce pas là le point culminant de cette préoccupation qu'à l'Hôtel-Dieu d'offrir des services adéquats aux plus nécessiteux des malades, à ceux pour qui l'acte de mourir demeurera toujours personnel, même s'il doit être vécu en institution;

- la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska: parmi les moyens privilégiés par l'hôpital pour fournir une meilleure intégration au milieu et pour l'accroissement du sentiment d'appartenance des citoyens vis-à-vis leur hôpital régional, la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska figure, sans contredit, au premier rang et c'est pourquoi nous avons réservé, pour la fin, cette jeune histoire de la Fondation. Cette initiative d'une fondation à l'Hôtel-Dieu, nous la devons à la préoccupation d'un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels de la région, sensibilisés par un ancien président du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, Monsieur Herman Fournier, industriel de Daveluyville.

(1) L'Union des Cantons de l'Est, mardi, 16 novembre 1982.

(1) La Tribune, Sherbrooke, 14 novembre 1982.

Au cours de 1979, il est apparu aux promoteurs de la future fondation que trois facteurs bien identifiés exigeaient cette démarche:

- l'arrivée à notre hôpital de nouveaux médecins, dans un contexte économique qui ne laisse guère présager la possibilité d'un essor dans les secteurs actuels d'activités et encore moins le développement de nouvelles disciplines médicales;
- les difficultés à remplacer les équipements cliniques existants, la plupart datent des années 1964-1967, lors de la construction de l'hôpital actuel;
- les carences technologiques locales qui obligent la population à des déplacements vers d'autres établissements hospitaliers éloignés de la région.

C'est pourquoi la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska est officiellement créée le 20 août 1980 à des fins bien précises de développement.

- Ouverture de nouveaux secteurs diagnostiques et thérapeutiques et amélioration des secteurs existants;
- Projets de recherche;
- Programmes de prévention et réadaptation;

La Fondation a son siège social à l'Hôtel-Dieu, qui en assure, depuis janvier 1982, le secrétariat et les affaires courantes, telles les relations avec les administrateurs, les membres, les donateurs et le public.

Les dons faits à la Fondation viennent de quatre sources différentes: — L'événement public annuel en est à sa troisième année.

24 avril 1981: un 1er télé-radiothon est tenu sous la présidence de M. Aldée Demers de Télébec, Trois-Rivières; l'animation est assurée par M. Pierre Bruneau de Télé-Métropole, Canal 10, de Cablevision Nationale et de C.F.D.A., réseau des Appalaches. La coordination est confiée à Madame Hélène Girard du centre hospitalier, aidée d'une équipe d'une centaine de bénévoles. L'événement se tient au Carrefour des Bois-Francis.

23 avril 1982: un 2e télé-radiothon est présidé cette fois par Madame Girard et M. Benoît Rheault à titre d'adjoint, à nouveau avec la collaboration de Pierre Bruneau, de la télévision et de la radio locale et régionale, et d'une équipe de nombreux bénévoles; le télé-radiothon se tient, comme le premier, au Carrefour des Bois-Francis.

13 mai 1983: un radiothon organisé et diffusé sur une base régionale par C.F.D.A. Victoriaville, C.J.A.N. Asbestos et C.K.T.L. Plessisville, sous la direction de M. François Bastien et de toute son équipe, est transmis directement du hall d'entrée de l'hôpital. L'événement est sous la présidence d'un administrateur de la Fondation, M. Raoul L'Heureux de Warwick, et de M. Bertrand Rivard, de l'Hôtel-Dieu, qui agit comme adjoint au président en assurant la coordination de toute l'opération, qui prend la forme d'activités multiples: raquetball, bingo, tirelignes, dépôt bancaire aux Caisses Populaires Desjardins, Rôtisserie Saint-Hubert, Roulethon-don, etc.;

- Une souscription dite des "noms spéciaux" faite en 1981, pour trois ans, par Monsieur le juge Claude Pinard, aidé d'une équipe d'hommes d'affaires, remporte un franc succès dès la première année; c'est l'année du lancement, on désire une Fondation pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska;
- Les nombreux dons offerts en cours d'année par des personnes soucieuses d'aider la Fondation, soit par don personnel ou par legs testamentaire ou autre;
- Les dons faits à l'occasion de décès, que ce soit dans les salons funéraires ou directement au secrétariat de la Fondation à l'Hôtel-Dieu.

Lors de l'assemblée de fondation en août 1980, l'objectif fixé pour les trois ans est de 500 000 \$. Au 21 juin 1983, les fonds accumulés sont de 630 818,00 \$ sans compter la promesse d'un montant de 30 000 \$ faite par les Élans de Victoriaville Inc. pour l'achat, au cours de l'année 1983, d'un appareil détecteur de surdité chez les personnes souffrant de problèmes auditifs.

Au chapitre de l'aide financière apportée par la fondation à l'Hôtel-Dieu jusqu'à ce jour, il faut souligner que la Fondation n'utilise que les intérêts perçus sur les placements. Nous mentionnons avec gratitude les premiers gestes généreux de cette équipe de volontaires, associée de très près au développement de l'Hôtel-Dieu, ces dernières années.

- En 1981, 50 000 \$ pour l'addition d'un transducteur à balayage sectoriel à l'appareil d'échographie en radiologie;
- En 1983, 32 000 \$ pour l'ouverture d'un service d'électro-encéphalographie en médecine;
- Encore en 1983, une subvention de 12 000 \$, répartie sur deux ans, pour un projet de recherche clinique sur l'obésité par une équipe interprofessionnelle du centre hospitalier;
- L'automne 1983 permettra, il semble bien, à la Fondation de supporter l'Hôtel-Dieu pour l'ouverture du nouveau département de médecine nucléaire, en comblant une partie de la carence financière qui restera après l'octroi de la subvention statutaire du CRSSS-04.



Me Jules Allard, président de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska, depuis 1980.

Le premier et président actuel de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est Me Jules Allard, C.R. de Victoriaville, qui figure au premier rang des requérants de 1979 avec Monsieur Herman Fournier et Docteur Claude Richard.

À l'occasion du radiothon de 1983, le 13 mai dernier, on assiste au dévoilement de l'Arbre des donateurs de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska, que l'on installe à une place d'honneur dans le hall d'entrée de l'Hôpital. Témoin du dynamisme des organisateurs et de la vitalité des nombreux donateurs, cet arbre symbolique constitue l'hommage de l'Hôtel-Dieu à tous ceux qui croient à la Fondation et qui en favorisent l'expansion, puisqu'avec des milliers de citoyens, ils ont posé un geste qui démontre, selon le slogan du radiothon de 1983, que pour eux, "Mon hôpital, c'est primordial".

• La mise en place de structure administratives

Septembre 1964 voit la formation du premier conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, suite — nous l'avons dit au chapitre précédent — à l'entrée en vigueur en 1962 de la Loi des Hôpitaux.

Le premier président, Me Raymond Beaudet de Victoriaville, dans son discours d'ouverture de la première réunion, fait appel à la collaboration de tous et plus particulièrement à l'implication personnelle des laïcs, formant le tiers des membres, venant de l'extérieur de l'hôpital.

C'est alors que s'officialise une longue tradition de partage des compétences entre les administrateurs représentant le milieu extérieur et ceux qui oeuvrent à l'intérieur. Depuis vingt ans maintenant, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska s'honore de pouvoir compter sur le dévouement, la loyauté et les services compétents de sept présidents qui, à tour de rôle, assurent le leadership nécessaire à la bonne administration du centre hospitalier.

Le Conseil d'administration subit, depuis sa formation en 1964, de multiples modifications, tant au niveau de sa composition que de son fonctionnement, suite aux législations adoptées en cette matière entre 1969 et 1981, plus spécialement la Loi sur les services de santé et les services sociaux (bill 65, ch. 48) sanctionnée en décembre 1971 et la Loi no 27 sanctionnée le 19 décembre 1981.

En juin 1983, le Conseil d'administration est composé des collèges électoraux suivants et des administrateurs qui représentent ces divers collèges électoraux, pour des mandats de trois ans.

Les Présidents du Conseil d'administration 1964-1983



*Me Raymond Beaudet, c.r.
1964-1966*



*Herman Fournier
1966-1972*



*Denis St-Pierre
1972-1974*



*Me Jean Moisan, c.r.
Avril à août 1972
1974-1977*



*Dr Claude Brière
1977-1979*



*Clément Letarte
1979-1982*



*Me Claude Aubert, c.r.
1982-*

Tableau X

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA ET LEURS OFFICIERS PAR COLLÈGE ÉLECTORAL, AU 16 JUIN 1983	
Collèges électoraux	Administrateurs
Corporation Bénévoles Comité des bénéficiaires Université de Sherbrooke Groupes socio-économiques Conseil des médecins et dentistes Personnel clinique Personnel non clinique Centre de services sociaux Centres d'accueil d'hébergement C.L.S.C. Internes et médecins résidents	Me Claude Aubert, président Soeur Cecile Mercier M. Alain Roy, vice-président Mme Madeleine Aubert-Croteau Mme Louise Laflamme Dr Claude Richard Mme Ginette Genois-Gélinas Me Claude Roy Dr Gervais Rouillard Mme Doris Milot M. Serge Fortier M. Richard Desrochers M. Paul-Antoine Ouellet M. Jean Fusey Poste vacant Soeur Claire Perreault Directeur général
Secrétaire de la Corporation Invités permanents	Mme Claire Gendron Secrétaire-administrative Dr Claude Brière, D.S.P. Dr Michel Gagnon, président du CMD

Le Conseil d'administration exerce tous les pouvoirs d'une corporation au sens du Code civil; selon les modalités prévues aux règlements, il nomme un directeur général, qui devient responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

Rappelons que la Loi sur les services de santé et les services sociaux a pour fondement le droit aux services qu'elle traduit ainsi à l'article 4,

"Toute personne a droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée, compte tenu de l'organisation et des ressources des établissements qui dispensent ces services."⁽¹⁾

(1) Loi sur les services de santé et les services sociaux, par. 3, art. 4, mars 1979, Éditeur officiel du Québec, par. 4.10.

Cet article constitue un programme stimulant pour une administration soucieuse d'exercer le rôle qui lui est dévolu, mais il faut compter, au cours de cet exercice, sur des ressources toujours trop limitées pour les services à fournir.

Le rôle du Conseil d'administration est de faire préparer par le directeur général un plan d'organisation qui définit les structures administratives de l'établissement, ses directions, départements et services; ce plan, et ses modifications s'il y a lieu, sont approuvées par le Conseil d'administration.

Le directeur général est responsable, entre autres fonctions, de

"sélectionner et engager les membres du personnel, y compris les cadres autres que supérieurs, et adresser au Conseil d'administration des recommandations sur l'engagement et la nomination du personnel de cadre supérieur. . .";(2)

il détermine aussi les conditions de travail des cadres intermédiaires, à l'intérieur des normes et barèmes prévus par le ministère des Affaires sociales.

Le premier plan d'organisation à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska remonte à novembre 1967 alors que le personnel de direction compte un directeur général, un directeur médical à mi-temps, une directrice des services infirmiers, une directrice de l'enseignement infirmier, un directeur du personnel et un directeur des finances. Ces directeurs forment alors le comité de régie, présidé par le directeur général.

Suite à l'adoption en 1972 du Règlement en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les hôpitaux doivent faire approuver leur plan d'organisation, préparé selon des modalités prévues dans lesdits règlements et explicités par des directives détaillées, qui laissent peu de place à la créativité, et qui déterminent un modèle identique à tous les centres hospitaliers, quelle que soit leur vocation et sans tenir compte du nombre de lits opérés et du volume de leurs activités en services externes.

Ces plans d'organisation sont linéaires et ils doivent présenter toutes les structures jusqu'au 4e niveau d'encadrement. Des changements sont survenus depuis, de telle sorte que présentement le plan d'organisation n'est soumis au Ministre que s'il le demande.

La dernière mise à jour du plan d'organisation est approuvée par le Conseil d'administration en janvier 1983, suite à une révision en profondeur des structures d'encadrement et selon des critères objectifs définis par la Direction générale, processus qui s'inscrit dans le cadre des opérations de redressement budgétaire des années 1980-1982.

Le plan d'organisation se présente de la façon suivante au 31 mars 1983.

(2) Ibid. art. 70d.

Le Conseil d'administration peut recevoir les avis et recommandations des deux organismes internes que sont le Conseil des médecins et dentistes et le Conseil consultatif du personnel clinique.

Le directeur général, sous l'autorité du Conseil d'administration, est responsable, nous l'avons dit plus haut, de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

Par délégation de ses pouvoirs, tout en gardant la responsabilité finale, il partage la gestion du centre hospitalier avec les six directions suivantes, dont les quatre premières sont de production de services et les deux autres des directions conseils aux premières:

- une direction des services professionnels;
- une direction des services hospitaliers; (1)
- une direction des services infirmiers;
- une direction des services auxiliaires;
- une direction des ressources humaines;
- une direction des services financiers.

(1) Le titulaire de cette direction a le statut de directeur général adjoint.

Chacune de ces directions est responsable au directeur général de la gestion des départements et services, placés sous sa juridiction, sous le modèle de gestion appelé le P.O.3C: planification, organisation, coordination, commandement et contrôle. Chaque département et service clinique ou administratif est sous la responsabilité d'une personne cadre ou d'un chef clinique, nommé par le Conseil d'administration, sur recommandation du C.E.C.M.D. pour les départements et services médicaux — et du directeur général pour les autres services du plan d'organisation.

La direction des services professionnels, dont le directeur est le Dr Claude Brière, en poste depuis septembre 1980, est responsable de la direction des départements et services cliniques, prévus au plan d'organisation, chacun sous la responsabilité d'un chef de département ou service clinique, et que nous avons reproduit au chapitre de l'organisation scientifique départementale, à la page 444 de ce volume et auquel nous référons le lecteur.

Le directeur général adjoint est responsable des services hospitaliers ainsi répartis, en plus de recevoir des mandats spéciaux du directeur général, dans le cadre de l'administration générale du centre hospitalier. M. Yvon Monette est responsable de cette direction depuis août 1977.

- Accueil
- Archives médicales
- Diététique
- Diétothérapie
- Production
- Distribution
- Pharmacie
- Réadaptation
 - Audiologie-orthophonie
 - Électrocardiographie
 - Électroencéphalographie
 - Inhalothérapie
 - Physiothérapie
- Service social *
- Techniques radiologiques
- Technologie médicale

* Par contrat de services avec le Centre de services sociaux du Centre du Québec

Le directeur des soins infirmiers, M. Jean-Claude Joyal, au poste depuis mai 1981, assure la gestion des services infirmiers, selon le plan d'organisation actuellement en vigueur.

- Secteur qualité des soins
 - Coordinatrice à la qualité des soins
 - Coordonnatrice des programmes en infections
- Secteur administratif
 - Coordination des unités (6)
- Bloc chirurgical et stérilisation centrale
- Bloc obstétrical
- Post-partum et gynécologie
- Pouponnière
- Pédiatrie
- Médecine (2)
- Chirurgie (2)
- Soins intensifs
- Services ambulatoires
- Spins prolongés
- Psychiatrie

La direction des services auxiliaires est sous la responsabilité de M. Pierre Falardeau, depuis octobre 1981; cette direction comprend les services suivants:

- Biens meubles et immeubles
- Buanderie et conciergerie
 - Buanderie
 - Conciergerie
- Sécurité et téléphonie

La direction des ressources humaines est assurée, depuis juin 1977, par M. Guy Lemieux et elle comprend deux services:

- Gestion du personnel
- Santé

La direction des services financiers est assurée par M. Yvon Perreault depuis juillet 1974; elle comprend aussi deux services:

- Gestion financière
- Approvisionnements

Quelques cadres conseils, affectés à des fonctions intéressant tout le centre hospitalier, relèvent directement de la direction générale:

- Formation-perfectionnement
- Pastorale
- Protecteur du malade
- Conseiller en administration

L'ensemble des responsables cliniques et administratifs des divers services, relevant des directions, constituant le personnel d'encadrement, est au 31 mars 1983, de 47 à temps plein et de 3 à temps partiel. Ces cadres partagent respectivement, avec leur directeur hiérarchique, la bonne gestion du secteur qui leur est confié, avec toutes les responsabilités, les pouvoirs et privilèges qui leur sont propres.

Une assemblée, appelée réunion des chefs de services, est tenue trois ou quatre fois par année par le directeur général et son équipe de direction dans un but d'information et de participation sur les questions intéressant l'ensemble des cadres de l'établissement.

Enfin, un comité de coordination, présidé par le directeur général, siège régulièrement avec la participation de toute l'équipe de direction. Il a pour but de conseiller le directeur général sur toute question concernant l'ensemble de l'établissement, pour l'atteinte optimale d'une unité de direction, qui s'exprime par consensus sur les questions qui y sont débattues. Deux fois par année, l'équipe de direction se réunit pour la tenue de journées thématiques, au cours desquelles on y détermine les priorités de l'année, les modalités qui doivent en assurer le suivi, de même que les dossiers de planification à moyen et plus long terme, dans le but de garder à l'établissement la mission qui lui est confiée, dans le vaste réseau des services de santé et de services sociaux, au plan local, régional et provincial.

Il est bien entendu qu'à l'intérieur de ces directions, responsables des divers services, un personnel clinique, administratif et auxiliaire, les salariés, se retrouvent soit au chevet des malades, dans les services, les cliniques, les bureaux administratifs, pendant 24 heures et 365 jours par année.

À ce niveau, les horaires de travail sont fixés par l'employeur, mais le travail se fait aussi à l'intérieur de clauses normatives contenues dans des conventions collectives, négociées au plan provincial, de plus en plus complexes et susceptibles d'interprétations différentes de la part des parties.

Au rapport annuel de l'année se terminant le 31 mars 1983, les ressources humaines à l'Hôtel-Dieu figurent au tableau qui suit, en comparaison avec l'année précédente.

Tableau XI

LES RESSOURCES HUMAINES, EMPLOYÉS SALARIÉS ET AUTRES, À L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA AU 31 MARS 1983						
	1981 1982	1982 1983	1981 1982	1982 1983	1981 1982	1982 1983
MÉDECINS	82	84				
DENTISTES	8	8				
EMPLOYÉS	Temps complet		Temps partiel et occasionnel		Total	
— Cadres	52	53	5	3	57	56
— Salariés	539	536	357	353	896	889
	591	589	362	356	953	945
STAGIAIRES INTERNES	Niveau Universitaire		Niveau Collégial		Niveau Secondaire	
RÉSIDENTS	104	89	129	99	44	54
BÉNÉVOLES	75	120				
TAUX DE ROULEMENT DU PERSONNEL	0,035	0,023				

Toutes ces ressources humaines, dont s'enorgueillit à juste titre l'Hôtel-Dieu, sont au service des 289 malades hospitalisés — adultes et enfants, dont 30 en soins prolongés, et à la clientèle des services ambulatoires, urgence et consultations externes, dans une dynamique de soins et services qui s'adapte le plus possible aux besoins de la population desservie et à un personnel mieux informé sur ses droits, mais aussi des plus dévoués à la seule raison d'être d'un hôpital: le bénéficiaire.

Quant aux médecins de l'Hôtel-Dieu, ils constituent un groupe de plus en plus éveillé au rôle social qu'ils sont appelés à jouer au plan régional pour des services adéquats à la clientèle desservie par le centre hospitalier, dont ils font partie intégrante.

Les stagiaires, internes et résidents, de niveaux universitaire, collégial ou secondaire forment la génération des professionnels de demain. Leur attitude de recherche, leur questionnement, l'apprentissage professionnel qu'ils viennent chercher dans nos champs cliniques, demeurent un stimulant pour tous les travailleurs de la santé qu'ils côtoient pendant leur séjour dans notre centre hospitalier.

Nous avons déjà parlé de l'influence des bénévoles au chapitre de l'intégration à la communauté. Leur place est essentielle dans les structures actuelles et nous aimerions leur rendre ce témoignage, tiré de Jacques Grandmaison, dans "Les Béatitudes Modernes":

"Heureux ceux qui n'ont rien à vendre ou à acheter, ils n'ont qu'eux-mêmes à partager."

Mais pourquoi ces ressources humaines, cet encadrement de ces mêmes ressources, ces politiques et procédures administratives à tous les niveaux, si ce n'est pour gérer avec prudence et discernement, mais aussi avec efficacité, les ressources financières, qui nous sont dévolues, pour des services en quantité et en qualité satisfaisantes pour répondre aux besoins de la population desservie par l'Hôtel-Dieu.

Les ressources financières, selon le rapport présenté à l'assemblée publique du 16 juin 1983, pour l'année se terminant au 31 mars 1983, totalisent des revenus pour 21 981 009 \$ (100%) et des dépenses de 21 996 840 \$ (100%), laissant un déficit de (15 831 \$) qui donne, après corrections apportées sur les autres activités, un surplus de 15 831 \$ et, par conséquent, un équilibre budgétaire à 100%.⁽¹⁾

Entre les années 1979-1983, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a procédé à trois plans de compressions visant l'équilibre budgétaire, que l'équipe de direction se plaît à appeler l'O.P.F. (opération planification financière) de préférence à l'O.C.B. (opération compressions budgétaires) du ministère des Affaires sociales. Cette opération d'envergure s'est réalisée avec succès, grâce à la collaboration de tout le personnel impliqué dans le centre hospitalier: les cadres, les salariés, les médecins.

(1) Assemblée publique d'information. **Rapport annuel au 31 mars 1983**, 16 juin 1983.

Si nous avons atteint l'équilibre budgétaire, c'est, il faut le répéter, par la participation de tous les intéressés, stimulés que nous étions à penser qu'un jour viendrait où nous pourrions avec fierté gérer notre propre développement.

Dans le cadre d'une meilleure utilisation des ressources régionales mises à notre disposition, nous avons, dès 1976, offert des services de buanderie au Centre Hospitalier des Bois-Francis et au C.L.S.C. de l'Érable. Au début de juin 1983, notre buanderie communautaire a fait l'objet d'une modernisation importante par l'automatisation des équipements de 1965, devenus désuets. À ce même chapitre de la complémentarité inter-établissements, plusieurs contrats de services cliniques en laboratoires, radiologie, diététique, pharmacie et autres sont passés avec le centre hospitalier de soins prolongés de Victoriaville et plusieurs centres d'accueil d'hébergement et les C.L.S.C. de la région des Bois-Francis.

Notre centre hospitalier demeure en continuel processus d'échange avec les autres établissements à l'effet de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins qu'ils peuvent exprimer, puisque nous sommes assurés que toute initiative dans ce domaine se soldera par des économies financières nettes sous-régionales appréciables.

Enfin, redisons que ces ressources humaines et financières, gérées avec compétence par l'équipe administrative, après consultation avec le corps médical, ont pour but de favoriser, comme nous le disions au début de ce chapitre sur l'aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu, le développement scientifique de l'hôpital et son intégration à la communauté.

Nous pensons avoir réussi à le démontrer, tout au long de ces périodes de 1947-1968 et de 1968-1983. Mais avant d'amener le lecteur à la page de 1984, nous aimerions citer ici, en guise de réflexion à cette relation, la voix de l'un des maîtres les plus respectés des milieux universitaires du Québec.

Marc Renaud, professeur agrégé au département de sociologie de l'Université de Montréal, donnait une causerie, dans le cadre du 4^e colloque Jean-Yves Rivard, les 27 et 28 mai 1982, intitulée: "Le rôle des gérants de la décroissance": les administrateurs devant la crise".

Nous ne citerons qu'un paragraphe de cette importante causerie, publiée par Les Éditions Administration et Santé. Ce paragraphe ayant pour titre "Évolution du secteur de la santé", confirme, il nous semble, ce que nous avons tenté de présenter dans ces pages:

"... Il y a eu trois époques dans l'évolution du secteur de la santé au Québec depuis la guerre. De 1945 à 1970, on expérimente une expansion quantitative et qualitative de l'appareil socio-sanitaire, 1960 étant un point tournant, puisque c'est alors que l'État commence à jouer un rôle de tiers payant. Les années 1970 sont une période de rationalisation intense de cet appareil, correspondant à une certaine contraction des dépenses. Enfin, depuis 1980, nous

vivons semble-t-il, une période de crise qui nous fait voir la décennie précédente à la fois comme une période de prospérité et comme une période de transition vers un rationnement des services. . .”(1)

Après avoir explicité les phénomènes qui, selon lui, caractérisent ces trois phases, Marc Renaud conclut que la seule façon de relever ce défi de gérer la décroissance, c'est le partage du pouvoir et que "dans la décennie qui vient, c'est à nouveau ce défi de l'impossible qui est le lot de ceux qui font et administrent des politiques".(2)

Nous sommes au milieu de 1983, à la veille de l'ouverture des Fêtes qui marqueront le Centenaire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Il nous semble avoir relevé ce défi de gérer l'impossible et nous pouvons, dans la sérénité, nous demander ce que sera demain.

(1) Marc Renaud, "Le rôle des "gérants de la décroissance": les administrateurs devant la crise", Actes du 4^e Colloque Jean-Yves Rivard tenu à Montréal, les 27 et 28 mai 1982, page 15.

(2) Ibid., p. 27.

**1984
ET
SES LENDEMAINS**

Le passé n'est-il pas garant de l'avenir? 1984 est là, aux frontières du 1er e du 2e centenaire de notre hôpital régional.

Nous pouvons penser que 1984 et ses lendemains seront pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ce que tous ensemble, gens de la région des Bois-Francs, nous souhaitons et voulons qu'il soit.

Pour y arriver, il nous faut assurer, comme dans le passé, avec les autres établissements de la sous-région, le leadership sur la disponibilité requise, pour le développement des ressources en santé, sur le territoire des Bois-Francs.

Et c'est ainsi qu'une nouvelle tranche d'histoire commence, sous le signe de la gratitude pour le passé, d'un réalisme en éveil pour le présent et d'une espérance illimitée pour l'avenir.

C'est d'ailleurs en se fixant ces trois objectifs face au passé, au présent et à l'avenir de l'établissement que le Comité central des Fêtes du Centenaire, sous la présidence de l'Honorable Juge Jean Moisan J.C.S., poursuit ses activités d'organisation des festivités depuis le 22 janvier 1982.

Cette organisation est rendue possible grâce à la collaboration d'une trentaine de responsables de comités, de sous-comités et de journées qui regroupent aujourd'hui plus de 250 autres bénévoles, sans compter la chorale du Centenaire formée de près de cent choristes des diverses chorales locales, sous la direction de Madame Denise M. Massé d'Arthabaska.

Du 10 septembre 1983 au 2 octobre 1984, de nombreuses activités commémoratives, scientifiques, pastorales, culturelles, artistiques, éducatives et récréatives s'adresseront à tous les amis d'hier et d'aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu pour faire de cette période de douze mois une année riche de fraternité, à la clôture de laquelle nous procéderons à la déposition des résolutions pour le 2e centenaire.

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous tirerons de l'Histoire ancienne des juifs, écrite entre 66 et 70 après Jésus-Christ, ces paroles de Flavius Josèphe:

"Ceux qui entreprennent d'écrire l'histoire n'y sont pas tous poussés par les mêmes raisons: ils en ont souvent de différentes. Les uns y sont portés par désir de faire paraître leur éloquence et d'acquérir une réputation. D'autres le font pour obliger ceux dont ils racontent les actions, et il n'est point d'effort qu'ils n'accomplissent pour leur plaire. D'autres encore s'y engagent parce que, ayant eu part aux événements qu'ils décrivent, ils veulent que le public en ait connaissance. Et d'autres, enfin, s'en occupent parce qu'ils ne peuvent souffrir que des choses dignes d'être sues de tout le monde demeurent ensevelies dans leur silence."

C'est cette quatrième raison qui nous a incitée à écrire cette histoire des 100 ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour les générations actuelles et futures, qui portent un intérêt à cet établissement hospitalier, témoin d'un siècle de présence et de progrès au service de la population des Bois-Francs.

TABLE DES MATIÈRES

pages

Avant-propos	VII
Prologue	IX
Remerciements	XVII
Présentation	XIX
Arthabaska, dans les Bois-Francs	XXIII
Un hôpital à Arthabaskaville? (1882)	27
L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska:	
prélude et fondation (1882-1884)	29
La difficile implantation (1884-1906)	51
Nazareth — La Résidence St-Augustin — L'hôpital de 1885 (1884-1890)	53
La grande tourmente (1890-1896)	94
Vers un nouvel essor (1896-1906)	124
L'oeuvre hospitalière (1906-1930)	157
Un hôpital naît (1906-1912)	159
L'influence de l'Évêque sur le progrès de l'Hôtel-Dieu (1912-1918)	183
L'hôpital au rythme du milieu (1918-1921)	199
L'oeuvre de l'orphelinat (1921-1927)	207
L'autonomie locale de l'oeuvre (1927-1930)	228
La consolidation (1930-1947)	235
L'oeuvre extraordinaire de Mère Thibault (1930-1936)	237
Les six années du 1er supérieurat de Mère Kirouac (1936-1942)	278
Sur la voie de l'expansion (1942-1947)	304
Le cheminement rapide (1947-1968)	323
Note de l'auteur	325
La fusion des maisons en Généralat (1947-1965)	327
Dernières professions et fermeture du noviciat (1947-1949) ..	333
Fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme (1947-1950)	336
Transfert de l'hospice à l'Ermitage Saint-Joseph (1952)	342
L'École des Infirmières de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (1953-1972)	348
L'École hospitalière de technologie radiologie (1953-1970) ..	355
La vie des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska (1947-1968)	357
Les faits marquants de la vie de l'hôpital (1947-1968)	385
Aujourd'hui (1968-1984)	411
Aujourd'hui, les Hospitalières d'Arthabaska (1968-1984) ...	413
Aujourd'hui, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (1968-1984)	422
1984 et ses lendemains	449
EN GUISE DE CONCLUSION	453
Annexe I	457
Liste des tableaux	459
Bibliographie et références	461
Index des personnes citées	463

CHRONOLOGIE DES ÉDIFICES ET CAPACITÉ EN LITS D'HOSPITALISATION

Octobre 1884	Nazareth, partie de la maison de M. Quesnel: une salle de 4 lits pour femmes et une salle de 3 lits pour hommes;
Mai 1885	Construction de deux étages d'une petite bâtisse: au 1er étage, une salle de 10 lits pour femmes et une salle de 8 lits pour hommes; l'étage supérieur est occupé par les religieuses;
Septembre 1887	Addition du 3e étage pour l'hébergement de pensionnaires; le total des places est de 57 pour les malades, les vieillards et les pensionnaires;
1903-1908	Construction d'une aile ayant statut d'hôpital; 120 personnes peuvent être hospitalisées ou abritées à l'Hôtel-Dieu St-Joseph d'Arthabaska, dont une dizaine d'orphelins à compter de 1913;
Mai 1923	Démolition de la tour de l'Hôpital de 1885;
Juin 1923	Construction d'un orphelinat qui abritera près de 100 orphelins et orphelines, à son transfert à Nicolet en 1943;
Été 1931	Démolition de la "Maison Quesnel" et de la résidence des aumôniers;
Août 1931	Bénédiction officielle d'un hôpital moderne de 52 lits;
Août 1937	Transformation en chapelle d'une partie de l'hôpital de 1885;
Juin 1938	Bénédiction d'un monastère de cinq étages et de celle de la crypte en 1939;
Août 1943	Transfert des orphelins à l'orphelinat diocésain de Nicolet;
Octobre 1943	Transformation de l'orphelinat en hospice, dont 42 places pour hommes et 32 pour femmes; aménagement des espaces vacants en lits d'hôpital qui porte à 160 lits la capacité totale de l'hôpital;
Août 1952	Transfert de l'hospice à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville;
Août 1953	Ouverture de l'École des infirmières dans l'orphelinat construit en 1923;
Automne 1953	Transformations et additions de lits d'hôpital portant la capacité à 175 lits;

- Automne 1961 Addition de nouveaux lits par modifications des espaces existants; la capacité de l'hôpital est portée à 185 lits;
- 1962-64-65-67 Occupation progressive des divers pavillons de l'hôpital actuel pour une capacité de 303 lits;
- Octobre 1968 Aménagement des locaux de la Fraternité des R.H.S.J. dans le soubassement de l'hôpital de 1885.
- Avril 1978 Fermeture de 14 lits de pédiatrie; la capacité de l'hôpital est alors réduite à 289 lits;
- Novembre 1978 Addition d'une annexe au 4eB, salle d'occupation thérapeutique à l'unité des bénéficiaires en soins prolongés.

LISTE DES TABLEAUX

	pages
I. État des affaires de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph d'Arthabaska des années 1902, 1907, 1912 pour l'année finissant le 31 décembre.	181
II. Valeur du dollar canadien de 1914 à aujourd'hui, calculée à partir de l'indice des prix à la consommation (I.P.C.) de Statistique Canada.	182
III. Relevé du nombre des religieuses, du personnel, des malades, personnes âgées et orphelins(es) de 1884 à 1934.	264
IV. Relevé de certaines activités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 1884 à 1934.	265
V. Diplômées(es) de l'École Jeanne-Mance d'Arthabaska de 1956 à 1972.	353
VI. Relevé du personnel et des activités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour l'année se terminant le 31 décembre 1959.	384
VII. Relevé du personnel et des activités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour l'année se terminant le 31 décembre 1967.	409
VIII. Nombre de Religieuses d'Arthabaska, par décade, de 1884 à 1983.	414
IX. Répartition des médecins et dentistes actifs par département et service au 31 mars 1983.	426
X. Les membres du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et leurs officiers, par collège électoral, au 16 juin 1983.	440
XI. Les ressources humaines, employés salariés et autres à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, au 31 mars 1983.	444

BIBLIOGRAPHIE et RÉFÉRENCES

BÉLANGER, Diane et ROZON, Lucie, *Les Religieuses au Québec*, Montréal, Libre-Expression, p. 5.

BUREAU MÉDICAL DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, *Cahier des Minutes*, novembre 1945; décembre 1959.

CENTRE HOSPITALIER CLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE et HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, *Contrat de service intervenu le 1er juin 1974*, (annexe 1974).

DAVID, Paul, cc. M.D., *Santé, Maladie: humanisme et spiritualité*, 6-*Valeurs et médecine*, avril 1983, p. 28-33.

DUGAS, Soeur Lucie, R.H.S.J., *Le Généralat d'Amérique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*, Montréal, 1973.

FLEURY, Alcide, *Arthabaska, Capitale des Bois-Francis*, L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., p. 137.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 1971, chap. 48, *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, Éditeur officiel, Québec, décembre 1971.

GRAM INC., *Les Services de Santé de la Région des Bois-Francis, sa population et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska*, Montréal, février 1979, p. 1-3.

HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, Archives de l'Hôpital, *Procès-verbal de la 1re réunion du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska*, 19 septembre 1964.

HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, Archives de l'hôpital, *Formule HS-1*, 11 avril 1968, pour l'année 1969; *États financiers au 31 décembre 1969*, État no 9.

HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL, Archives, *Notice biographique de Mère St-Louis*, février 1887; de *Mère St-Jean-de-Goto*, mai 1906.

L'ÉCHO DU NORD, Saint-Jérôme, 1er octobre 1950.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, Arthabaska, 7 mars 1885; 15 mars 1923; 22 août 1940; août 1953; février 1965.

MAILHOT, l'abbé Charles-Édouar, *Les Bois-Francis*, L'Imprimerie d'Arthabaska, Tome I, 1914, p. 378; Tome III, 1921, p. 287; Tome IV, 1925, p. 249-255.

MAISON-MÈRE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH DE MONTRÉAL, *L'oeuvre de trois siècles à Ville-Marie 1659-1959*, p. 9.

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, *Chroniques*, 1947-1968.

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, *Rapport triennal à la Sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers*, 31 décembre 1982.

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL, *Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, 1889, 1890, 1896.

RENAUD, Marc, "Le rôle des "gérants de la décroissance": les administrateurs devant la crise", Actes du 4^e Colloque Jean-Yves Rivard tenu à Montréal, les 27 et 28 mai 1982, p. 15.

THIBAUT, Mère Marie-Berthe, *Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska*, 1884-1946, décembre 1946.

THIBAUT, Mère Marie-Berthe, *France et Rome*, L'Imprimerie Blais, Rimouski, 1936.

INDEX DES PERSONNES CITÉES

— A —

Adélaïde, soeur (Bouchard) 358.
Adeline, soeur (Jolicœur) 41, 44, 45,
92, 105, 106, 350.
Alain, J.-E. 300, 313, 362.
Alberta, soeur (Beauchemin) 285.
Allard, Jules 437, 438.
Allard, Mère Louise 257, 302, 329.
Allard, Raymond 387.
Alphonsine, soeur (Mercier) 325.
Anastasia, soeur 71, 74.
Andersen, Armand 387, 390.
Antoniviti, Ildebrando 329, 330.
Arcand, Louise 349.
Aubert, Claude 439, 440.
Audet, L.-N. 233.
Auger, Antoine-L. 400, 401.
Augustine, soeur (Labbé) 70, 76, 184,
285, 297.
Azilda, soeur 54, 71, 140.

— B —

Babineau (abbé) 73, 74.
Bachand, Mère Madeleine 332.
Baillargeon, François 82.
Bailliant, Paul 319.
Barbin, Aimé 179.
Bari, Philippe 362, 366, 381.
Barnabé, frère 311.
Barrviss, Thomas 38.
Bastien, François 436.
Beauchamp, soeur Georgiana 41, 43,
45, 46, 48, 54, 57, 58, 59, 77, 79, 82, 84,
90, 222, 230, 248.
Beauchesne, Charles XXIII, 374.
Beauchesne, Henri 314.
Beaudet, Raymond 376, 387, 397, 405,
438, 439.
Beaudry, Louis 432.
Béchar, Léonard 389.
Bécotte, Henri 307, 315, 387.
Bégin, L.-N. 187, 200, 377.
Béland, Ernest 45, 46.
Béliveau, A. 245.
Béliveau, Mère Annie 137, 164, 228,
229, 234, 238, 304, 359, 372.
Béliveau, S. 213.
Béliveau, soeur Françoise 340.
Béliveau, soeur Marie-Anne 118, 358.
Béliveau, Wellie 386.
Belleau, A. 282.
Belleau, Arthur 255.
Belleau, E. Tancrede 84, 161, 187, 212,
243, 255, 296.
Belleau, Fernand 187, 255.

Bellemare, J.B.H. 71, 79.
Benjamin, frère 363.
Benoit XV (pape) 188, 200, 209.
Bérard, E. 95, 103, 104, 109, 114, 119,
121.
Bergeron, A. 245, 274, 280.
Bernadette, soeur (Beauchemin) 315.
Bernier, A. 213.
Bernier, Chs C. 38.
Bernier, Henri 361.
Bertrand, Hector-L. 365.
Bertrand, soeur Jeanne-Mance 398,
406, 411.
Binette, Gisèle 349.
Biron, Mère 204.
Blanchard, J.A. 336, 337, 338.
Blanchard, P.J. 38.
Blanchet, J.N. 213.
Blanchet, Pierre 125, 127, 128.
Blanchet, soeur Bernadette 311, 401.
Blanchette, soeur 222.
Boisvert, soeur Lucienne 304, 338, 340,
341, 359, 396.
Bolduc, J.-Marie 423, 424.
Bonneau, Mère 38, 77, 84, 85, 86, 89,
90, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 103, 104, 105,
106, 107, 109, 112, 113, 115, 117, 130,
131, 183.
Botrel, Théodore 344.
Boucher, soeur Adèle 229, 260, 300,
342, 343, 349, 358, 359.
Bou langer, Sam 379.
Bourbeau, Auguste (Mme) 384.
Bourbeau, Désiré 74, 85.
Bourbeau, G. 213.
Bourbonnière, Julie 202.
Bourgeois, Mère M. 286, 302.
Bourget, J. 42.
Bourque, Louise 352.
Bourret, J.E. 193.
Boutet, Réjean 390.
Boutin, soeur Desneiges 342, 343, 347,
396.
Brassard, Philippe-Antoine 295, 361.
Brésolles, soeur (Dancause) 362.
Breton, (curé) 100, 101.
Breton, soeur Estelle 363, 364, 368, 379,
380, 421.
Brière, Claude 387, 430, 439, 442, 440.
Brisson, Rachel 349.
Brousseau, soeur Béatrice 139, 359.
Bruchésie, Paul 164.

Brunault, J.S.H. 134, 135, 138, 139, 141, 147, 148, 149, 150, 151, 154, 155, 160, 163, 165, 166, 167, 170, 172, 175, 177, 178, 184, 186, 191, 192, 194, 196, 197, 198, 199, 203, 205, 211, 213, 215, 219, 220, 221, 225, 229, 238, 239, 242, 243, 245, 251, 252, 257, 259, 262, 274, 275, 279, 282, 286, 287, 288.
 Bruneau, C.E. 252.
 Bruneau, Pierre 436.
 Brunelle, soeur Marie-Ange 314, 417, 418.
 Buisson, Éd. 68, 71, 74, 91, 95, 98, 101, 102, 103, 106, 109, 120, 137, 147, 151.
 Burn, Thomas 33.

— C —

Cabana, Georges 376.
 Camirand, Ant. 251, 252.
 Campagna, Maurice D. 314.
 Campbell, soeur 271.
 Cannon, L.J. 38.
 Cantin, Clément 376.
 Cardin (honorable) 311.
 Carignan, J.-O. (Mme) 282.
 Carignan, soeur 201.
 Caron, C.O. 45, 46.
 Caron, L. (fils) 185.
 Caron, Louis 64, 215, 216, 217, 223, 267, 414.
 Caron, soeur Lucille 302.
 Carrière, soeur 120.
 Carrier, soeur Jeannette 229, 260, 276, 300, 364, 417.
 Cassulo, Andréa 258.
 Castonguay, J.N. 38.
 Castonguay, Népveu (commission) 422, 423.
 Caya, J.-S. 274.
 Cayer, soeur 241.
 Chalifour, A.T. 38.
 Chalout, soeur Amélie 139.
 Champagne, Paul 292.
 Champagne, soeur Cécile 291, 292, 301.
 Champoux, soeur Alice 333, 340, 362, 363.
 Charbonneau, J. 327, 337.
 Charlebois, Arthur 299.
 Chartier, soeur 115, 126.
 Châtillon, J.-Éd. 210, 291.
 Chaumont, Conrad 338, 362.
 Choquette, Robert 395.
 Claire-de-Jésus, soeur (Perreault) 349, 350, 354, 362, 365, 380, 390, 397.
 Claire, soeur (Labrecque) 216.
 Cloutier, J. A. (Mme) 134.
 Cloutier, Jean-Paul 406, 407.

Cloutier, soeur Philomène 372, 417, 418.
 Colin, (abbé) 42.
 Collet, soeur Rolande 340, 362.
 Comtois, Paul 363, 396.
 Conroy, Mgr 67.
 Cormier, W. 430.
 Côté, Édouard 293, 389.
 Côté, Georges 161, 162, 185, 198, 223, 229, 240, 243, 255, 277, 297, 298.
 Côté, L.A. 71, 135, 141, 142, 160, 171, 176, 185, 193, 213, 215, 217, 218, 221, 233, 244, 245, 246, 248, 250, 252, 257, 258, 262, 263, 268, 273, 274, 276, 280, 286, 287, 288, 290, 293, 295, 299, 309, 361.
 Côté, M.-A. Suzor XXIV, XXV, 374.
 Côté, Paul 310, 361.
 Côté, soeur Corona 229.
 Côté, soeur Irène 286, 316, 338, 340.
 Côté, Théophile 38, 46, 65, 284.
 Coulombe, Anna 196.
 Couture, soeur Mariette 334.
 Couturier, Alphonse 394, 399, 401.
 Crépeau, Eugène XXV, 114, 167.
 Croft, Godeline 115.
 Crôteau, Madeleine Aubert 440.
 Crôteau, soeur Berthilde 340, 363.
 Crôteau, soeur Pulchérie 418.

— D —

Dagenais, Mère Perpétue 115, 154, 169, 175, 183, 185, 188, 192, 198, 199, 204, 207, 214, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 226, 227, 228, 237, 257, 267, 280, 281, 305, 319, 358.
 Dancause, soeur Eugénie 316, 364, 418.
 Dancause, soeur Léona 417.
 Darois, Noël 59.
 Duveluy, Marie-Claire 271.
 David, L.-O. XXIII.
 David, Paul 422, 423.
 De Brésolles, Mère Judith Moreau 371, 375, 169.
 De Chomedey (gouverneur) 375.
 De la Mirande, soeur Yvonne 365.
 De Léry, L.C. 318.
 Delisle, Margot, 349, 352.
 Della Chiesa, Jacques 187.
 De Martigny, François 164.
 Demers, Aldée 436.
 Denoncourt, H. 213.
 Dépocas, M. 338.
 Desautels, soeur 143.
 Deschamps, René 387, 389.
 Descôteaux, Gérard 301.
 Desfossés, soeur Madeleine 340, 365, 367, 415.

Deshaies, David 338, 343, 349, 368, 398, 399, 400, 401.
 Deshaies, soeur Anna 209.
 Desharnais, Éliane 381.
 Desharnais, soeur Régina 310, 344, 418.
 Désilets, Georges 149, 150, 168.
 Désilets-Malouin, Irène 432.
 Desmarais, A. 171.
 Desranleau, Mgr 374.
 Desrochers, M.-Louise 417, 418.
 Desrochers, Serge 440.
 Desrosiers, G. 430.
 Desrosiers, Gilles 376.
 Dessureault, Richard 387.
 Dionne, M. 282.
 Dion, soeur Corinne 340, 418.
 Dooley, Tom 338.
 Dotteneville, Père 162.
 Douville, Mgr 311.
 Dubé, Georges 279, 282.
 Dubois, Georges Henri 387, 389, 390.
 Dubois, soeur Angéline 298, 372, 417, 418.
 Dubois, soeur Emérentienne 170.
 Dubuc, Georges 378.
 Dugal, L.N. 141.
 Dugal, soeur Mathilde 146, 149, 164.
 Dugas, soeur Lucie 327, 329, 330, 331, 332.
 Duplessis, Maurice 361.
 Dupuis, Wilfrid 377.
 Durand, J.N. 40.
 Dussault, soeur Georgette 480.
 Duval, Laurent 387, 388, 389, 405, 422, 423.

— E —

Edge, S. 213.
 Elizabeth II 396.
 Emma, soeur 70, 89, 91.
 Ernestine, soeur (Marchand) 338, 340, 372.
 Eulalie, soeur (Laurier) 62.

— F —

Fabre, E.C. 36, 40, 42, 56, 91.
 Faisant, Mère Madeleine 331.
 Falardeau, Pierre 443.
 Fallon, Mgr 203.
 Farly, Léon 245, 274, 291.
 Filion, Gilles 395.
 Foin, Mgr 273.
 Fortier, P.O. 38.
 Fortier, Serge 440.
 Fortier, soeur Théodora 340, 358.
 Fortin, Marc 341.
 Fournier, Herman 406, 435, 437, 438, 439.

Fournier, soeur Monique 334.
 Fourreau, soeur Anne 273.
 Fréchette, soeur Rose-Anna 202.
 Fréchette, soeur Yvonne 281, 340, 396, 417.
 Frenette, Émilien 341.
 Frenette, Ronald 341, 389.
 Fusey, Jean 440.

— G —

Gagné, J.-D. 288, 299, 313.
 Gagné, Jean-Guy 387.
 Gagné, soeur Maria 311, 418.
 Gagnon, Achille 38, 132.
 Gagnon, Ant. 38, 46.
 Gagnon, Jean F. 399, 403.
 Gagnon, Mgr 374.
 Gagnon, Michel 440.
 Gagnon, soeur Jacqueline 334, 421.
 Gaillardetz, soeur Maria 143, 218.
 Garand, Germaine 432, 435.
 Gardner, Rock 404, 406.
 Garneau, Benoit 289.
 Garneau, Jacques 348.
 Garneau, Robert 289.
 Gatién, R. 430.
 Gaudet, soeur Cécile 363.
 Gauthier (chanoine) 172, 173.
 Gélinas, Ginette Genois 440.
 Gélinas, I. 71.
 Gendreau, F.J. 38.
 Gendreau G. 38.
 Gendron, Claire 440.
 Genest, Marcel 372.
 Georges V (roi) 270.
 Georgius, Rév. 293.
 Gertrude, soeur (Poirier) 302.
 Giguère, soeur Bernadette 358.
 Gilbert, C.-Antoine 279, 307, 314, 317, 362.
 Gilbert, Jules 394.
 Gingras, M. 430.
 Girard, Hélène 434, 436.
 Girouard, Raymond 378.
 Girouard, Wilfrid 245.
 Girouard, Wilfrid (Mme) 282.
 Giroux, Albert 215.
 Giroux, Suzanne 351.
 Godin, soeur Amélia 232.
 Gosselin, Michelle S. 305.
 Gosselin, soeur Henriette 76.
 Gouestain (chanoine) 273.
 Gouin, C.-A. 202.
 Gouin, P.A. 213.
 Gouin, soeur 241.
 Goyette, soeur Victoria 137, 176, 358.
 Grandpré, soeur Emma 70, 104, 117.
 Grenier, E.D. 120.
 Grenier, Origène 342, 347, 367, 368, 377, 380, 398.

Grete, Georges 258, 260, 271, 273.
Gravel, Elphège 67, 68, 69, 71, 72, 74,
76, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 87, 91, 94, 95,
97, 98, 99, 101, 102, 103, 106, 108, 109,
110, 112, 114, 117, 118, 125, 126, 127,
129, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138,
140, 141, 142, 145, 146, 147, 228, 262.
Gravel, Jessie 126.
Gravel, J.E. 233.
Gravel, L.J. 38, 72, 75, 82, 83, 84, 128.
Guay, H. (Mme) 213.
Guay, Jacques 393.
Guay, J.L. 338.
Guay, Romulus (Mme) 268.
Guévin, Mme 212.
Guillemette, J.E. 185, 186, 213.
Guillemette, Dorilla 147, 155.
Guyard, Émilie 76.

— H —

Hamel, Hélène 354.
Hébert, L. 229.
Hébert, soeur Béatrice 375.
Hélène, soeur (Côté) 286.
Henriette, soeur (Gosselin) 136.
Héroux, J.-N. 33, 37, 38, 45, 46, 55, 68.
Hingston, (docteur) 152.
Hitler, Adolphe 298.
Houde, E. 253.
Hould, soeur Gracia 358.
Houle, Félix, 379, 399.
Houle, Walter 405.
Houle, soeur Annette 340, 418.
Houle, soeur Rosilda 417.
Huot, Émilien 186.
Huot, Germaine 186.
Hurtubise, soeur 127, 169, 219, 230.

— J —

Jacques, J.O. 299.
Janet, Dom 271.
Janelle, soeur Marie 260, 277, 304, 372,
417, 418.
Jean XXIII 362, 369, 375.
Jeanne-Mance, soeur (Mercier) 280,
312, 341, 377.
Jeanne, soeur (Laramée) 298.
Johnson, Daniel 404.
Jolicoeur, Gilberthe 196.
Joseph, Flavius 451.
Joséphine, soeur (Côté) 139, 195, 196.
Jouanneau (bonhomme) 47.
Joyal, C.E. 213, 228, 230.
Joyal, Jean-Claude 443.
Judith de Brésole, soeur (Daneuse)
364.
Juliette, soeur (St-Cyr) 311.
Jutras, Michel 430.
Jutras, René 387, 390.

Jutras, Thérèse-Martel 387.
Jutras, V.P. 151, 185.

— K —

Kierans, Éric 403.
Kirouac, Benoit 372.
Kirouac, Mère Corinne 232, 278, 279,
282, 285, 286, 288, 293, 294, 298, 300,
304, 328, 329, 334, 340, 341, 346, 365,
372, 380, 381, 396, 397, 398, 401, 405.

— L —

Labbé, soeur Maria 348, 359.
Labbé, Wilfrid 342, 378, 398, 399.
Labissonnière, Georges 168.
Labrecque A. (Mme) 88, 97, 98, 100,
102, 103, 105, 108, 109, 110, 114, 125,
138, 145.
Labrecque, soeur Rose-Anna 372.
Lacas, Mère 257.
Lachance, Pierre 60.
Lachapelle, Mère B. 159, 160, 162, 163,
164, 165, 166, 167, 169, 170, 175, 177,
178, 179, 180, 183, 184, 199, 202, 203,
204, 205, 208, 228, 237, 300.
La Dauversière, soeur 56.
La Dauversière, soeur (Provencher)
305.
Laferrrière, Joseph 253.
Lafamme, Louise 434, 440.
Lafèche, L.F. 34, 35, 38, 39, 40, 41, 44,
45, 46, 56, 62, 64, 65, 67, 68, 73, 132,
172, 217, 261.
Lafond, Mère Germaine 329, 332.
Lafontaine, Georgette 314.
Lafontaine, soeur Berthe 295, 364, 421.
Lafontaine, soeur Marie 210.
Lafontaine, soeur Marie-Rose 340.
Lafontaine, soeur Zéphérine 202.
Lafortune, Albini 289, 290, 292, 294,
304, 306, 308, 311, 318, 319, 328, 361.
Lafrance, soeur 77.
Laliberté, M.P. 282.
Laliberté, soeur Alice 417.
Lallier, Richard 372.
Lalonde-Desjardins, B. (Mme) 432.
Lambert, Léon-Michel 121, 122, 127.
Lambert, soeur Aurore 340, 417, 418.
Lambert, soeur Bertha 377, 417.
Langelier, Léon-Philippe 315, 356, 389,
390, 396.
Langlois (docteur) 430.
Laplante, Mère Martha 332.
Laplante, Roger 427.
Lapointe, Rosaire 332.
Laporte, soeur 291.
Laquerre, Georges 383.
Laramée, soeur Augustine 372, 417,
418.

- Laramée, soeur Jeanne 418.
 Larche, soeur Gertrude 340, 401.
 Laroche, Wilfrid 281.
 Larouche, Gérard 387, 389, 397.
 Larivée, Mariette 356.
 Latourelle, J.E. 185.
 Latourelle, M.T. 175.
 Laurier, Cyrille 98.
 Laurier, J.J. 430.
 Laurier, Mélina 62.
 Laurier, Wilfrid XXIII, XXIV, XXV, 38, 46, 112.
 Laurier, Zoé 47, 218.
 Lavallée, soeur Bernadette 316, 417, 418.
 Lavergne, Joseph XXV, 38.
 Lavergne, Renaud 362.
 Lavigne, soeur Emérentienne 344, 417.
 Lavigne, soeur Germaine 417, 418.
 Laviguer, soeur Marie-Louise 169.
 Lavoie, Gérard 397.
 Lavoie, Henri 387.
 Lavoie, Louise Ricard 427.
 Lebel, soeur Claire 417, 418.
 Leblanc, Calixte 38.
 Leblanc, J.U. 185.
 Leblanc, Ulric, 245, 301, 315.
 Leblanc soeur Marie-Blanche 354.
 Leblond, Louise 60.
 Leclerc, Arthur 398, 399.
 Leclerc, soeur Lucienne 417, 418.
 Locoq, Monsieur 169.
 Lecomte, Mère 273, 275.
 Léger P.E. 330, 373, 375, 376, 377.
 Lemay, Gertrude (fonds) 433.
 Lemieux, Guy 443.
 Lemieux, Renaud 348.
 Léon XIII (pape) 67, 125, 135.
 LeRoyer de la Dauversière, Jérôme 260, 261, 269, 271, 276.
 LeRoyer, Mère 219, 222.
 LeRoyer, soeur (Guyard) 76, 271.
 LeRoyer, soeur (C. Prince) 363, 364.
 Lesage, Jean 399.
 Lessard, Arthur 245, 288.
 Lessard, F.X. 126, 127, 133, 135.
 Letrate, Alphonse 213, 216.
 Letarte, Clément 439.
 Létourneau, Colette 390.
 Levasseur, Henri 223.
 L'Heureux, Raoul 436.
 Limoges (Mgr) 316.
 Ling, soeur Irène 222, 227, 304, 336, 338, 340, 341, 343, 344, 346, 347, 376, 377.
 Lizotte, Laurent 403, 430.
 Lizé, F.X. 55, 56, 68, 70.
 Lucie, soeur (Fleury) 359.
 Lumina, soeur M. 187.
 Luneau, soeur Clara 211.
 Lupien, soeur Marie-Ange 358.
 Macé, Mère Catherine 169, 267, 375.
 Madeleine-du-Calvaire, soeur 226.
 Maglioni (cardinal) 294.
 Magnan, J.C. 258.
 Magnan, M.P.P. 258.
 Maheu, Denise 353.
 Maheu, Thérèse 353.
 Mailhot, Charles-Edouard XXIII, 82, 151, 168, 171, 213, 223, 231, 251, 266, 283, 295.
 Mailhot, J.H. 230.
 Mailhot (juge) 166.
 Maillet, Mère Marie 169, 269, 375.
 Maille, Mère Pauline 332, 366, 369, 372, 394.
 Malouin, Irène Désilets 429.
 Mance Jeanne 169, 269, 286, 302, 375.
 Mance, soeur (L. Kirouac) 210.
 Mance, soeur (J. Mercier) 266, 271.
 Manseau, Elphège 405.
 Manseau, Omer 95.
 Marceau, V. 194.
 Marcoux, Pauline 346.
 Marguerite-Marie, soeur (Croteau) 192, 286, 344, 372.
 Marguerite-Marie, soeur (Therrien) 120, 129, 133, 163.
 Marie-Alcantara (père) 138.
 Marie-Anne, soeur (Béliveau) 131, 143, 159, 257, 316.
 Marie-Bernard (père) 128.
 Marie-de-Jésus, soeur (L. Thibault) 210, 270, 281, 291, 292, 314, 348, 358.
 Marie de la Ferre, 261, 269, 271, 273, 276.
 Marie-de-la-Ferre, Mère (Villeneuve) 330, 331, 367, 372, 375.
 Marie-de-la-Ferre, soeur (A. Thibault) 358.
 Marie de l'Assomption, soeur (Boisvert) 363.
 Marie de l'Eucharistie, soeur (S. Ver ville) 299.
 Marie des Anges, soeur (Poirier) 168.
 Marie-du-Carmel, soeur (M. Louise Thibault) 210, 300, 343, 347, 358.
 Marie-du-Crucifix, soeur (Dufresne) 40, 43, 44, 45, 81, 85, 248.
 Marie-du-Divin-Coeur, soeur (Raymond) 254.
 Marie-du-Sacré-Coeur, Mère 124, 125, 126, 129, 133, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 144.
 Marie-du-Sacré-Coeur, soeur (Béliveau) 312, 316.
 Marie-Joseph, soeur (Bossé) 120, 301.
 Marie (reine) 270.
 Marie-Rose, soeur (Prince) 223, 286.
 Marie, soeur (Windsor) 193.

Marie, soeur (Tousignant) 118, 179, 201, 203.
 Marie, soeur (Y. Boisvert) 223, 226.
 Marchand, soeur Gracia 416, 417.
 Marchand, soeur Rose-de-Lima 299, 340, 417, 418.
 Marier, Ernest 380.
 Massé, Denise Maheu 447.
 Massicotte, J.-P.-H. 245.
 Martel, Angéline 349.
 Martel, Hermine Quesnel 44, 46, 48.
 Martel, P.N. 198.
 Martel, soeur Angéline 281, 364, 396, 415, 417.
 Marthe, soeur (Levasseur) 293.
 Mathieu, Charles E. 364.
 Martin, Albertus 348, 349, 352, 372, 374, 376, 378.
 Martin, soeur Véronique 418.
 McIntosh, soeur Ursule 179.
 Mélançon, J.O. 213.
 Mélançon, (père) 271.
 Mélançon, Théophile 291, 315, 333, 343, 361.
 Mélina (Mme) 48.
 Meloche, soeur Claire 349, 354, 421.
 Mercier, Amédée 416.
 Mercier, soeur Alice 338, 340.
 Mercier, soeur Cécile 417, 421, 440.
 Mercier, soeur Juliette 340, 364, 417.
 Mercure, Dom 311.
 Méthot, Corinne 287.
 Méthot, (Mme) XXV.
 Michaud, Solange 390.
 Migneault (docteur) 72.
 Milot, Doris 440.
 Milot, J.-Onil 33, 55, 71, 74, 82, 213, 252.
 Moisan, Jean 439, 447.
 Mondou, Elzéar 254, 280, 285, 287, 291, 292, 293, 301.
 Mondou, soeur Maria 271.
 Monette, Yvon 442.
 Monfette, Monique 354.
 Mongenais, soeur Cécile 124, 133, 136.
 Montbleau, Mère 79, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 108, 109, 112, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 122, 123, 130, 136, 193.
 Montcalm, Lise 433.
 Montembault, soeur Berthe 201.
 Morency, Jacques 395.
 Morenoff, Maurice 374.
 Morin, Benjamin 127, 274.
 Morissette, Albert 343, 399, 403, 405.
 Morissette, soeur Alberta 225.
 Murray, James H. 430.
 Murray, (Mgr) 252.
 Murray, soeur Cécilia 332.

— N —

Nadeau, Paul 243, 361.
 Nantel, Léopold 338.
 Nault, soeur Laura 359.
 Nguyen, Dong 387.
 Noël, Robert 343, 349, 369, 399, 404, 405.
 Normand, soeur (s.g.) 309.

— O —

Olier, soeur (Mongenais) 124, 136.
 Olier, soeur (V. Trotter) 300, 364.
 Ouellet, Ely 38.
 Ouellet, (Mme) 47.
 Ouellette, Nicol 387.
 Ouellet, Paul-Antoine 440.
 Ouellette, soeur Alice 138, 142, 169, 204, 232, 257, 304, 336, 344, 358, 372, 380.

— P —

Pacaud, Louis-Édouard XXIII, XXV, 37, 38.
 Pacelli, Eugenio 294.
 Pagé, Mère Marie 40, 42, 43, 45, 46, 47, 54, 56, 57, 59, 62, 66, 68, 71, 72, 73, 76, 77, 78, 79, 81, 82, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 99, 100, 107, 108, 115, 116, 123, 172, 248, 251, 261, 280, 344, 435.
 Papillon, A.O. 213.
 Paquet, Mère 150, 152.
 Paquet et Dutil 399.
 Paquette, Albini 336, 337, 338.
 Paradis, Raymond 242.
 Patry, Jean-Claude 387.
 Patry, Paul-Émile 387, 388.
 Paul VI (pape) 373.
 Payer, soeur Thérèse 334.
 Pellerin, Louise 314, 390.
 Pellerin, soeur Éva 372, 417.
 Pellerin, soeur Marcelle 340, 421.
 Pellerin, soeur Marie-Anne 298, 344, 417.
 Pellerin, soeur Mathilde 340.
 Pelletier, Paul 390.
 Pêloquin, soeur Liliane 415.
 Peltry, W.H. 38.
 Pépin, L.O. 38.
 Pépin, Noé 221, 241, 245, 254, 274.
 Perreault, J.E. 205, 208, 213, 214, 216, 219, 223, 230, 233, 244, 245, 260, 361.
 Perreault, soeur Claire 398, 400, 406, 419, 420, 421.
 Perreault, soeur Jeanne-Rose 314, 340, 364, 417.
 Perreault, soeur Thérèse 421, 434.
 Perreault, Yvon 443.

Perrin, Léonidas 273.
 Perron, soeur 137.
 Petitclerc, soeur Françoise 354.
 Pétronille, soeur 79, 120, 121.
 Piché, A. 194.
 Piché, Gilles 387, 389, 390.
 Pie IX (pape) 205.
 Pie X (pape) 177, 187, 209.
 Pie XI (pape) 33, 218, 240, 252, 256,
 293, 294.
 Pie XII (pape) 294, 306, 361.
 Pinard, Claude 437, 438.
 Plamondon, A. XXIII, 36, 37, 46.
 Plamondon, A. (Mme) 47.
 Plante, Fernand 387, 389, 395.
 Plourde, soeur Louise 340.
 Poirier, J.S. 245.
 Poirier, P.-A. 376.
 Poirier, soeur Noémie 129, 133, 136.
 Poisson, Corinne 186.
 Poisson, J.-Adolphe XXIII, XXV, 31,
 37, 38, 46, 143, 374.
 Poisson, J.-A. (Mme) 47.
 Poisson, Jules 379.
 Poisson, Roméo XXIII, 171.
 Poisson, soeur Irène 311, 358, 363.
 Poliquin, André 390.
 Poliquin, Jean-Marie 390.
 Pothier, L.S. 71, 74.
 Poulin, Antoine 306.
 Poulin, Marc 387.
 Pouliot, (juge) 194.
 Powelle, Claude J. 38.
 Pratte, Yves 392.
 Prince, soeur Flore 417.
 Prince, soeur Laurette 417, 418, 421.
 Prince, soeur Marie-R. 372, 417.
 Proteau, (Père) 114.
 Proulx, E. 171.
 Proulx, Pierre-Yvon 387.
 Proulx, soeur Madeleine 338, 340, 417.
 Provencher, C.E. 213.
 Provencher, Gaston 356.
 Provencher, Jean-Paul 387.
 Provencher, Rolland 376, 379.
 Provencher, soeur Gertrude 340.
 Provencher, soeur Lucienne 344, 358.

— Q —

Quesnel, Auguste 37, 38, 46, 66, 87,
 100, 101, 250, 283.
 Quesnel, Corinne 34, 46, 62, 76.
 Quesnel, (famille) 31, 60, 66, 82, 85, 95,
 97, 98, 99, 101, 103, 109.
 Quesnel, G.-Arthur 46, 65, 91, 100, 103,
 110.
 Quesnel, Joseph-Auguste XXV, 30, 32,
 33, 34, 36, 38, 39, 40, 44, 46, 47, 53, 59,
 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 70, 76, 81, 84,
 85, 86, 87, 88, 91, 169, 251, 283, 302.

Quesnel, Laure 46, 87, 91, 100, 101,
 103, 110.
 Quesnel, Marie-Mélanie 30, 31, 39.
 Quesnel, soeur Eulalie 34, 40, 42, 44,
 45, 54, 55, 70, 82, 87, 100, 131, 144, 248.

— R —

Racine, Mgr 80.
 Rainville, Joseph 248.
 Rainville, Louis XXV, 38.
 Ratti, Achille 209.
 Raymondien, Frère 273.
 Raymond, soeur Alexina 356.
 Renaud, Marc 446, 447.
 René, Amanda 292.
 Rheault, Benoit 436.
 Rheault, Madeleine 381.
 Ricard, J. Arthur 361.
 Richard, Claude 423, 424, 437, 438,
 440.
 Richart, (Père) 260.
 Rivard, Bertrand 436.
 Rivard, Jeanne 430.
 Rivard, Jean-Yves 446.
 Rivard, Mère Marie-Rose 260, 294,
 329, 359, 360.
 Rivard, soeur Claire 311.
 Roberge, G.E. 241, 274, 291.
 Roberge, Louise 349.
 Robert, Mère Juliette 329, 330.
 Robichaud, soeur Virginie 344, 372,
 417.
 Rochette, Alfred 288.
 Rochon, soeur Claire 363.
 Rochon, soeur Yvonne 320, 340, 341,
 358.
 Rodrigue, soeur Isabelle 347, 363, 397,
 417.
 Rogers, Mgr 73, 100.
 Rolland, (compagnie) 336.
 Rose-Anna, soeur (Labrecque) 142,
 224, 358.
 Rouillard, Germain 372, 405.
 Rouillard, Gervais, 440.
 Rouleau (cardinal) 231.
 Roulleaux, André 258.
 Rousseau, F. 38.
 Rousseau, Ludger (Mme) 279, 280.
 Roux, Alphonse 376, 378.
 Roux, Marie 376, 377.
 Roy, Alain 442.
 Roy, Augustin 430.
 Roy, Claude 440.
 Roy, Georges E. 307, 379, 428.
 Roy, Gérard 430.
 Roy, Méderic 70, 71, 74, 75, 80, 213.
 Roy, Wilfrid 299.

Ste-Albine, soeur (Sévigny) 358.
 Saint-André, soeur (J.-E. Trottier) 363, 364.
 Saint-Augustin, soeur (Fortier) 364.
 Ste-Catherine, soeur (Seery) 358.
 Sainte-Cécile, Mère (Pelletier) 330.
 Sainte-Colette, soeur 210.
 Saint-Denis, soeur (Talbot) 349, 363, 364.
 Sainte-Élisabeth, soeur (Lambert) 316.
 Saint-Georges, soeur (Bertrand) 328, 334.
 Saint-Germain, F.A. 165, 192, 193, 252.
 Saint-Jean de Goto, Mère (Viger) 57, 140, 141, 144, 145, 146, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 159.
 Saint-Jean de Goto, soeur (Boisvert) 279, 304.
 Saint-Jean de la Croix, soeur (Pellerin) 344.
 Sainte-Jeanne d'Arc, soeur (Dubois) 295, 364.
 Saint-Jean, soeur (E. Pellerin) 362.
 Saint-Joseph, soeur (Desautels) 143.
 Saint-Joseph, soeur (Gaillardetz) 164, 210.
 Saint-Joseph, soeur (Lafontaine) 316.
 Saint-Joseph, soeur (E. Thibault) 224.
 Saint-Louis, Mère 34, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 54, 58, 61, 62, 63, 64, 65, 77, 336.
 Saint-Louis, Louis de Gonzague, soeur (Pellerin) 311.
 Saint-Louis, soeur Jeanne 364.
 Sainte-Lucie, soeur (Fleury) 372.
 Saint-Luc, soeur 76, 104, 121.
 Saints-Paul, soeur (C. Mercier) 295, 348, 349, 350, 351, 354, 363, 365, 380, 396.
 Saint-Raphaël, soeur (C. Quesnel) 62, 70, 71, 76, 87, 96, 102, 131, 150, 169, 184.
 Sainte-Rose-de-l'Eucharistie (Prince) 344.
 Sainte-Synclétique, soeur 129.
 Sainte-Thérèse, Mère 192, 194.
 Sainte-Véronique, soeur (Martin) 372.
 Salvas, Roch 361.
 Sauvé, Paul 338, 362.
 Savoie, Mère (Robichaud) 330.
 Scharry-Moreau (firme) 400.
 Senay, soeur Jeanne 305, 340, 363.
 Serré, Madeleine 350.
 Sévigny, Amédée 252, 253.
 Sévigny, Antonio 362.
 Sévigny, Josaphat 253.
 Sévigny, soeur Èva 229, 252, 253, 260, 312, 347, 367, 386, 417.

Sexton, J.L. (Mme) 312.
 Simard, Ludger 311.
 Simonei, (cardinal) 67.
 Simoneau, soeur Mathilde 417.
 Simpson, N. 194.
 Sirois, Étienne 430.
 Smeulders, Dom Henri 67.
 Spénard, Marguerite 59.
 Spénard, Mathilde 361, 367.
 Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus (R. Houle) 229, 260.
 St-Marcellin, soeur 271.
 St-Pierre, Denis 439.
 St-Pierre, François 387, 389.
 St-Pierre, Jeannine 433.
 Suzanne, soeur 177.
 Suzor, P.H. 128, 137, 160.

— T —

Tachereau, (cardinal) 81.
 Tachereau, L.A. 205.
 Talbot, soeur Alma, 229, 260, 340, 364, 417.
 Tellier, soeur Marie-Ange 417, 418.
 Tessier, soeur Berthe 272.
 Tessier, U. 159.
 Tétreau, J.N. 213.
 Tétrault, Mère Rose-Anna 330, 331.
 Théberge, Claude (atelier) 405.
 Théodule, frère 153.
 Thérèse-de-Jésus, soeur (Perreault) 341, 349, 350, 354, 363, 365.
 Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, soeur (Windsor) 203.
 Théroux, Basile (fils) 37, 46.
 Therrien, soeur Yvonne 338, 340, 417.
 Thibaudier, L.V. 71.
 Thibault, Arthur 382.
 Thibault, Jean-Paul 314.
 Thibault, Henri 210, 257, 280, 291, 361.
 Thibault, Mère M. Berthe XXV, 192, 210, 221, 222, 227, 232, 237, 238, 239, 242, 250, 253, 256, 257, 258, 259, 266, 270, 276, 277, 279, 280, 288, 297, 300, 304, 305, 306, 308, 310, 313, 314, 316, 318, 325, 329, 330, 331, 334, 336, 337, 340, 359, 360, 371.
 Thompson, soeur Marie-Louise 138, 147, 155.
 Ton That, J. 430.
 Tourigny, C. 194.
 Tousignant, P.-L. 38, 46, 56, 100, 105, 176, 185, 191, 204, 229.
 Tousignant, P.-L. (Mme) 213.
 Tremblay, Jean-Charles 390.
 Tremblay, Laurent 374.
 Trépanier (architecte) 402.
 Trottier, soeur Cécile 363.
 Trottier, soeur Claudia 260, 304, 417.

Trottier, soeur Thérèse 340.
Trottier, soeur Valéda 418.
Turcotte, soeur Françoise 334.

— U —

Upton, France 253, 254.

— V —

Vachon, L.-A. 378.
Vallière, Arthur 386.
Vanasse, Edgar 279.
Vanasse, soeur Madeleine 81, 175.
Vanier, Georges 362.
Vanutelli, Vincent 176.
Verville, Jean 182, 390.
Verville, soeur Jeanne 271, 364, 417.
Verville, soeur Simone 341, 418.
Verville, Wilfrid 240.
Veuillette, soeur Noëlla 416.
Victorine, soeur (Proulx) 91, 96, 101,
117, 118, 143, 257, 358.
Villeneuve, J.M. 261, 290.
Voyer, Louis 427.

— W —

Ward, Dom Bruno 281.

— Y —

Yelle, Émile 318.

— Z —

Zoé, soeur 142.

Achévé d'imprimer en août 1983
sur les presses de l'Imprimerie St-Patrice Enr.
à Trois-Rivières, Québec.